


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

3.º y ultimo tomo de la obra.

BIBLIOTHÉQUE

COMPLETTE D'ÉDUCATION.

MAGASIN

DES JEUNES DAMES.



INSTRUCTIONS

POUR LES

JEUNES DAMES

QUI ENTRENT DANS LE MONDE, ET SE MARIENT.

LEURS DEVOIRS DANS CET ÉTAT, ET ENVERS LEURS ENFANTS.

Pour servir de suite au MAGASIN *des* ADOLESCENTES.

Par Mad. LE PRINCE DE BEAUMONT.

Edition faite sous les yeux de l'Auteur, sur un nouveau Manuscrit plus correct & plus ample que celui de l'édition de LONDRES.

TOME III. PREMIERE PARTIE.

A LYON,

Chez [illegible]

M. DCC. LXIV. [illegible]



INSTRUCTIONS POUR LES JEUNES DAMES

QUI ENTRENT DANS LE MONDE, ET SE MARIENT.

LEURS DEVOIRS DANS CET ÉTAT, ET ENVERS LEURS ENFANTS.

Pour servir de suite au MAGASIN des ADOLESCENTES.

Par Mad. LE PRINCE DE BEAUMONT,

Edition faite sous les yeux de l'Auteur, sur un nouveau Manuscrit plus correct & plus ample que celui de l'edition de LONDRES.

TOME III. PREMIERE PARTIE.

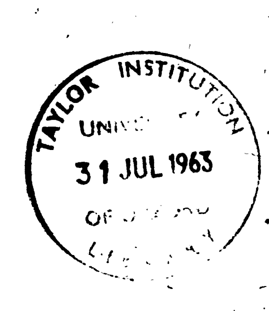


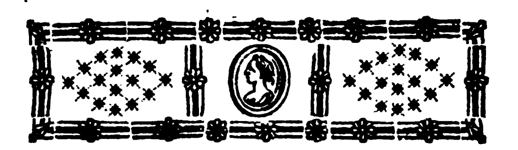
A LYON,

Chez { JEAN-BAPTISTE REGUILLIAT, Imprimeur Libraire, Place de Louis-le-Grand. PIERRE BRUYSET PONTHUS, Libraire, rue St. Dominique, près le Cloître des RR. PP. Jacobins.

M. DCC. LXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.


TAYLOR INSTITUTION
31 JUL 1963



SUITE DU MAGASIN DES ADOLESCENTES.

SEPTIEME PARTIE.

QUARTORZIEME JOURNÉE.

Toutes les Ecolieres rassemblées.

Madem. BONNE.

LADY *Mary*, dites-nous la leçon du Saint Evangile. Renouvellons notre attention, Mesdames.

Lady MARY.

Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil, & dent pour dent ; & moi je vous dis de ne point chercher à vous venger de celui qui vous traite

mal ; mais ſi quelqu'un vous donne un ſoufflet ſur la joue droite , préſentez-lui encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, laiſſez-lui encore emporter votre manteau. Donnez à celui qui vous demande , & ne rejettez point celui qui veut emprunter de vous. Aimez vos ennemis ; faites du bién à ceux qui vous haïſſent ; priez pour ceux qui vous perſécutent.

Miſs SOPHIE.

Là, ma Bonne, pouvez-vous dire que ces préceptes ſoient praticables ? Si j'avois un fils, pourrois-je lui dire : ſi on vous donne un ſoufflet ſur la joue droite, préſentez la gauche ?

Madem. BONNE.

Non, Madame ; il faut lui dire : ſi on vous donne un ſoufflet, paſſez votre épée au travers du corps de celui qui vous le donnera. Il eſt vrai que vous tuerez un homme, qui probablement n'eſt pas dans la grace de Dieu ; mais qu'importe qu'une ame rachetée du ſang de Jeſus-Chriſt ſoit éternellement damnée, pourvu que votre réputation ſoit ſans tache.

Lady LOUISE.

A Dieu ne plaiſe, ma Bonne, que nous penſions ainſi ; mais ce point eſt le plus délicat de tous ceux que nous puiſſions traiter : je vous prie, diſcutons-le à fond. Ces paroles de Jéſus, ſont-elles un précepte, ou devons-nous les regarder comme des conſeils qui ne regardent que les parfaits ?

Madem. BONNE.

Il faut diſtinguer, Madame. Préſenter l'autre joue quand on nous a ſouffleté ſur une, eſt une maniere de s'exprimer, qui veut dire, à ce que je crois : expoſez-vous plutôt à une ſeconde injure, que de la repouſſer par une injure ; & voici ſur quoi je me fonde, c'eſt que Jéſus ayant reçu un ſoufflet dans le cours de ſa paſſion, ne préſenta pas l'autre joue, ce qu'il eût fait, aſſurément, s'il l'avoit ordonné à la lettre. Un chrétien qui céde quelque choſe de ſes droits pour éviter un procès, fait fort bien ; il céde ſa robe à celui qui lui prend ſon manteau. Mais c'eſt un conſeil : on peut plaider ſans crime, pourvû que ce ſoit ſans animoſité ; on doit même plaider lorſqu'on eſt chargé de défendre un bien

qui ne nous appartient pas. Ainſi le tuteur eſt obligé de plaider pour ſon pupille, l'homme d'Egliſe pour défendre le bien des pauvres, le Magiſtrat pour les droits de ſa charge; mais encore un coup, cela eſt bien délicat, & les perſonnes qui ſont dans ce cas, doivent veiller bien exactement ſur elles-mêmes pour ne pas confondre l'intérêt de leur amour propre avec celui de la juſtice. A l'égard de ces paroles, *aimez vos ennemis*, &c. gardez-vous de les regarder comme un conſeil: c'eſt un des préceptes le plus poſitif de l'Evangile, & ſans l'accompliſſement duquel il eſt impoſſible d'entrer dans le Royaume des Cieux.

Lady CHARLOTTE.

Mais, ma Bonne, c'eſt vous qui décidez que ceci eſt un précepte dont l'accompliſſement eſt néceſſaire au ſalut: ces dernieres paroles n'ont, ce me ſemble, rien de plus poſitif que les autres; pourquoi appeller les unes des conſeils, & les autres un précepte?

Madem. BONNE.

Si je cherchois à vous tromper, Meſdames, j'y aurois bien de la difficulté;

grace à Dieu, vous ne laiſſez rien paſſer, & j'en ſuis charmée. L'erreur cherche à ſe diſſimuler les objections, parce qu'elle ne peut pas les réſoudre; la vérité au contraire gagne à être diſcutée ſcrupuleuſement. Voici d'où je conclus, Madame, que le pardon des ennemis eſt de précepte & de néceſſité abſoluë pour le ſalut : *Pardonnez-nous nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés.* Comment ſouhaitez-vous que Dieu vous pardonne, ma chere, pleinement, parfaitement, ſans reſtriction, ſans détour ? c'eſt ainſi que vous devez pardonner à vos ennemis. La meſure du pardon que vous leur accorderez ſera la meſure de celui que Dieu vous accordera. O vous qui conſervez une haine ſecrette dans votre cœur, ne ſoyez pas aſſez hardies pour dire cette divine priere! En répétant ces paroles, vous direz à Dieu : conſervez une haine ſecrette contre moi; ne me pardonnez pas ſincerement.

Lady LOUISE.

Cela fait frémir, & nous autres femmes ſommes bienheureuſes de pouvoir pardonner tout autant qu'il nous plaît; mais les pauvres hommes, que faut-il

qu'ils deviennent ? Le monde a établi qu'ils sont deshonorés s'ils ne se vengent pas. Oh ! que la condition d'une mere est malheureuse ! Si elle dit à son fils : mon enfant, soyez chrétien ; c'est comme si elle lui disoit : mon fils, perdez l'estime de tous les honnêtes gens ; faites-vous chasser de partout, bafouer de tout le monde ; rendez-vous incapable de conserver un emploi si vous l'avez obtenu.

Madem. BONNE.

Il n'y a pourtant pas à choisir, Madame. Si vous trouvez, qu'il est dur de lui dire ; risquez tout plutôt que de perdre la grace de Dieu ; voyons si vous aurez le front de lui tenir le langage opposé. Ditez-lui si vous l'osez : mon fils, la disgrace de Dieu est une bagatelle au prix de l'estime des hommes. Exposez-vous à la haine de votre Créateur, à être damné pour toute l'éternité plutôt que de laisser croire que vous êtes un lâche. Oh, Mesdames ! que ne puis-je faire entendre ma voix à tous les Rois du monde ! Je leur dirois : O vous que le maître de l'univers a établi pour ses Lieutenants, qu'il a revêtu de son autorité visible pour le faire craindre, aimer & servir : souvenez-vous que vous

lui répondrez de tous les désordres qui se commettent, & que vous pouviez empêcher. Vainement avez-vous fait des édits qui paroissent très-severes pour éviter les duels, ou même ce que l'on a trouvé moyen de faire passer pour rencontre; vous n'êtes point en sûreté de salut si vous n'en cherchez de plus efficaces pour déraciner le faux point d'honneur.

Lady LUCIE.

Mais, ma Bonne, que voulez-vous que fassent les Rois ? Ils condamnent à mort les duellistes: que peuvent-ils faire de plus ?

Madem. BONNE.

Et ils souffrent qu'un homme qui obéït à leur ordonnance en refusant de se battre, soit deshonoré ? O vous qui approchez de la personne des Rois, qu'ils honorent de leur confiance, qu'ils accablent de leurs bienfaits: répondez à leurs bontés en leur répétant ce que je vais dire, ou craignez de participer aux fautes que la négligence leur fait commettre à cet égard. On ne guérit un mal que par son contraire. La crainte

d'être deshonoré, force un homme à s'exposer à l'enfer, à la mort, ou tout au moins à l'exil. Que la crainte de la honte arrête cet excès ! On m'a dit que la Reine de Hongrie a trouvé par-là le moyen d'extirper les duels : si cela est, que Dieu la bénisse ! si cela n'est pas, qu'il lui inspire le desir de faire ce que l'on suppose qu'elle a fait !

On dit donc que dans les Etats de la Reine de Hongrie, un homme qui en insulte un autre, est deshonoré pour jamais. S'il a donné un soufflet, le bourreau lui rend ce soufflet ; s'il a dit une injure, le bourreau lui rend publiquement cette injure. Que cet usage est bien propre à réprimer la brutalité d'un jeune emporté qui croit faire montre de courage en brusquant tout le monde ! Mais si j'étois législatrice de toute l'Europe seulement pour vingt-quatre heures, je ne me contenterois pas de cela. Non seulement celui qui a insulté, souffriroit une peine infamante, mais aussi celui qui auroit repoussé l'insulte. On coupe la tête à un duelliste ; bagatelle ! le faux honneur est plus fort que la crainte de la mort. Au lieu de lui couper la tête, je le ferois mettre au carcan deux fois chaque semaine pendant dix ans : je ferois subir la même peine

à ceux qui refuſeroient de ſervir avec un autre qui n'auroit pas voulu ſe battre par la crainte de déſobéïr & à ſon Dieu & à ſon Roi ; & bientôt les duels ſeroient abſolument abolis. Vous ſavez, Meſdames, que les Indiens ont eû de tous temps une coûtume fort barbare : les femmes ſe brûlent toutes vivantes avec le corps mort de leur mari. Ce n'eſt pas qu'il y ait une loi qui les y oblige ; mais celles qui refuſeroient de ſe ſacrifier ainſi, ſeroient deshonorées, & la crainte de l'infamie l'a toujours emporté chez elles ſur l'horreur d'une ſi cruelle mort. Un Roi dans une partie des Indes réſolut à quelque prix que ce fut, d'abolir cette coûtume barbare, & après y avoir employé inutilement ſon autorité, il s'aviſa d'un moyen qui lui réuſſit : ce fut de faire publier qu'il ne donneroit la permiſſion de ſe brûler, qu'aux femmes qui auroient été infidelles à leurs maris. La crainte d'être ſoupçonnées d'adultere, arrêta cette cruelle manie, & depuis ce temps-là, les femmes de ce canton ont perdu la fantaiſie de ſe brûler.

Miſs BELOTTE.

Quelle rage de ſe brûler avec un

mari mort, quand ce cruel ſacrifice ne peut lui rapporter aucune utilité !

Madem. BONNE.

Quelle rage de s'expoſer à être tué ou à tuer un autre pour une parole qui ne nous a fait aucun mal réel ! „ Encore les „ femmes Indiennes avoient-elles un pré- „ texte raiſonnable pour ſe brûler, elles „ étoient perſuadées qu'elles alloient re- „ joindre leurs maris en l'autre monde „ pour n'en être plus ſéparées. Cette idée „ les rendoit excuſables.

Lady LOUISE.

Je conviens avec vous, ma Bonne, qu'il n'y a rien de plus contraire, je ne dis pas ſeulement au chriſtianiſme, mais encore à la raiſon. Cependant, ma Bonne, il a plû aux hommes des derniers temps de deshonorer celui qui ne ſe bat pas. En attendant qu'il plaiſe aux Princes d'établir les bonnes loix que vous venez de preſcrire, que devons-nous dire à nos enfants ?

Madem. BONNE.

Demandez-le à Jéſus-Chriſt, Madame. Peut-on faire une telle queſtion après qu'il a parlé ſi poſitivement ? Il

faut leur dire, qu'il vaudroit mieux perdre mille fois sa réputation que de commettre un seul péché, même véniel, de propos délibéré, à plus forte raison, plutôt que de commettre un crime. Mais, Mesdames, il est un moyen presque sûr de préserver vos enfants de l'occasion de se battre, sur quoi je vous prie de faire une remarque.

Il est certain qu'un homme qui refuseroit de se battre un jour de bataille, seroit un lâche, & mériteroit d'être méprisé, parce qu'il préféreroit sa vie à son devoir. Sur le pied où les choses sont aujourd'hui, refuser de faire mettre l'épée à la main à un homme qui a offensé, est une lâcheté pour tout homme qui ne s'en abstiendra pas, ou par religion, ou par raison. Cet homme méritera donc d'être méprisé parce qu'il préfére sa vie à son honneur. Or je vous le demande : la plûpart de nos jeunes gens auroient-ils bonne grace d'alléguer la religion ou la raison pour motifs de leur modération en certains cas, eux qu'on voit depuis le matin jusqu'au soir fouler aux pieds tout ce qu'elles ont de plus sacré ? La religion & la raison qui défendent d'exposer sa vie autrement que par devoir, défendent aussi de

jurer, de s'enyvrer, de se mettre en colere, de blesser la chasteté & la décence, de faire plus de dépense qu'on ne peut, de jouer un jeu assez considérable pour déranger sa fortune ou celle des autres. Un homme vraiment réligieux a une égale horreur pour tous ces déreglements. Il ne se trouve point dans les lieux où naissent ordinairement les quérelles, tels que sont les maisons de jeu, de débauches, les bals, les danses. La charité ne lui permet point de critiquer la conduite de ses camarades, de badiner de leurs défauts, de relever leurs fautes ; au contraire, il est doux, complaisant, ne s'occupant que des moyens de rendre service. Comment voulez-vous qu'on cherche quérelle à un tel homme ? au contraire, il se fera respecter, aimer de tous ses compagnons ; c'est le propre de la vertu quand elle est réelle. Mais si cet homme si doux, si modéré dans la société, ne s'épargne pas lorsqu'il est question du service ; si on le voit intrépide, gai, tranquille au milieu des occasions dangéreuses : un tel homme sera à l'abri de toute affaire. Je le répéte, les plus libertins lui laisseront prendre sans s'en appercevoir, un certain ascendant sur

eux, qu'ils ſentiront d'autant moins qu'il ſera incapable d'en abuſer jamais. C'eſt à vous, Meſdames, de former de tels hommes pour l'Etat, pour la ſociété, & alors vous n'aurez pas beſoin de leur inculquer le grand précepte qui vous effraye actuellement. Votre fils pénétré de l'horreur du péché en général, n'exceptera aucun crime de ceux qu'il eſt déterminé à fuir; & s'il falloit en commettre un, je ne dis pas pour conſerver ſon emploi, mais pour acquérir une couronne, il en auroit la même frayeur.

Lady LUCIE.

Je conviens que ce moyen ſeroit le plus efficace, aſſurément; mais, ma Bonne, une mere eſt-elle la maîtreſſe d'élever ſes fils comme il faut? On les lui arrache lorſqu'ils commencent à peine à raiſonner, pour les mettre à des études ſéches; entre les mains du fils d'un païſan groſſier, ou tout au plus d'un artiſan ſans éducation, décoré du titre de gouverneur; ſous l'inſpection de maîtres trop occupés pour avoir le temps de former le cœur & les mœurs de leurs éleves, & en compagnie de jeunes gens mal diſciplinés, & qui n'ont

d'autre éducation que celle qu'on lui prépare à lui-même, c'est-à-dire, la plus mauvaise qu'il soit possible d'imaginer, quand même on s'appliqueroit exprès à chercher le plan d'éducation le plus vicieux.

Madem. BONNE.

Les peres qui ôtent les garçons à leurs meres, ont-ils tort, Mesdames ? Quel profit tireroient-ils de l'éducation maternelle ? Une femme qui se couche à une heure, se leve à neuf ou à dix, court toute la journée, & s'applaudit quand elle a donné deux heures par jour à ses enfants; une telle mere est-elle bien capable d'élever ses fils ? Cette femme sotte, puérile, ignorante, qui n'a jamais lû que des romans, pourroit-elle former l'esprit & le cœur d'un jeune homme ? Qu'apprendroit-il dans la compagnie d'une telle mere ? à médire, à disserter gravement sur des bagatelles; ils prendroient les défauts de notre sexe, & les ajouteroient à ceux du leur : ç'a donc été une nécessité aux peres d'ôter à leurs épouses l'éducation de leurs fils. Aujourd'hui l'usage a prévalu, & c'est à cet usage fatal qu'on doit attribuer la dépravation de nos mœurs. Oui,

Mesdames, c'est la mauvaise éducation des écoles, le choix des mauvais gouverneurs qui corrompent toute une nation, qui étouffent toute semence de vraie vertu dans les cœurs.

Lady CHAMPÊTRE.

Ah, ma Bonne ! vous n'êtes pas tout-à-fait équitable : j'avoue que nous ne valons pas grand chose ; mais encore y a-t-il chez nous des vertus. On y trouve de l'humanité, de la charité, de la droiture. La dépravation des mœurs n'a pas tellement gagné, qu'on n'y voye des hommes qui pourroient servir de modéles en tous genres.

Madem. BONNE.

Je ne vous ai pas rassemblées, Mesdames, pour vous faire des compliments, mais pour vous instruire, & pour le faire même sans ménagement toutes les fois que la politesse & les égards pourroient vous nuire. J'ai reçu des marques d'affection des Anglois autant que j'en devois attendre de leur caractere ; ils m'ont par-là imposé la loi de ne les point flatter. Le desir de les voir répondre aux vuës de la nature, ou plutôt de la providence, me force à vous dire des

choſes extrêmement dures. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que la charité a ſon éguillon, qu'elle bleſſe quelquefois dans l'intention de guérir.

Vous voyez des vertus en Angleterre, dites-vous ; mais y voyez-vous des vertus réelles ? Pour moi, je n'y apperçois que des actions de tempérament & de caprice, (à peu de choſe près, car il n'y a point de régle ſans exception.) J'ai conſidéré, examiné les Anglois dans la racine, ſi je puis m'exprimer ainſi, & je puis dire avec vérité qu'ils naiſſent vertueux : le phyſique de leur être eſt ſuſceptible des plus grandes vertus. Ils naiſſent tendres, compâtiſſants, dociles ; ils n'ont point cette horreur de l'étude qu'on remarque chez les autres peuples : les vices ſont, pour ainſi dire, étrangers à leur naturel. Que devient cet heureux fonds ? L'éducation le gâte : chaque année voit affoiblir ces heureuſes diſpoſitions ; mais elles ne s'effacent pas ſi abſolument en tous, qu'il n'en reſte quelques traces qui produiſent des vertus de tempérament. Heureux, ſi la fougue des paſſions n'interceptoit pas le plus ſouvent ces bonnes diſpoſitions !

Lady SPIRITUELLE.

Vous me faites ſouvenir, ma Bonne, d'un roman ou d'une hiſtoire que Papa liſoit il y a quelques jours. C'étoit celle d'un jeune Anglois. *Il apprit dans les écoles*, dit l'Auteur, *le Latin*, *le Grec*, *la Rhétorique*, *la Logique*, *la Philoſophie &c. mais on ne lui enſeigna point à ſe connoître lui-même*, *& à vaincre ſes paſſions*, *car on n'apprend point cela dans les écoles.* Cet homme avec les diſpoſitions les plus heureuſes fut le malheureux jouet des paſſions toute ſa vie : c'eſt un mêlange perpétuel de grandes actions, de foibleſſes puériles; en un mot, c'eſt un haut & un bas perpétuel. „Selon la paſſion qui le domine, il „eſt vertueux ou criminel, ſans, pour „ainſi dire, que ſa volonté ſoit libre „une ſeule fois, tant elle eſt maîtriſée „par le mouvement préſent.

Madem. BONNE.

C'eſt un beau cheval ſans frein, auquel il eût été facile d'en donner un dans la jeuneſſe, & qui faute d'avoir été ſoumis au joug de bonne heure, devient inutile, & même pernicieux à la ſociété dont il devoit faire l'ornement.

Lady CHARLOTTE.

Mais, ma Bonne, les choses sont-elles autrement chez les François ? Sont-ils mieux élevés que nous ?

Madem. BONNE.

Un fort petit trajet vous sépare de la France, Mesdames, & cependant le feu & l'eau ne sont pas plus dissemblables, que le François ne l'est de l'Anglois. Le François, comme le dit Madame *de Grafigny*, semble s'être échappé des mains du Créateur lorsqu'il n'avoit encore employé que l'air & le feu pour former son corps. Aussi l'éducation en France est beaucoup plus difficile à donner qu'en Angleterre. Fixer la tête d'un jeune François, c'est vouloir fixer le vif-argent : elle reçoit tout, ne retient rien, ne s'imprime rien fortement, prend toute la superficie des choses, n'approfondit rien assez, pour prendre des impressions durables ; tout l'affecte, mais légerement : il est séduit cent fois par jour, & la séduction n'a pas de durée ; on peut le faire changer d'objet à chaque moment sans pouvoir l'arrêter à un seul Il paroîtra fortement pénétré de certains principes ; n'en croyez rien, il ne vous dira son dernier mot qu'en-

viron à trente ans : alors la fougue des passions étant calmée, le mercure de sa tête étant évaporé, il récapitulera tout ce qu'il aura vû, entendu. Comme il ne tenoit à rien, & n'avoit fait que tout effleurer, il n'aura pas ou peu de systême à détruire : le bon trouvera une tête & un cœur libre pour s'y loger sans résistance. L'Anglois est tout le contraire; tout prend chez lui de si fortes racines qu'il n'est plus possible de rien arracher à un certain âge. Ainsi on a besoin en France plus qu'en Angleterre de soustraire les jeunes gens à l'occasion de malfaire jusqu'à un certain âge, parce que les raisons les plus fortes, les motifs les plus pressants, ne faisant que glisser sur leur esprit, ne peuvent l'arrêter. En Angleterre, ces raisons & ces motifs seront entendus, goûtés, & feront une impression que rien ne sera capable de détruire. Mais si malheureusement on donne à un enfant de faux principes; si on lui laisse contracter de mauvaises habitudes : le mal est, pour ainsi dire, sans reméde, & les premieres impressions sont ineffaçables. Jugez par-là, Mesdames, de quelle conséquence il est de veiller sur vos enfants.

Lady CHAMPÊTRE.

Je conviens de tout ce que vous dites, ma Bonne. Mais enfin, le préjugé a prévalu : en vain réunirions-nous les plus grandes qualités, on ne nous abandonnera pas l'éducation de nos garçons. Ce malheureux Latin qu'il faut qu'ils apprennent, nous ne pouvons le leur enseigner ; nous ne le sçavons pas, & je ne suppose pas que vous voulussiez nous assujettir à l'apprendre.

Madem. BONNE.

Eh pourquoi non, Mesdames ? Vous vous êtes bien données la peine d'apprendre le François par un motif beaucoup moins pressant. Pouvez-vous rien trouver de trop pénible lorsqu'il s'agira de conserver l'innocence de vos fils, de vous mettre en état de former leur esprit & leur cœur, & de leur faire enseigner ce même Latin bien mieux qu'aux Ecoles.

Lady LOUISE.

Vous badinez, ma Bonne. Ne voyons-nous pas les jeunes gens employer plusieurs années à l'étude de la langue Latine qu'ils entendent pourtant assez

mal au ſortir du college? Comment pourrions-nous l'apprendre à notre âge ?

Madem. BONNE.

Laiſſez-là toutes ces méthodes de college & apprenez-le comme vous avez appris le François. C'eſt la méthode que le bon ſens vous dicte. Il en eſt parmi vous, Meſdames, quelques-unes qui entendent cette langue, & que je ne nommerai pas, parce qu'elles ne veulent pas ſe ſingulariſer : elles ont appris le Latin en badinant, en ſuivant la méthode que je leur ai preſcrite. J'avoue qu'elles ne le parlent pas ; mais elles le liſent & le traduiſent auſſi aiſément que leur langue naturelle. Si elles ont des garçons, elles les mettront dans une année en état de lire le Latin & d'entendre quelques auteurs : leurs époux charmés de ces rapides progrès, leur abandonneront ſans peine une éducation dont elles s'acquittent ſi bien. Un bon gouverneur ſuppléera ſous leurs yeux à ce qu'elles ne pourront faire. Je dis ſous leurs yeux, Meſdames. Une mere, maîtreſſe d'école, ne doit point perdre de vûë ſes enfants. Repas, promenades, viſites, études, elle doit veiller ſur tout, & le fruit de ſes peines ſera des enfants

vertueux, éclairés, capables de tout ce que leur naiſſance exigera d'eux, reſpectés dans le Public qui bénira leur mere, & en état de perpétuer pendant les ſiécles entiers la bonne éducation qu'ils auront reçue.

Lady LOUISE.

Vous me ſéduiſez ma Bonne. La fin de votre diſcours a fait diſparoître ce que le commencement avoit de dur. Oh que j'avois beſoin d'être encouragée! Je vous dirai pourquoi à la fin de la leçon.

Madem. BONNE.

Allons, Meſdames, foulons aux pieds le préjugé; ſacrifions des amuſements frivoles à des biens ſolides, & cherchons dans le Saint Evangile des motifs nouveaux de le faire avec moins de répugnance. Continuez, Lady *Mary*.

Lady MARY.

Il faut que je répéte le dernier verſet, ma Bonne, car il eſt lié avec ce qui ſuit. Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous perſécutent, & priez pour ceux qui vous haïſſent, afin que vous ſoyez enfants de votre pere qui eſt dans le ciel, qui fait lever ſon ſoleil ſur les

bons & ſur les méchants, & fait pleuvoir ſur les juſtes & les injuſtes. Car ſi vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompenſe en aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas auſſi ? Et ſi vous ne ſaluez que vos freres, que ferez-vous en cela de particulier ? Les payens ne le font-ils pas auſſi ? Soyez donc parfaits vous autres, comme votre Pere céleſte eſt parfait.

Cela n'eſt pas poſſible, ma Bonne, d'être parfait comme le Pere céleſte. Il eſt Dieu, & nous ſommes de foibles créatures.

Madem. BONNE.

Pour répondre à votre queſtion, ma chere, je vais achever mon conte de fée. Cette difficulté y eſt réſolue.

Le royaume de Lutéſie étoit ſoumis à douze fées qui tour à tour y exerçoient leur empire un mois de l'année. Six de ces fées étoient du plus mauvais naturel qu'on puiſſe imaginer. Ce n'étoit point en ôtant les biens, la ſanté, & les autres avantages extérieurs aux Lutéſiens, qu'elles ſignaloient leur méchanceté : elles étoient trop éclairées pour regarder comme un mal réel, la perte de ces avantages frivoles. Pour rendre les hommes

miſérables à coup ſûr, elles s'appliquoient à les rendre vicieux. Tel qui étoit honnête homme dans une condition médiocre, devenoit par le ſecours d'une de ces ſix fées, favori de *Plutus*, & voyoit diſparoître ſa probité avec ſon indigence. Une fille trop occupée de ſa beauté étoit-elle prête à la perdre par une petite vérole ou quelque autre accident : elles lui préſentoient avec empreſſement, des remédes ſûrs pour conſerver des traits qui devoient occaſionner ſa perte. Avant le régne d'*Aris*, les Lutéſiens dont le défaut n'étoit pas de trop réfléchir, avoient été dupes de la malice de ces fées; on les croyoit les meilleures perſonnes du monde, toujours prêtes à accorder aux hommes les choſes qui ſont les objets de leurs déſirs. „ *Aris* „ étoit enfin parvenu à faire comprendre aux Lutéſiens que le plus ſouvent „ les biens & les avantages extérieurs „ ſont des dons funeſtes & empoiſonnés: „ il s'étoit ſervi de l'expérience pour les „ en convaincre, & ces peuples qui „ avoient regardé juſqu'alors les méchantes fées comme des êtres dignes „ de leur vénération, avoient commencé „ par ſuſpecter leurs dons, qui leur „ étoient devenus odieux à la fin, auſſi-

„ bien

„ bien que celles qui en étoient les dif-
„ penfatrices. On peut s'imaginer quelle
„ étoit leur rage contre *Aris*; on ne peut
„ la décrire. La haine d'un méchant
„ homme eft très-dangereufe; cependant
„ ce n'eft rien en comparaifon d'une
„ méchante femme. Quelle devoit être
„ la fituation d'*Aris*, qui fe voyoit en-
„ touré, obfédé par fix furies femelles,
„ que l'intérêt & la vanité animoient
„ contre lui. Vous faites la grimace
„ Lady *Mary*?

Lady MARY.

„ Et qui ne la feroit pas en écoutant un
„ pareil éloge. Vous devriez vous fou-
„ venir, ma Bonne, que vous êtes fem-
„ me & en cette qualité avoir un peu
„ plus de ménagement pour votre fexe,
„ ne fût-ce que par politique.

Madem. BONNE.

„ Vous avez peut-être raifon, ma che-
„ re; cependant en me donnant cet avis,
„ vous femblez m'infinuer que les fem-
„ mes font vindicatives, & qu'il faut
„ bien fe garder de les avoir pour enne-
„ mies. C'eft ce que je difois tout à
„ l'heure, & votre remarque eft une
„ critique auffi méchante pour le moins

„ que la mienne. Il eſt certain que tout „ eſt extrême chez les femmes : non „ ſeulement elles ne ſavent pas s'arrêter „ quand elles veulent nuire ; mais elles „ ne ſavent pas même borner leur reſ- „ ſentiment & en prévoir les ſuites, ce „ qui le rend infiniment plus dangereux.

Outre ces ſix méchantes fées dont *Aris* avoit à ſe défendre, deux autres mois de l'année étoient ſous la domination de deux fées qui ſans être auſſi méchantes que les premieres, ne lui donnoient pas moins d'embarras. Elles avoient de ces caractères équivoques qu'il n'eſt pas poſſible de définir. La légéreté en faiſoit la baſe. Des paſſions violentes dans leurs accès, mais qui n'avoient pas plus de conſiſtance que leur caractère, ſembloient leur en donner un nouveau dix fois par jour. Elles aimoient paſſionnément le matin une choſe dont elles ne ſe ſoucioient pas le ſoir, & qu'elles haïſſoient le lendemain ; „ ſans avoir eu d'autre „ motif que leur inconſtance qui ne pou- „ voit pas leur permettre de conſerver „ les mêmes ſentiments vingt-quatre „ heures de ſuite, enſorte qu'elles au- „ roient fini par aimer cette choſe, ſi elles „ avoient commencé par la haïr. Leur ame molle ſe prêtoit avec facilité aux

nouvelles impreſſions, & l'on pouvoit deviner le ſoir à coup ſûr par les diſpoſitions où elles étoient, du caractere de ceux avec leſquels elles avoient paſſé la journée. Elles ne vouloient le bien ou le mal que par occaſion, car elles n'étoient ni vertueuſes ni méchantes : le moment préſent & l'objet qu'il offroit à leurs yeux, les déterminoit. Tout entroit dans leur ame; rien ne s'y fixoit. J'ai dit que ces deux fées donnoient plus d'embarras à *Aris* que les ſix méchantes, parce qu'avec des perſonnes de ce caractère on ne peut ſe faire un plan de conduite : il ſeroit plus facile de fixer le mercure que leurs penſées, & on leur déplaît ſouvent, par les mêmes choſes qui avoient mérité leurs bonnes graces le jour d'auparavant.

Lady SENSÉE.

„ Ma Bonne, *Luteſia*, je crois, veut „ dire Paris; il n'eſt pas étonnant que „ les François ſoient ſi légers, puiſqu'ils „ ſont ſous la conduite de pareilles gou„ vernantes; mais je vous demande par„ don de vous avoir interrompue avec „ ma ſotte remarque.

Madem. BONNE.

On auroit peine à se persuader qu'*Aris* eût pû échapper à la méchanceté décidée des six premieres fées, & aux inconséquences de la conduite des deux autres; mais jamais les Dieux qui permettent les maux, ne manquent d'y apporter le reméde. Les mois de Janvier, d'Avril, Juillet & Novembre, étoient gouvernés par quatre fées qui réunissoient en elles tout ce qui pouvoit en faire des chefs-d'œuvres. Quatre contre huit, c'est bien peu à ce qu'il paroît; mais il faut se souvenir que la vertu a beaucoup de supériorité sur le vice. Un honnête homme fait trembler dix scélérats, il a sur eux un ascendant auquel ils ne peuvent se dérober; & *Aris* avec le secours de ces bonnes fées, triompha de la malice des autres, & vint à bout de remédier au mal qu'elles faisoient à ses sujets. Ils étoient devenus heureux, c'est-à-dire, vertueux, car ces deux mots sont synonymes, & on peut les employer l'un pour l'autre; & comme rien n'est plus vrai que la maxime qui est à la tête de cet ouvrage, *du bonheur que l'on fait, le nôtre naît toujours.* *Aris* étoit heureux du bon-

heur de ſes ſujets. Cependant, comme la félicité des hommes ne peut être ſans nuage, celle d'*Aris* & de *Mithra* étoit troublée : ils aimoient tendrement leurs ſujets, & ne pouvoient penſer ſans douleur qu'ils étoient ménacés de tous les maux qu'entraînent néceſſairement une guerre civile. *Aris*, précieux reſte d'une famille chere aux Lutéſiens, *Aris*, dis-je, n'avoit point d'enfants, & dix ans de ſtérilité ſembloient ôter à *Mithra* tout eſpoir d'en avoir jamais. Ils gémiſſoient ſouvent enſemble de ce qu'ils prévoyoient devoir arriver après leur mort, & ils ne ceſſoient de demander aux Dieux un héritier auquel ils puſſent tranſmettre avec leur ſang, les vertus qu'ils s'efforçoient d'acquérir. Les Lutéſiens joignoient leurs prieres aux leurs, mais moins éclairés que leurs Souverains : ils ne pouvoient comprendre que les Dieux euſſent de bonnes raiſons de rejetter leurs demandes, & pluſieurs d'entre eux étoient tentés de murmurer contre leurs ordres.

Un jour *Uranie*, la plus ſage des quatre fées, vint au palais. Elle trouva le Roi & la Reine environnés d'une foule nombreuſe qui en ſe livrant à la joie de trouver des peres dans leurs Sou-

verains, gémissoit du malheur de leurs petits-fils qui ne pouvoient espérer un tel bonheur. La fée qui avoit le meilleur cœur du monde, fut attendrie, & mêla ses larmes avec celles qu'elle voyoit couler. Le Roi crut le moment favorable pour l'intéresser à lui obtenir la grace qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur.

Généreuse fée, lui dit-il, les Dieux connoissent mon cœur; ils savent par quel motif je leur demande un enfant: seroit-il possible qu'ils fussent irrités des vœux que je forme? l'amour que je porte à mon peuple, me les inspire.

Et croyez-vous que les Dieux aiment votre peuple moins que vous? répondit *Uranie*. Si leur bien demande que votre postérité monte sur le trône, ils vous donneront un héritier. Croyez-moi, *Aris*, le propre intérêt se masque sous toutes sortes de formes; tel croit n'aimer que sa patrie, qui n'est excité que par ses passions. Vous devez souhaiter, sans doute, le bien de vos sujets, le demander sans cesse aux immortels; mais comme vous ignorez absolument les moyens qui doivent perpétuer leur félicité, abandonnez-en le soin à leur providence. Ne prévoyez rien dans les

choſes où vous ne pouvez rien changer ; en travaillant à vous rendre les Dieux propices par vos vertus, ne craignez rien, ne déſirez rien : ſouvent, hélas ! ils exaucent dans leur colere les vœux indiſcrets. N'allez pourtant pas croire que je condamne vos déſirs & ceux de votre peuple ; je n'en reprends que l'excès, & il y a toujours de l'excès quand le refus de ce que nous demandons, produit le chagrin, le déſeſpoir ou le murmure. Une fée trompeuſe ou politique vous diroit pour appaiſer votre douleur, qu'elle va conſulter ſes livres où l'on trouve d'un bout à l'autre toutes les déciſions du deſtin ; pour moi, je ſuis trop amie de la vérité pour vous débiter de pareils contes : les Dieux ſeuls connoiſſent l'avenir, & il ne peut être découvert que par eux. Je vais donc demander leurs lumieres ; s'ils m'exaucent, je vous inſtruirai de ce qu'ils daigneront m'apprendre.

Après avoir prononcé ces paroles, *Uranie* s'adreſſant aux Dieux, parût quelques moments hors d'elle-même. Tendre mere ! s'écrioit-elle, je vois ton cœur déchiré..... Que de pleurs ! ... Quelles alarmes ! ....

La fée ſe tût après avoir prononcé

ce peu de mots, & ayant repris sa tranquillité ordinaire, vous aurez une fille, dit-elle au Roi & à la Reine; mais je vois pour elle deux destinées bien différentes. Conçuë dans le mois de *Megere*, la plus méchante de nos sœurs, elle n'oubliera rien pour lui former un corps susceptible des passions les plus violentes. Les deux fées équivoques qui succéderont à *Megere*, en travaillant à mêlanger les humeurs qui formeront son corps, selon que leur fantaisie journaliere le leur suggerera, lui donneront des dispositions à l'inégalité, au caprice, qu'il sera bien difficile de vaincre. La Reine est menacée d'accoucher quinze jours avant son terme: alors la Princesse naîtra dans mon mois, & je pourrai la préserver des malheurs qu'*Alecto*, confidente de *Megere*, lui destine; mais alors je n'aurai aucun pouvoir sur son éducation. Si la Reine finit ses neuf mois, elle accouchera dans le mois d'*Alecto*: alors *Clio*, mon amie, restera la maîtresse, & en vous privant de sa vuë, conduira à son gré ses premieres années, & pourra par le secours d'une bonne éducation tourner à son avantage les artifices de nos ennemies. Choisissez pour la Princesse une vie remplie d'é-

vénements heureux ſans vertu ſi elle naît dans mon mois ; la jeuneſſe la plus malheureuſe ſi elle naît dans le mois d'*Alecto*, jointe avec la facilité d'acquérir les plus grandes vertus.

Aris étoit honnête homme, & eût été ſurpris de voir un pere balancer un moment, ſi on lui eût laiſſé cette alternative. Les vertus que les autres doivent pratiquer, nous paroiſſent ſi belles, ſi naturelles, ſi aiſées, que nous avons peine à concevoir leur répugnance ; mais lorſque c'eſt nous qui devons ſurmonter ces répugnances, c'eſt tout autre choſe. Le Roi ouvrit trois fois la bouche pour faire ce choix qui lui auroit parû ſi facile pour tout autre que pour ſa fille future, & trois fois la triſte deſtinée dont la Princeſſe étoit menacée, glaça ſa langue d'effroi. La Reine tremblante, interdite, attendoit en frémiſſant le choix de ſon époux. La vertu triompha enfin. Que les événements qui paroiſſent les plus funeſtes, tombent ſur la tête de ma fille, s'écria t-il, pourvû qu'elle devienne telle qu'il le faut pour faire la félicité de mon peuple !

A peine, *Aris* eût-il prononcé ces paroles, qu'on vit tous ceux qui étoient préſents, verſer des larmes de joie, d'ad-

miration & de douleur. On élevoit ſa généroſité juſqu'aux cieux ; on le plaignoit ainſi que ſon épouſe : tous les aſſiſtants conjuroient *Uranie* de la recommander à *Clio*, & l'on attendoit avec une impatience mêlée de crainte les grands événements prédits.

Une ſuivante favorite de *Mithra* voulant faire diverſion aux triſtes penſées de ſa maîtreſſe, s'aviſa de faire une queſtion à la fée. J'avois toujours cru, lui dit-elle, que nos vices ou nos vertus dépendoient d'une fatalité ou deſtin que rien ne pouvoit changer, & que tout le pouvoir des fées conſiſtoit à faire naître les enfants ſous des aſpects ſi favorables ou ſi funeſtes, que tous les ſoins de l'éducation devenoient inutiles.

Vous étiez dans l'erreur, répondit *Uranie* ; cette penſée outrage la ſageſſe & la bonté des Dieux. Croyez-vous donc qu'ils ayent abandonné à un hazard aveugle les choſes d'où dépendent la félicité des mortels ? C'eſt leur ſuppoſer bien peu d'amour pour les créatures qui ſont leurs ouvrages. Si nos vices ou nos vertus dépendoient d'une fatalité inſurmontable, de quel droit puniroient-ils des crimes involontaires ? La vertu ne ſeroit plus qu'un vain nom,

puiſqu'on ne peut appeller vertueux qu'un homme qui choiſit de faire le bien. *Aris* ſeroit injuſte s'il puniſſoit celui qui l'auroit outragé en dormant ou dans le délire. Croyez-vous donc les Dieux moins équitables que votre Roi, Madame ? dit un courtiſan ſoi-diſant eſprit fort, car il en étoit reſté quelques-uns à la Cour d'*Aris*. Comparaiſon n'eſt pas raiſon. Je crois ſur-tout qu'on n'en doit jamais faire par rapport à la divinité. Nos idées ſur la juſtice & les autres perfections des Dieux ſont peut-être fauſſes, & certainement, elles ſont très-foibles. Le fini ne peut porter de jugement ſûr par rapport à l'infini, & doit adorer la divinité ſans chercher à la comprendre ; car pour connoître la nature de ſes perfections, il faudroit participer à ſa divinité.

Lady MARY.

Je vous jure, ma Bonne, que j'ai entendu ce raiſonnement mot pour mot, & je mourrois d'envie d'y répondre ; mais je n'oſai, & parce que je ſuis trop petite pour diſputer avec des gentilhommes & parce que j'avois peur de ne pas reuſſir à bien expliquer ce que j'avois dans l'eſprit, car cet homme étoit un ſavant

qui ſait le Grec, l'Hébreu, & qui parle très-bien.

Madem. BONNE.

Je ſuppoſe, ma chere, que vous n'aurez pas la même crainte avec nous. qui ne ſommes pas ſi ſavantes. Expliquez-nous donc librement votre penſée à cet égard : je loue d'ailleurs votre modeſtie ; cependant, on peut à tout âge dire ſon ſentiment ſur ce qui regarde la morale, pourvû qu'on le faſſe modeſtement, & à la *Socrate*, parce qu'alors on paroît vouloir s'inſtruire.

Miſs BELOTTE.

Cela, ne tireroit-il pas un peu ſur le menſonge, ma Bonne ? car enfin, on cherche à tromper célui qu'on interroge ainſi.

Madem. BONNE.

On ne le trompe pas, ma chere : il comprend bientôt le motif des interrogations, à moins qu'il ne ſoit la ſtupidité même ; alors il faudroit le laiſſer déraiſonner tout ſeul. Eh bien ! Lady *Mary*, répondez à l'objection propoſée.

Lady MARY.

D'abord je comprends parfaitement que Dieu étant infini, nous ne pouvons comprendre l'étenduë de ses perfections; mais puisque Jésus-Christ nous a dit, soyez parfaits comme votre pere céleste est parfait, il faut bien que nous connoissions la nature de ses perfections, car il seroit ridicule de nous commander d'imiter ce qu'il nous seroit absolument impossible de connoître. Voilà ce que j'avois dans l'esprit.

Madem. BONNE.

Et ce qui étoit fort juste; aussi la fée le dit-elle au courtisan qui après avoir fait le beau raisonnement que nous avons rapporté, prit un air satisfait, & regardant l'assemblée avec dédain, il sembloit lui reprocher par un souris mocqueur l'applaudissement qu'elle avoit donné au discours de la sage *Uranie*. Elle lui dit froidement:

Vous avez pris une expression pour une autre, Monsieur. Vous dites que nous ne pouvons comprendre la nature des perfections des Dieux; vous avez voulu dire, sans doute, *l'étenduë* au lieu de la *nature*, & alors vous auriez

parlé juſte. Deſtinés à adorer les perfections de la divinité, nous devons les connoître; d'ailleurs, notre juſtice conſiſte à les imiter. Mais ayez la bonté de répondre aux queſtions que je prendrai la liberté de vous faire. Dites-moi, ſi la juſtice que les Dieux commandent aux hommes, eſt d'une nature différente de la leur, & en quoi conſiſte cette différence? Eh! mais, dit le courtiſan un peu interdit, celle des Dieux eſt, ſans doute, plus excellente que celle des hommes.

Sont-elles de même nature? continua la fée; car il eſt hors de doute que les Dieux exercent la juſtice & les autres vertus dans toute leur étenduë, & les hommes d'une maniere très-imparfaite. Mais eſt-ce la même juſtice exercée d'un côté dans toute ſa perfection, & de l'autre ſouvent bleſſée par malice, foibleſſe ou ignorance? Le courtiſan très-embarraſſé bégayoit, car il ſentoit fort bien, qu'avouer que la juſtice qu'exercent les Dieux, eſt de la même nature que celle des hommes, étoit convenir que ſon objection étoit ridicule; ſi les hommes exercent la juſtice, donc ils la connoiſſent, & en ont une idée juſte. Pour ſe tirer d'affaire, il fallut

donc répondre, que c'étoit peut-être chez les Dieux une justice, une bonté & des autres perfections tout-à-fait différentes de celles dont nous avons l'idée, & que nous nous efforçons de pratiquer.

Courage ! ajoûta la fée; nous touchons au dénouement : n'est-il pas vrai que deux choses ne différent que par des qualités contraires ? Assurément ! dit le courtisan. Dites-moi à présent, reprit la fée, si la justice, la miséricorde, telles que nous les pratiquons, sont des choses louables ? On ne peut le nier, répondit le courtisan.

Concluons, dit la fée. La justice & les autres vertus, telles que nous en avons l'idée, sont des choses louables; le contraire de ces vertus doit donc être méprisable & mauvais. Si les vertus des Dieux different des nôtres, c'est par des qualités contraires; donc les vertus des Dieux sont mauvaises si les nôtres sont bonnes.

Lady CHAMPÊTRE.

Permettez-moi une objection, ma Bonne; il y a plusieurs sortes de beautés, ne pourroit-il pas y avoir plusieurs sortes de justices ?

Madem. BONNE.

Vous vous trompez ma chere ; il n'y a qu'un vrai beau, & il n'a qu'un contraire qui eſt la laideur : de même, il n'y a qu'une ſeule juſtice, & tout ce qui lui eſt contraire, eſt l'injuſtice. J'avoue qu'il y a des préjugés par rapport à ce que l'on appelle beauté. Dieu ne nous a pas donné d'idées infaillibles ſur celle que nous imaginons en de certains traits, parce que l'erreur ſur cet article ne peut nous cauſer aucun préjudice ; car nous ne choiſiſſons pas nos traits, nous ne pouvons les changer, & il ne nous importe gueres qu'ils ſoient beaux ou laids. Les vertus au contraire étant eſſentielles au bonheur du genre humain, rien ne ſeroit plus dangéreux que de n'avoir pas des idées fixes ſur cet article. Elles ſont gravées par le doigt du Créateur au fond de notre ame, & on ne peut s'écarter dans la pratique de ces idées innées ſans être en proye aux remords, ce qui eſt une preuve de la poſſibilité qu'ont tous les hommes d'acquérir & de pratiquer la juſtice : les remords ſeroient inutiles ſi les actions étoient néceſſitées.

Miss MOLLY.

Permettez-moi de faire aussi mon objection, ma Bonne. Puisqu'il dépend de la volonté des hommes d'être vertueux, & qu'*Uranie* en convenoit, que pouvoit-elle craindre de la méchanceté de ses sœurs? D'ailleurs, quel rapport pouvoit avoir l'arrangement des humeurs qui composoient son corps, avec sa volonté? Si la formation du corps influe sur les opérations de l'ame, ne peut-on pas dire qu'un corps formé de telle & telle maniere, est une espece de fatalité?

Madem. BONNE.

Retenez bien, ma chere, ce que je vous ai dit vingt fois. La vertu des hommes dépend de deux causes: du secours de Dieu, sans quoi nous sommes impuissants à tout bien; & de la coopération de la créature aux bons mouvements qu'elle reçoit de la divinité. Le secours de Dieu ne nous manque jamais; mais nous manquons à ce secours, & ce manquement a pour cause la violence des passions qu'on a d'abord négligé de reprimer, la légéreté du caractere qui ne nous permet guere de faire de

longues réflexions. C'est-à-dire, que pour les personnes légeres, molles & passionnées, la vertu est plus difficile ; mais elle n'est pas impossible : au contraire elles ont l'occasion d'acquérir les plus héroïques vertus, & Dieu proportionne ses graces aux difficultés qu'elles ont à vaincre. Je vais à présent continuer mon conte.

Uranie de retour chez elle invita les trois bonnes fées, & elles tinrent un grand conseil pour examiner la conduite qu'elles devoient tenir pour rendre inutile la mauvaise volonté de leurs compagnes. *Thalie*, la plus jeune, commença à parler par l'ordre d'*Uranie* ; & comme elle savoit que l'amour devoit causer tous les maux de la Princesse, elle décida qu'il falloit l'élever dans un palais inaccessible aux hommes, jusqu'à ce que sa raison fût entierement formée, & capable de la fortifier contre les dangers de l'amour. Je voudrois au contraire, dit la seconde qui se nommoit *Alzire*, la faire élever dans un palais rempli d'hommes si laids & si dégoûtants, qu'elle pût prendre tout le sexe en horreur. Doucement, ma sœur, reprit *Uranie*, nous nous retrouverions bientôt dans le même embarras qu'aujourd'hui. La Prin-

ceſſe doit un jour donner un héritier à cet Empire ; il ne ſeroit pas à propos que ſon horreur pour les hommes fût ſi générale : elle deviendroit peut-être ſans remède, & outre que cela ne conviendroit pas à nos vuës, cette horreur pour les hommes ne ſeroit pas juſte. Il faut avouer qu'il y en a d'eſtimables, qui méritent l'attachement d'une femme de bon ſens ; mais le nombre en eſt ſi petit, que nous ne devons rien oublier pour la rendre circonſpecte. Je voudrois donc que du milieu du palais ſolitaire où nous la ferons élever, elle pût découvrir les malheurs que cauſent dans le monde toutes les paſſions, & principalement l'amour ; cela ſuffiroit, ce me ſemble, pour l'obliger à ſe tenir ſur ſes gardes, & à travailler de bonne heure à ſe modérer.

Les Dieux commencent à protéger notre Princeſſe s'écria *Clio* en pleurant de joie : ils m'en donnent préſentement une preuve ſenſible. Je connois, mes ſœurs, la ſupériorité de vos lumieres ſur les miennes, & j'y ferai hommage dans toutes ſortes d'occaſions ; mais dans celle-ci, les immortels qui me chargent des premieres années de la Princeſſe qui ſe nommera *Rannée*, les Dieux, dis-je, me communiquent leur ſageſſe pour ce

grand ouvrage. Ils proportionnent nos talents aux emplois qu'ils nous destinent, & voici ce qu'ils me découvrent.

Toutes les passions de *Rannée* seront violentes, mais subordonnées à la tendresse qui sera chez elle la dominante. Dans les intentions de nos méchantes sœurs, ce cœur susceptible & tendre est un présent funeste qui doit rendre mon éleve la plus méprisable de toutes les femmes; mais les Dieux se jouent des méchants, & tournent contre eux les artifices dont ils se servent. La sensibilité du cœur de *Rannée* deviendra le reméde de tous ses autres défauts. Elle amortira son ambition, lui fera mépriser ses richesses, fixera sa légéreté, ses caprices & son inconstance. Il y a longtems, mes cheres sœurs, que j'ai compris qu'un des grands écueils de l'éducation, est que ceux qui l'entreprennent, regardent certaines dispositions comme funestes, & veulent les changer, comme s'il étoit possible de changer la nature : toute disposition devient heureuse dans la main d'un maître qui sait l'employer.

Thalie a proposé de soustraire les hommes à la vûë de *Rannée*, jusqu'à ce que sa raison soit affermie. Hélas! l'ex-

périence ne nous apprend-elle pas l'impuiſſance de la raiſon contre un penchant dominant ? N'expoſons à ſes yeux que des hommes capables de lui inſpirer du dégoût, dit *Alzire*; mais outre l'inconvénient remarqué par *Uranie*, il en eſt un autre. Lorſque le beſoin d'aimer ſe fait ſentir, le cœur n'eſt ni délicat ni éclairé. Preſſé par ce beſoin, il pare le premier objet qui ſe préſente de perfections imaginaires qui produiſent le même attachement que ſi elles étoient réelles. Remarquez encore que certains hommes ne ſont laids & dégoûtants que par comparaiſon. Dans ce grand nombre d'objets rebutants que vous offrirez à ſa vûë, la laideur, les vices ſeront différenciés : nul, je l'avoue, ne ſera capable de plaire à ſa raiſon, & à coup ſûr il s'en trouvera quelque-uns qui plairont à ſon caprice, & chez les femmes, nous ne l'éprouvons que trop, le caprice a plus d'empire que la raiſon. D'ailleurs, notre Princeſſe plaira à ces hommes que nous ſuppoſons incapables de lui plaire; & quel changement l'amour n'eſt-il pas capable de produire chez eux ! Le brutal deviendra complaiſant, le capricieux égal, le vicieux hypocrite : je ne jurerois pas même que quelques-uns d'entre eux

ne devinssent vertueux, mais d'une vertu momentanée, & qui peut-être ne dureroit qu'autant que son amour ; or vous savez, mes sœurs, combien peu il faut compter sur la durée de ce sentiment.

Considerez encore, je vous prie, qu'il s'agit de corriger notre Princesse. Que seroit-ce, si aux défauts de son caractere se joignoient ceux de son amant ? Elle les adopteroit, j'en suis sûre : l'expérience ne me permet pas d'en douter.

La sage *Uranie* propose de lui mettre sans cesse devant les yeux les funestes effets de l'amour ; cette vuë la rendra malheureuse sans diminuer le penchant qu'elle aura à être tendre. *Rannée* connoîtra clairement qu'elle ne pourra être heureuse que par le cœur ; & dans l'impossibilité où elle se croira de le devenir, l'amertume, le dégoût de la vie s'empareront de son ame. Son humeur s'aigrira, pour tâcher de remplir le vuide qu'elle trouvera au-dedans d'elle-même : elle se précipitera dans les plaisirs qu'elle ne goûtera pas, mais qui lui feront perdre un temps précieux. Fatiguée de lutter contre elle-même, & des combats pénibles qu'il lui faudra rendre à chaque instant pour arracher son cœur à tout ce qu'elle trouvera digne d'être aimé, ou

qui lui paroîtra tel, elle abandonnera tout par lassitude, & malheureuse pour malheureuse, elle se déterminera à l'être de la façon qui lui paroîtra la plus conforme au penchant de son cœur. Croyez-vous, mes sœurs, que dans ces différentes positions, *Rannée* soit bien propre à remplir les devoirs du haut rang auquel la destinent les Dieux? Son triste cœur accablé n'aura pas le courage de s'occuper d'autre chose que de ses malheurs, & ne sera pas en situation de penser à procurer le bonneur des autres.

Ah, ma sœur! s'écrierent les trois fées comme de concert, que vous nous causez de vives alarmes! Seroit-il possible que les Dieux en vous découvrant toute la grandeur du mal, ne vous en eussent point appris le reméde?

N'en doutez pas, mes sœurs, répondit *Clio*; ils ne m'ont point éclairée à demi. Ils veillent avec une bonté toute particuliere sur les hommes, mais beaucoup plus sur les Souverains qui sont leur image sur la terre. C'est sans doute leur providence qui m'a confié depuis deux ans le dépôt le plus précieux, & qui me présente un moyen presque infaillible d'assurer en même temps le bonheur & la vertu de *Rannée*.

Alindor & *Zaïde* qui regnent dans les Indes, ont mérité ma protection dès leur enfance, par leur docilité à suivre mes conseils. *Zaïde* mit au monde il y a deux ans, un Prince en faveur duquel la nature semble s'être épuisée. Les dispositions que je démêle en lui, promettent les plus hautes vertus si elles sont cultivées par une très-bonne éducation. C'est lui que je destine à former le caractere de *Rannée*. Il fixera sa légéreté, & remplira toute la capacité d'aimer de cette Princesse. Le desir de mériter son estime, fera germer toutes les vertus dans le cœur de ma Princesse, & détruira tous ses vices. Nos méchantes sœurs ont choisi l'amour pour perdre *Rannée*; c'est à ce Dieu que je veux devoir toutes ses vertus.

En vérité, ma sœur, dit *Uranie*, si l'amour entend ses intérêts, il secondera vos intentions. Un tel miracle le reconcilieroit avec les plus severes qui déclament sans cesse contre lui, & qui l'accusent de tous les désordres de l'univers.

C'est une injustice, répondit *Clio*: l'amour est par lui-même le lien de la société; mais il prend la teinture des cœurs qu'il blesse. Dans une ame vertueuse,

tueuse, il augmente les vertus; il se dénature dans les cœurs vicieux, & devient brutalité & aveuglement : en un mot, l'amour trop souvent pere de tous les vices, peut & doit devenir dans les desseins des immortels pere de toutes les vertus. Quand elles sont offertes par la main de ce Dieu à de jeunes cœurs, ils s'ouvrent avec empressement pour les recevoir; mais il faut remarquer que cet amour pour être en état de produire les grands biens que j'en promets, doit être présenté des mains du devoir. Il faut que ce soit lui qui détermine une jeune personne à s'abandonner aux mouvements naturels que la providence a mis dans le cœur de tous les hommes pour former & conserver la société.

Miss SOPHIE.

Mais si le devoir me présente un époux vicieux, laid, vieux, de mauvaise humeur, mon cœur refusera absolument de s'ouvrir, & devenue l'épouse d'un tel homme, ce pauvre cœur restera vuide & prêt à recevoir des impressions qui lui paroîtront plus agréables. Quelles ressources resteront à une pauvre victime que ses parents auront sacrifiée à un rang

élevé ou à une fortune considérable ?

Madem. BONNE.

Une vertu héroïque, ma chere. Il faudra que cette personne se hâte de mettre Dieu dans son cœur, pour en remplir toute la capacité, & en boucher toutes les avenuës. D'ailleurs, ma chere, un époux qui n'auroit nulle qualité estimable, ne peut être offert par la main du devoir. L'obéïssance qu'elle doit à ses parents, a des bornes, & s'il s'en trouvoit d'assez barbares pour exiger un tel sacrifice, une jeune personne est autorisée à refuser d'entrer dans un état dont elle ne pourroit remplir les devoirs. Il n'est pas essentiel d'avoir de l'amour pour un mari ; au contraire, cela nuit souvent par la suite, au lieu qu'on ne peut être heureuse s'il porte en lui un obstacle invincible à l'estime & à l'amitié. La laideur, la vieillesse ne peuvent former un tel obstacle ; il n'y a que le vice. Aussi ne conseillerai-je jamais à une jeune personne d'épouser un homme vicieux sans ressource : il vaut mieux rester fille toute sa vie.

Miss BELOTTE.

Qu'est-ce que vous appellez un hom-

me vicieux ſans reſſource ? J'ai cru vous avoir ouï dire qu'il n'y en avoit pas de tels.

Madem. BONNE.

Ecoutez bien ceci, Meſdames. Il eſt peu d'hommes qui échappent au délire de la jeuneſſe, & l'on doit attribuer ce malheur à la mauvaiſe éducation qu'on leur donne. On prêche à un jeune homme certaines vertus ; on lui inculque certains principes, & l'on en voit peu qui s'en écartent. Par exemple, le pere le moins vertueux lui répéte ſans ceſſe le grand mot *honneur*, & lui fait entendre qu'il vaudroit mieux mourir que de le bleſſer. Malheureuſement cet honneur tant recommandé n'eſt qu'un honneur de convention ; les hommes en ont réglé les bornes au gré de leurs paſſions, & ſe ſont laiſſé la commodité de bleſſer le vrai honneur ſans ſe déshonorer. Il eſt vrai que les regles de la probité réelle ſont gravées au fond de notre ame ; mais un jeune homme diſſipé dans le temps de la fougue des paſſions, ne s'aviſera guere de chercher à les lire au-dedans de lui-même : il eſt plus aiſé pour lui de ſuivre le torrent. Un tel paſſe pour honnête homme parce qu'il tient exactement

ſa parole, qu'il eſt fidéle à ſes amis, qu'il paye exactement les dettes du jeu, qu'il eſt exact aux bienſéances d'uſage. Il eſt vrai qu'il ne ſe fait pas un ſcrupule de ſéduire une fille en prodiguant les parjures; qu'il compte pour rien de l'expoſer à perdre ſon ame, ſa réputation, ſa tranquillité; qu'il prodigue ſon bien en jeux, ſpectacles, cadeaux, & qu'il ne lui reſte rien pour les pauvres Artiſants, les Marchands qu'il ruine. Il eſt vrai encore qu'il ſe diſpenſe aiſément de ce qu'il doit à Dieu : infidélité aux devoirs de la Religion, inobſervance des commandements du Très-haut, tout cela ne touche point à l'honneur, & n'ôte pas l'eſtime des hommes; donc, dit machinalement le jeune homme en queſtion, toutes ces choſes ne ſont que des bagatelles. Si elles bleſſoient l'honneur, les honnêtes gens les feroient-ils? Cependant, malgré ce beau raiſonnement, il n'eſt pas tranquille: il a beſoin de ſe le répéter vingt fois par jour pour calmer les remords de ſa conſcience; encore n'en peut-il venir à bout. Un tel homme eſt certainement vicieux; mais il ne l'eſt pas ſans reſſource : il n'eſt queſtion que d'aider à ſes remords, de tirer le rideau qui voile

au fond de son ame les grandes vérités de la réligion. Une épouse vertueuse est capable de rendre cet important service à son époux. Si elle s'en fait aimer par sa douceur & sa complaisance, c'est alors qu'on pourra dire comme *Clio*, que le devoir devient facile quand il est présenté des mains de l'amour. Si au contraire un homme est parvenu à blesser ses devoirs sans scrupule; s'il s'est fait la malheureuse habitude d'avaler l'iniquité comme l'eau : il faut un miracle pour le changer, & je ne conseillerai jamais à une personne d'une vert u commune de l'entreprendre.

Lady CHAMPÊTRE.

Et si cette personne d'une vertu commune se trouvoit dans le cas sans avoir pu le prévoir ou l'éviter ?

Madem. BONNE.

Elle devroit espérer le miracle, le demander sans cesse au Seigneur, & tâcher de l'accélérer par la pratique des plus héroïques vertus. Je vais continuer le discours de *Clio* que nos réflexions ont interrompu.

Le grand point, dit cette fée, est de

ne présenter aux yeux d'une jeune personne que des objets dignes d'être aimés, que des hommes vertueux : en un mot, ma sœur, *Rannée* eût-elle tous les défauts réunis, j'ose assurer qu'il m'en coûtera peu pour les détruire, si le Prince *Mascave* parvient à lui plaire.

Lady LOUISE.

Votre conte est contagieux avec ces réflexions, ma Bonne ; vous voyez qu'il fait naître les nôtres, & en voici une nouvelle. J'adopterois volontiers la recepte de la fée pour corriger une jeune personne ; mais il faudroit multiplier les Princes *Mascaves*. Où trouver des hommes, tels qu'il le faut pour corriger une ame disposée au vice ? Comment ne lui montrer que cet homme destiné à la corriger ? Comment trouver dans cet homme toutes les convenances propres à en faire son gendre ? Car enfin, avec les vertus, il faut encore autre chose : quoique la naissance & la fortune ne fassent pas l'essentiel dans un mariage, vous conviendrez pourtant, ma Bonne, qu'il faut y avoir quelque égard.

Madem. BONNE.

Il faut bien que j'en convienne, ma chere, sur le pied où sont les choses aujourd'hui ; mais elles n'étoient point telles dans le commencement. *Abraham* étoit devenu un grand Seigneur ; nous ne voyons pourtant pas qu'il ait recherché pour son fils la fille d'un des Rois du pays où il habitoit, ni qu'il ait fait mention de la dot : il ne chercha que la vertu. Les choses ont changé depuis, & j'avoue qu'il faut accorder quelque chose à l'usage. Cependant, lorsqu'il sera question d'établir vos enfants, croyez-moi, Mesdames, ne soyez pas extrêmement scrupuleuses sur ces deux articles, & que beaucoup de vertus puissent compenser à vos yeux un peu d'inégalité sur la naissance, & beaucoup sur les richesses.

Vous me dites qu'il faudroit multiplier les *Mascaves* ; cela dépend de vous, Mesdames. Les parents souhaitent de bien établir leurs enfants. On sait aujourd'hui que de grandes richesses procurent une grande alliance : les peres en conséquence ne s'attachent qu'à amasser beaucoup de bien ; lorsque l'on sera persuadé que les ver-

nus peuvent compenser la dot, ils s'appliqueront à enrichir leurs enfants de cette sorte de bien. S'il est établi que les vices seront un obstacle invincible à un bon établissement, on se donnera toutes les peines nécessaires de part & d'autre pour les extirper.

Enfin, Lady *Louise* paroît trouver difficile de n'offrir aux yeux d'une jeune personne que celui qui posséde assez de vertus pour la corriget de ses défauts. Je dis plûs qu'elle : je le trouve impossible de la maniere dont on éleve les jeunes filles aujourd'hui. On les produit dans le monde avant que leur esprit & leur cœur soit formé ; on les expose à toutes sortes d'impressions dans les bals & dans les assemblées où elles sont abandonnées sur leur prud'hommie au hazard de tout ce qui peut en arriver.

Lady SPIRITUELLE.

„ Permettez-moi de vous dire, ma
„ Bonne, que pour l'ordinaire on met
„ les filles de grande qualité dans un
„ Couvent d'où elles ne sortent que
„ très-peu de temps avant d'être ma-
„ riées ; & que pour les autres qui sont
„ élevées dans la maison paternelle, „

vous ne rendez pas justice aux meres, il en est bien peu qui se dispensent d'accompagner leurs filles dans les bals & dans les assemblées : elles sont toujours sous leurs yeux.

Madem. BONNE.

Que ne dites-vous aussi sous leurs oreilles, tout iroit bien alors. Pendant qu'une mere s'occupe d'un jeu considérable, sa fille à l'autre bout de la sale avec d'autres personnes de son âge, s'occupe à passer en revue tous les Cavaliers qui composent l'assemblée, & tous ceux de sa connoissance. On y disserte sur leurs bonnes & leurs mauvaises qualités, & Dieu sait si celles du cœur, & qui constituent l'homme religieux, entrent pour rien dans cette discussion. Quelques Cavaliers s'approchent du jeune cercle, se mêlent à la conversation qu'ils tournent toujours sur la galanterie. Une parole, un coup d'œil, un geste suffit pour empoisonner le cœur d'une jeune personne, & la rendre malheureuse le reste de sa vie. Encore, si ces meres étoient les amies de leurs filles, il y auroit une ressource qui leur manque ; elles pourroient apprendre d'elles les impressions qu'au-

roient fait sur leurs ames les différents objets qu'elles auroient vû. Mais une mere pour être l'amie de sa fille, & avoir droit de lire dans son cœur, doit l'avoir paîtrie, pour ainsi dire, de ses propres mains : elle doit lui avoir fait prendre dès l'enfance l'habitude de lui ouvrir son ame, ou s'être mise à portée d'en connoître tous les ressorts malgré elle. Quelle est la mere d'aujourd'hui qui puisse se vanter d'avoir cette connoissance? Pour l'avoir acquise, il faut avoir toujours eu ses enfants sous les yeux. Si vous ne les voyez que quelques heures par jour, ils vous sont étrangers : car un enfant quelque jeune qu'il soit, a l'adresse de se contraindre devant ses parents. J'en ai élevé un grand nombre, Mesdames ; je n'ai rien épargné pour les mettre à leur aise avec moi : j'avoue cependant, que celles que je n'ai vû que quelques heures par jour, sont parvenues à m'en imposer quelquefois, & qu'il m'a fallu recueillir les discours de leurs compagnes, gouvernantes & femmes de chambre pour les connoître à fond; au lieu que je connois jusqu'aux moindres mouvements du cœur de celles que j'ai toujours eû sous mes yeux. Je

gagerois bien que les meres de ces filles ne les connoissent absolument point.

Lady LOUISE.

„ Elles connoissent encore moins cel-
„ les qui restent dans les couvents jus-
„ ques au temps de leur mariage ; vous
„ avez évité de répondre à cette ques-
„ tion ; pourrions-nous savoir pour-
„ quoi ?

Madem. BONNE.

„ Je crains de m'expliquer sur un
„ usage universellement reçu, & je me
„ borne à dire que si les meres étoient
„ ce qu'elles doivent être, je défendrois
„ absolument de mettre les filles au cou-
„ vent.

Lady LOUISE.

Comme les choses s'éclaircissent dans ma tête ! Je comprends parfaitement qu'il n'est point de plaisir innocent pour une mere de famille que ceux qu'elle peut goûter avec ses enfants ; & qu'elle ne doit se reposer que sur elle-même du soin de leur éducation. Vous me paroissiez trop sévere, ma Bonne ; à

présent je vous trouve raisonnable ; pourvû que vous nous permettiez de nous amuser en attendant que nous ayons famille.

Madem. BONNE.

Oh ! vous êtes bien les maîtresses, Mesdames. Hâtez-vous de former des habitudes qu'il faudra nécessairement rompre dans la suite. Préparez-vous des combats ; Dieu sera obligé de vous donner assez de force pour vaincre des ennemis que vous vous serez procurés volontairement. Dépêchez-vous de perdre le tems nécessaire pour vous instruire des choses nécessaires à l'éducation de votre famille ; vous les saurez quelque jour par infusion.

Lady LOUISE.

Il faut avouer que vous êtes bien méchante, ma Bonne. Comme vous vous mocquez de moi ! Il est vrai que je le mérite ; cependant vous devriez avoir pitié des gens. Je vous prie, continuez votre histoire ou votre conte : peut-être après m'avoir éclairée, y trouverai-je des motifs d'exciter mon courage.



Madem. BONNE.

Les six méchantes fées rioient de la conférence de leurs sœurs. Elles croyoient avoir pris des mesures infaillibles par rapport à *Rannée.* Toutefois elles n'oublierent rien pour s'instruire du résultat de leur conférence : ce fût en vain ; les bonnes fées par un privilege spécial étoient femmes & savoient se taire. Le moment de la naissance de *Rannée* approchoit. *Alecto*, dans le mois de laquelle elle devoit naître, se méfiant de ses talents, résolut d'intéresser l'amour à la perte de cette Princesse. Elle avoit ouï dire que ce Dieu n'est favorable aux mortels que dans le printems de leur âge : elle touchoit à son hiver, & craignoit avec raison de n'être point admise dans le palais du Dieu de la jeunesse. Elle résolut de recourir à l'art pour cacher les ravages que les années avoient fait sur sa personne. Elle avoit vécu cinquante-cinq ans sans savoir que la parure ajoûte le ridicule à la laideur. Elle contoit sur les talents des femmes de Lutésie : la nature les faisoit naître fées, lorsqu'il s'agissoit d'inventer des modes capables de cacher quelques années. Nul défaut qui n'eût un remede

dans la disposition du corps de baleine, du panier; dans l'arrangement des cheveux, des rubans & des mouches. Les marchands de la Capitale vendoient du teint, de l'embonpoint; les maîtres à danser des graces, ou quelque chose qui y ressembloit si fort, qu'on s'y méprenoit souvent. Tous leurs talents furent employés pour dérober aux yeux de l'amour une vingtaine des années d'*Alecto*, qui mit à la place de la pudeur & de l'ingénuité de la jeunesse, un air coquet, hardi, indécent. Elle présentoit une gorge soutenue par artifice, qu'elle n'avoit pas couverte du voile le moins épais. Elle étudia devant son miroir les regards les plus séduisants; & comme elle se trouvoit encore fort aimable, elle ne douta pas un moment de l'effet de ses charmes, ou plutôt elle fit semblant de n'en point douter. Ce qui prouve qu'elle s'en méfioit au fond du cœur, c'est qu'elle étala une magnificence capable d'éblouir les yeux, de les séduire, & de les distraire de l'examen de sa personne.

L'amour se fit un plaisir malin de rire aux dépens de la vieille fée. N'allez pas conclure de-là qu'il eût un mauvais caractere; mais il est de tels person-

nages, qu'on ne peut s'empêcher de ridiculiser quelque honnête homme qu'on soit. Elle affectoit une démarche aisée, légere, qui n'ajoûtoit pas peu au plaisir du spectacle. L'amour joua la surprise, l'éblouissement involontaire : il étoit resté stupéfait à la vuë d'un attirail si peu fait pour la figure qui en étoit ornée. *Alecto* prit ce mouvement pour de l'admiration : son effronterie en redoubla, & elle se tint sûre du succès de son entreprise. Je ne répéterai point le compliment qu'elle fit au Dieu ; il étoit assorti au reste, & dans une cour qui n'étoit rien moins que grave, on se fit les plus grandes violences pour ne point éclater : chacun sourioit pourtant, & *Alecto* prenoit tout comme elle souhaitoit qu'il fût, c'est-à-dire, pour des applaudissements. Elle ne demandoit au reste qu'une bagatelle ; elle prétendoit que l'amour lui remit son arc & ses flêches. L'amour qui commençoit à s'impatienter, (car le ridicule outré n'amuse qu'un moment,) lui répondit : Qu'en feriez-vous, Madame ? ma flêche la plus aiguë seroit émoussée si elle étoit lancée de votre main. Voici tout ce que je puis faire en votre faveur : au moment où *Bannée* connoîtra son amant, je vous aban-

donne ſes traits ; elle ceſſera d'être belle.

A peine la vieille fût-elle ſortie, que toute la cour de Cupidon murmura de ce qu'il venoit de lui accorder. De quoi vous plaignez-vous ? dit l'amour. *Alecto* pourra empêcher *Rannée* d'être belle ; mais tous ſes efforts ne pourront la rendre moins aimable : la malice de ſon ennemie ſervira au triomphe de la Princeſſe & du mien. Croyez-vous que je ne puiſſe retenir un cœur ſans le ſecours de deux beaux yeux ? Ma puiſſance auroit de trop foibles fondements. Je ne regne deſpotiquement que ſur les ames unies par les liens de la vertu ; ce ſont les ſeuls durables.

A peine *Alecto* étoit-elle deſcendue ſur la terre, qu'on vit paroître *Clio* dans l'empire de l'amour. Elle étoit conduite par les graces qui ne l'avoient point abandonnée quoiqu'elle fût auſſi âgée que ſa compagne. Sa parure étoit ſimple & ſans art, & dans ſon état négligé, elle conſervoit une fraîcheur que le calme des paſſions avoit entretenu, & qui faiſoit oublier qu'elle n'étoit plus jeune. La paix de l'ame recule la vieilleſſe, & la vertu orne le viſage quand la beauté diſparoît.

L'amour ſaiſi d'un ſentiment reſpec-

trieux à la vuë de *Clio*, met à ses pieds ses armes victorieuses. Disposez-en, Madame, lui dit-il; les mortels n'auroient qu'à se louer de moi, si je vous eusse toujours fait dépositaire de ma puissance. *Clio* remercia l'amour d'un éloge qui la flattoit à juste titre. Dieu charmant, ajoûta-t-elle, si j'ai employé tous les moments de ma vie à vous offrir des victimes dont vous n'eussiez point à rougir, que je reçoive aujourd'hui la récompense de mon zele : que *Rannée* ne puisse jamais aimer que *Mascave*; que ce Prince n'éprouve la puissance de vos traits que pour *Rannée*.

J'en jure par le Stix, lui répondit le Dieu de *Cithere*; vous le savez, *Jupiter* lui-même n'ose violer ce serment redoutable. *Clio* se hâta de revenir sur la terre : une nuée d'encents qui des autels s'élevoit jusqu'aux cieux, lui annonça la naissance de son éleve. *Alecto* assistée de ses collégues, s'étoit emparée de cette Princesse au moment où elle avoit vû le jour. Comme elle n'avoit qu'une minute à exercer sa malice, car le mois de *Clio* alloit commencer, elle se hâta de profiter de ce moment.

Je souhaite, dit cette furie qui tenoit *Rannée* dans ses bras, je souhaite que ton cœur ne puisse se refuser au

premier mortel qui s'offrira à ta vuë, & que tu ne puisses conserver ta beauté que jusqu'au moment où tu connoîtras ton amant. Je souhaite que méconnue de tous ceux à qui tu seras chere, tu te voie disputer ton rang, ton amant & ton nom. Je souhaite......

Doucement, ma sœur ! dit *Clio* ; le soleil a parcouru la moitié du chemin qu'il doit faire pendant son absence de ces lieux : minuit sonne. Ne croyez pas pourtant que je fasse le plus petit effort pour déranger ce que vous venez de souhaiter : que vos vuës soient remplies par rapport à *Rannée*, j'y consents.... ; mais si elle conserve toute vertu jusqu'à sa vingtiéme année, son sort sera fixé, & vous perdrez sur elle les droits que vous ont donné le moment de sa naissance. Nous en resterons là pour aujourd'hui, Mesdames ; nos réflexions nous ont mené si loin que nous n'aurons pas le temps de finir ce conte aujourd'hui. Lady *Sensée* va continuer à nous parler de l'histoire Romaine.

Lady SENSÉE.

Vous avez vû, Mesdames, jusqu'où les Tribuns & le peuple Romain à l'ombre de leur autorité avoient poussé l'in-

solence : bientôt les Sénateurs furent réduits à leur faire bassement la cour. Un des membres du Sénat, nommé *Cassius*, résolut de profiter de la faveur du peuple pour parvenir à la tyrannie. Pour gagner les bonnes graces de la multitude, il proposa la loi agraire, c'est-à-dire, qu'il vouloit qu'on examinât les titres de ceux qui possédoient des terres, pour en dépouiller ceux qui les auroient injustement acquises. *Appius*, fils du grand *Appius*, ne s'opposa point à cette recherche ; mais ce fut à une condition qui ne plût point à ceux qui demandoient cet examen ; car ils prétendoient que ces terres dont on dépouilleroit les usurpateurs, fussent distribuées au peuple, & *Appius* vouloit au contraire qu'elles fussent employées au besoin de l'Etat. Cette condition refroidit les plus animés, & cette affaire pour lors n'eut pas de suite, car une guerre qui survint, obligea de la suspendre. Les vuës de *Cassius* furent découvertes, & il fut précipité ; mais le mal qu'il avoit fait au Sénat, subsista long-temps. Cette loi agraire étoit comme les verges que les Tribuns montroient aux Patriciens, toutes les fois qu'ils vouloient arracher quelque grace du Sénat.

Miss BELOTTE.

Et pourquoi les Patriciens craignoient-ils cet examen ? C'étoit une chose juste. Falloit-il laisser les terres à ceux qui les avoient usurpé, & qui les retenoient injustement ? L'intention de *Cassius* étoit mauvaise ; mais ce qu'il proposoit étoit bon.

Madem. BONNE.

La sagesse d'un gouvernement, ma chere, ne consiste pas à adopter tout ce qui paroît bon, parce que ce bon entraîne souvent des suites fâcheuses. Je suppose qu'un Lord a usurpé une terre il y a trois cents ans : il l'avoit acheté pourtant ; mais il ne l'avoit pas payé le quart de sa valeur, & en ce cas, c'est un vol. Ce Lord a vendu cette terre à un autre qui l'a payé ce qu'elle valoit, & à qui elle appartient légitimement. Ce second possesseur la donne pour dot à une de ses filles qui a dix enfants : cette terre est vendue pour en partager le prix entre tous ces freres ; enfin, après avoir passé par vingt mains différentes, vous venez de l'acheter. Le gouvernement s'avise de dire : mais il y a trois cents ans que cette terre a été usurpé à l'Etat, il faut

donc que Miss *Belotte* la restitue. Vous répondrez : moi, je l'ai achetée, qui me rendra mon argent? On vous dira : prenez-vous en à celui qui vous l'a vendue ; faites-lui un procès. Celui-là sera obligé d'attaquer celui qui lui aura laissé la terre ; & avant de retourner au premier possesseur qui l'avoit usurpée, il faudra faire soixante procès. Qu'en dites-vous, Miss *Belotte* ?

Miss BELOTTE.

Cela seroit bien fâcheux : cependant il faut trouver un reméde à cette usurpation.

Madem. BONNE.

La loi y a sagement pourvû, ma chere, par ce que l'on appelle la prescription. Je vais vous expliquer ce mot. Un homme qui a possédé un bien quarante ans, sans que personne lui ait contesté la possession, a acquis le droit de prescription, c'est-à-dire, qu'on ne peut plus lui rien demander. J'ai dit, sans que personne lui en ait disputé la possession ; car, supposé que ce bien m'appartient, & que je n'eusse pas le moyen de faire un procès pour l'avoir, je ferois un acte en justice pour réclamer mon droit ;

alors j'ai encore quarante ans, depuis le jour où j'ai fait cet acte, qui avertit le public de ne point acheter ce bien qui est en contestation. Continuez, Lady *Sensée*; mais ne vous attachez pas à nous faire un détail si circonstancié: parlez-nous seulement des grands événemens qui influent sur toute la suite de l'histoire.

Lady SENSÉE.

Les Tribuns attentifs à tous les moyens de chagriner le Sénat, en trouverent enfin un légitime. Les Romains jusqu'à ce temps n'avoient pas eu des loix écrites pour terminer les procès; les Juges les décidoient selon leurs lumieres. Cette méthode, qui seroit peut-être la meilleure si les Juges étoient exempts de passions, étoit sujette à l'abus, & les Tribuns demanderent des loix écrites. Rien n'étoit plus juste que cette demande: les Sénateurs auroient dû la prévenir; mais ils s'aviserent de la contester, & un jeune Patricien nommé *Céso*, & fils de *Quintius Cincinnatus*, se mit à la tête de toute la jeune Noblesse pour braver les Tribuns. Ils le citerent devant l'assemblée du peuple, & voyant à sa contenance qu'il étoit résolu de leur y tenir

tête, & n'ayant d'ailleurs aucun motif raisonnable de l'y faire condamner, ils susciterent contre lui un faux témoin qui l'accusa d'un meurtre. Les amis de *Céso* le cautionnerent pour de grosses sommes, afin de l'empêcher d'aller en prison, & ne voyant nul moyen de confondre la calomnie, il prit le parti le plus prudent, qui étoit de se sauver. Ainsi ses amis furent contraints de payer les sommes pour lesquelles il avoit été cautionné. Le pere de *Céso* ne put souffrir qu'ils fussent incommodés pour son fils : il vendit tout son bien pour les payer ; & devenu pauvre, il se retira à la campagne pour cultiver lui-même une petite terre qui lui restoit.

Miss CHAMPÊTRE.

Oh ! la respectable pauvreté, que celle de cet honnête homme ! Aussi *Cincinnatus* a-t-il toujours été mon héros.

Miss SOPHIE.

Pourquoi l'appellez-vous un héros, Madame ? Doit-on donner ce nom aux personnes qui n'ont pas remporté des victoires ?

Madem. BONNE.

L'héroïſme, ma chere, conſiſte à faire de grandes actions, de quelque genre qu'elles ſoient; or vous verrez bientôt que *Cincinnatus* a mérité ce nom en tous les ſens. Auparavant Lady *Senſée* va vous rapporter une méchanceté des Tribuns.

Lady SENSÉE.

Les Tribuns enragés de ne pouvoir abattre la fermeté des jeunes Patriciens que la fuite de *Céſo* n'avoit point découragé, réſolurent d'eſſayer à les perdre tout d'un coup dans l'eſprit du peuple. Un jour qu'ils étoient aſſemblés, un jeune homme remit publiquement une lettre à l'un des Tribuns, & ſe retira. Le Tribun l'ayant ouverte, trouva qu'elle contenoit l'avis d'une conſpiration que les Patriciens avoient faite contre le peuple, & pluſieurs perſonnes conſidérables étoient nommées dans cette lettre. Le Tribun fut ſur le champ au Sénat, & lui ayant fait part de l'avis qu'il avoit reçû, prétendit qu'on devoit arrêter les accuſés. On ſe mocqua de ſa prétention, & on lui dit qu'il devoit avoir fait arrêter le porteur

teur de la lettre. Sur ces entrefaites un Sabin, nommé *Herdonius*, s'empara du Capitole, & y fit suspendre un chapeau.

Lady CHARLOTTE.

Et que signifioit cette cérémonie de faire pendre un chapeau au Capitole?

Madem. BONNE.

Le chapeau chez les Romains étoit la marque de la liberté; ainsi quand un maître vouloit affranchir son esclave, il lui mettoit un chapeau sur la tête, & dès ce moment il devenoit libre. *Herdonius* par ce signal promettoit la liberté à tous les esclaves qui viendroient se ranger sous ses étendarts; & comme il y en avoit un grand nombre à Rome, cette conspiration pouvoit devenir dangereuse. Cependant les Tribuns trouverent le moyen de faire entendre au peuple, que c'étoit une suite de l'avis qu'ils avoient reçu, que le Capitole étoit rempli de gens dévoués aux Sénateurs, & qu'on ne cherchoit à leur faire prendre les armes que pour en faire périr un grand nombre. Cette fable ridicule produisit l'effet qu'en attendoient les Tribuns, & le Sénat ne put jamais ni

par prieres ni par menaces obliger le peuple à s'enrôler.

Miss CHAMPÊTRE.

Ma Bonne, je ſue à groſſes gouttes de honte quand j'entends rapporter quelque grande ſottiſe des Tribuns, non que je les aime encore ; mais l'amour propre ſouffre quand on me prouve que je me ſuis trompée : il faut avouer que je l'ai été auſſi ſottement que le peuple Romain, car enfin, j'avois lu tout cela ſans en être indignée.

Madem. BONNE.

Toutes les fois, Meſdames, que nous avons fortement adopté une opinion, la même choſe nous arrive. Si nous liſons, ſi nous parlons, nous cherchons moins à nous inſtruire & à nous éclairer qu'à nous confirmer dans notre façon de penſer ; nous y réuſſiſſons preſque toujours, en tournant à notre ſens les choſes qui y répugnent le plus. Soyons donc bien en garde contre le préjugé, & tâchons de nous dépouiller de toute opinion quand nous liſons un auteur, pour pouvoir en juger impartialement : ceci eſt de plus grande conſéquence que nous ne penſons. C'eſt à ce défaut qu'il faut

attribuer les divisions des chrétiens en matiere de réligion. Un homme a-t-il une opinion particuliere, il cherche vîte dans la Sainte Ecriture un passage qui puisse l'autoriser, & il tort tellement les paroles de Jésus, qu'il en vient à bout. Continuez, Lady *Sensée*.

Lady SENSÉE.

Une ville voisine & alliée de Rome ayant appris l'entreprise d'*Herdonius*, se hâta de lever des troupes pour secourir les Romains. Alors le peuple ouvrit les yeux, s'enrôla en foule, & on commença l'attaque du Capitole dans laquelle un des deux Consuls fut tué. On se hâta de remplir sa place, & on élut tout d'une voix *Cincinnatus*. Ceux qu'on lui députa pour lui annoncer sa nomination, le trouverent vêtu d'une mauvaise robe & labourant son champ. Etant arrivé à Rome, il dissipa le parti d'*Herdonius*, après quoi il fit les reproches les plus amers aux Sénateurs, accusant leur lâcheté & leur mollesse de l'insolence du peuple; puis s'adressant aux soldats, c'est-à-dire, à presque tout le peuple armé, il leur dit qu'il alloit les tirer de Rome, où ils ne rentreroient pas tout le temps de son Consulat, & qu'il les

meneroit dans un lieu où leurs Tribuns ne pourroient les exciter à la révolte: car l'autorité de ces Magiſtrats finiſſoit à une certaine diſtance de la ville. Les Tribuns lui répondirent fierement qu'il ſortiroit tout ſeul, que les ſoldats ne lui avoient point prêté ſerment de fidélité, mais au Conſul qui avoit été tué.

Ils ont fait ſerment de ne point abandonner leurs drapeaux, répondit *Cincinnatus* : voyons ſi, après les avoir aguerris à la déſobéiſſance, vous les raſſurerez contre la crainte des Dieux vengeurs du parjure; & comme il ſe diſpoſoit à faire enlever les drapeaux, les Tribuns, effrayés de ſa fermeté, ſe jetterent à ſes pieds ſuivis de la multitude, & demanderent miſéricorde. Le Conſul leur pardonna, & pendant tout le temps qu'il fût en place, il ſut ſi bien allier la douceur & la fermeté, que le Sénat & le peuple fut tranquille, & on étoit ſi charmé de ſa conduite, que les deux ordres réunis vouloient le continuer dans le Conſulat. Il n'y voulut jamais conſentir, & ayant dépoſé la pourpre conſulaire, il retourna à ſa charruë & à ſes autres occupations champêtres.

Lady MARY.

Ah ! que je ſuis fâchée que cet honnête homme ait refuſé le Conſulat ! On auroit dû le lui continuer toute ſa vie ; il ſeroit venu à bout de ramener le bon ordre dans Rome, & de faire obſerver les loix.

Madem. BONNE.

En les violant, ma chere. Ce grand homme ſavoit que s'il eût donné ce mauvais exemple, il n'eût plus été en droit d'en recommander l'obſervation. Retenez bien ceci, Meſdames ; vous avez ou vous devez établir un certain ordre dans votre famille : voulez-vous qu'il ſoit inviolable & qu'il ſe perpétue, donnez vous-même l'exemple, & ſous quelque prétexte que ce ſoit, ne le violez jamais, ſinon chacun prendra droit de ce que vous ferez vous-même pour s'en exempter. J'en dis autant des devoirs du chrétien ; ſi vous y manquez, n'eſpérez pas d'y aſſujettir les autres.

Miſs BELOTTE.

Je m'attendois à tous moments à voir revenir *Céſo* : comment, *Cincinnatus* qui

étoit si juste envers tout le monde, ne fit-il pas punir ceux qui avoient calomnié son fils? car enfin, il devoit savoir qu'il étoit innocent du crime dont on l'accusoit.

Madem. BONNE.

Il le savoit sans doute, Madame; mais il n'en avoit pas de preuve, & devoit par conséquent respecter les loix qui ne permettoient pas à son fils de rentrer dans Rome, avant d'être justifié. Lady *Sensée*, continuez à nous raconter ce qui regarde ce grand homme.

Lady SENSÉE.

Un Consul assiégeoit une ville, & savoit si mal son métier, qu'il se laissa lui-même enfermer dans son camp. Alors on nomma *Cincinnatus* Dictateur pour le dégager. Non-seulement il réussit dans cette entreprise; mais il prit la ville dont il abandonna le pillage à ceux qui l'avoient suivi, sans en rien donner aux soldats qu'il avoit secouru. Un châtiment imposé sans passion & avec justice, indispose rarement celui même qui est puni: on en vit une preuve dans cette occasion. Ces soldats loin d'avoir contre lui la moindre ani-

mosité, se cotiserent, & lui offrirent une couronne d'argent. Il déposa aussi le Consul qui s'étoit laissé enfermer. Dans l'intervalle de son Consulat & de sa Dictature, il avoit fait des recherches touchant l'affaire de son fils: il prouva son innocence, le fit rappeller, & se contenta d'exiler le calomniateur. Toutes ces affaires ayant été terminées au bout de seize jours, il abandonna la Dictature, refusa les présents qu'on lui offroit du trésor public pour réparer ses pertes, & retourna au champ où il remporta pour tout bien l'admiration générale.

Madem. BONNE.

Ce ne fut pas la derniere fois que *Cincinnatus* fut élevé au Consulat. Je ne me souviens pas dans quelle guerre il étoit employé lorsqu'il écrivit au Sénat pour obtenir permission de quitter l'armée, parce que son esclave s'étant enfui il étoit obligé de retourner pour ensémencer son champ, sans quoi sa famille couroit risque de mourir de faim. Quelle simplicité de mœurs !

Miss CHAMPÊTRE.

Voilà justement, ma Bonne, ce qui

m'avoit fait illusion. En examinant la pureté des mœurs de certains Romains, je me suis persuadée qu'elle étoit une suite de leur gouvernement; c'est ce qui m'y avoit affectionnée.

Madem. BONNE.

Elle étoit une suite de leur pauvreté, qui en les forçant à un travail assidu, leur ôtoit le temps & les moyens de se dérégler; mais remarquez, Mesdames, que si les Romains n'étoient pas ce qu'on appelle vicieux, ils n'étoient pas non plus ce qu'on peut appeller vertueux. Outre le secours de la pauvreté qui les éloignoit des vices grossiers, une passion dominante faisoit taire chez eux toutes les autres; c'étoit l'ambition, l'amour de la domination: en un mot, c'étoit l'orgueil déguisé sous vingt formes diverses. Ainsi le désintéressement de *Cincinnatus* que nous admirons du premier coup d'œil, n'étoit dans le fond qu'un orgueil raffiné. *Diogene* dans son tonneau, *Cincinnatus* à sa charruë, étoient meus par les mêmes motifs: c'étoit dans tous les deux un desir violent d'attirer les regards & l'estime des citoyens.

Lady LUCIE.

Si j'osois, je dirois à ma Bonne qu'elle juge témérairement le pauvre *Cincinnatus*; car enfin, quelle preuve a-t-elle de cet orgueil qu'elle lui suppose gratuitement ? Aucune de ses actions ne prouve qu'il eût de mauvais motifs : il n'a point choisi la pauvreté par singularité, mais par justice, & seulement pour payer les dettes de son fils.

Madem. BONNE.

Je conviens sans chicaner du motif louable de l'action de *Cincinnatus* lorsqu'il se dépouilla de son bien ; mais je le condamne de n'en avoir point demandé ou accepté la restitution lorsqu'il eut prouvé l'innocence de son fils. Je vous l'ai dit, Mesdames, toutes les vertus ont des bornes, au-delà desquelles elles se dénaturent. La justice demandoit que les amis de *Cincinnatus* fussent remboursés des sommes qu'ils avoient payé, & qu'ils rendissent conséquemment celles qu'ils avoient reçu de lui. C'étoit du bien de sa famille que *Cincinnatus* avoit fait cette restitution ; donc il devoit le rendre à ses enfants, & il fit mal de le refuser. Re-

marquez encore que les richesses ne sont pas intrinséquement un mal, ni la pauvreté un bien ; ce n'est que par accident qu'ils deviennent l'un & l'autre. Refuser les richesses par la crainte d'en abuser ; parce qu'on s'accommode mieux de l'indépendance de la pauvreté que de l'embarras que procurent les richesses ; parce qu'on veut imiter Jésus qui étoit pauvre, ou enfin pour se singulariser & attirer les yeux ; voilà quatre motifs très-différents, & qui changent absolument l'action du refus. Le premier est bon & louable ; le second est pure paresse, & ne peut être approuvé ; le troisieme est la perfection du Christianisme, & le quatrieme est orgueil. Tout ce qui est singulier, & qui sort des voies ordinaires & permises, doit être suspect d'orgueil ; mais en voici assez sur cet article. La tentation de refuser les richesses par orgueil ou par paresse, n'est pas la tentation de notre siécle, & excepté un seul homme qui s'y est laissé entraîner, je n'en connois aucun qui y ait succombé.

Lady LUCIE.

Vous voulez sans doute, parler du Citoyen de Geneve ; j'en connois un

autre, ma Bonne, c'eſt Mr. *d'Alembert* qui n'eſt pas riche, & qui vient de refuſer une fortune conſidérable avec le titre de gouverneur de l'héritier du trône de Ruſſie.

Madem. BONNE.

Diſtinguons, je vous prie, Meſdames; les deux actions ſont bien différentes : au reſte, je ne les ſais que par ouï-dire, & je n'en garantis pas les circonſtances.

Le Citoyen de Geneve étoit né pour faire l'admiration de ſon ſiécle, s'il eût fait de ſes talents l'uſage qu'on devoit en eſpérer : il n'en fait que l'étonnement, & c'eſt l'eſprit de ſingularité qui l'a perdu. Il eſt peu d'hommes qui ayent autant d'eſprit que lui; ſon ſtyle eſt d'une éloquence qui ſéduit, à moins qu'on ne ſoit extrêmement ſur ſes gardes : voilà ce que je connois par moi-même, voilà ce que ſes ennemis mêmes avouent. Son cœur eſt droit, tendre & compatiſſant; ſes mœurs ſont pures. Mais que dire de l'emploi qu'il fait de ſes talents ? Je me condamne au ſilence ſur cet article : j'eſtime trop ce qu'il a de bon pour avoir le courage de peſer ſur le mauvais uſage

D 6

qu'il en fait. Au reste, Mesdames, je suis persuadée qu'il est de bonne foi dans les paradoxes qu'il avance ; il se trompe le premier, & c'est ce qui augmente ma pitié & mes regrets à son égard. Voici celle de ses actions qui m'a fait souvenir de lui en parlant de *Cincinnatus*.

Le Citoyen de Geneve est persuadé que chaque homme doit travailler manuellement pour gagner sa vie. S'il eût dit que chaque homme doit s'occuper d'une maniere utile à la société, nous serions d'accord. En conséquence de ce qu'il croit, on dit qu'il copie de la musique, & qu'un Prince voulant lui faire un présent d'une maniere honnête, lui donna quelque chose à copier. L'ouvrage fini, il lui envoya une somme considérable. *Rousseau* soutient qu'on se trompe, que cette somme ne lui est pas destinée, & en ayant pris une très-petite partie, refuse & renvoye le reste. Je suis persuadée que le Prince qui faisoit cette générosité, n'avoit pas l'intention d'*Alexandre* lorsqu'il offrit une grace à *Diogene*, & que c'étoit au contraire par estime pour sa personne. Mais quel motif pouvons-nous donner au refus ? La

bonté du cœur du Citoyen devoit, ce semble, lui faire une loi d'accepter ce don : s'il étoit un superflu pour lui, il seroit devenu le nécessaire de quelque indigent à qui le Prince ne s'avisera pas de l'envoyer. L'amour de l'indépendance s'est opposé à la réception & à l'emploi de cette somme. Or en bon François, l'amour de l'indépendance, qu'est-il autre chose que, l'orgueil sous un nom honnête ?

Par rapport à Mr. *d'Alembert*, la délicatesse de sa santé, une société choisie dans son pays dont il fait les délices, & bien d'autres motifs raisonnables ont pû lui faire refuser la fortune qui lui a été offerte, sans qu'on puisse l'accuser d'orgueil ni d'amour pour la singularité.

Lady LOUISE.

Je vous ai obéï, ma Bonne ; je n'ai pas voulu lire la *Nouvelle Héloïse* de Mr. *Rousseau*, & je vous avoue qu'il m'en a couté beaucoup, car une infinité de personnes m'ont dit qu'il y avoit d'excellentes choses dans cet ouvrage.

Madem. BONNE.

L'auteur avertit dans sa préface qu'une

honnête fille ne peut lire son livre sans être perduë. Voudriez-vous le lire après cela ?

Lady MARY.

Comment, un honnête homme, tel que vous nous dépeignez Mr. *Rousseau*, a-t-il pû connoître que son livre étoit capable de produire ce mauvais effet, & le donner ensuite au Public ? Cela me paroît contradictoire. Qu'un libertin qui ne respecte point les mœurs, donne un tel ouvrage, & soûtienne qu'il n'y a aucun inconvénient à le lire, je n'en suis pas surprise ; mais qu'un homme qui aime l'humanité & la vertu, dise froidement : je vous avertis que mon livre est capable de faire beaucoup de mal, cependant je le donne : je ne comprends pas cela. C'est comme si un cuisinier excellent alloit dans une ville peuplée de gourmands qui ne craignissent pas la mort ; qu'il accommodât supérieurement quelques plats de ragoûts, & les exposât dans la place publique en disant : ces plats sont empoisonnés ; n'y touchez pas, que si vous le faites, je ne suis plus coupable de votre mort, car je vous ai averti qu'ils contenoient du poison.

Madem. BONNE.

En vérité, ma chere *Mary*, votre comparaiſon eſt excellente, & je voudrois de tout mon cœur que Mr. *Rouſſeau* l'eût entendue ; car enfin, on ne m'ôtera pas de l'eſprit que ſon cœur eſt droit, & que ſon eſprit ſeul eſt coupable. Quel bonheur ſi on pouvoit ramener un tel homme à raiſonner conſéquemment ! Il connoît aſſez le goût du ſiécle pour penſer que ſur cent jeunes filles, on n'en trouvera pas dix que la crainte de ſa menace arrêtera. S'il eût dit : la lecture de mon livre gâtera le teint ou crévera les yeux de celles qui le liront ; il n'eût pas eu de lectrices. Il aſſure que cela pourra nuire à leurs ames : ignore-t-il que le plus grand nombre ſe ſoucie beaucoup moins de leur ame que de leur teint ? D'ailleurs quelles ſont les jeunes filles qui liſent un avertiſſement, une préface ? La curioſité n'a pas ce temps. Le voilà donc coupable de la perte d'une infinité d'ames, par abſtraction de toute religion révélée ; il ne peut ignorer que la ſageſſe eſt une vertu ; il faut donc qu'il croye, ou que ſon livre peut faire du mal, & alors il devoit ſe brûler la main plutôt que de le donner ;

où qu'il peut faire plus de bien que de mal, & pourquoi donc son avertissement ? On peut donc penser qu'il ne parle ainsi que pour se conformer à l'usage, & qu'une fille n'est point criminelle en suivant les traces de sa *Julie* : pourquoi donc les remords qu'il lui donne si elle n'a point blessé la loi naturelle & celle de l'Evangile que Mr. *Rousseau* reçoit ? Que de regrets il se prépare si Dieu lui fait la grace d'ouvrir les yeux à la lumiere ! Il voudroit alors effacer chaque ligne de ses ouvrages avec la derniere goutte de son sang ; mais ses regrets ne répareront pas le mal qu'il aura fait. Par pitié pour lui, Mesdames, n'agravons point sa faute ; profitons de son avertissement, & gardons-nous de lire aucuns de ses ouvrages ; ce sont les langues d'*Esope*. On peut dire qu'ils contiennent ce qu'il y a de meilleur, & ce qu'il y a de plus mauvais.

Lady MARY.

Je suppose ma Bonne trop raisonnable pour condamner ainsi ce qu'elle ne connoîtroit pas : elle a donc lu ces mauvais livres qu'elle nous défend ; & puisqu'ils sont mauvais, pourquoi les a-t-elle lu ?

Madem. BONNE.

Il y a plusieurs sortes de mauvais livres, ma chere ; les uns sont remplis de peintures sales & propres à exciter les passions, tel est le premier volume d'*Héloïse*, & ceux-là je ne crois pas qu'il soit permis à personne de les lire sous quelque prétexte que ce soit, car ils conduisent à violer le sixiéme commandement de Dieu. Je ne me suis donc pas permis de lire dans ce premier volume les lettres qui blessent les mœurs : les trois premieres lignes m'annonçoient la matiere des lettres, & je les ai passées. Il est d'autres ouvrages qui ne sont pernicieux qu'à certaines personnes, & ce sont ceux qui attaquent la foi, la religion révélée, l'immortalité de l'ame, &c. Une jeune personne peu instruite risque de se gâter l'esprit en lisant ces ouvrages ; mais ils sont sans danger pour ceux chez qui la lumiere de la raison a établi la certitude de la révélation. Je me suis persuadée par l'examen le plus long & le plus strict que Dieu est l'auteur de la Sainte Ecriture ; l'autorité de tous les hommes réunis ne pourroit me porter à douter d'un seul des articles de cette révélation divine ; ma raison m'en

empêche, car elle me dit que la vérité eſt le partage du Créateur, & l'erreur l'appanage de la créature. Je puis donc lire ces ſortes d'ouvrages ; au contraire, ils me ſont utiles. Comme on ne peut s'écarter de la vérité ſans tomber dans la contradiction, celle que je remarque à chaque page de ces livres, m'affermit dans la ſoumiſſion à la parole de cette vérité divine qui ne ſe contredit jamais. D'ailleurs, Meſdames, comme vous me faites l'honneur de me conſulter ſur vos lectures, je ſuis forcée de jetter les yeux ſur les livres nouveaux pour pouvoir en juger.

Lady LUCIE.

Ne pourriez-vous pas purger la *Nouvelle Héloïſe* de toutes ſes ſottiſes, & nous la raconter, ma Bonne ? car enfin, on dit que les derniers volumes renferment quantité de bonnes choſes.

Madem. BONNE.

Les meilleures partent d'un principe faux, ma chere, ou ont de mauvaiſes conſéquences ; ainſi il faudroit des diſſertations ſans nombre pour éplucher l'ouvrage dont je ne me ſouviens même que fort ſuperficiellement. Nous avons,

je crois, quelque chose de plus pressé à faire; nous examinerons peut-être quelque jour si on peut tirer parti de ce qu'il y a de bon. Je vais finir la leçon en vous parlant de Madame *du Plessis* : je vous ai promis le réglement de sa journée & de celle de ses filles.

Madame *du Plessis* se leva long-temps à trois heures du matin : dans la suite une personne dont elle suivoit les conseils par rapport à sa conscience, lui fixa l'heure de son lever à cinq heures, & lui dit qu'elle pouvoit faire dans son lit les mêmes prieres, qu'elle faisoit débout, en égard à la délicatesse de son tempérament. Elle s'habilloit sans feu, & alloit à l Eglise jusqu'à sept heures, où elle venoit faire lever & habiller ses filles. Pendant la toilette on lisoit quelque chose sur la mort, le jugement, ou une autre lecture semblable. Après qu'elles étoient habillées, ont resserroit les miroirs de toilettes jusques au soir. Notez qu'il n'y en avoit point d'autres dans la maison. Ensuite venoit la priere & le déjeûner après lequel elle les conduisoit à l'Eglise où elles passoient une demi-heure. De retour à la maison, elles prenoient leurs ouvrages & s'entretenoient familierement : on chantoit des

cantiques de temps en temps ; on offroit à Dieu son action ; on faisoit des actes de foi, d'espérance, d'amour de Dieu. Ces prieres se faisoient en deux mots. Quand elles étoient jeunes, la moitié de la matinée étoit employée aux études qui convenoient à leur âge & à leur rang. On dînoit à midi, & on passoit en récréation jusqu'à deux heures. Ensuite on lisoit la Sainte Ecriture ou un autre livre de piété, & la mere interrompoit cette lecture par des réflexions qu'elle appliquoit à ses filles. Trois fois la semaine elles venoient à la communauté dont leur mere étoit supérieure, & dont je vous parlerai bientôt ; & après avoir assisté à la lecture spirituelle, elles alloient se promener dans les jardins qui étoient très-vastes, en la compagnie d'une Demoiselle qui n'avoit que le titre de leur amie, & qui dans la vérité étoit leur surveillante, & eût rendu compte à leur mere de toutes leurs actions si elles ne l'avoient pas fait elles-mêmes, à quoi elles ne manquoient jamais. A cinq heures elles mangeoient un morceau si elles en avoient besoin : à sept heures on employoit une demi-heure à méditer sur quelque passage de l'Ecriture ; ensuite on soupoit, & l'on

ſe récréoit juſqu'à neuf heures. Alors les domeſtiques ſe raſſembloient avec la famille pour la priere. On leur faiſoit le catéchiſme les jours marqués ; ces Demoiſelles montroient à lire aux ſervantes, & ſi elles étoient malades, il y avoit des diſputes à qui les ſerviroit. Chaque ſoir ces vrais enfants de l'Evangile s'accuſoient à leur mere de toutes les fautes qu'elles avoient faites dans la journée, ſe ſoumettoient à la réparer, leur gouvernante leur en donnoit l'exemple.

A la campagne, leur promenade étoit toujours dirigée vers la maiſon d'un pauvre ou d'un malade. L'une peignoit des petits enfants qui ſouvent étoient pleins de gale & de vermine ; l'autre remuoit la paille ou plutôt le fumier qui leur ſervoit de lit ; l'autre décraſſoit le viſage & les mains de ces pauvres petites créatures. Elles leur apprenoient à offrir leur pauvreté au Seigneur, leur enſeignoient les principes de la religion, les aſſiſtoient de leurs aumônes, & s'efforçoient de les conſoler dans leurs maux. Enſuite elles revenoient gayes & contentes : elles avoient viſité Jéſus ; elles l'avoient ſervi, elles l'avoient aſſiſté. Cette penſée les ſoûtenoit contre

les dégoûts & l'horreur que la malpropreté ne pouvoit manquer d'inſpirer à des filles de qualité. Mademoiſelle *d'Enfreville* ſurtout qui avoit toute la délicateſſe de ſa mere, avoit beſoin de ſe faire les plus grandes violences; mais la foi faiſoit diſparoître ſes répugnances, & elle reliſoit ſouvent l'Evangile où Jéſus nous apprend qu'il tiendra comme rendus à lui-même tous les ſervices que l'on rend aux pauvres.

Lady LOUISE.

Effectivement, ma Bonne, en voyant l'éloignement que nous avons pour la miſere des pauvres, on diroit que nous ne croirions pas cet endroit de l'Evangile. Si par impoſſible Jéſus s'incarnoit une ſeconde fois, & ſe réduiſoit à l'état de ces pauvres gens, il n'y en auroit pas une ſeule d'entre nous qui ne tint à honneur de lui rendre ſes ſervices. Il nous a dit que ce ſeroit lui que nous ſervirions dans la perſonne des pauvres, & cependant nous avons horreur de leurs chaumieres, des hôpitaux & des priſons. Outre la délicateſſe naturelle, ce maudit reſpect humain nous arrête: que diroit-on ſi on nous voyoit fréquenter ces lieux? Nos parents, nos

amis nous accuſeroient d'être homicides de nous-mêmes ; on nous fuiroit crainte du mauvais air. Si j'ai une ſervante à la maiſon qui ait la fievre, & que j'entre dans ſa chambre, tout le monde crie après moi.

Madem. BONNE.

A cela ma réponſe ordinaire : ce ne ſera pas le monde qui vous jugera. Au reſte, Meſdames, il n'y a qu'en Angleterre où l'on pouſſe la délicateſſe juſqu'à ce point. Toutes les Dames de qualité en France qui font profeſſion de piété, paſſent une partie de leur vie dans ces lieux qui vous font horreur, & n'en meurent pas pour cela plus vîte.

Lady CHARLOTTE.

La vie des Demoiſelles *du Pleſſis* ſeroit aſſez de mon goût : elles n'avoient pas des plaiſirs piquants & bruyants, & n'y perdoient gueres, car on ne deſire pas beaucoup ce que l'on connoît peu. Je conçois fort bien que le goût des ſpectacles, du jeu, des aſſemblées n'eſt entré dans mon cœur que par les oreilles & par les yeux. Si j'ignorois qu'il y eût des bals, des aſſemblées, des ſpectacles, je ne pourrois les ſouhaiter. On me promettoit une comédie pendant ſix mois,

ſi j'étois bien ſage : la comédie entroit donc dans mon eſprit comme une récompenſe, & par conſéquent comme une choſe eſtimable. J'aurois conçu la même eſtime pour la viſite des pauvres, ſi on me l'avoit offert ſous le même point de vue. A la place de ces plaiſirs que ces filles ſouhaitoient peu, elles goûtoient ceux que la nature nous préſente. La tendreſſe & la compagnie d'une mere attentive & complaiſante, une ſociété douce, la promenade, le plaiſir de faire du bien, la tranquillité qui naît du calme des paſſions & des deſirs, le repos d'une bonne conſcience : elles gagnoient au change ; & ſi jamais j'ai des filles, je veux eſſayer à leur procurer les mêmes avantages.

Lady LOUISE.

Vous ſuppoſez donc auſſi que vous ſerez veuve, & maîtreſſe d'arranger tout cela à votre fantaiſie ? Car, quel eſt le mari qui voudroit vous permettre de renoncer à toute ſociété pour mener une telle vie ? Il ne s'en trouvera jamais.

Lady LUCIE.

Je vais trouver un remede à cet inconvénient, Madame. Nous ſommes une douzaine

douzaine ici, mariées ou prêtes à l'être. Embrassons le même genre de vie : alors nous pourrons former une société sans danger pour nos enfants. Peut-être ferions-nous venir la mode de les élever chrétiennement.

Lady CHARLOTTE.

Et peut-être plus agréablement qu'elles ne le sont aujourd'hui. Si je repasse sur le peu d'années que j'ai vécu, je trouve que je n'ai point été heureuse. J'ai goûté quelques plaisirs; mais comme je ne les ai pas trouvé aussi agréables que je me les étois promis, ils m'ont laissée en proie à de nouveaux desirs. Ces desirs, je ne pouvois les satisfaire; c'étoit donc un tourment. J'avois à essuyer la mauvaise humeur, les caprices d'une personne grossiere, décorée du nom de ma gouvernante; l'incapacité de mes maîtres, qui me tourmentoient souvent mal à propos; & qui, parce qu'ils m'enseignoient mal, me grondoient du peu de progrès que je faisois. J'aurois évité tous ces maux, si j'eusse toujours été sous les yeux de ma mere.

Miss MOLLY.

Et moi, je donnerois tous mes doigts

à couper les uns après les autres pour avoir été élevée comme ces Demoiselles ; j'aurois évité bien des peines. Je les épargnerai à mes enfants, si Dieu m'en donne ; car, ma Bonne, il faut que j'apprenne à ces Dames que je vais me marier : elles me doivent un compliment. J'épouse le plus honnête homme du monde ; donc je serai la plus heureuse de toutes les femmes. Une des conditions de mon contrat de mariage, c'est que j'aurai la liberté d'élever mes filles à ma fantaisie : ces Dames m'imiteront ; nous aurons une société charmante.

Miss SOPHIE.

Arrangez pour vous, ma chere, & laissez chacun décider à sa mode : ne me comptez pas au moins dans votre société.

Miss BELOTTE.

Et pourquoi non, ma sœur ? Il faut tâter de tout. Si ce genre de vie ne nous accommode pas, nous en prendrons un autre.

Lady LOUISE.

Entrons en accommodement, ma Bonne ; je ne puis me promettre d'imiter

en tout Madame *du Plessis*. Cela est trop parfait pour moi : je la suivrai de loin. Par exemple, je me promets bien de faire ignorer à mes enfants jusqu'au mot de bals & de spectacles ; je sens fort bien qu'on m'y a menée trop jeune. Pour les enseigner d'exemple, je renoncerai moi-même à ces plaisirs qui après tout ne constituent pas le bonheur. L'argent que j'y dépensois, va être mis dans une bourse où il s'amassera jusqu'à ce que mes enfants soient en âge de faire l'aumône, & ce sera le fonds destiné à leur charité. Je serai avec eux les trois quarts du jour, & le reste du temps, quoiqu'il m'en coûte, je leur trouverai une surveillante, telle que l'avoient les filles de Madame *du Plessis*. Je vous prie de me la trouver au plutôt, ma Bonne ; je serai mere dans quelques mois, & en attendant que mon enfant soit en âge, vous m'aiderez à former ma collégue. Etes-vous contente de moi, ma Bonne ?

Madem. BONNE.

Et comment ne le serois-je pas, ma chere Lady ? Dieu l'est ; & je suis sûre que vous l'êtes vous-même. Quant à la gouvernante que vous me demandez, j'ai votre fait. C'est une fille de qua-

lité ſans fortune. Elle n'exigera pas d'égards ; mais par-là elle en mérite davantage. Qu'elle n'ait ni de près ni de loin aucun rapport à ce que l'on appelle domeſtique, pas même de gages : c'eſt une amie que je vous offre à vous & à votre famille future ; tout autre titre gâteroit tout. Adieu, Meſdames ; méditez en chrétiennes ſur ce que nous venons de dire, & rapprochez-vous le plus qu'il ſe pourra du modéle que je vous préſente.

CONVERSATION PARTICULIERE.

Lady SPIRITUELLE. *Madem.* BONNE.

Lady SPIRITUELLE.

MA Bonne, j'ai grand beſoin de votre ſecours. Je ſouffre, je ſouffre... Oh ! il n'eſt pas poſſible de vous exprimer tout ce que je ſens. Il me ſemble que Dieu m'appelle à lui d'une maniere plus particuliere : je lui réſiſte ; il m'en punit. Lorſque je vais me coucher chaque ſoir, & que je repaſſe l'inutilité de ma journée, il me prend des frayeurs terribles de la mort, des craintes des jugements de Dieu qui me font

dresser les cheveux à la tête. Alors je demande pardon à Dieu ; je fais résolution de mieux employer le lendemain, & il se passe à rien faire comme le jour précédent.

Madem. BONNE.

Dites-moi, ma chere, ce que votre conscience vous reproche le plus quand la frayeur des jugements de Dieu vient vous glacer de crainte.

Lady SPIRITUELLE.

L'inutilité de ma vie ; je ne commets pas de crime : où irai-je en chercher l'occasion ? Je vais, je viens, je cours pour tâcher de tuer le temps, & dans vingt-quatre heures, à peine employé-je une demi-heure à la priere du matin & du soir ; encore comment la fais-je ? J'ai eû à cette occasion une grande conversation avec Lady *Louise* : elle étoit dans un mauvais quart-d'heure, car elle vous trouvoit presque ridicule avec vos idées de perfection. Un homme dont la profession devroit être de nous conserver dans la ferveur & de nous y exciter, a augmenté nos doutes. Il dit que toutes ces idées de pénitence,

de renoncement à soi-même, & de mortification, sont des idées Papistes, & que vous cherchez à nous gâter l'esprit. Nous souhaitions toutes deux qu'il eût raison ; mais, ma Bonne, nous sommes convenues malgré nous après qu'il a été parti, que vous ne nous dites rien que ce qu'il y a de plus répété dans l'Evangile, & que s'il y a du tort, ce n'est pas vous qui l'avez, mais Jésus-Christ. Là-dessus Lady *Louise*, a pris une bonne résolution : elle s'est déterminée à suivre vos conseils, & m'a encouragée à vous les demander pour sortir de la pénible situation où je suis.

Madem. BONNE.

Pourquoi aviez-vous besoin d'être encouragée à m'ouvrir votre cœur ? Cela blesse le mien : doutez-vous de mon amitié, ma chere ?

Lady SPIRITUELLE.

Non, ma Bonne ; mon histoire est précisément celle de Lady *Louise*. Quand elle vous a confié ses peines sur les spectacles & les bals, elle se flattoit que vous les regarderiez comme des scrupules, & que vous la rassureriez ; elle avoue qu'au fond de l'ame elle craignoit d'être éclai-

rée : voilà ma situation, je crains que vous n'aidiez à la grace qui semble me demander une entiere séparation du monde & des plaisirs.

Madem. BONNE.

Ne craignez rien ; je n'irai pas si vîte, ma chere Lady : vous êtes dans un âge où il ne vous convient pas de faire une démarche que vous n'auriez peut-être pas le courage de soutenir. Il faut pourtant répondre aux mouvements de la grace ; mais ce n'est pas là à coup sûr ce qu'elle vous demande. Prions Dieu de nous éclairer, & disons avec le Roi Prophête : *enseignez-moi le chemin par lequel je dois marcher.* Ajoûtons-y : *& donnez-moi la grace de le suivre.* Commencez, ma chere amie, par être fidelle dans les petites choses, & ensuite Dieu vous conduira aux plus grandes. Il faut d'abord prendre une demi-heure le matin pour méditer. Vous lirez avec beaucoup d'attention un livre de piété ; vous vous arrêterez aux bons mouvements que produira en vous cette lecture, & vous vous exciterez à faire naître dans votre cœur les sentiments qui y conviennent. Ensuite vous vous accoutumerez à ne sortir le matin qu'autant qu'il

sera nécessaire à votre santé ; vous tiendrez compagnie à Mylady ; vous travaillerez dans sa chambre, ou vous lirez dans la vôtre ; vous interromprez votre travail par des prieres courtes & ferventes au moins six fois le matin & autant le soir quand vous serez dans les visites ou dans les assemblées.

Lady SPIRITUELLE.

Les visites sont le théatre de ma vanité ; je ne puis me refuser à un bon mot, à une raillerie spirituelle. Je cherche à démêler dans les regards des autres, le dégré d'admiration que je leur inspire par mon esprit : si j'apperçois quelqu'un qui paroisse n'y pas faire d'attention, aussi-tôt je le qualifie de stupide & de sot, & le lendemain j'en parle sur ce ton. Celles avec lesquelles je me trouve en rivalité d'esprit, sont à mes yeux de sottes bavardes : j'examine avec attention leur maintien, leurs gestes, leurs discours ; & si par malheur elles font ou disent quelque sottise, un coup d'œil malin en avertit la compagnie, & j'en suis si occupée que si je ne rencontre point quelques personnes de connoissance à le dire, j'en entretiens ma femme de chambre en me deshabillant.

Cette fille qui connoît mon foible, est à la piste pour découvrir quelque mauvaise histoire sur le compte de ces personnes, & ne manque pas de m'en régaler. Tout cela, ma Bonne, je le fais, pour ainsi dire, sans m'en appercevoir, & la confidence que je vous fais, est la suite d'un examen très-sérieux que je fis hier en me couchant.

Madem. BONNE.

Il faut bien remercier Dieu de ces lumieres, ma chere enfant; mais surtout, il faut en profiter. Gardez quelquefois un bon mot, & privez-vous absolument de le dire s'il blesse la charité: punissez-vous lorsqu'il vous sera échappé. Appliquez-vous à cacher les fautes de celles qui n'ont d'autre tort que d'avoir autant ou plus d'esprit que vous. Ne vous permettez jamais d'en parler, sinon pour en dire du bien; mais surtout, réparez le scandale que vous avez donné à votre femme de chambre, & la premiere fois qu'elle voudra vous parler contre ces personnes, dites-lui: j'ai eu tort de vous parler d'elles, ma chere, c'est moi qui vous ai incité à manquer de charité à leur égard; j'en suis fâchée, il faut nous corriger.

Lady SPIRITUELLE.

Que penſera cette fille ſi je lui fais cette ſorte d'excuſe ? Elle eſt fort ſotte, & en prendra droit de me mépriſer.

Madem. BONNE.

Et quand cela arriveroit, ma chere, ne l'avez-vous pas mérité par votre jalouſie ? Cependant, ne le craignez pas : cette femme actuellement vous mépriſe, car elle vous regarde comme une fille jalouſe à qui l'on fait la cour en flattant baſſement ſes paſſions. Le ſeul moyen de vous réhabiliter dans ſon eſprit, eſt la ſorte d'excuſe que je vous conſeille de lui faire, car elle connoîtra par-là que vous êtes guérie de cette foibleſſe ; mais il ne faut pas le faire par ce motif.

XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXX

QUINZIEME JOURNÉE.

Toutes les Ecolieres.

Madem. BONNE.

MISS *Belotte* va commencer à nous répéter la ſuite du ſermon de Jéſus ſur la montagne.

Miss BELOTTE.

Ne vous faites point de trésors dans la terre où la rouille & les vers les mangent, & où les voleurs les dérobent & les déterrent ; mais faites-vous des trésors dans le ciel où ils sont en sureté, & où ils ne peuvent se gâter : car où est votre trésor, là aussi est votre cœur.

Ne jugez point, & vous ne serez point jugés ; car vous serez jugés selon que vous aurez jugé les autres, & on se servira envers vous de la même mesure dont vous aurez usé envers les autres.

Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il aimera l'un & haïra l'autre, ou il s'attachera à l'un & méprisera l'autre ; vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu & l'argent.

Madem. BONNE.

Autrefois comme aujourd'hui, Mesdames, l'argent étoit un maître que l'on servoit avec soin ; & cependant, qu'est-ce que l'argent ? Quand vous posséderiez tout celui qui est en Angleterre, vous n'emporteriez pas un seul shelin dans l'autre monde, & si vous n'avez eû que cette sorte de bien, vous

y arriverez plus pauvre, plus nue que le dernier des mendiants. Travaillez donc un peu pour l'autre vie, mes cheres enfants; mettez chaque jour quelque chose de côté pour ce pays-là : la priere, l'aumône, le renoncement à nos inclinations vicieuses, voilà la monnoye qui a cours dans le pays où nous devons passer notre éternité. Pouvons-nous risquer d'y arriver les mains vuides, pendant qu'il est si aisé de nous y procurer une fortune immense avec la grace de Dieu & par les mérites de Jésus?

Jésus-Christ nous avertit aussi de ne point juger, & nous dit qu'on nous mesurera avec la mesure que nous aurons employées pour les autres. Tremblons, Mesdames, lorsque nous manquons de charité : nous dictons nous-mêmes notre arrêt.

Miss SOPHIE.

Cependant, ma Bonne, il nous est presque impossible de ne point juger, à moins de nous crever les yeux. Je vois un homme qui jure, qui s'enyvre, qui injurie son prochain, en un mot, qui fait une mauvaise action; il faut bien que je juge que cet homme fait mal, qu'il viole la loi de Dieu :

cela me ſaute aux yeux & à l'eſprit malgré moi.

Madem. BONNE.

Auſſi n'eſt-ce point cela que Jéſus vous défend dans cet Evangile. Il vous dira dans un autre endroit : *ſi quelqu'un n'obéit pas à l'Egliſe, regardez-le comme un payen & comme un publicain.* Il vous ordonne donc de juger que cet homme eſt auſſi méchant qu'un idolâtre. Voici ce que Jéſus vous défend, & ce que l'on fait tous les jours : c'eſt de juger légérement, ſans preuve, & de prêter au prochain de mauvaiſes intentions. Cet homme donne l'aumône par hypocriſie ; cette femme ment, parce qu'elle dit une choſe que je n'aime pas à entendre. Vous jugez non-ſeulement vos inférieurs & vos égaux, mais encore vos ſupérieurs. Avec quelle licence n'interprêtez-vous pas les actions & les intentions de votre Souverain, même celles qui paroiſſent les meilleures ! Si je ſuivois mon courage quand je me trouve avec des femmes qui ſe donnent les airs de critiquer ainſi leurs ſupérieurs, je leur diſtribuerois une douzaine de ſoufflets & les planterois là ; mais il faut me taire ſur cet article :

j'en dirois trop. Continuez, Miss *Belotte*.

Miss BELOTTE.

Demandez, & l'on vous donnera; cherchez, & vous trouverez; frappez à la porte, & l'on vous ouvrira. Car qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, lorsqu'il lui demande du pain ? Si donc étant méchants comme vous êtes, vous savez bien donner de bonnes choses à vos enfants : à combien plus forte raison, votre pere qui est dans le ciel donnera-t-il le bon esprit & les vrais biens à ceux qui les lui demandent ?

Madem. BONNE.

Plaignons-nous de notre pauvreté spirituelle à présent, de la difficulté à vaincre nos passions. Nous avons la parole de Jésus pour garant. Nous n'avons qu'à demander pour obtenir; mais il faut demander avec foi, confiance, humilité, & au nom de Jésus : alors la foi nous ordonne de croire que nous serons exaucées.

Miss BELOTTE.

J'avois bien demandé à Dieu de n'ê-

tre point marquée de la petite vérole ; voyez comme j'ai été exaucée, regardez-moi ?

Madem. BONNE.

Ce ne sont point ces choses frivoles que Jésus s'est engagé à nous accorder ; ce sont les vrais biens, ma chere, les biens spirituels, les biens de l'autre monde : c'est souvent dans sa miséricorde qu'il nous refuse les autres biens. Continuez, ma chere.

Miss BELOTTE.

Entrez par la porte étroite, parce que la porte de la perdition est large, & le chemin qui y mene, est spacieux, & il y en a beaucoup qui y passent, & que la porte de la vie est petite, que le chemin qui y mene, est étroit, & qu'il y en a peu qui le trouvent.

Madem. BONNE.

Ce n'est pas moi qui ai mis cela dans l'Evangile au moins. Assurez-en ces personnes qui m'accusent de vous prêcher une morale trop sévere ; dites-le à ceux qui s'écrient : Oh ! si on étoit damné pour médire, pour avoir des maîtresses, &c. Il y auroit trop de gens en

enfer, & trop peu iroient au ciel. Assûrément! Mesdames, très-peu iront au ciel; ce n'est pas-là le seul endroit où Jésus nous en avertit: il dit dans un autre endroit qu'il faut comparer les élus au raisin qui reste à la vigne après qu'on s'est bien donné de la peine pour tout couper. Cela fait frémir quand on y pense; car enfin, sur cent grapes de raisin qu'on coupe, à peine en reste-t-il une. Efforcez-vous, dit Jésus encore, d'entrer par la porte étroite. L'entendez-vous, Mesdames? Il faut s'efforcer, c'est-à-dire, se faire violence, se donner de la peine; & que cette peine est peu de chose comparée à la gloire future! Mais il faut finir: aussi bien ne feroit-on que bégayer en parlant de ces biens que l'œil n'a point vû, que l'oreille n'a point entendu, & que le cœur de l'homme ne peut comprendre. Lady *Sensée*, parlez-nous de la maniere dont on s'y prit à Rome pour avoir des loix écrites.

Lady SENSÉE.

Les Sénateurs selon leur bonne coutume après avoir sottement résisté au peuple, lui accorderent enfin sa demande. On fit partir des Commissaires

pour aller recueillir les meilleures loix qui étoient pratiquées chez les nations les plus connues : on choisit parmi ces loix celles qui pouvoient convenir le plus aux Romains ; & pour faire ce choix & les mettre en ordre, on nomma dix nouveaux Magistrats qui retinrent le nom de Décemvirs qui en Latin veut dire dix. Toute autre Magistrature fut abolie, & pendant que neuf travailloient aux loix, le dixieme gouvernoit la République pendant cinq jours. Ils se comporterent très-bien pendant une année ; & ayant partagé les loix en dix chapitres ou tables, elles furent exposées en public afin que chacun en put dire son avis.

Miss CHAMPÊTRE.

Si les Romains s'étoient toujours comportés avec autant de prudence, vous n'auriez rien à leur reprocher, ma Bonne. Avouez qu'ils furent vraiement libres en cette occasion, & qu'il étoit bien doux d'obéïr à des loix qu'on avoit choisi soi-même.

Madem. BONNE.

J'en conviens, ma chere ; mais convenez aussi que ces loix établies avec

tant & de si sages précautions devoient être inviolables. Le furent-elles ? non ; ces enragés de Tribuns en attaquerent plusieurs, & le Sénat fut assez lâche pour y laisser donner atteinte. Ah ! la belle liberté qui consistoit à défaire un jour ce que l'on avoit fait l'autre ! Mais il ne faut pas attendre un meilleur usage de la liberté chez la multitude ; c'est un fardeau trop pesant pour elle, & sous le poid duquel il faut nécessairement qu'elle succombe. Continuez, Lady *Sensée*.

Lady SENSÉE.

On fût très-content à Rome des loix écrites : toutefois on jugea qu'il y manquoit encore quelque chose ; ainsi on résolût de créer de nouveaux Décemvirs pour les compléter en y ajoutant deux tables. Un des descendants d'*Appius* & qui portoit le même nom, avoit été du nombre des premiers Décemvirs ; & quoiqu'il eut affecté une grande modération, les plus clairvoyants du Sénat avoient remarqué en lui de grandes dispositions à la tyrannie. Pour l'exclure de cette seconde nomination, on résolut de lui laisser le choix des nouveaux Décemvirs, car il étoit inouï qu'un hom-

me se fut jamais nommé lui-même. Mais *Appius* dépouillant toute honte, se donna la premiere place parmi les Décemvirs, & remplit les neuf autres de gens qui ne valoient pas mieux que lui. Vous sentez bien qu'il n'avoit pas fait un tel pas pour en démeurer là ; il n'y eût sortes de brigandage qu'il n'exerçat dans Rome, lui & ses collégues. Le peuple opprimé jettoit les yeux sur les Sénateurs dont il attendoit du secours ; mais ceux-ci n'étoient pas fâchés de voir la multitude porter la peine qu'elle avoit méritée, par les changements perpétuels qu'elle introduisoit dans le gouvernement. Cependant, l'année des Décemvirs expira sans qu'ils abandonnassent l'autorité qu'ils étoient résolus de conserver. Pendant tout le temps que dura leur tyrannie, ils ne convoquerent point le Sénat ; mais quelques ennemis de Rome se préparant à l'attaquer, il fallût bien l'assembler pour prendre les moyens de les repousser. Un *Appius*, oncle du tyran, eût la fermeté de reprocher à son neveu l'indignité de sa conduite, & lui rappellant les exemples de ses ancêtres, l'exhorta à se montrer digne d'eux par l'abdication d'une autorité qui n'étoit plus légitime, puis-

qu'il ne la tenoit pas des loix, qu'il violoit au contraire ; & les Sénateurs encouragés par son exemple, répondirent aux Décemvirs qu'ils n'avoient pas le droit de lever une armée, puisqu'il y avoit long-temps que leur pouvoir étoit expiré. Un des Décemvirs tourna en ridicule le discours d'*Appius*, & tous ensemble promirent de rentrer dans l'ordre aussi-tôt qu'on auroit repoussé les ennemis. Comme le danger pressoit, il fallut les laisser faire. L'oncle d'*Appius*, pour montrer de plus en plus qu'il détestoit la conduite de son neveu, se retira à la campagne, & le plus grand nombre des Sénateurs suivit cet exemple.

Lady VIOLENTE.

Dites-moi, ma Bonne, étoit-ce par méchanceté, par foiblesse, ou par impuissance que les Patriciens ne firent aucune démarche contre les Décemvirs ? Je suis excédée de voir dix hommes donner la loi à tout un grand peuple : ne pouvoit-on pas procéder à l'élection d'un Dictateur ?

Madem. BONNE.

L'histoire nous fait entendre que les Sénateurs virent avec quelque satisfac-

tion le commencement de la tyrannie d'*Appius*, pour abaisser l'orgueil du peuple. Dans les derniers temps, ils parurent souhaiter sincerement de rétablir l'ordre ; cependant, aucun d'eux n'eut le courage de prendre les mesures nécessaires pour cela. Vous le voyez, Mesdames, le dernier période de la liberté dégénérée en licence, annonce toujours la tyrannie : les grands découragés par le despotisme du peuple, perdent l'esprit patriotique. Le Sénat aimoit autant la tyrannie des Décemvirs que celles des Tribuns. D'ailleurs, comme je vous le ferai remarquer bientôt, il est un respect mal entendu pour les loix, qu'un grand homme sait sécouer à propos ; ou plutôt, il en abandonne la lettre pour en suivre l'esprit.

Miss BELOTTE.

Je n'entends pas bien cela, ma Bonne; je vous prie de nous l'expliquer : qu'est-ce que ce mot *la lettre* des loix ?

Madem. BONNE.

Nous remettrons cette explication au temps de *Camille* dont nous approchons, & où ces mots s'expliqueront d'eux-mêmes. Il faut finir tout ce qui regarde

la chute des Décemvirs. Continuez, Lady *Sensée*.

Lady SENSÉE.

Les Décemvirs ayant levé une armée, partirent de Rome pour s'oppoſer aux ennemis, & laiſſerent *Appius* pour exercer l'autorité dans la ville, ou plutôt pour achever de l'aſſervir.

Ce méchant homme étoit devenu amoureux d'une jeune Plébéïenne, nommée *Virginie*. Comme la loi des dix tables défendoit les mariages entre les Patriciens & les Plébéïens, il réſolut de la ſéduire, & offrit pour cela de groſſes ſommes à ſa nourrice, car elle n'avoit plus de mere. Cette femme ayant rejetté ces offres avec horreur, il eut recours à un moyen bien étrange.

Appius avoit parmi ſes Cliens un méchant homme dont j'ai oublié le nom. Ce fût avec lui qu'il concertât l'indigne ruſe dont l'innocente *Virginie* devoit être la victime. En conſéquence de ce complot, le Client vint trouver *Appius* lorſqu'il étoit aſſis ſur ſon Tribunal dans la place publique, & ſe plaignit que *Virginius* gardoit chez lui la fille d'une de ſes eſclaves que ſa femme avoit achetée au Berceau, parce qu'elle étoit ſtérile.

Auſſi-tôt on manda *Virginie* qui vint accompagnée de tous ſes parents. Ils repréſenterent à *Appius* que ſon Client avoit attendu bien tard à revendiquer une fille qu'il diſoit lui appartenir. Ce Juge inique répondit qu'il y avoit long-temps que ſon Client lui recommandoit cette affaire, & que le grand nombre de celles dont il étoit chargé, l'avoient empêché d'y penſer juſqu'alors. Un jeune homme à qui *Virginie* étoit fiancée, enhardi par ſon amour, eut le courage de reprocher publiquement au tyran les démarches qu'il avoit faites pour ſéduire *Virginie*, & qui expliquoient bien clairement la cauſe de la demande du Client; mais je l'ai déjà dit, *Appius* s'étoit fait un front qui ne pouvoit plus rougir, & ſe ſoucioit fort peu qu'on pénétrât ſes vuës, pourvu qu'elles réuſſiſſent. Il ordonnoit donc que *Virginie* fût livrée à ſon prétendu maître par proviſion, lorſque les parents repréſenterent qu'une des loix des dix tables étoit qu'un citoyen dont l'état étoit conteſté, en jouiroit par proviſion juſqu'au moment où les preuves euſſent été ſans replique. Ils ajoûterent qu'il étoit cruel d'inquiéter un citoyen abſent pour le ſervice de ſa patrie, & demanderent que *Virginius*

fut rappellé de l'armée pour défendre l'état de sa fille. *Appius* qui ne pût refuser cette demande, dépêcha un courier à ses collégues pour qu'ils refusassent à cet homme la permission de venir en ville. Son courier arriva trop tard; *Virginius* prévenu par ses amis, avoit déjà obtenu son congé, & étoit entré dans Rome. Il fit en vain tout ce qu'on pouvoit attendre d'un pere tendre pour défendre l'état de sa fille; & voyant qu'elle étoit condamnée, il demanda, tout hors de lui, à lui dire un mot en particulier. L'ayant obtenue, il la tira auprès d'une boutique où appercevant un coûteau, il lui dit en l'embrassant: ma chere fille, je donnerois ma vie pour sauver la vôtre, les Dieux m'en sont témoins, mais j'aime mieux vous voir morte que deshonorée. En disant ces mots, il prend le coûteau, & en perce le cœur de l'innocente *Virginie*. Il s'ouvre en même-temps un passage au travers du peuple qui saisi d'horreur & de pitié, le laisse passer sans résistance: il arrive à l'armée, montre aux soldats ce coûteau ensanglanté, & après leur avoir raconté l'extrémité où l'a réduit l'horrible dessein d'*Appius*, les conjure de ne le point regarder comme le meurtrier

de

de sa fille, & les prie de lui aider à la venger. Aussi-tôt l'armée quitte ses drapeaux, marche à Rome, fait mettre les coupables en prison, nomme de nouveaux Consuls & des Tribuns. Les Consuls abandonnerent au peuple la punition d'*Appius* & de son complice, qui furent mis à mort, & le bon ordre fut rétabli dans Rome.

Lady MARY.

Je plains la pauvre *Virginie*; mais j'ai encore plus de pitié de son malheureux pere; je crois qu'il ne se consolera jamais du meurtre qu'il avoit été forcé de faire, & qu'il fut toujours misérable.

Lady CHARLOTTE.

Le défaut des Romains n'étoit pas d'être trop tendres; pour moi, je crois qu'il se consola par la vengeance qu'il tira de ses ennemis, & par l'autorité dont il fut revêtu, car on le nomma Tribun du peuple. Mais, dites-nous, ma Bonne, que faut-il penser de l'action de cet homme: étoit-elle bonne ou mauvaise?

Madem. BONNE.

Ni l'une ni l'autre, ma chere, car elle

ne fut pas volontaire. Le danger de sa fille, la vuë de ce couteau que le hasard fit trouver sur cette boutique, exciterent dans l'ame de *Virginius* un mouvement irréfléchi auquel il s'abandonna. On voit seulement qu'il avoit en horreur le crime & l'infamie, puisque la mort de sa fille lui parut un moindre mal que l'ignominie dont elle étoit menacée. Au reste, Lady *Charlotte*, je ne vois pas pourquoi vous vous persuadez que les Romains avoient le cœur dur. Ils étoient fort grossiers, & tels que le peuvent être aujourd'hui des laboureurs & des soldats: leur tendresse par conséquent n'avoit pas cette délicatesse que des peuples plus polis font remarquer, sans pour cela en être moins réelle & moins solide.

Miss SOPHIE.

Vous vous êtes servie, ma chere Lady, d'un grand nombre de mots que je ne connois pas, & que je prie ma Bonne de nous expliquer. Que veut dire celui-ci, *l'état* d'une personne, & cette expression, une personne devoit jouir de *son état par provision*?

Madem. BONNE.

Ce sont des expressions dont on se sert dans les procès, ma chere, des mots d'usage dans les loix. On appelle *l'état* d'une personne, l'assurance où elle est de sa qualité de fille libre, par exemple, de citoyenne, de fille légitime. On dit que si on lui dispute cette qualité, elle en doit jouir *par provision* : c'est-à-dire, qu'elle sera regardée comme libre, citoyenne & légitime, jusqu'à ce que le procès soit décidé.

Miss BELOTTE.

C'étoit bien dommage que la mere de *Virginie* fût morte : elle eût décidé tout d'un coup l'état de *Virginie* en jurant qu'elle étoit sa mere, & qu'elle ne l'avoit pas supposée.

Madem. BONNE.

Le serment d'une mere en cette occasion ne serviroit pas de grand chose, ma chere. Ce n'est pas par le témoignage d'un pere & d'une mere qu'on prouve l'état d'un enfant : ils peuvent le défendre ; mais ils ne peuvent le détruire en le niant, & par conséquent leur seul témoignage ne peut le constater.

Miss CHAMPÊTRE.

Comment, une mere qui auroit ſuppoſé un enfant, & qui en auroit des remords, ne pourroit-elle réparer ſa faute en l'avouant?

Madem. BONNE.

Elle pourroit, ſans doute, prouver la ſuppoſition: mais il faudroit que ces preuves fuſſent bien claires: on ne la croiroit pas ſur ſa parole. L'état d'un citoyen eſt une choſe ſi ſacrée, qu'on n'a pu prendre trop de précautions pour l'aſſurer. La loi préfere le danger de déclarer dix bâtards légitimes, à celui de faire paſſer un enfant légitime pour bâtard. C'eſt le baptiſtere, c'eſt-à-dire, ce qu'on écrit ſur les régiſtres de la paroiſſe lorſqu'on baptiſe l'enfant, qui lui aſſurent le pere & la mere au nom deſquels il eſt baptiſé; & une femme auroit beau, en s'accuſant elle-même, jurer que l'enfant dont le baptiſtere exiſte, n'appartient pas à ſon mari: elle ne ſeroit pas crue, & l'enfant hériteroit comme ſes freres du bien de ſes ancêtres, dans les lieux du moins où les enfants ne peuvent être déshérités par leurs parents ſans une raiſon légitime.

Lady MARY.

Y a-t-il un pays où les parents ne peuvent pas disposer de leurs biens selon qu'ils le jugent à propos ?

Madem. BONNE.

Je ne sais ce qui se pratique dans les autres Royaumes ; mais en France un pere ne peut déshériter son enfant sans prouver qu'il a de bonnes raisons pour en agir ainsi. Si un pere déshéritoit son fils par caprice, fantaisie, ou aversion, on feroit fort aisément casser son testament après sa mort, & le fils rentreroit dans tous ses droits.

Miss CHAMPÊTRE.

Voyez ce que c'est qu'une mauvaise habitude : j'ai eu la bouche ouverte pour dire que cette loi étoit tyrannique, & qu'il falloit laisser à chacun la liberté de disposer de son bien à sa fantaisie ; je connois pourtant fort bien que faits comme nous le sommes, c'est un grand avantage d'être bridés par des loix, qui en nous laissant toute la liberté de faire le bien, nous lient & nous empêchent de faire le mal.

Madem. BONNE.

C'eſt la vraie liberté ; ma chere ; nous allons reprendre l'hiſtoire de Madame *du Pleſſis*, & parler de la mort de ſes filles.

Ces Demoiſelles parlant un jour à un fort honnête homme du bonheur qu'elles avoient d'être élevées par une mere ſi chrétienne, il leur dit qu'elles devoient bien prier pour ſa conſervation, parce qu'elles ſeroient en danger de ſe perdre dans le monde ſi elles étoient privées de ſes conſeils. Elles réfléchirent entre elles ſur ce qu'il leur prédiſoit, & le ſoir même furent trouver leur mere à laquelle elles raconterent cette converſation. Elles la prierent enſuite de demander à Dieu avec inſtance de les retirer à lui avant elle ſi elles devoient perdre la grace de Dieu après ſa mort.

Miſs SOPHIE.

Quelle ridicule priere ! Il n'eſt pas permis de ſouhaiter la mort d'un ennemi, & ces filles vouloient obliger leur mere à demander leur mort au bon Dieu. Je penſe que Madame *du Pleſſis* étoit trop raiſonnable pour faire cette priere.

Madem. BONNE.

La pauvre Miſs *Sophie* aura bien de la peine à ſe corriger de la mauvaiſe habitude de parler avant de penſer. Dites-moi, ma chere, ne faites-vous pas tous les jours la même priere que ces Demoiſelles, & ne dites-vous pas à Dieu dans l'acte de contrition : faites-moi la grace de mourir plutôt que de vous offenſer ? Tout chrétien doit faire cette priere tous les jours de ſa vie.

Miſs SOPHIE.

Hélas ! ma Bonne, je fais à la vérité la priere dont vous me parlez ; mais j'avoue à ma hônte que je la fais abſolument par routine, & que je n'ai jamais réfléchi au ſens des paroles que je prononce : je m'en corrigerai. Continuez, s'il vous plaît.

Madem. BONNE.

Madame *du Pleſſis* ravie de l'horreur que ſes filles avoient du péché, leur promit de ſe joindre à elles pour demander à Dieu leur mort, ſi elles devoient en commettre un conſidérable. Elle fit cette priere avec toute la ferveur dont elle étoit capable ; mais ce ne fut

pas sans souffrir infiniment. La nature a ses droits dans le cœur des Saints comme dans celui de tous les hommes : toute la différence, c'est que chez les Saints la nature est sur tout subordonnée au devoir. Madame *du Plessis* au sortir de la priere, annonça à ses filles que Dieu les avoit exaucées, & qu'elles mouroient toutes trois avant elle.

Miss BELOTTE.

Cette prédiction étoit, ce me semble, capable d'avancer leur mort : une jeune personne frappée de l'idée de sa fin prochaine, tombe dans l'ennui, la frayeur, & cela peut occasionner une maladie de langueur. De quoi sont-elles mortes, ma Bonne ? Je gagerois qu'elles sont tombées en consomption, ou qu'elles ont eu la jaunisse.

Madem. BONNE.

Vous perdriez, ma chere : elles sont toutes trois mortes du pourpre, c'est-à-dire, d'une maladie très-commune à Rouen, qui est plus dangéreuse pour les personnes fortes & robustes que pour les délicates. Il y avoit plus d'un an que la prédiction avoit été faite lorsque la premiere mourut : ainsi on ne peut attri-

buer sa mort au saisissement que cela lui auroit pu causer, Dieu, ce semble, ayant ménagé cette circonstance pour justifier leur mere contre votre accusation, & vous n'êtes pas la premiere à qui cette pensée est venue; mais, comme vous le voyez, elle n'a point de fondement.

Madame *du Plessis* partit pour la campagne avec ses trois filles & leur amie. Cela faisoit cinq personnes. Hélas! dit-elle en soupirant, nous serons moins pressées au retour. Cette parole ne fut comprise que par l'amie dont j'ai parlé & qu'on nommoit Mademoiselle *Hullin*; c'est d'elle que je tiens toutes ces circonstances. Au bout de deux mois, Madame *du Plessis* fut forcée de revenir à Rouen, pour assister aux couches de sa belle-fille, & ce fut pendant cet intervalle que sa fille *Puchot* tomba malade. Elle revint avec l'exprès qui lui en apporta la nouvelle, & ne l'abandonna plus qu'après sa mort. Cette pauvre Demoiselle avoit besoin de ce secours: elle fut tentée de désespoir d'une maniere si forte, qu'à peine la vuë des miséricordes de Dieu & des mérites de Jésus pouvoit la rassurer. Cet état terrible disparut deux heures avant sa mort; elle reprit toute sa confiance en Dieu, &

mourut de la mort des prédestinés. La mere prosternée en terre adora le souverain domaine du Créateur sur elle & sur ses enfants, lui sacrifia sa fille, & prête à suffoquer par la violence de sa douleur, eut le courage de tirer de ce funeste événement des réflexions utiles pour les deux filles qui lui restoient. Elle les finit en avertissant sa fille chérie de se tenir prête, parce que ce seroit elle qui suivroit sa sœur.

Lady LOUISE.

Je vous jure, ma Bonne, que si vous n'aviez vû cette Dame & connu par vous-même la bonté de son cœur, j'aurois toutes les peines du monde à me persuader qu'il fût tendre & qu'elle aimât beaucoup ses enfants.

Madem. BONNE.

C'est que vous ne connoissez pas la force de la grace sur un cœur bien disposé. Elle laisse subsister à la vérité tous les sentiments de la nature qui non seulement sont d'accord avec le devoir, mais qui sont eux-mêmes un devoir dont rien ne peut jamais dispenser, parce qu'ils sont gravés dans nos cœurs de la

main de Dieu ; mais elle leur ôte tout ce qu'ils ont de vicieux, d'imparfait. J'ai succédé dans le cœur de Madame *du Plessis* à cette fille qu'elle avoit tant aimé : je lui ressemblois en laid ; elle me connut deux mois après l'avoir perdue, & sa douleur fut flattée de pouvoir se représenter une image imparfaite de celle qui lui avoit été ravie. Quelle preuve n'ai-je pas eu de sa sensibilité ! Que de larmes mes fautes ne lui ont-elles pas fait répandre ! Quelles attentions, quels soins délicats ! Je vous assure, Mesdames, qu'il faut avoir été aimé par une Sainte pour comprendre la perfection de l'amitié. Je viens de vous parler de la belle-fille de Madame *du Plessis*, & je ne vous ai point appris que son fils étoit marié : il faut vous donner un exemple à suivre dans la maniere dont elle se comporta en cette occasion.

Madame *du Plessis* n'avoit pas pû gouverner son fils, comme elle avoit fait ses filles. Destiné à remplir une place dans le Parlement de Rouen, il falloit qu'il fît les études convenables à cette place, & elle ne pouvoit pas le suivre dans les différents lieux où il alloit étudier. Parvenu à cet âge où l'on n'a plus de gouverneur, & où l'on en-

auroit le plus besoin ; la compagnie des jeunes gens, leurs mauvais exemples, leurs railleries prévalurent sur les conseils de sa mere. Que ne demandiez-vous à Dieu la mort de ce fils qui devoit si peu profiter de son éducation au lieu de celle de vos filles ? lui disoit-on un jour. Les égarements de mon fils, seront momentanés, répondit-elle : il les réparera par une vie pieuse & chrétienne. Sa prédiction fut vérifiée, & ce fils qui vit encore, est depuis très-long-temps ce qu'il auroit dû être toujours. Dieu l'a éprouvé par la perte de sa vuë, & par la croix la plus sensible dont il puisse punir un pere : c'est sans doute aux prieres de sa sainte mere qu'il doit le bon usage qu'il fait de ses afflictions.

Madame *du Plessis* pleura en mere chrétienne le dérangement de son fils. Ce ne fut point le dérangement de ses affaires, de sa santé, la perte même d'une sorte de réputation dont à la vérité les jeunes gens sont peu jaloux, qui contristerent cette sainte Dame : elle ne vit que l'offense de son Dieu commise par une partie d'elle-même, par un fils qui lui étoit extrêmement cher. Elle résolut de tout sacrifier pour le tirer de ce malheureux état ; & après lui avoir

fait une correction dont la fermeté fut accompagnée d'une douleur bien capable de prouver combien il lui en coûtoit pour prendre ce ton, elle conjura ce cher fils de chercher dans un établissement sortable le remede conseillé par Saint. *Paul.* Elle ne souhaitoit dans sa bruë que de la naissance & une bonne éducation, & conseilla à son fils de ne point regarder à la fortune, puisqu'il en avoit une suffisante. Il se maria selon ses vues, & l'attachement qu'il prit pour son épouse, produisit l'effet que sa mere en avoit attendu. Ce fut dans les discussions d'intérêt qui suivirent ce mariage, que Madame *du Plessis* donna une preuve non équivoque de son attachement à ses devoirs. Quelques parents prétendirent faire donner atteinte à un legs particulier que Mr. *du Plessis* l'aîné avoit fait à ses nieces. Son fils prêta l'oreille à ces mauvais discours, & eut à ce sujet quelques paroles trop vives vis-à-vis d'une mere si respectable. Elle lui répondit avec douceur que s'il s'agissoit de ses intérêts propres, elle les lui abandonneroit de bon cœur; mais qu'elle e croyoit obligée en conscience de soutenir les droits de ses filles. Ils se séparerent sans que son fils lui eût

demandé excuse de sa vivacité, & c'étoit la premiere fois de sa vie qu'il avoit manqué à ce devoir. Le lendemain il fut en famille rendre une visite de cérémonie à sa mere : elle le reçut fort bien à ce qu'il parut aux yeux de tout le monde, ensorte qu'on fut fort surpris de le voir se jetter tout à coup aux pieds de sa mere, en lui avouant qu'il méritoit son indignation ; mais qu'il la conjuroit de reprendre ses bontés à son égard, & qu'il la laissoit absolument l'arbitre du différent qu'il avoit avec ses sœurs. On ne pouvoit deviner ce qui pouvoit occasionner cette scene : il fit remarquer à la compagnie que depuis qu'il étoit entré, sa mere l'avoit toujours appellé Monsieur, sans l'honorer une seule fois du nom de fils.

Lady LOUISE.

Ce dernier trait, ma Bonne, me donne une haute idée du mérite de Madame *du Plessis*. Il falloit qu'elle eût bien élevé ses enfants, & en même-temps avec beaucoup de douceur, puisqu'un fils marié étoit si sensible à cette légere preuve de refroidissement.

Madem. BONNE.

C'étoit le châtiment le plus terrible dont elle punit ses enfants : Monsieur, Mademoiselle ; ils étoient au désespoir quand elle se servoit de ce mot, & il n'y avoit rien qu'ils ne fissent, rien de pénible & de difficile qu'ils n'entreprissent pour faire abréger le temps où cette pénitence devoit durer. Je vais pour finir la leçon, achever mon conte que j'avois presque oublié.

Clio avoit pris *Rannée* des mains d'*Alecto*. Cette petite Princesse qui n'avoit cessé de pleurer depuis le moment où son ennemie s'étoit emparée d'elle, sembla connoître le bien qui lui arrivoit en passant sous les loix de *Clio*. Ses larmes tarirent, & alors tous ceux qui étoient dans la chambre de la Reine, s'empresserent à examiner la proportion de ses traits qu'on n'avoit pû remarquer jusqu'alors. Embrassez la Princesse, dit *Clio* au Roi & à la Reine ; pour la soustraire aux pieges d'*Alecto*, je suis forcée de la dérober à vos caresses, vous serez longtemps sans la voir ; c'est un sacrifice qu'il faut faire au bien de votre peuple.

Il n'y avoit que ce motif qui pût faire supporter à *Aris* & à *Mithra* la sépara-

tion de leur fille; mais aussi étoit-il tout-puissant : ils l'arroserent de leurs larmes, & la remirent entre les bras de la fée qui s'éleva avec elle dans les airs. Toute la cour la suivoit des yeux & du cœur : de nouveaux objets attirerent toute l'attention, & forcerent les spectateurs à quitter de vue pour quelques instants la fée & la Princesse.

Deux palais de cristal parurent à la distance des yeux ; & lorsqu'on les eut considéré quelques instants, les mouvements du cœur ramenerent tous les regards vers la Princesse. Mais, oh surprise ! on vit deux *Clios* si parfaitement ressemblantes qu'il n'étoit pas possible de les distinguer : elles tenoient chacune un enfant dans leurs bras, & s'avançoient vers ces beaux palais. A peine y furent-elles entrées, que l'un se fixa sur le sommet d'une montagne inaccessible ; l'autre s'éleva tellement dans les airs, qu'on pouvoit à peine l'appercevoir.

Le Roi & toute sa Cour avoient les yeux fixés vers les deux palais sans pouvoir distinguer celui des deux qui renfermoit la vraie *Clio* & la Princesse leur fille. Le lecteur ne le distingue pas non plus, j'en suis sure ; je dois l'en instruire. Cette multiplication étoit un effet de

la malice d'*Aletto* : on le conçoit assez. Au moment de la conception de la Princesse, les méchantes fées avoient épuisé leur art à douer du même tempérament la fille d'une femme de basse condition qui avoit reçu l'être au même instant ; même tempérament, même conformation d'organes, même taille, mêmes dispositions pour les vices & les vertus.

Lady VIOLENTE.

Permettez-moi une petite question, ma Bonne. Vous nous avez dit que les deux fées incertaines avoient procuré à la Princesse leur légéreté & leurs caprices ; vous nous avez aussi averti qu'elles n'étoient que foibles, & n'avoient pas de noirceur : comment donc pûrent-elles se prêter à la méchanceté de leurs sœurs, pour arranger les humeurs de cette seconde *Rannée* ? Elles ne haïssoient ni le Roi ni la Reine ; quel pouvoit être leur motif ?

Madem. BONNE.

Les personnes d'un caractere foible, ont-elles besoin d'un motif pour faire le mal ? Sans s'embarrasser des raisons de leurs méchantes sœurs, elles avoient

trouvé plaisant d'avoir deux *Rannées*, & se faisoient une fête de l'embarras que cela donneroit un jour au Roi & à toute la Cour. Elles ne voyoient dans cet événement qu'une scene risible & propre à divertir : c'étoit un motif suffisant pour le mettre en œuvre. Ces sortes de personnes sont incapables de porter leurs vûes au-delà d'un point ; le premier qu'elles apperçoivent, elles le saisissent, & ne vont pas plus loin.

Lady LUCIE.

A ce que je vois, ma Bonne, ce caractere est de tous le plus dangereux & le plus difficile à corriger : j'aimerois mieux de grandes passions.

Madem. BONNE.

Je dirois qu'il est impossible à corriger, ma chere, si la religion ne nous fournissoit pas un reméde aux maux qui sans elle seroient incurables. Avec de grandes passions on peut former de grands hommes ; il n'est question que de les diriger. Avec un caractere dont la légéreté fait la base, on ne peut se faire un plan : on est obligé d'en changer vingt fois par heure. Si Dieu vous affligeoit, Mesdames, d'un enfant de ce caractere, sou-

venez-vous bien qu'il faut fixer fortement le cœur pour se rendre maîtresse de l'esprit. Dans un conte de fée, j'offre l'amour prophane pour produire ce miracle; dans la vérité, il faut l'amour de Dieu : c'est lui seul qui peut donner de la consistance aux ames de cette trempe. Il faut encore veiller exactement sur tous les objets qu'on offre aux yeux des personnes de ce caractere : c'est sur tout elles que leurs meres ne doivent pas perdre de vue un seul instant, une compagnie vertueuse pendant plusieurs années peut leur faire contracter une habitude qui à force d'actes réïtérés, leur donneroit de la consistance.

La fausse *Rannée* fut conduite par *Alecto* dans le Palais de cristal qui s'étoit fixé sur la montagne, & pour empêcher qu'on ne découvrît sa fourberie, elle avoit emprunté la figure de *Clio*. Cette derniere se rioit de la malice de son ennemie. *Alecto* pouvoit tromper le Roi & toute la Cour en la contrefaisant ; mais il lui manquoit un *Mascave*, & l'éducation alloit mettre une différence infinie entre ces deux filles si semblables d'ailleurs.

Clio enleva dans le même tems le Prince de la Chine, & le transporta dans le Palais aërien ; mais comme il importoit à

ses desseins qu'il ne fût pas connu pour ce qu'il étoit, elle déguisa son sexe, & lui donna les habits du nôtre. Elle avoit transporté dans ce palais tous ceux qu'elle avoit choisi pour lui aider à élever sa Princesse; & quelle attention avoit-elle donné à ce choix important! Toute l'Europe avoit à peine suffi à ses recherches; & quoiqu'elle les eût pris parmi tout ce qu'il y avoit de plus parfait, elle employa une année entiere à perfectionner leurs talents & à leur faire prendre des idées uniformes: car rien ne nuit plus à l'éducation que la contrariété des vues des maîtres.

Lady LOUISE.

„ Je n'entends pas cela bien claire„ ment, ma Bonne, voudriez-vous me „ l'expliquer par un exemple, cela frape „ davantage.

Madem. BONNE.

„ Une mere, par exemple, sera dans „ l'idée qu'une fille de qualité ne doit „ travailler que fort peu, sa gouvernante „ croira au contraire, qu'une fille ac„ quiert un grand mérite lorsqu'elle sait „ tous les petits ouvrages à la mode au„ jourd'hui, pendant qu'une grand-

„ mere répétera ſans ceſſe à l'enfant qu'on „ s'occupoit plus utilement dans le ſié- „ cle paſſé, & qu'une fille ſuffiſoit pour „ faire le linge de toute la famille. La „ jeune perſonne à qui on tient ce diſ- „ cours, a un goût plus décidé pour une „ de ces trois choſes que pour les deux „ autres ; elle décidera donc dans ſa „ petite tête, que l'une de ces trois per- „ ſonnes a raiſon & que les deux au- „ tres ne ſavent ce qu'elles diſent, ce „ qui produira un ſentiment de mépris „ pour celles qui ne ſeront pas d'ac- „ cord avec ſon goût. J'ai pris pour „ exemple une bagatelle. Que ſeroit-ce „ ſi la contrariété ſe rencontroit en des „ choſes de conſéquence, cela ſeroit très- „ dangéreux.

Lady LUCIE.

„ Je le conçois, ma Bonne, mais com- „ ment faire pour monter toutes les tê- „ tes ſur le même ton, cela me paroît „ impoſſible.

Madem. BONNE.

„ Ouï, ſi vous avez une perſonne de „ peu d'eſprit ou d'un demi-eſprit auprès „ de vos enfants. Non, ſi vous choi- „ ſiſſez une perſonne raiſonnable & que

„ vous daigniez concerter avec elle tout
„ ce qu'elle doit dire & faire à cet égard.

A peine *Rannée* commença-t-elle à bégayer, qu'on découvrit en elle les germes pernicieux des vices que les méchantes fées avoient mis en son ame. Elle aimoit si passionnément sa nourrice, qu'on ne pouvoit l'arracher de ses bras, sans risquer de la faire tomber en convulsion : il n'y avoit qu'un moyen de l'en déplacer. *Clio* prenoit *Mascave* sur ses genoux ; aussi-tôt *Rannée* lui tendoit ses petites mains, & s'efforçoit de s'élancer pour partager le siege du Prince. Comme il avoit trois ans plus que *Rannée*, *Clio* ne le quittoit pas une minute ; nul de ses mouvements n'échappoit à la fée, nulle de ses actions dont elle ne tirât avantage pour connoître & perfectionner ses dispositions naturelles. *Mascave* répondoit à ses vues, excepté en celle qu'elle avoit le plus à cœur. Il regardoit *Rannée* comme une sœur chérie ; mais ses sentiments venoient de l'habitude de la voir : *Clio* n'y voyoit point cette vivacité qu'elle remarquoit dans ceux de la Princesse. *Clio* fut alarmée de cette indifférence, & n'oublia rien pour la faire disparoître : tout fut inutile ; & plus d'une fois

elle fut tentée d'accuser l'amour de n'avoir rempli que la moitié de ses promesses. C'étoit pourtant pour les accomplir plus clairement qu'il en retardoit l'exécution; mais *Clio*, quoique fée, étoit mortelle : ses vues étoient trop bornées pour comprendre la sagesse des dispositions des Dieux qui vont à leur but par les routes qui paroissent en éloigner.

Passons légerement sur les premieres années de *Rannée*, qui n'ont rien de fort intéressant. Il avoit fallu lui ôter sa nourrice: cette femme qui étoit pourtant le phénix de celles de son espece, ne pouvoit souffrir la contradiction pour son éleve; elle se persuadoit que sa santé en souffriroit, & *Clio* ne put jamais lui faire comprendre que la violence des passions est beaucoup plus contraire à la formation des enfants qu'une sage contradiction qui les met sous le joug. *Rannée* sentit d'abord cette séparation avec tant de violence, qu'on eût dit que sa vie en étoit en danger : la légéreté de son caractere ne lui permit pas d'en être long-temps affligée, & au bout de vingt-quatre heures, on la vit tranquille.

Lady LOUISE.

Je conçois, ma Bonne, qu'un peu de fermeté guériroit les enfants d'un grand nombre de défauts; mais où voulez-vous qu'une mere prenne assez de courage & de raison pour exposer son enfant à tomber en convulsion, par exemple? Je n'oserois me promettre une telle force, & je me regarderois comme parricide si mon enfant mourroit des suites d'une contradiction.

Madem. BONNE.

L'expérience nous rassure contre ce danger, ma chere amie: il faut de toute nécessité qu'un enfant soit contredit, ou par raison, ou par caprice. Si vous refusez de le faire pour son bien, celles qui seront auprès de lui, le feront par mauvaise humeur; car vous sentez que cet enfant indompté sera fort impatientant. Vous aurez deux enfants, souvent très-violents tous les deux: ils se contrediront mutuellement si votre vigilance & vos corrections ne les forcent pas à vivre en paix. La contradiction est donc inévitable pour les enfants; & si on en choisit deux, l'un élevé à la mode ordinaire, & l'autre selon mes principes, je

je gagerois bien que le premier aura été cent fois plus contredit que le mien. D'ailleurs, Mesdames, les enfants jouent les convulsions : demandez-le à Lady *Sensée.*

Lady SENSÉE.

Nous en avons vu un exemple bien frappant cet hiver à la campagne. Madame la Baronne *de M**** a un fils de la plus aimable figure. Comme il est venu au monde dix ans après les autres, il a été bien gâté. Cette Dame malgré son foible pour ce fils, le confia à ma Bonne, car elle est aussi fort raisonnable, & la laissa la maîtresse de le traiter à son gré. *George*, c'est ainsi qu'on l'appelle, mit dans sa petite tête d'en imposer à sa nouvelle maîtresse. Ma Bonne l'ayant prié d'étudier une leçon, il l'assûra très-positivement qu'il n'en feroit rien, parce que cela lui donneroit de la peine, & qu'il n'aimoit pas à en prendre. Ma bonne lui répondit froidement qu'elle étoit en habitude de fouetter les enfants qui désobéïssoient, & que quand elle avoit commandé une chose, il falloit absolument qu'elle s'exécutât ; & comme elle se leva en finissant ces paroles, *George* qui crut qu'elle alloit

chercher des verges, lui cria : ne m'approchez pas, je vais tomber en convulsion. Effectivement, il commença à trembler de tout son corps d'une maniere si naturelle, qu'il me fit frayeur, & je fus tentée d'emporter l'enfant. Ma Bonne qui pénétra ma pensée, m'arrêta sur ma chaise par un regard terrible, & sans s'embarrasser des cris de *George* qui disoit, je me meurs, elle appella une servante, & lui commanda d'aller chercher un ménuisier pour faire vîte une biere. *George* attentif essuye ses yeux, leve ses cheveux qu'il avoit éparpillé sur son visage, & lui demande ce qu'elle veut faire de cette biere. Pour vous clouer dedans, mon ami, lui dit-elle, & vous enterrer tout de suite : vous m'avez promis que vous alliez mourir, & j'en suis bien aise, car les méchants enfants ne doivent pas vivre. Oh ! j'aime mieux étudier une leçon que d'être enterré, répondit *George*, dont les mouvements convulsifs s'arrêterent tout à coup ; & depuis ce moment, il n'en a jamais été question.

Lady LOUISE.

Et quel âge avoit cet enfant, je vous prie ?

Lady SENSÉE.

Un peu plus de cinq ans. Quand ma Bonne lui commandoit quelque chose, il lui disoit : avez-vous bien résolu que je vous obéïsse ? dites-le moi sur votre parole d'honneur, car il regardoit cela comme un serment inviolable ; & quand ma Bonne l'avoit prononcé, il prenoit son parti, & obéïssoit en disant : il faut bien le faire, car cette femme-là ne se dédit jamais quand elle a raison. Mais *George*, lui disoit Mylady, que n'avez-vez-vous une convulsion ? Oh ! cela est inutile, répondit-il naïvement : elle ne la craint pas, & veut tout d'un coup enterrer les gens. Mais j'en aurai encore avec Maman, parce qu'elle en a bien peur ; elle me prend sur ses genoux, & me dit : ah *George* ! mon cher *George* ! Puis elle me donne des bon-bons, & me laisse faire tout ce que je veux.

Lady LUCIE.

Est-il possible qu'un enfant de cet âge ait tant de malice ! Mais pourquoi s'en étonner ? J'ai connu une petite fille de trois ans & demi qui disoit à une de ses compagnes : que ne fais-tu comme moi ? J'ai tout ce que je veux de Ma-

man ; quand elle me refuse quelque chose, je pleure, & aussi-tôt elle fait tout ce qu'il me plaît : cela est bien aisé.

Madem. BONNE.

Si on suivoit les enfants de près, on connoîtroit qu'ils ont une raison au-dessus de leur âge quand il s'agit de l'intérêt de leurs passions. Il faut donc être extrêmement sur ses gardes quand il faut vaincre ces passions, & croire qu'ils mettront tout en usage pour se conserver le droit d'en suivre les mouvements. Au reste, Mesdames, on n'a de violence à se faire qu'une fois : un enfant bien convaincu de votre fermeté, s'en tient à la premiere expérience. Reprenons notre conte.

La légéreté de *Rannée* se décéloit à chaque instant : elle souhaitoit avec passion une chose dont elle se dégoûtoit le moment d'après. *Mascave* étoit d'un caractere tout opposé : il s'attachoit très-difficilement ; mais quand il l'étoit c'étoit pour toujours, à moins qu'on ne lui prouvât par de bonnes raisons qu'il s'étoit mépris & que sa constance étoit une sottise.

Cette différence de caractere produisit bientôt en lui un grand éloignement

pour *Rannée* : il ne pouvoit se prêter à sa bizarrerie. Quoique la Princesse n'eût que cinq ans, elle s'apperçut bientôt que *Mascave* la fuyoit, & s'ennuyoit avec elle. Elle l'aimoit avec tant de vivacité, que cette froideur la jetta dans une sorte de désespoir. Elle versoit un jour des larmes ameres dans un lieu écarté. Qu'avez-vous, ma chere ? lui demanda *Clio* qui la surprit en cette situation. Je suis désespérée, ma Bonne, lui répondit-elle : *Mascave* ne m'aime plus. Je n'en suis pas surprise, lui répondit *Clio* ; *Mascave* a trop de raison pour aimer ce qui n'est point aimable. Est-ce que je ne suis pas aimable, lui répondit la Princesse avec vivacité ; j'ai beau regarder dans le Palais, je n'y trouve rien d'aussi beau que moi, excepté *Mascave*. J'en conviens, lui dit la fée ; mais les défauts de votre caractere font oublier la régularité de vos traits. *Mascave* vous voit aujourd'hui avec indifférence ; bientôt elle vous méprisera, & parviendra enfin à vous haïr. Ah! ma Bonne, j'en mourrois de douleur ! s'écria *Rannée* en se jettant dans les bras de *Clio*. Mais seroit-il possible que *Mascave* pût me haïr ? Elle seroit bien ingrate, car je l'aime fort. Vous le croyez, lui dit

la fée ; pour moi, je pense que vous ne l'aimez guére, car vous faites à tous moments des choses qui lui déplaisent. Pensez-vous donc qu'elle puisse vous trouver aimable quand vous vous mettez en colere, & que vous manquez de douceur ; quand vous haïssez aujourd'hui ce que vous aimiez hier à la folie ? Non, ma chere *Rannée*, *Mascave* ne peut vous aimer avec tous ces défauts : si vous voulez qu'elle s'attache à vous, corrigez-vous, suivez son exemple. Ah, ma Bonne ! je vous le promets, dit *Rannée* ; dès aujourd'hui je veux être telle que vous le voulez, & *Mascave* n'aura pas le cœur de me donner du chagrin.

Dans le moment *Mascave* entra. Il tenoit une carte de géographie, qu'il voulut cacher par complaisance ; car *Rannée*, qui s'étoit d'abord attachée à cette science avec passion, s'en étoit dégoûtée depuis un mois. Ne cachez pas votre carte, dit-elle à *Mascave* ; venez, ma chere sœur, nous étudierons ensemble : je ne veux plus aimer que ce qui vous amusera, à condition que vous m'aimerez aussi. *Mascave* avoit le cœur excellent ; il fut touché de la complaisance de *Rannée*, & la reconnoissance l'engagea à redoubler ses attentions pour

elle. *Rannée*, charmée du changement qu'elle vit en lui, continua à corriger en elle tout ce qui déplaisoit à *Mascave*. Insensiblement elle prit l'habitude de conformer ses goûts aux siens, & cette habitude s'étant fortifiée pendant plusieurs années, forma en elle comme une seconde nature. *Mascave* fut ravi de ce changement, & perdit sans s'en appercevoir le dégoût que lui avoient inspiré les défauts de *Rannée* : l'amitié y succéda, & de l'amitié à l'amour le chemin est aisé à faire à l'âge de dix-huit ans.

Mascave étoit parvenu à ce terme; *Rannée* finissoit son troisieme lustre, & l'on eût eu peine à croire qu'elle n'étoit pas née parfaite, tant l'exercice de toutes les vertus lui étoit devenu naturel. Cet aimable couple, sans curiosité pour ce qui se passoit dans le reste de l'univers, se suffisoit à lui-même; mais le temps des grands événements approchoit. *Clio* annonça à *Mascave* qu'il falloit se séparer de *Rannée*; & quoiqu'elle flattât ces enfants d'une prompte réunion, ils furent inconsolables : il fallut arracher *Mascave* des bras de *Rannée*, qui resta sans sentiment dans ceux de *Clio*. Cette Fée employa pour la consoler tout ce que

l'amitié qu'elle avoit pour elle lui put suggérer ; & l'ayant vue plus tranquille, elle rejoignit *Mascave*, & prit avec lui le chemin de la Chine.

Pendant le court espace qu'elle mit à faire ce long voyage, elle instruisit le Prince de son sexe, & des raisons qui l'avoient engagé à le lui cacher. *Mascave* rougit de se voir sous des habits de femme, mais la Fée d'un coup de baguette les changea ; & ce qu'il y a de surprenant, c'est que le jeune Prince ne se trouva point embarrassé de ces nouveaux habits. Il jettoit des yeux avides sur les contrées diverses qu'il parcouroit ; & quoique la nouveauté de ces objets fût bien capable de faire diversion à ses pensées, ses yeux se tournoient sans cesse sur le palais qu'il venoit de quitter : il soupiroit pour *Rannée*, mais d'une maniere tranquille. Ses sentiments pour elle n'avoient été jusqu'alors qu'une amitié extrêmement tendre : le moment étoit venu où il alloit en éprouver de plus vifs. Arrivés proche du palais où son pere faisoit sa résidence, la Fée lui présente un cheval superbement enharnaché ; elle l'arme de toutes pieces. *Mascave* admire avec plaisir ces nouveaux ornements : un

carquois rempli de fléches attire sur-tout ses regards. Il examine le carquois, en tire une fléche, l'essaye sur le bout de son doigt, & se pique sans le vouloir : cette fléche étoit celle que lui gardoit l'amour. Les sentiments qu'il avoit pour *Rannée* se dévoilent, se fortifient, ou plutôt changent de nature ; les tourments de l'absence redoublent. Il dit à *Clio* en soupirant : Madame, que faisons-nous ? Pourquoi nous éloigner de *Rannée* ? Ah ! je n'ai jamais connu, comme je le fais à présent, le bonheur de vivre avec elle : en serai-je privé pour jamais ?

Ainsi l'amour, devenu passion, s'annonce par des tourments : le soupir, enfant de la douleur, est le premier effet qu'il produit ; l'inquiétude suit, la défiance, la crainte, & mille mouvements fâcheux que l'amitié ignore. *Clio* sourit, & embrassant *Mascave*, lui dit : mon fils, cette absence ne sera point éternelle ; vous reverrez *Rannée*, mais que je crains votre retour auprès d'elle ! Vous serez le témoin de deux changements consécutifs en elle ; ce que vous aimez perdra ses graces, perdra ses vertus : vos sentiments pour elle, pourront-ils survivre à cette perte ? *Mascave*

frémit : non, s'écria-t-il ; que les traits de *Rannée* changent, à la bonne heure ! Vous le ſavez, ſa beauté n'a pas fait naître en moi les ſentiments que j'y découvre en ce moment ; il fut un temps où elle ne plaiſoit qu'à mes yeux : le ſeul changement de ſes mœurs lui a fait trouver le chemin de mon cœur. Il ſeroit, ſans doute, déchiré s'il étoit forcé de perdre la douce habitude de l'adorer ; toutes fois je ſens que mon amour pour elle ne pourroit ſurvivre à mon eſtime : non, Madame, ſi je ceſſe de l'eſtimer, je ne l'aimerai plus. Mais pourquoi *Rannée* ceſſeroit - elle d'être vertueuſe ? Pourquoi n'employez-vous pas toute la puiſſance de votre art, pour la préſerver de ce malheur ?

Je puis tout ſur les éléments, lui répondit *Clio* ; mais je ne puis rien ſur les cœurs. Brûlez pour *Rannée* tant qu'elle ſera digne de votre eſtime, & ſouvenez-vous ſi elle s'en rend indigne, que vous ſerez avili en continuant de l'aimer : nous partageons l'infamie des objets de nos attachements.

Lady LUCIE.

Je vous prie, ma Bonne, n'achevez point votre conte s'il eſt vrai que *Ran-*

née doive perdre sa vertu ; j'ai fait comme le Prince *Mascave* : je me suis accoûtumée à l'aimer, & il m'en coûteroit trop de prendre une habitude contraire.

Lady MARY.

Il y a dans les paroles de *Clio* un dessous de cartes que je n'entends pas ; mais surement il y en a un. Car enfin, le but de ma Bonne dans ce conte est de nous prouver que la bonne éducation peut changer la nature. Or si *Rannée* retournoit à ses premiers défauts, son éducation auroit été en pure perte, & ma Bonne auroit manqué son but : elle va nous expliquer cette énigme.

Madem. BONNE.

C'est parler en fille qui raisonne, & mon conte ne seroit bon qu'à être jetté au feu, si j'avois fait cette sottise.

Cet entretien jetta un fond de tristesse dans le cœur de *Mascave*, que la joie de revoir les auteurs de sa naissance ne put dissiper entierement. Il passa trois mois à la Chine, & malgré les prédictions de *Clio*, il sentoit que *Rannée* lui devenoit plus chere chaque jour ; effet de la blessure qu'il s'étoit faite. L'amour de passion a des contradictions qui ne

peuvent s'expliquer. Il sentoit qu'il ne pouvoit être heureux qu'en devenant l'époux de sa Princesse : il frémissoit dans la crainte de la voir devenir indigne de sa tendresse ; il se flattoit de pouvoir détourner le malheur dont elle étoit ménacée. Cette derniere pensée l'emporta : il obtint de ses parents la permission d'aller à Lutésie pour demander la Princesse à son pere. *Clio* l'avoit averti qu'elle devoit lui être rendue deux jours après son arrivée dans cette cour. Il y parut avec un contege superbe, & conduit par *Clio* qui lui rendit *Aris* favorable. Par l'ordre de la fée, toute la cour se rendit dans une grande plaine, & vit avec des transports de joie les deux palais aëriens s'approcher lentement : ils s'ouvrent ; les deux *Rannées* sortent en même temps, & vont se jetter aux pieds d'*Aris* & de *Mithra*. Le doux nom de pere sort en même-temps de leur bouche. *Aris* veut se livrer à la joie ; son cœur s'y refuse. Une des deux est sa fille : il frémit dans la crainte de se tromper. La nature ne s'explique pas plus clairement dans le cœur de *Mithra* ; on se flatte que l'amour sera plus clairvoyant. On prie *Mascave* d'approcher & de décider en-

tre ces deux rivales. Mais, oh prodige! à peine ont-elles jetté les yeux ſur lui, que la vraie *Rannée* devient d'une laideur horrible. Les Dieux ſe déclarent en ma faveur, s'écrie ſa concurrente: la méchante *Alecto* n'a pu ſoutenir ſa ſupercherie, & le ciel la force à abandonner la malheureuſe qu'elle vouloit me ſubſtituer. Le peuple qui ne réfléchit guere, pouſſa des cris de joie, & demandoit à haute voix qu'on lui abandonnât cette laide créature, pour la punir du crime qu'elle avoit voulu commettre. *Aris*, *Mithra* & *Maſcave* n'étoient pas de ce ſentiment. Ils ſe ſouvenoient que le changement des traits de *Rannée* avoit été prédit, & la laideur de cette Princeſſe leur paroiſſoit une preuve en ſa faveur. Mais comment faire revenir le peuple de ſa prévention? La choſe n'étoit pas poſſible, & on réſolut d'attendre du temps des lumieres ſuffiſantes pour ſe déterminer ſans riſquer une injuſtice.

Les deux *Rannées* furent logées dans le palais: mêmes habits, mêmes honneurs, mêmes careſſes de la part du Roi & de la Reine. Cependant, la beauté faiſoit ſon effet ordinaire.... la fauſſe *Rannée* gagnoit chaque jour quelque

chose dans le cœur qu'elle avoit intérêt d'attendrir. *Mascave* la visitoit assidument, & étoit surpris de lui entendre raconter les plus petites particularités de son enfance. Il est vrai que la Princesse disgraciée de la nature les racontoit avec la même exactitude; mais les paroles de l'une avoient une persuasion qui manquoit à la derniere : à mérite égal, une belle personne a des avantages infinis sur une laide. Insensiblement *Mascave* oublia le chemin de l'appartement de la vraie *Rannée*; il ne bougeoit d'auprès de celle pour laquelle son amour ne méritoit plus ce nom; c'étoit une passion vicieuse, parce que la fausse *Rannée* n'avoit rien qui pût entretenir un amour vertueux. Quand le sentiment qu'on nomme tendresse, est poussé jusques-là, il cache à la vérité les défauts de l'objet aimé; mais il ne les cache que superficiellement : l'estime s'anéantit faute d'aliment, & le fait d'une maniere si imperceptible, que celui chez lequel elle meurt, est longtemps sans s'en appercevoir. Les inégalités de la fausse *Rannée* parurent alors aux yeux de *Mascave* pour vivacité, & l'égalité d'humeur de la vraie *Rannée* pour indolence.

Je prie mes lecteurs, & sur tout mes lectrices, de remarquer qu'à mesure que la passion de *Mascave* augmentoit, son respect pour celle qui l'avoit fait naître, diminuoit. On s'offensa à la vérité la premiere fois qu'il osa manquer à la décence ; mais ce fut de maniere à ne le pas désespérer. La fausse *Rannée* n'avoit pas pris l'habitude de se commander à elle-même : elle succomba bientôt. *Mascave* se crut d'abord le plus heureux de tous les hommes ; à peine l'yvresse fut-elle dissipée qu'il se fit horreur. Il ne douta plus que cette Princesse qui avoit abandonné la vertu, ne fût la vraie *Rannée* : les paroles équivoques de la fée nourrissoient son erreur. Elle venoit de se rendre indigne de lui ; un dégoût insurmontable prit la place de sa passion satisfaite : il la voyoit alors telle qu'elle étoit en effet, & cette vuë redoubloit son erreur, car il reconnoissoit en elle tous les défauts qu'il avoit remarqués dans la vraie *Rannée* en ses premieres années. Vous croyez peut-être que son dégoût pour la fausse *Rannée* étoit une disposition permanente ; non, les passions, je l'ai déjà dit, sont contradictoires : il l'adoroit, la méprisoit, la haïssoit par intervalle, & quelque-

fois il éprouvoit en même-temps ces ſentiments ſi contraires, enſorte qu'il pouvoit s'appliquer ces vers d'un Auteur fameux.

Je te hais & t'aime tout enſemble ;
Je ne puis vivre avec toi ni ſans toi.

Je n'ai rien dit des diſpoſitions de la vraie *Rannée*. Sa douleur qui étoit extrême, avoit moins pour objet l'infidélité du Prince que le crime dont il ſe rendoit coupable. *Clio* inviſible pour le reſte de la cour ne l'avoit point abandonnée. Pourquoi vous affligez-vous? lui diſoit-elle quelquefois, des aſſiduités de *Maſcave* pour votre rivale, elles avancent ſa guériſon en lui donnant les moyens de découvrir les défauts de cette fille. Ah, ma Bonne! lui diſoit la Princeſſe, je pardonne à tout le monde de me méconnoître; mais je ne pourrai jamais oublier l'erreur de *Maſcave*: ſon cœur devoit-il balancer entre moi & ma rivale? *Clio* rioit de la colere de *Rannée*, & cependant s'affligeoit de l'oubli du Prince. La volupté ſerroit chaque jour les liens qui l'attachoient à la fauſſe Princeſſe. Vingt fois par jour, le mépris, le dégoût le chaſſoient de ſon appartement, & vingt fois l'habitude l'y ra-

menoit. Dans un de ces moments de contradiction avec lui-même il passa proche de l'appartement de *Rannée*, & son inquiétude le porta à y entrer. Il cherche dans sa conversation du soulagement à l'ennui qui le poursuivoit sans cesse; il retrouve dans ses discours ces graces qui l'avoient autrefois charmé. Il oublie en l'écoutant le changement de ses traits: à la sagesse de ses discours, il croit retrouver sa Princesse; un regard jetté sur elle le replonge dans son erreur, il baisse les yeux pour prolonger le plaisir qu'il avoit à l'écouter: son ame s'agite; il se jette à ses pieds, & oublie ce langage respectueux auquel elle étoit accoutumée, & que son ame vertueuse pouvoit seule entendre. Arrêtez téméraire! lui dit *Rannée*; avec cette autorité que donne la vertu & cette force que produit l'horreur du vice. Mon cœur & mes sentiments ont moins de ressemblance avec ceux de ma rivale, que les traits de mon visage: portez-lui ce langage honteux que je dédaigne; l'horreur succéde à la tendresse que vous sutes m'inspirer autrefois.

Ces paroles de *Rannée* furent un trait de lumiere pour *Mascave*: la vertu de

la Princesse dissipe l'illusion ; il ne daigne plus consulter ses sens qui l'avoient si cruellement déçû. Son ame reconnoît l'ame de la vertueuse *Rannée* : il retombe à ses pieds, mais dans les dispositions du plus vif repentir. Quel crime ai-je commis ! s'écria-t-il ; & comment me flatter d'obtenir le pardon d'une telle offense ? Ah, *Rannée* ! que ne pouvez-vous lire dans mon cœur ! Les remords le déchirent : vous êtes vengée.

Le cœur entend le langage du cœur. *Rannée* connut que le répentir du Prince étoit sincere ; l'amour plaidoit sa cause : cependant elle craignoit d'occasionner une rechûte par un pardon trop facile. *Clio* vint la tirer de cet embarras. Elle parut tout à coup, & relevant *Mascave* que la honte empêchoit de lever les yeux vers elle : vous triomphez *Rannée*, dit-elle à la Princesse ; c'étoit à votre persévérance dans la vertu que les Dieux avoient attaché le retour de *Mascave*, & celui de votre beauté. A ces mots, *Mascave* jette les yeux sur la Princesse : il reconnoît ces traits enchanteurs qui l'avoient séduit dans sa rivale, & il y retrouve ce qui manquoit à la derniere, ce fard qui n'appartient qu'à la pudeur & à la décen-

ce d'ajoûter à la beauté, & qui l'embellissent encore. *Clio* les conduisit à l'appartement du Roi & de la Reine, qui à la vue de la fée ne peuvent plus douter qu'elle ne soit leur fille. Dans le même temps, on entendit des cris épouvantables dans l'appartement de la fausse *Rannée* : elle étoit devenue si affreuse, que ne pouvant supporter sa vue, elle mit fin à une vie que la perte de ses charmes & du cœur de son amant alloient lui rendre odieuse.

Mascave & *Rannée* ne purent s'empêcher de donner des larmes à cette infortunée. Voilà, dit *Clio* en s'adressant à la Princesse, le sort qui vous étoit préparé par *Alecto*. La nature n'avoit mis aucune différence entre vous & cette fille infortunée. L'éducation, l'amour ont rectifié votre cœur, & y ont fait naître cette vertu qui vous rend aujourd'hui un pere, une mere, un trône & un époux. N'oubliez jamais combien vous lui êtes redevable, & que votre fidélité envers elle assure pour jamais la félicité que vous tenez d'elle.

Lady LOUISE.

Votre conte est arrivé au dénouement d'une façon bien extraordinaire,

& j'avoue que je ne l'avois pas prévu.

Madem. BONNE.

Ni moi non plus, ma chere; c'eſt, pour ainſi dire, l'ouvrage d'un moment, & je ſens qu'il y a bien des fautes : cependant j'en ſerai contente tel qu'il eſt, s'il vous fait comprendre que l'éducation peut changer la nature, & qu'en conſéquence, vous preniez la généreuſe réſolution de paîtrir, pour ainſi dire, l'ame de vos enfants pour en faire des *Rannées*, en dépit des diſpoſitions qui y paroîtroient les plus contraires.

XXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXX

CONVERSATION PARTICULIERE.

Madem. BONNE. *Miſs* ZINNA.

Miſs ZINNA.

AH, ma Bonne! vous me voyez au déſeſpoir : la pauvre Lady *Lucie* épouſa hier l'homme du monde le moins propre à la rendre heureuſe; comment avez-vous pu lui laiſſer faire un tel mariage? car je ſuppoſe qu'elle vous l'a communiqué.

Madem. BONNE.

C'eſt vraiement une ſuppoſition de votre part ; Madame ; mes Ecolieres „ ne ſont pas dans l'uſage de me con- „ ſulter quand elles ſont déterminées „ à faire des ſottiſes : il eſt vrai qu'elle m'en donna avis par un petit billet, qu'elle m'écrivit une heure avant d'aller à l'Egliſe. Elle m'aſſure qu'elle a eu de grandes raiſons de ſe déterminer ſi vîte, qu'elle eſt perſuadée que je les approuverai, & qu'elle m'en rendra compte auſſi-tôt qu'elle ſera débarraſſée des viſites & des fêtes que ſon mariage occaſionnera. Malgré cette promeſſe, je ſuis bien ſure que je ne la reverrai jamais : elle me fuira avec ſoin, & peut-être me haïra bientôt ; mais ce ne ſera pas pour long-temps.

Miſs ZINNA.

J'en ſuis perſuadée, ma Bonne ; elle trop de religion & de raiſon pour conſerver un ſentiment ſi injuſte à votre égard.

Madem. BONNE.

Nous ne nous entendons pas, ma chere : elle me haïra, j'en ſuis ſure, le reſte de ſa vie ; malheureuſement, elle ne ſera pas bien longue, & je ne lui don-

ne pas trois ans de vie avec le mari qu'elle a choisi.

Miss ZINNA.

Vous m'effrayez, ma Bonne. Je conçois bien qu'elle ne sera pas heureuse; mais le chagrin n'abrége pas ordinairement la vie des femmes : on dit que nous en vivons ; & puis elle pourra ramener son époux à vivre comme le reste des hommes.

Madem. BONNE.

Non, ma chere. Lady *Lucie* est d'un caractere extrêmement flexible : elle adore son époux. Elle avoit le penchant le plus décidé pour la nouvelle doctrine, elle va s'y abandonner, elle est perdue ; notre pauvre amie craintive & timide ne pourra jamais se persuader qu'elle est du nombre des régénérées ; & cette pensée jointe à la délicatesse de sa santé vont l'entraîner dans la consomption à laquelle elle tend déjà.

Miss ZINNA.

Et n'y auroit-il point de remède à cela, ma Bonne ? Ne pourriez-vous pas lui parler, la rassurer dans ses craintes ?

Madem. BONNE.

Elle me fuira, ma chere ; je puis vous parler avec confiance : elle est trop coupable envers moi pour oser soutenir ma vue du caractere dont elle est. Car enfin, ce mariage je l'avois prévu ; j'avois essayé de le parer : elle n'avoit jamais voulu convenir du penchant qu'elle y avoit, & m'avoit donné sa parole de ne pas s'engager sans avoir fait les plus sérieuses réflexions sur ce que Dieu demandoit d'elle. La pauvre fille ne cherchoit pas à m'en imposer quand elle me parloit ainsi : elle se trompoit elle-même. Enfin, le mal est sans ressource, ou s'il y en a une, elle ne peut venir que de vous. Elle est votre intime amie ; elle ne pourra sans blesser la bienséance, s'empêcher de vous voir quelquefois. Par charité, Madame, redoublez d'amitié à son égard : donnez-lui les plus grandes assurances de la mienne. Je lui ai fait la réponse la plus dégagée, au sujet de son mariage ; mais elle ne peut en être la dupe. Elle me croit fâchée, la pauvre enfant ! Je ne la suis que pour elle, & n'ai pas le plus petit ressentiment de ce qui s'est passé. Tâchez de lui bien

mettre cela dans l'esprit ; je cherche à ménager sa vie : si je ne puis le faire, employez-vous-y. Elle a besoin de gayeté, de société, de confiance en Dieu : excitez tous ces sentiments chez elle ; l'amitié, encore une fois, vous en fait un devoir.

Miss ZINNA.

Je cherche des excuses à son ingratitude envers vous, ma Bonne, & peut-être n'est-elle pas si coupable que vous le pensez. Son oncle souhaitoit passionnément ce mariage : il l'aura conclu sans son aveu ; elle l'aura accepté par complaisance.

Madem. BONNE.

Ah! que Dieu lui pardonne comme je le fais, Madame! Mais c'est lui qu'elle a offensé : elle étoit convaincue qu'il ne vouloit pas cet établissement pour elle ; il lui avoit inspiré un désir ardent de se conserver libre pour se consacrer toute entiere aux bonnes œuvres. Je n'avois osé lui décider que ce fût une vraie vocation : cependant nous étions convenues qu'elle prendroit au moins une année pour examiner la volonté du Seigneur à son égard ; foibles résolutions contre une passion chérie.

Je

Je vous dis ces circonſtances pour vous montrer combien elle a beſoin de ſecours : elle aura des remords, & au lieu de réparer un mal qui n'a pu être prévenu, elle tombera dans le découragement & le déſeſpoir peut-être.

Miſs ZINNA.

Si Dieu la deſtinoit réellement à une vie plus parfaite que le mariage, y auroit-il du remede à ce mal ? J'avois toujours cru qu'on ne pouvoit faire ſon ſalut que dans l'état où la providence nous appelloit.

Madem. BONNE.

Il eſt certain que la fidélité à entrer dans l'état où Dieu nous appelle, donne beaucoup de moyens de faire ſon ſalut, & qu'il eſt bien difficile dans un autre. Cependant il n'eſt pas impoſſible : le repentir efface tout, pendant que nous ſommes ſur la terre ; & ſi nous pouvons éviter la ruine de la ſanté de notre amie, j'eſpere beaucoup de la bonté de ſon caractere. Mais elle ſuccombera au genre de vie qu'elle va mener : conſervez au moins ſa confiance, pour lui procurer tous les ſecours qui ſeront en votre pouvoir. Mais vous ne me dites rien de vous, ma chere. Comment va la piété,

le détachement du monde, la santé ? Nous nous voyons si peu actuellement, qu'il faut que je fasse toutes mes questions à la fois.

Miss ZINNA.

Se connoît-on soi-même, & puis-je vous répondre ? Le Public, j'en suis sûre, vous aura instruit. Voyez-vous, ma Bonne, ce ne sera pas à moi qu'on viendra dire ce que l'on trouve à redire à ma conduite. Hélas ! mon opulence doit me rendre toute suspecte. Tout ce qui m'entoure, me loue, comme si c'étoit un miracle d'être modérée dans une grande fortune. J'avoue bien que cette modération est un miracle de la grace de Dieu ; mais on me l'attribue : voilà le mal. Dites-moi en conscience tout ce qu'on vous a dit de moi.

Madem. BONNE.

Le Public vous blâme sur deux points, Madame ; mais il n'est pas toujours équitable : c'est à vous à décider devant Dieu s'il a tort ou raison. Je ne vous répéterai ses discours que pour obéir au commandement que vous m'en faites, & parce que je regarderois mon silence comme un crime, s'il y avoit une ombre de vérité à ce qu'on m'a dit. On dit

que vous ruinez abſolument votre ſanté, & on m'en accuſe. Occupée toute la journée à faire les honneurs de votre maiſon à un grand nombre d'étrangers, vous prenez ſur votre ſommeil le temps néceſſaire pour donner vos ordres & recevoir vos comptes. Malade ou non, vous reſtez ſur pied pour ne pas déranger les compagnies : vous faites des exercices violents ſans égard au temps qu'il fait ; vous galoppez dans une chaiſe par un temps humide ; vous êtes dans un mouvement perpétuel : en un mot, vous vous épuiſez. Eſt-ce vrai ou non, ma chere ? Je ſerois tentée de croire le premier. Vous êtes pâle comme une morte ; vous maigriſſez à faire peur : enfin, vous êtes méconnoiſſable.

Miſs ZINNA.

Je tombe des nuës, ma Bonne ; je croyois ſincerement qu'on m'accuſoit de devenir pareſſeuſe, & je vous aurois avoué la dette, car il eſt vrai que je n'ai pas tenu la moitié des réſolutions que j'avois priſes ſur ce ſujet en me mariant. Je devois me lever à ſept heures, & je m'éveille régulierement en ce temps : cependant, le croiriez-vous ? je reſte ſouvent au lit juſqu'à neuf, ſous prétexte

que je sens une sorte d'épuisement, & que je m'imagine avoir besoin de repos. Autrefois ma femme de chambre étoit fort tranquille avec moi ; je me donnois du mouvement pour mille petites choses ; à présent je suis fixée sur mon canapé, & si j'ai besoin d'une bagatelle, mes jambes me refusent le service, je sonne. Pour ce qui est de me lever matin à la campagne, c'est une nécessité absoluë. J'ai quelquefois quinze à vingt personnes à tables sans compter les domestiques ; si je manquois d'ordre, je me croirois coupable d'une infinité de dissipations que j'arrête : n'est-ce pas un devoir absolu, ma Bonne ? Nous sommes bien riches ; cependant on voit le bout de tout. Mon mari fait de grandes aumônes, de grandes dépenses : pour pouvoir continuer les unes, il faut veiller sur les secondes. Quant à l'accusation d'imprudence en quelques promenades, j'avouë le fait, & je vous promets de m'en corriger ; peut-être le ferai-je trop : ma fille m'attache à la vie aussi-bien que mon époux.

Madem. BONNE.

Si je vous connoissois moins, je prendrois tout ce que vous me dites à la

lettre ; mais, Madame, je ne puis être trompée à cet égard. Vous n'êtes point née paresseuse, & vous ne la deviendrez jamais. Quand votre pauvre corps vous demande le lit jusqu'à neuf heures, croyez qu'il en a le plus grand besoin, & gardez-vous bien de lui refuser ce soulagement. J'en dis autant de vos jambes qui quelquefois refusent d'aller ; elles en ont de bonnes raisons : accordez-vous tout ce qui vous viendra dans la pensée par rapport au repos & à la tranquillité. Je ne dirois pas cela à une femme molle, & je vous le dis sans crainte que vous en abusiez. Suppléez à cette prétenduë paresse par une grande mortification dans le manger : vous êtes dégoûtée de tout ce qui pourroit vous fortifier, & votre goût vous demande mille choses qui vous seroient nuisibles. Ne sortez point des bornes que vous prescrit le Médecin ; obéïssez-lui dans la vuë de Dieu, & comme vous le feriez à Dieu même. Par rapport à la vigilance que vous devez avoir pour vos affaires, je la loue, & vous exhorte à ne rien négliger à ce sujet tant que vos forces vous le permettront ; mais elles ne vous le permettent pas : la santé, la vie sont plus précieuses que les biens.

Vous en imposez à votre époux sur cet article, ma chere ; il n'a pas l'idée de l'état d'épuisement dans lequel vous êtes: votre courage, il le prend pour de la force, & j'ose dire que vous faites une faute très-considérable en lui cachant votre état.

Miss ZINNA.

Je vous demande pardon, ma Bonne, si je ne puis vous croire : quel mal peut-il y avoir à déguiser, à cacher même le mauvais état de ma santé à un époux que je rendrois misérable s'il connoissoit ma situation ? cela ne me guériroit pas.

Madem. BONNE.

La providence ne fait rien par hasard, Madame ; elle vous manifeste ses vues par le mauvais état de votre santé. Cet état demande de la tranquillité, de la retraite : vous n'êtes point prope à représenter actuellement. Je suis bien sûre que si votre époux pouvoit se douter ce qu'il vous en coûte pour recevoir journellement une compagnie si nombreuse, il s'en priveroit pour votre conservation. Cette mauvaise santé est donc un moyen que la providence vous offre pour vous arracher aux tracas du grand

monde, pour diminuer votre dépenſe, & vous mettre en état de continuer vos aumônes. Moins de viſites, moins de dépenſe en habits, moins de dépenſe pour la table. Je ſais que vous ne vous prêtez à ce luxe que par devoir, & je vous loue de l'avoir fait malgré votre répugnance : un autre devoir vient vous débarraſſer de celui-là ſans que votre époux puiſſe le trouver mauvais. Profitez de cette occaſion, ma chere ; avouez ingénument votre ſituation : ne prenez plus ſur votre vie ; conſervez-la pour votre époux & vos enfants.

Miſs ZINNA.

Je ſuivrai votre conſeil, ma Bonne ; je conçois fort bien que la providence me fait une loi de cette retraite à laquelle je me livrerois par goût, & qui pourtant n'a plus pour moi les mêmes charmes qu'elle avoit autrefois. Ah, ma Bonne ! que le commerce du grand monde eſt pernicieux ! On le déteſte, on en voit le néant, & cependant il gagne. Le croiriez-vous ? quand je parviens à me ménager un moment de recueillement, je me trouve d'un vuide, d'un ennui qui m'effraye ; ſi je prends un bon livre, il me tombe des mains ; ſi je veux

prier, mille distractions m'en empêchent : en un mot, le monde que je n'aime pas, me devient nécessaire pour remplir un temps que je n'ai plus l'usage d'employer mieux.

Madem. BONNE.

Vous n'êtes pas la seule à qui cela soit arrivé. Je connois une Dame d'un esprit extrêmement solide, & qui par conséquent voyoit avec pitié les *graves riens* dont on fait son unique occupation dans le grand monde. Elle s'y prêta d'abord avec répugnance, & seulement pour éviter la singularité : au bout de six mois, ces *riens* étoient devenus comme nécessaires à son existence, & peut-être se seroit-elle abandonnée au torrent. Heureusement pour elle, un chagrin violent l'arracha à la dissipation. C'étoit une grace de Dieu que ce chagrin : votre maladie en est une aussi ; regardez-la sous le même point de vuë ; & tirez-en tout le parti possible. Adieu, Madame ; je ne vous retiens pas à la leçon : je sais que le devoir vous rappelle, & il faut préférer nos devoirs à nos plaisirs. N'oubliez pas notre chere Lady *Lucie*.

Fin de la premiere Partie du Tome troisiéme.

BIBLIOTHÉQUE

COMPLETTE D'ÉDUCATION.

MAGASIN

DES JEUNES DAMES

INSTRUCTIONS
POUR LES
JEUNES DAMES

Qui entrent dans le Monde, et se Marient.

LEURS DEVOIRS DANS CET ÉTAT, ET ENVERS LEURS ENFANTS.

Pour servir de suite au Magasin des Adolescentes.

Par Mad. LE PRINCE DE BEAUMONT,

Edition faite sous les yeux de l'Auteur, sur un nouveau Manuscrit plus correct & plus ample que celui de l'édition de Londres.

TOME III. SECONDE PARTIE.

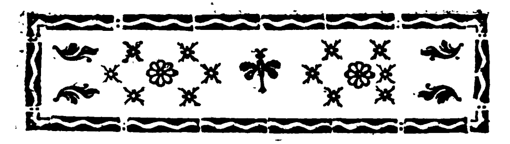


A LYON,

Chez { JEAN-BAPTISTE REGUILLIAT, Imprimeur-Libraire, Place de Louis-le-Grand. PIERRE BRUYSET PONTHUS, Libraire, rue St. Dominique, près le Cloître des R.R. P P. Jacobins. }

M. DCC. LXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



SUITE DU

MAGASIN

DES

ADOLESCENTES.

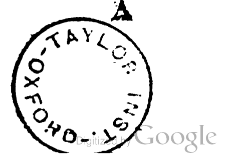
HUITIEME PARTIE.

SEIZIEME JOURNÉE.

Toutes les Ecolieres ensemble & Lady SINCERE.

Lady SINCERE.

MA Bonne, faites-vous grace à celles qui ont déserté, & seriez-vous d'humeur à recevoir un pauvre soldat qui vient tout honteux de sa sotise, se ranger de nouveau sous vos drapeaux?



Madem. BONNE.

Je vous reçois volontiers, ma Bonne amie; Je vous attendois: il n'étoit pas possible avec l'esprit que je vous connois, que vous m'échappassiez tout à fait. Pourrois-je vous demander sans indiscrétion ce qui vous ramene?

Lady SINCERE.

L'ennui, le désespoir de trouver ce que je cherchois. Je voulois être heureuse: le bonheur est pour moi un être fugitif: j'ai cru le voir partout, je ne l'ai trouvé nulle part. Ne pourriez-vous pas me l'enseigner, Mesdames?

Lady SENSÉE.

Oui, ma chere amie; il habite parmi nous: du moins puis-je vous dire que ma situation est telle que je ne voudrois pas y ajouter ni y diminuer la plus petite chose du monde.

Lady SINCERE.

Comment, rien ne vous déplaît dans la vie, rien ne vous manque; vous ne souhaitez & ne craignez rien du tout?

Lady SENSÉE

Ce n'eſt pas là ce que je veux dire : je ne ſuis pas exempte de ce que l'on appelle maux ; mais deux choſes me les rendent ſupportables. La premiere, c'eſt qu'ils viennent de la main de Dieu, & qu'il ſait mieux que moi ce qui me convient. La ſeconde, c'eſt que je ne les regarde jamais que par comparaiſon avec ceux des autres, & alors ils me paroiſſent de pures bagatelles. Nous fumes ſurpriſes l'autre jour d'une grande pluie au milieu de la campagne : j'étois ſi mouillée, ſi fatiguée, qu'il me prit envie de me plaindre. En rentrant dans la ville, je vis des manœuvres qui montoient du mortier au haut d'une échelle, & qui probablement avoient encore une couple d'heures à paſſer expoſés à cette pluie. Cette vue me fit faire une réflexion. En rentrant chez toi, me dis-je, tu vas trouver un bon feu, des habits ſecs, des domeſtiques empreſſés à te frotter, à te changer ; & ces pauvres miſérables ſeront forcés de garder leurs guenilles toutes trempées le reſte du jour, ils ne trouveront peut-être chez eux, ni feu ni flamme, per-

ſonne pour les ſoulager, pour les plaindre, & demain matin ſa néceſſité de gagner leur vie, les ramenera au pied de cette échelle où il faudra grimper tout le jour, au riſque de ſe mouiller encore, & de ſe caſſer le cou. Oh! que je me trouvai heureuſe en ce moment!

Lady SINCÈRE.

Ce bonheur de comparaiſon n'eſt pas grand choſe; mais enfin, ne ſouhaitez-vous, ne deſirez-vous rien? c'étoit-là ma queſtion, & vous l'avez eſquivée: vous n'avez répondu qu'à la plus petite moitié.

Lady SENSÉE.

Je ſouhaîte aſſurément d'être meilleure que je ne ſuis; mais ce deſir eſt ſans trouble, parce que j'eſpere que celui qui me le donne, me donnera auſſi la force de l'exécuter. Je crains de commettre des fautes, & je ſuis vraiment affligée quand j'en commets; mais mon Dieu eſt bon: il connoît le regret que j'ai de l'avoir offenſé; il me pardonne, & la certitude que j'en ai, me rend heureuſe.

Lady SINCERE.

Permettez-moi de vous le dire, ma chere Lady *Senſée* : vous êtes une étrange fille ; je ne vous demande pas ce que vous craignez, ce que vous ſouhaitez comme chrétienne, mais comme fille de qualité, qui vivez dans le monde, & qui avez vingt ans. N'y a-t-il pas un petit deſir pour les plaiſirs que vous ne goûtez guere, pour les bals & les ſpectacles où vous n'allez pas, pour les aſſemblées où vous ne paroiſſez qu'une fois par an, encore eſt-ce comme un éclair ?

Lady SENSÉE.

Je vais vous répondre par ordre. Qui vous a dit, ma chere, que je ne goûtois pas les plaiſirs ? J'en ſuis environnée depuis le matin jusqu'au ſoir. Je jouis d'une ſanté parfaite que les veilles & l'intempérance n'alterent point : j'ai le plaiſir indicible de l'amitié, les douceurs de la Société. Je vois peu de monde, il eſt vrai ; c'eſt-à-dire, que je ſuis délivrée d'une cohue qui m'ennuiroit beaucoup, avec laquelle il faudroit me contraindre, parler de choſes qui me déplairoient.

Je ne vais point au bal; c'est qu'il me paroît ridicule de sacrifier mon sommeil au plaisir puérile de remuer les bras & les jambes au son des violons: quand j'ai envie de dégourdir mes membres, je saute, je cours dans les jardins, ou je danse toute seule dans ma chambre, jusqu'à suer. Pour les spectacles, j'ai prié ma mere de me permettre de n'y point aller: vous sentez que je ne puis desirer une chose à laquelle je renonce très-volontairement. Quand *Garrick* fera jouer des piéces qu'on puisse voir & entendre sans rougir, je pourrai y aller quelquefois, à moins que je ne trouve à employer mon argent d'une maniere qui me soit plus agréable. La journée passe comme un éclair, & je n'ai pas le tems de faire la moitié des choses que je m'étois proposées. Qu'est-ce qui me manque, s'il vous plaît: ne suis-je pas bien à plaindre? Mais je ne vous ai parlé que de la plus petite partie de mes plaisirs: la lecture, la musique, mon ouvrage m'en donnent beaucoup; & puis le jeu, le comptez-vous pour rien? Je fais une partie tous les soirs avec ma Bonne ou quelques amies, nous rions, nous par-

lons, nous disons nos jeux, nous trichons; c'est une vraie folie, & nous en sortons gayes après avoir perdu ou gagné nos trois sols.

Lady SINCERE.

Vous êtes bienheureuse de vous amuser à si peu de frais; j'en veux essayer pourtanr de cette vie qui me paroît si insipide. J'ai obtenu permission de ma mere de vous demander une grace: vous allez passer trois mois à la campagne; voulez-vous vous charger de moi & de mes défauts?

Lady SENSÉE.

Je suis sûre que Mylady regardera cela comme une grande faveur que vous me faites. Ma Bonne en sera charmée; pour moi, je ne m'en sens pas de joie: je vous jure que nous vous amuserons, ma chere.

Madem. BONNE.

Du moins n'oublierons-nous rien pour cela. Miss *Sophie*, va commencer la leçon par le St. Evangile.

Miss SOPHIE.

Jésus étant entré à Capharnaum,

un Centenier vint le trouver, qui lui fit cette priere: Seigneur, mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison, il est extrémement tourmenté. Jésus lui dit: j'irai & je le guérirai; & le Centenier lui répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, & mon serviteur sera guéri: car quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous moi, je dis à l'un: allez-là, & il y va; & à l'autre: venez ici, & il vient; & à mon serviteur, faites cela, & il le fait. Jésus entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, & dit à ceux qui le suivoient: je vous dis en vérité, que je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi je vous déclare que plusieurs viendront de l'Orient, & de l'Occident, & auront leur place dans le royaume du Ciel avec *Abraham, Isaac* & *Jacob*, mais que les enfants du royaume seront jettés dans les ténébres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs & des grincements de dents. Alors Jésus dit au Centenier: allez, qu'il vous soit fait selon que vous avez cru; & son serviteur fut guéri à la même heure.

Miss BELOTTE.

Je ne comprends pas bien ce que veut dire l'Evangile par ce mot : Jésus fut dans l'admiration. Admirer une chose : n'est-ce pas en être étonné ? Rien pouvoit-il étonner Jésus ? D'ailleurs qu'est-ce que le Centenier avoit dit qui méritât une si grande admiration ?

Madem. BONNE.

Le mot d'admiration, ma chere, convient toujours lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. On a beau les connoître, on y trouve toujours de nouveaux sujets d'admirer. Dieu lui-même en se contemplant, admire, approuve la sagesse de ses œuvres. Ce fut l'occupation permanente de la sainte humanité de Jésus ; ce sera celle des Saints dans le Ciel pendant toute l'éternité. Quant aux paroles du Centenier, si vous ne les admirez pas, c'est que vous ne les avez pas comprises : en voici le sens.

Je vous reconnois, Seigneur, pour le Messie, le fils du Très-haut, Dieu vous-même. Un vil néant comme moi n'est pas digne de vous recevoir chez

lui, ce qui ne l'empêche pas d'espérer ce miracle. Tous les éléments vous sont soumis beaucoup plus que les soldats à qui je commande, & qui pourtant m'obéissent. Or si on obéit à ma voix, est ce que la nature pourroit désobéir à son auteur? Non, sans doute. Une seule de vos paroles, un seul mouvement de votre sainte volonté peut opérer les plus grands miracles. Admirons avec Jésus la foi du Centenier, Mesdames : examinons les qualités de sa priere; la foi, l'humilité l'accompagnent, elle sera surement exaucée. Je devois ajouter la charité envers son pauvre domestique. Ce Centenier, assurément! n'étoit pas fort riche, sans quoi il auroit exercé un emploi plus considérable ; vous sentez qu'il croyoit aussi possible à Jésus de l'enrichir que de guérir son valet. Cependant, ce n'est point la cupidité qui le conduit aux pieds du Sauveur. Il ne va pas non plus lui demander la guérison d'un fils unique, d'une épouse chérie, d'un ami intime ; la chair & le sang n'ont point de part à l'ardeur de sa demande, c'est charité. Cette fidélité à remplir les devoirs de la loi naturelle, est bien pré-

cieuse aux yeux de celui qui en est l'auteur, & attire une grande abondance de graces. Quelle leçon pour les maîtres durs qui chassent un pauvre domestique de leur maison à la moindre infirmité! J'avoue pourtant que ce défaut est bien rare en Angleterre. L'Anglois né extrémement humain, a beau faire pour détruire cette heureuse disposition: elle l'emporte malgré lui, & l'entraîne vers les œuvres de miséricorde qui ne nuisent point à ses passions. Ainsi j'ai souvent été édifiée du soin qu'il fait prendre de son domestique malade; mais ce soin lui coûte peu, car il ne fait qu'y dépenser de l'argent auquel il n'est pas fort attaché. Pour m'édifier parfaitement, il faudroit qu'il y mît un peu plus du sien, qu'il ne dédaignât pas de le servir lui-même; car autant vous êtes facile à desserrer les cordons de vos bourses, Mesdames, autant êtes-vous avares de vos soins & de vos peines.

Lady MARY.

Que veut dire, s'il vous plaît, le texte de cet Evangile: plusieurs vien-

dront d'Orient & d'Occident, & le reste de ce passage ?

Madem. BONNE.

Il faut remarquer, Mesdames, que le Centenier étoit Romain. Or vous savez que les Romains étoient idolâtres. Si cet officier l'avoit été jusqu'alors, il cessa de l'être en ce moment, & étoit comme le prémice de la conversion des Gentils qui viendroient recevoir la lumiere de la foi. Mais faites réflexion à une menace terrible. Pendant que les infideles acquierent une place dans le royaume des cieux en recevant la foi, les enfants de cette même foi que Jésus appelle les enfants du royaume, en perdront le fruit en ne conformant pas leur vie à leur croyance, & peut-être en perdant cette précieuse lumiere de la foi qu'ils ont reçue dans le batême. Oh ! Mesdames, prenez bien garde de devenir du nombre de ces infortunés qui seront jettés dans les ténébres extérieures pour être en proie aux pleurs & aux grincements de dents. La nécessité de la foi est clairement exprimée dans ce passage, & Jésus ne s'en tient pas là. Il dit expressément dans un autre endroit : ce-

lui qui n'aura pas la foi, ne peut être sauvé. C'est donc une condition absolument nécessaire au salut ; pouvons-nous après cela être dans une si grande indifférence sur ce que nous croyons, & sur ce que nous devons croire ?

Lady LOUISE.

Expliquez-nous cela bien clairement, ma Bonne. quelle est cette sorte de foi nécessaire au salut ?

Madem. BONNE.

Vous m'en dispenserez, s'il vous plaît, pour de très-bonnes raisons. Tout ce que je puis vous dire à cet égard, c'est qu'il faut croire tout ce que Jésus a dit, parce qu'il l'a dit, & comme il l'a dit : que par conséquent, il ne faut pas chercher à tordre les paroles de l'Evangile pour les amener au sens d'un tel ou d'une telle ; mais les croire simplement & sans examen, comme les croiroit un enfant de cinq ans, qui seroit bien persuadé que Jésus-Christ est Dieu ; qu'il ne peut se tromper, & qu'il est raisonnable de croire les choses, comme il les a dites, quoique nous ne puissions les comprendre. Cet article vous touche de près, Mesda-

mes : sans la foi point de salut. Commencez par vous bien convaincre de cette vérité aujourd'hui si contestée, & ensuite n'oubliez rien pour former la vôtre d'une maniere conforme à l'Evangile. Dites nous quelque chose de l'histoire Romaine, Lady *Sensée*.

Lady SENSÉE.

Nous voici parvenues à un événement qui changea beaucoup le gouvernement Romain : je parle du siége de Veïes. Mais auparavant il faut avertir ces Dames que les Tribuns avoient déjà fait changer plusieurs des loix des douze tables ; qu'on avoit été forcé de leur accorder la liberté des mariages entre les Patriciens & les Plébeïens.

Miss CHAMPETRE.

Mon zéle pour l'honneur du peuple Romain me force à vous faire souvenir que vous oubliez à nous parler des Tribuns militaires. Ma Bonne me permettra d'en dire un mot : le peuple fut si sage en cette occasion qu'il n'est pas juste de le laisser ignorer à ces Dames.

Madem. BONNE.

Je ne suis point partiale, Madame ; je conviens avec vous que le peuple Romain se couvrit de gloire en cette occasion : voulez vous bien nous en instruire ?

Miss CHAMPETRE.

Les Tribuns du peuple en demandant le mariage des deux ordres, prétendoient aussi que les Plébéïens pussent être admis au Consulat. Les Sénateurs pour les contenter, & ne point leur accorder cette Magistrature, créerent de nouveaux Magistrats. Je crois qu'ils étoient quatre ou cinq : qu'importe du nombre ? Ils devoient réunir tout le pouvoir des Consuls. Les Sénateurs qui avoient éte forcés de faire ce nouveau réglement, trouverent au dessous d'eux de demander le Tribunat militaire. Un d'eux plus sensé que les autres prétendit au contraire que les Sénateurs les plus respectables devoient se mettre au nombre des Candidats, pour essayer d'exclure de cette Magistrature les Tribuns du peuple. On suivit ce conseil, & on s'en trouva bien. Malgré les brigues, les plains

tes & les menaces de ces Magiſtrats ſéditieux, le peuple ne put ſe réſoudre à refuſer cette place à des hommes vénérables par leur âge, leurs talents & leurs vertus; & pendant un grand nombre d'années, on choiſit toujours des Patriciens pour remplir le Tribunat militaire, à la honte de ceux qui n'avoient demandé ce changement que pour s'élever en dignité, ſans aucun égard au bien de la République.

Lady CHARLOTTE.

Véritablement, ma Bonne, ce peuple avoit droit de gouverner, puiſqu'il uſoit ſi bien de la liberté, même contre ſes intérêts particuliers; & cet exemple ſemble renverſer tout ce que vous nous avez dit contre le gouvernement démocratique.

Madem. BONNE.

Je raiſonne tout autrement, ma chere, & je dis: le peuple Romain étoit le moins peuple qu'il y ait jamais eu. La multitude à Rome faiſoit céder ſes intérêts particuliers au bien public; cependant, ce peuple malgré toutes ces bonnes qualités, a commis un

grand nombre d'injuſtices en abuſant de l'autorité : donc l'autorité n'eſt point faite pour être entre les mains de la multitude chez des nations beaucoup moins équitables que ne l'étoient les Romains. Parlez-vous du ſiége de Veïes, Lady *Senſée*.

Lady SENSÉE.

» Les Romains aſſiégeant la ville » de Veïes, le Sénat qui ne s'aviſoit ja- » mais de rien, s'aviſa pourtant de fai- » re un changemement qui devoit être » fort avantageux au peuple. Vous vous » ſouvenez, Meſdames, que *Romulus* » en partageant aux Romains la troi- » ſieme partie du terrein que ſon grand » pere lui avoit donné ; impoſa la loi » à chaque particulier de défendre à » ſes dépends l'héritage de ſa famille. » Les ſoldats Romains ſervoient donc à » la guerre, ſans recevoir aucune paye ; » ce qui étoit ſujet à deux inconvé- » nients. Un pere de famille abſorboit » dans une campagne ce qui lui auroit » ſervi à nourrir ſes enfants pendant » pluſieurs mois, & la ſuite de cet in- » convénient étoit la néceſſité où l'on » ſe trouvoit d'abandonner des entre- » priſes commencées, faute de ſub-

» ſiſtance : lorſque le ſoldat avoit con-
» ſumé ſes petites proviſions, il falloit
» néceſſairement retourner à Rome ;
» ainſi on faiſoit moins des guerres
» réglées que des courſes ſur les terres
» des ennemis. *Veïes* étant une ville
» forte, on ne pouvoit l'emporter d'em-
» blée ; ainſi il falloit en faire le ſié-
» ge dans les formes, & y paſſer l'hy-
» ver. Il falloit donc pourvoir à la
» ſubſiſtance des ſoldats. Ce fut à quoi
» on ſe détermina, & le Sénat fit une
» loi par laquelle on aſſuroit aux
» troupes une paye réglée. Lorſque le
» peuple apprit la grace qu'on lui
» avoit accordée ſans ſollicitations ni
» brigues ; il montra les plus vifs
» tranſports de gratitude envers les
» Sénateurs. Envain les Tribuns du
» peuple voulurent-ils diminuer le prix
» de cette grace, en faiſant remarquer
» qu'on impoſoit une taxe générale
» pour ſubvenir à ce payement : com-
» me les Sénateurs en payerent la plus
» grande partie, on refuſa de prêter
» l'oreille à leurs diſcours.

» Le ſiége de *Veïes* dura dix ans,
» par la faute de ceux qui attaquerent
» cette ville ; mais les Romains, au
» lieu d'être découragés par le mau-

» vais ſuccès de cette entrepriſe, ſa-
» crifierent tout pour la faire réuſſir.
» Enfin Camille fut nommé Conſul,
» & ce grand homme termina cette
» guerre par le moyen d'une mine.

Lady VIOLENTE.

» J'ai toujours cru qu'on ne pouvoit
» faire une mine ſans poudre à canon,
» & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'on
» avoit trouvé ce moyen de ſe tuer un
» peu plus vîte qu'auparavant.

Madem. BONNE.

» Vous avez raiſon, ma chere, il
» n'y a que quelques ſiécles qu'on a
» trouvé l'invention de la poudre à
» canon: on s'en ſert aujourd'hui pour
» les mines; on les faiſoit autrefois
» d'une autre façon, & voici comment.
» On creuſoit la terre, comme ſi on
» vouloit faire une cave. On ſoutenoit
» la voûte de cette cave avec des mor-
» ceaux de bois aſſez forts pour em-
» pêcher la terre de s'écrouler, & on
» conduiſoit l'ouverture juſques ſous
» les murs de la ville, ou tout autre
» endroit qu'on vouloit abattre. On
» empliſſoit enſuite cette cave de
» matieres combuſtibles, & on y met-

„ toit le feu ; vous ſentez bien qu'auſſi-
„ tôt que ce feu avoit gagné les bois
„ qui ſoutenoient la voûte ſur laquelle
„ le mur poſoit, elle devoit s'écrou-
„ ler, & emporter la muraille avec elle.
„ Il étoit aiſé alors d'entrer dans une
„ ville; d'autant plus que pour l'ordi-
„ naire les habitants effrayés de l'ébou-
„ lement de leurs murs, ſongeoient
„ moins à ſe defendre qu'à ſe ſau-
„ ver.

Miſs BELOTTE.

„ Ce moyen de prendre les villes
„ me paroit ſi aiſé que je ſuis ſurpri-
„ ſe qu'on ne s'y arrête pas. Cela épar-
„ gneroit le ſang.

Madem. BONNE.

„ Et croyez-vous, ma chere, que les
„ aſſiégés laiſſaſſent faire tranquille-
„ ment cet ouvrage, ils feroient une
„ contremine, ou plutôt toutes les
„ villes de guerre ſont environnées de
„ mines, c'eſt-à-dire, de caves prépa-
„ parées exprès, où l'on a fait de grands
„ trous au milieu, remplis de poudre
„ à canon, & quand les ennemis ap-
„ prochent on met le feu à cette pou-
„ dre qui fait ſauter en l'air la cave

» & tous les ennemis qui sont dessus,
» & qui périssent misérablemens.

Miss SOPHIE.

» Vous me faites frémir, ma Bonne; » voilà une mort bien cruelle, & qu'on » ne peut éviter ; car le moyen de sa- » voir où sont ces mines, pour éviter » de conduire les troupes sur la place » qui doit sauter en l'air. ?

Madem. BONNE.

» Si on ne le sait pas à coup sûr, on » s'en doute, & les assiégeants creu- » sent la terre de leur côté pour tâ- » cher de les rencontrer. Pendant ce » tems, il y a des sentinelles dans les » mines des assiégés, qui ont à côté d'eux » un tambour sur lequel on a mis de » petites balles de plomb. Tant que » ces balles ne branlent pas, le sen- » tinelle reste tranquille : mais si-tôt » que les ennemis qui travaillent sous » terre, approchent de la mine, les » coups de pioches qu'ils donnent en » travaillant, ébranlent les environs, & » font mouvoir les balles qui sont sur » le tambour. Aussi-tôt le sentinelle » avertit par un signal, que les enne- » mis sont proches. On envoie des

» ſoldats dans la mine qui attendent
» tranquillement que les travailleurs
» ennemis ayent percé jusqu'à eux,
» alors il ſe donne un combat ſous terre
» pour conſerver ou détruire la mine.

Lady LOUISE.

» J'avois beſoin de cette explication ;
» quand je lis une hiſtoire, je paſſe
» ordinairement les ſiéges & les ba-
» tailles, où je ne comprends rien. Ac-
» tuellement ; je ſerai mieux en état
» de comprendre ce qui regarde les
» ſiéges ; il me reſte pourtant une
» difficulté. Toutes les fois qu'on veut
» mettre le feu à une mine, il faut
» donc trouver une homme aſſez cou-
» rageux, pour ſe ſacrifier pour ſa
» patrie ; car il n'eſt pas poſſible qu'il
» s'échappe, & il doit ſauter en l'air.
» D'ailleurs lui qui eſt ſous terre,
» comment peut-il connoître préciſé-
» ment le moment où les troupes en-
» nemies ſont ſur la mine, pour la
» faire ſauter à propos, car il me ſem-
» ble que tout dépend du moment ?

Madem. BONNE.

» Celui qui eſt dans la mine a l'o-
» reille attentive à certains ſignaux,

» dont on eſt convenu, & quand il
» les entend, il allume une petite
» méche qui doit enflammer la pou-
» dre. Il a un inſtant alors pour ſe
» retirer dans une petite loge de pier-
» re qui eſt tellement ſituée que la
» chambre où eſt la mine, en ſautant
» en l'air, lui paſſe à deux pieds du
» nez, ſans le toucher, tant les ingé-
» nieurs ont ſu prévoir l'effet de la
» mine & déterminer cet effet. Les an-
» ciens n'y faiſoient pas tant de façon.
» Continuez, Lady *Senſée*.

Lady SENSÉE.

» Comme tout le peuple Romain
» avoit contribué à la priſe de *Veïes*,
» en fourniſſant à la paye des ſoldats,
» Camille crut qu'il y avoit une ſorte
» de juſtice à leur faire partager le
» butin de cette ville, qui d'ailleurs
» étoit fort conſidérable. Il fit donc
» avertir tous les citoyens de ſe trou-
» ver à ſon camp à une heure marquée,
» & c'étoit celle où il prévoyoit l'écrou-
» lement de la muraille : il ne ſe
» trompa ni ſur l'heure, ni ſur le ſuc-
» cès ; la ville fut priſe, abandonnée
» au pillage & chaque citoyen empor-
» ta tout ce qu'il put. Quelques jours,

„ auparavant, Camille, pour aſſurer „ le ſuccès de la mine, avoit voué à „ Apollon la dixieme partie du butin; „ il ne ſe ſouvint de ſon vœu qu'au „ moment où tous les effets avoient „ été tranſportés, & fut obligé de s'en „ rapporter à la bonne foi des pillards. „ Il annonça donc au peuple le vœu „ qu'il avoit fait, & exhorta tous les „ habitants de Rome, de rapporter en „ conſcience, la dixieme partie de ce „ qu'ils avoient pris. Cette reſtitution „ mit le peuple de fort mauvaiſe hu- „ meur contre le faiſeur de vœux; On „ n'oſa pourtant violer le vœu, tant „ les Romains avoient de reſpect pour „ leurs fauſſes divinités; mais on n'en „ remplit les conditions qu'avec ré- „ pugnance.

Miſs BELOTTE.

„ Ces gens-là avoient une ſinguliere „ idée de la Divinité. Apparamment „ qu'ils croyoient qu'elle connoiſſoit „ tout, & qu'elle puniſſoit le viole- „ ment des vœux; car ſans cela ils „ n'euſſent rien rapporté; comment ne „ ſentoient-ils pas que la Divinité con- „ noîtroit auſſi la mauvaiſe volonté „ avec laquelle ils faiſoient ce pré-

ſent,

» sent, pouvoient-ils croire qu'elle au-
» roit pour agréable un don forcé,
» & fait par la seule crainte d'encourir
» leur indignation?

Madem. BONNE.

» Et combien de Chrétiens ne s'abs-
» tiennent-ils de commettre le péché
» qu'ils aiment que par la crainte de l'En-
» fer, sans penser que cette abstinence
» forcée du crime ne les empêchera pas
» d'y aller.

Miss CHAMPETRE.

» Comment un homme qui auroit
» passé toute sa vie dans l'innocence
» seulement par la crainte d'être dam-
» né, le seroit pourtant s'il mouroit en
» cet état?

Madem. BONNE

» Vous supposez une chose impossi-
» ble, ma chere. Une crainte de Dieu
» aussi servile n'est pas capable de sou-
» tenir longtems dans l'innocence,
» mais supposez qu'elle put produire
» cet effet; celui qui l'auroit eu n'en
» seroit pas pas plus avancé, s'il avoit
» fui le péché sans le haïr, c'est-à-di-
» re, s'il l'eut commis dans la suppo-

» sition qu'il n'y eut pas d'enfer. Pour
» que la crainte de Dieu devienne sa-
» lutaire, il faut qu'elle renferme un
» commencement d'amour de Dieu. Je
» vous l'ai déja dit, & je vous le répete
» parce que cela est fort important. Dieu
» est la source de toute justice, il hait
» essentiellement, nécessairement le
» crime. Pour être juste nous devons
» participer à cette haine, & c'est sur
» le degré de cette haine que l'on peut
» mesurer le degré de notre justice; il
» n'y a donc point de conversion, de
» salut sans la haine du péché, non parce
» qu'il peut nous être nuisible, car alors
» c'est l'amour de nous-mêmes qui nous
» le fait haïr, mais parce qu'il offense
» Dieu. Dans le commencement de la
» conversion cette haine du péché par
» amour de Dieu est mêlée de motifs
» bien imparfaits, comme je vous l'ai ex-
» pliqué lorsque je vous ai parlé de la
» confession : la grace du Sacrement de
» Pénitence supplée à cette imperfec-
» tion, & en nous remettant dans la
» faveur de Dieu, augmente notre
» amour pour lui, & nous donne la
» facilité de purifier nos motifs de plus
» en plus. Finissons ce qui regarde
» *Camille.*

Lady SENSÉE.

» Lorſqu'on eut raſſemblé la dixieme
» partie du butin fait à *Veïes*, on le
» deſtina à faire une couronne d'or qui
» devoit être envoyée au temple d'A-
» pollon à Delphes. Qui le croiroit ? on
» ne trouva pas aſſez d'or dans Rome
» pour faire cette couronne, enſorte
» qu'il auroit fallu abandonner ce deſ-
» ſein, ſi les Romaines n'avoient géné-
» reuſement apporté leurs coliers &
» leurs bagues. Le Sénat fut ſi charmé
» de ce ſacrifice, que pour les en ré-
» compenſer on leur accorda la permiſ-
» ſion d'aller par la ville dans des
» chars, & de pouvoir être louées pu-
» bliquement après leur mort, c'eſt-
» à-dire, d'avoir une Oraiſon Funè-
» bre.

Lady MARY.

J'admire l'avarice du peuple Romain. *Camille* l'appelle au pillage d'une ville qui, en ſuivant la coutume ordinaire, devoit appartenir tout entier aux ſoldats; c'eſt donc un pur don qu'il leur fait. Cependant, ces animaux qui ne devoient rien avoir, ſe mettent de mauvaiſe humeur contre leur bienfaiteur,

parce qu'il leur ôte la dixieme partie du présent qu'il leur a fait. Qui reconnoîtroit à ce trait ce peuple si juste & si équitable, qui avoit eu le courage de mécontenter les Tribuns ses protecteurs, plutôt que de ne pas rendre justice au mérite ?

Madem. BONNE.

Qui se dévoue au service du peuple, doit n'avoir en vue que le plaisir de bien faire, sans compter sur la gratitude publique ; j'en dis autant à ceux qui se dévouent au service des pauvres. Assistez-les, servez-les pendant dix ans avec tout le zéle possible : s'ils se mettent dans la tête que vous leur ayez manqué dans la moindre bagatelle, tout le bien que vous leur avez fait est oublié dans un moment. Ceux donc qui en travaillant pour le bien public, ont une autre vue que de plaire à Dieu & de faire leur devoir, sont bien dupes. Heureux si on se contente de crier contre eux sans leur faire pire.

Lady VIOLENTE.

Et cette leçon me met de mauvaise humeur contre le Sénat. Au lieu de se faire tirailler perpétuellement pour ac-

corder au peuple des choſes juſtes, que ne prévénoit-il ſes demandes ? On peut juger par l'effet que produiſit la paye des ſoldats, combien il eut été aiſé de gagner la multitude par des bienfaits juſtes, & qui n'auroient point été mendiés.

Madem. BONNE.

Souvenez-vous, Meſdames, que votre famille eſt un petit Etat dont vous êtes le chef, & que les ſotiſes des Romains ne doivent point être perdues pour vous. N'attendez jamais qu'on vous demande les choſes juſtes : prévenez les demandes avec autant de facilité que vous aurez de fermeté à refuſer celles qui ne doivent pas être accordées.

Miſs FRANCISQUE.

Pour moi, je trouve fort extraordinaire qu'il fallut une permiſſion aux Dames Romaines pour aller en carroſſes: elles avoient donc auparavant des chaiſes à porteurs ? car une Dame comme il faut ne peut pas aller à pied quand elle eſt habillée.

Madem. BONNE.

Et pourquoi non, ma chere ? Eſt-ce

qu'alors elle n'a plus de jambes ? Il n'y a guère plus de cent ans que les équipages sont devenus si communs. Nos bisayeules alloient à pied, & s'en portoient mieux : on laissoit les chevaux aux laboureurs qui en ont besoin pour labourer la terre. Mais à quoi il faut faire attention, Mesdames, c'est au zéle qu'avoient les Romaines pour leurs fausses divinités. L'or étant si rare, avoit alors autant de prix qu'en ont aujourd'hui les diamants. Qu'elle est celle d'entre vous qui sacrifieroit les siens pour une œuvre religieuse ? Achevez ce qui regarde cette couronne, Lady *Sensée*, & nous finirons par-là la leçon de l'histoire Romaine.

Lady SENSÉE.

Cela sera bientôt fait. Le vaisseau qui portoit les Ambassadeurs qui alloient présenter cette couronne, fut pris par des Pirates. Lorsqu'ils eurent appris sa destination, non seulement ils le relâcherent sans y toucher ; mais ils le chargerent de leurs présents pour le temple : tant les Payens avoient de respect pour tout ce qui concernoit le culte de leurs fausses divinités.

Madem. BONNE.

Et ils s'éleveront au jour du jugement contre nous à cause de nos irrévérences & de notre lâcheté dans le culte du vrai Dieu. Je vais continuer l'histoire de Madame *du Plessis*, & à son occasion vous parler de la communauté dont elle devint Supérieure.

Quelques filles qui se trouverent liées par une amitié chrétienne, conférant ensemble sur la nécessité d'employer sa vie au service de Dieu, résolurent de se consacrer toutes entieres aux bonnes œuvres. Dans le grand nombre des actions charitables qui s'offroient à elles, elles trouverent deux objets qui fixerent leurs vues : le soulagement des malades, & l'instruction des pauvres enfants de village. Ces filles avoient quelque bien, les unes plus, les autres moins : elles résolurent d'en mettre une partie en commun ; & s'étant retirées dans un village nommé Ernemons à quelques lieues de Rouen, elles commencerent à y tenir l'école, & à visiter & servir les pauvres malades. Elles s'en acquittoient d'une maniere si édifiante, que le Seigneur de la paroisse résolut de participer à leur bonne œuvre. Il leur obtint

donc des lettres patentes, c'est-à-dire, une permission de la cour de leur donner une maison, & de leur fonder un petit hôpital de deux lits. Peu à peu la compagnie de ces pieuses filles augmenta, & elles se répandirent dans les villages voisins où elles firent de grands fruits.

Dans ce tems-là, le Roi nomma à l'archevêché de Rouen *Claude d'Aubigné* ou *d'Aubigni*, parent de Madame *de Maintenon*. C'étoit un Prélat digne des premiers siécles de l'église, & qui perclus pour ainsi dire de tous ses membres, se faisoit un devoir de visiter les paroisses de son diocèse, pour voir si les Pasteurs étoient édifiants, s'ils s'acquittoient de leurs devoirs, & si les gens de la campagne étoient bien instruits des devoirs du chrétien. Il fut très-édifié des écoles que ces bonnes filles tenoient; & convaincu des grands biens qu'un tel établissement pourroit faire, il résolut de l'étendre, & appella ces maîtresses d'école à Rouen, & leur donna une maison. Elles avoient agi jusqu'alors avec plus de zéle que de science : chacune d'elles faisoit l'école comme elle l'entendoit, y manquoit quand elle le jugeoit à propos, suivoit

aujourd'hui une méthode & demain une autre. Il étoit question d'instruire d'abord les maîtresses qui comme celles de Londres étoient passablement ignorantes. Il falloit ensuite leur donner une méthode uniforme, afin que les enfants ne s'apperçussent pas du changement des maîtresses quand il devenoit nécessaire. Il falloit enfin assujettir les maîtresses à certains réglements, sans quoi la maison où les sujets devenoient plus nombreux, auroit été une vraie tour de Babel.

Miss SOPHIE.

Je hais ces réglements, cette gêne Vous avez avoué que ces filles faisoient du bien : pourquoi ne les pas laisser continuer à leur fantaisie sans vouloir les assujettir ? Si j'avois été à leur place, j'aurois tout laissé là.

Madem. BONNE.

Je le crois sans peine, ma chere ; vous êtes ennemie de la discipline : si vous étiez homme, je ne vous aurois pas conseillé d'entrer dans le service militaire, car on y a aussi la mauvaise coutume de suivre des régles établies, & qui ne changent jamais. Apprenez,

Mesdames, qu'une société ne peut avoir rien de stable sans de bonnes régles qui ramenent tous les esprits à un certain point, sans quoi, je le répéte, c'est une vraie tour de Babel dont la fin est une séparation de tous les membres. C'est cet inconvénient qui m'a empêché d'essayer à former en Angleterre un pareil établissement qui y seroit pourtant bien nécessaire. Le mot d'obéissance révolte les Anglois ; » & l'une des » choses qu'ils blâme chez les Catholi- » ques, c'est le sacrifice que l'on fait » de sa volonté dans les cloîtres.

Lady LOUISE.

C'est selon ma Bonne. On sent bien qu'une douzaine de personnes réunies pour travailler au même ouvrage, doivent avoir les mêmes vues, & s'assujettir aux mêmes réglements. Tout ce que nous blâmons dans ce pays, c'est cette Supérieure qu'on donne aux communautés, & qui exerce un empire despotique sur celles qui lui sont soumises : car j'ai oui dire que dans les couvents on est obligé d'obéir absolument & sans examen ; cela me paroît ridicule. Mais si vous vouliez vous donner la peine de former une telle maison, vous ne vou-

driez pas, sans doute, y établir une telle obéissance, non plus qu'une stabilité perpétuelle. Cela nous choque encore nous autres Anglois : nous voulons que le bien se fasse librement & sans contrainte. Il m'a plu pendant dix ans d'être maîtresse d'école, à la bonne heure ; au bout de ce tems cela m'ennuye : je veux être la maîtresse de tout laisser. En un mot, ma Bonne, faites-nous une communauté sans ces ridicules vœux d'obeissance, de pauvreté & de stabilité, & je vous réponds que vous trouverez toute la nation disposée à vous encourager.

Madem. BONNE.

Voudriez-vous aussi lever une armée sans autorité du côté des Officiers, & sans engagement de celui des soldats ? N'est-il pas ridicule qu'un soldat homme d'esprit soit soumis à un Capitaine qui n'est qu'un sot ; que ce soldat qui s'est engagé dans un moment de bravoure, de mauvaise humeur, ne puisse retirer sa parole quand sa fantaisie d'aller à la guerre est passée ? Oh ! cela est bien contraire à la liberté.

Lady LOUISE.

Aussi cela me choque-t-il infiniment ; mais c'est un mal sans remede : il n'y auroit pas moyens de conserver un armée sans cela.

Madem. BONNE.

Et il n'y a pas moyen de former une communauté sans cela non plus. Je vais vous le faire toucher au doigt. Nous sommes toutes sujettes à des passions qui nous avéuglent lorqu'il est question de nos intérêts : si j'avois un différent avec vous, nous ne serions ni l'une ni l'autre en état de le terminer, parce que chacune croyant avoir raison, ne voudroit pas céder. Que ferions-nous en pareil cas ? Nous chércherions une amie commune & impartiale : nous lui expliquerions nos raisons, & nous la ferions arbitre entre nous, c'est-à-dire, que nous promettrions de nous soumettre à ce qu'elle auroit décidé. Voilà justement ce que l'on fait dans les couvents & les communautés. Toutes celles qui les composent, choisissent une arbitre à laquelle elles promettent de se soumettre dans tout ce qui ne blessera point les mœurs, la loi de Dieu & celle

de l'Etat. Vous voudriez que l'on fut libre de quitter quand la fantaisie prendroit; un engagement irrévocable vous fait peur. Comment donc avez-vous pu vous résoudre à vous marier? car enfin, vous avez fait vœu d'obéissance & de stabilité.

Lady LOUISE.

Ce n'est pas à nous à raisonner quand Dieu à commandé. Il a voulu que le mariage fut indissoluble; il faut bien s'y soumettre. En mon particulier, je serois bien fâchée que cela fut autrement. J'aime mon époux: mon bonheur est fondé sur l'assurance de n'être jamais séparée de lui qu'à la mort; mais combien de femmes sont dans le cas de se plaindre de la loi qui les attache à leurs époux jusqu'à la fin de leur vie, & qui se démarieroient si cela étoit possible!

Madem. BONNE.

Ce que je vais vous dire nous écartera un peu de notre leçon; mais il est important de ne pas laisser passer une seule idée fausse sans vous la faire remarquer & la détruire. Nous ne sommes ici que pour apprendre à raison-

ner juste ; c'est en cela que je fais consister toute l'éducation. Je vous dois un modele de celle que vous allez être chargée de donner à vos enfants ; par conséquent il faut, Mesdames, que je vous apprenne à les suivre dans leurs écarts. Concevez ceci par un exemple.

Je ne voulois que vous édifier en vous parlant d'un établissement utile qui doit une partie de ses progrès à Madame *du Plessis*. Mis *Sophie* a fait une diversion à mon sujet, en se fâchant contre l'obéissance. Je pouvois lui dire : pourquoi m'interrompez-vous ? & continuer tout de suite mon discours. J'ai considéré que cette horreur pour l'obéissance & l'ordre est la source d'une grandre partie de nos fautes : j'ai donc abandonné mon sujet pour prouver à Miss *Sophie* la nécessité de l'obéissance & de l'ordre dans tous les états ; car si votre famille peut être regardée comme un petit Etat, on doit aussi la regarder comme un couvent. Mêmes principes de gouvernement pour ces choses qui paroissent si différentes. J'aurai fait un grand bien si je puis la convaincre & vous aussi, de la nécessité de l'obéissance.

Cette matiere a amené une autre question ; il s'agit de l'indissolubilité du mariage. Vous le regardez comme une de ces choses à laquelle il faut se soumetttre aveuglément, sans examen, & seulement parce que Dieu l'a commandée, sans quoi vous prendriez la liberté de la blâmer. Il y a deux erreurs dans votre façon de penser dont je dois essayer de vous guérir. Si pour continuer mon histoire, je vous laissois passer ces deux erreurs, je manquerois mon but qui est de vous instruire. Quand vous serez entourées de vos enfants, votre dessein général doit être de les instruire : sur quoi ? sur tout, si cela est possible. Mais vous ignorez à quelles erreurs l'esprit de chacun d'eux est enclin. Choisissez un sujet pour les entretenir, & laissez-leur la liberté de dire tout ce qui leur viendra dans l'esprit, sans prétendre les assujettir au texte que vous aviez choisi : alors vous apprendrez à les connoître par leurs objections, & quand chaque jour se passeroit à détruire une seule erreur, un seul préjugé, vous auriez beaucoup gagné.

Lady LOUISE.

Vous venez à ce moment d'en détruire un chez moi : j'aurois cru qu'il ne falloit jamais s'écarter du plan qu'on s'étoit proposé, & qu'il étoit dangereux de laisser voltiger l'esprit des enfants de question en question, surtout si elles s'éloignent du sujet qu'on a proposé ; & comme vous nous avez commandé de ne vous croire jamais sur votre parole, j'ose vous prier de nous faire voir les inconvénients de ma méthode.

Madem. BONNE.

Les voici, ma chere. Le premier, c'est qu'il faut éviter que les instructions que vous donnez à vos enfants, ayent l'air d'une leçon : cette idée les indispose & les ennuye. Tenez-les appliquez six heures de suite dans une conversation libre, ils ne s'en appercevront pas, & croiront n'avoir fait que babiller. Il faut se prêter à leur répugnance pour l'étude, à leur légereté naturelle si vous voulez éviter le dégoût. C'est à vous à ménager leurs écarts sans qu'ils s'en apperçoivent, & à les ramener doucement au premier sujet.

En second lieu, si vous voulez les fixer sans leur permettre de vous communiquer leurs idées, vous donnez des entraves à leur imagination : vous vous mettez dans l'impossibilité de connoître leur caractere, leurs passions, leurs erreurs ; & comment corriger ce que l'on ne connoît pas ? Remarquez que les choses que nous voyons & entendons, prennent un tour différent dans notre imagination, selon qu'elle est disposée. Je suis sûre que Lady *Sensée* a trouvé l'objection de Miss *Sophie* irraisonnable, parce qu'elle aime l'ordre tout naturellement. Si elle nous eut dit ses idées à ce sujet, Miss *Sophie* les auroit trouvées ridicules. Ainsi, si vous contez une histoire à trois enfants, elle fera sur chacun d'eux une impression différente, tantôt bonne, tantôt mauvaise. Vous devez en être instruites, ou pour fortifier ce qui est juste, ou pour détruire ce qui ne l'est pas.

Miss CHAMPETRE.

J'avoue qu'il est utile de chercher à connoître les enfants par les impressions que font sur eux ce qu'ils voyent & ce qu'ils entendent ; mais ne pourroit-on pas les accoutumer à réserver leurs

doutes pour la fin d'une histoire sans l'interrompre à tous moments.

Madem. BONNE.

Vous connoissez bien mal les enfants, si vous les croyez capables de conserver la même idée six minutes de suite ; à celle-là il en succedera vingt autres dans ce court espace. Dans les premieres années, il en est de l'esprit comme du corps ; il doit avoir une entiere liberté de s'étendre & de croître. Vous avez sagement retranché les bandes, le maillot & les corps de baleine, pour laisser à la nature le soin de former les corps. La contrainte, la gêne, la timidité sont à l'esprit les mêmes entraves : je vois à chaque moment des parents qui se plaignent de la timidité de leurs enfants, de leur esprit caché, & ils ne s'apperçoivent pas qu'ils ont fait naître les défauts dont ils se plaignent.

Lady SPIRITUELLE.

Je ne vois plus qu'un inconvénient à cette méthode ; c'est que les enfants prennent la mauvaise habitude d'interrompre à tous moments une conversation pour dire toutes les sottises qui

leur viennent dans l'esprit, & cela ennuye les étrangers, & mortifie cruellement l'amour propre d'une mere sensée.

Madem. BONNE.

Votre objection n'est pas insurmontable, ma chere. Insinuez à vos enfants qu'il est impoli d'interrompre une personne, à moins qu'elle n'en ait donné une permission expresse : punissez-les une fois ou deux s'ils y manquent, en leur imposant une demi-heure de silence, ou s'ils sont très-bien élevés, en leur montrant que cela vous déplaît & vous afflige. Quand vous les connoîtrez parfaitement, & qu'ils avanceront en âge, faites leur remarquer quand ils vous ont fait une question qui n'étoit point conséquente au sujet ; mais avec tant de ménagement que cela ne puisse blesser leur amour propre, ce qui feroit naître la timidité. Si vous avez bien dirigé leurs études, ce défaut tombera de lui-même ; leur esprit se réglera peu à peu, & sans que vous paroissiez vous en mêler : car le grand secret de l'éducation est de tout faire auprès des enfants sans qu'ils s'en apperçoivent, en sorte qu'ils soyent persuadés que c'est

eux qui veulent tout ce qu'ils font ; & non pas vous. Reprenons notre histoire.

Parmi les filles que l'Archevêque de Rouen avoit fait venir dans la capitale, il s'en trouva plusieurs de l'avis de Miss *Sophie*, qui trouvant mauvais qu'on voulut les assujettir à une régle, déserterent un beau matin. Six persévererent, & de celles-là, j'en ai connu cinq. Cette désertion ne dégoûta point le Prélat, & il crut que Dieu n'avoit permis la sortie de ces filles que parce qu'elles n'étoient point propres à la bonne œuvre qu'il vouloit faire.

Il y avoit parmi les Chanoines un homme qui joignoit à une grande piété, beaucoup de douceur, un grand zéle pour la gloire de Dieu, & beaucoup de savoir ; ce fut lui que l'Archevêque destina à former de bonnes maîtresses d'écoles. Cet homme étoit un grand Prédicateur, & pouvoit faire beaucoup de bien dans la chaire ; il avoit la confiance d'un grand nombre de personnes qui le consultoient sur leur conduite. Mr. *Blein* (c'étoit le nom du Chanoine) ne balança pas à abandonner ces occupations qui donnent de la considération dans le public, pour se charger de l'em-

ploi obſcur de former des maîtreſſes d'écoles; je dis obſcur, je devois dire bas & mépriſé pour exprimer les ſentiments du monde à cet égard. Il demanda à Mr. *d'Aubigni* un aide dans l'ouvrage qu'il alloit entreprendre, & le Prélat lui nomma la Préſidente *d'Ambré.* Je dois vous faire connoître cette Dame.

La nature en lui donnant le cœur le plus tendre, l'avoit avantagée d'un eſprit ferme, ſolide, & infiniment éloigné de toutes les petiteſſes de ſon ſexe. Elle étoit capable de porter un habit trois mois de ſuite ſans en ſavoir la couleur. Son pere qui étoit un magiſtrat extrémement conſidéré, ne dédaignoit pas de la conſulter à l'âge de quinze ans, lorſqu'il avoit quelque affaire épineuſe: en un mot, elle étoit femme par le cœur, & homme par l'eſprit. Elle fut mariée aſſez jeune à un homme du grand monde, qui voyoit une nombreuſe compagnie, donnoit de grands repas. Madame *d'Ambré* ſe crut alors obligée de devenir femme, & elle le devint ſans danger, car il lui fallut faire les plus grandes violences pour s'aſſujettir à toutes les minuties du cérémonial, pour apprendre à faire

bien arranger un repas, meubler une maison avec élégance, supporter la société de ces diseurs de riens qui semblent avoir fait vœu de perdre leur tems, & de le faire perdre aux autres. Pour sa toilette elle s'en débarrassa sur ses femmes de chambre qui décidoient despotiquement de la couleur de ses habits, de leur forme, de l'arrangement de ses cheveux, de ses diamants & de toutes les autres prétintailles de l'ajustement : elles la taponoient à leur fantaisie tandis qu'elle lisoit un bon livre, ou arrangeoit un compte ; car pour comble de disgrace, son mari avoit jugé à propos de la faire son homme d'affaire. Un seul trait vous fera juger de son attention à sa parure.

Lorsqu'elle fut liée avec Madame *du Plessis*, Madem. *d'Enfreville* s'apperçut qu'elle avoit conservé un miroir de toilette, & crut voir qu'elle s'y regardoit quelquefois. Madame *d'Ambré* qui ne vouloit pas la scandaliser, fit ôter ce miroir, & pendant deux ans alloit régulierement se coëffer devant la place où il avoit été ; car sa femme de chambre étant devenue hydropique elle la servoit au lieu d'en être servie. Enfin, un beau matin elle s'apperçut

qu'elle n'avoit que la muraille vis-à-vis d'elle, & dit : *Jeanneton*, pourquoi avez-vous ôté ce miroir ? Je vous félicite de la découverte que vous venez de faire, lui répondit la femme de chambre ; il y a deux ans qu'il est dans votre armoire. Cette Dame ayant perdu son mari & son fils unique, résolut de se donner toute entiere aux bonnes œuvres. Malheureusement, elle prit pour guide un homme à nouveaux sentiments, & devint un des ornements d'une secte dont elle ne connut jamais les vrais principes. Ce fut dans ce tems qu'elle sacrifia son douaire qui étoit très-considérable pour donner du pain à une foule de misérables qui sans elle seroient morts de faim dans une grande famine. Dieu se servit d'une conversation que Monsieur *Blein* eut en sa présence avec son Directeur, pour la ramener à la croyance de son église dont elle s'étoit écartée sans le savoir ; & ayant remarqué dans cette Dame beaucoup de lumiere, il la proposa comme je l'ai dis, à Mr. *d'Aubigni* pour l'établissement qu'il avoit si fort à cœur. Madame *d'Ambré* crut voir l'ordre de Dieu dans la priere que lui fit son Archevêque ; & comme elle se dé-

ſioit ſes talents naturels pour un emploi de ſi grande conſéquence, & dont elle n'avoit pas la moindre idée, elle ſe donna des peines infinies pour s'inſtruire de toutes les choſes qui pouvoient conſtituer la bonne éducation.

Miſs CHAMPETRE.

On ſe mocqueroit de vous & de cette Dame en Angleterre avec toutes ces précautions. En faut-il tant pour élever la jeuneſſe, & n'avons-nous pas des milliers de gouvernantes & de maîtreſſes d'écoles qui ſavent tout ſans avoir rien appris? Parlons ſérieuſement: ne méritons-nous pas d'êtres ſifflées pour confier nos enfants à des eſpéces, telles que ſont nos maîtreſſes d'écoles & nos gouvernantes? Comment, des perſonnes du mérite de Madame *d'Ambré* ſe croyent dans la néceſſité d'étudier beaucoup pour ſe mettre en état d'élever la jeuneſſe, & des femmes imbéciles ſe donnent hardiment pour exercer cet important emploi, & des meres encore plus imbéciles leur confient leurs enfants?

Lady LOUISE.

Permettez-moi d'excuſer les unes & les autres, ma chere amie: les gouvernantes

nantes d'écoles aussi bien que celles des particuliers, en savent assez pour ce qu'on exige d'elles. Qu'elles ayent un bon maître à danser, un bon maître de musique, une sous-maîtresse qui sache faire tous les points du marly, & voilà une fameuse école, surtout si un Duc s'avise d'y mettre sa fille. On ne souhaite pas les choses dont on n'a aucune connoissance : qui de nous auroit l'idée d'une bonne éducation sans les leçons que nous recevons tous les jours? Mais, ma Bonne, je vous prie de continuer; Madame *d'Ambré* m'intéresse au moins autant que Madame *du Plessis*.

Madem. BONNE.

„ La Présidente pour s'instruire à „ fond de tout ce qui regardoit les éco- „ les, s'assujettit à passer la moitié de „ sa vie dans les classes publiques. Elle „ notoit sur un côté de ses tablettes „ tout ce qu'elle approuvoit, & de l'au- „ tre tout ce qu'elle ne trouvoit pas bon. „ Le soir elle méditoit sur ce qu'elle „ avoit vu, & cherchoit les moyens „ de remédier aux inconvénients qu'elle „ avoit remarqués. Ce fut après plu- „ sieurs années de l'examen le plus „ exact, qu'elle forma une regle d'é-

» cole qu'on peut regarder comme un
» chef-d'œuvre en ce genre. Elle ne se
» contenta pas d'avoir mis cette regle
» par écrit, elle se clouoit, pour ainsi
» dire, dans la communauté dont elle
» étoit chargée, faisoit pratiquer sous
» ses yeux tout ce qu'elle commandoit
» & ne se décourageoit point par l'inca-
» pacité des sœurs qui avec toute la
» meilleure volonté étoient ou stupi-
» des, ou ignorantes, ou indolentes,
» ou si vives qu'elles l'impatientoient.
» Il y en avoit mêmes plusieurs qui li-
» soient fort mal, & à qui elle se don-
» na la peine d'enseigner à lire comme
» il faut. Sa charité vint à bout de tous
» ces obstacles, & il ne vous est pas
» possibles, Mesdames, de vous les
» figurer tels qu'ils sont. Imaginez-vous
» des filles de campagne, grossieres
» pour la plupart, qui apportoient une
» prononciation insuportable, une ig-
» norance crasse, une grossiereté rebu-
» tante; je frémis encore quand j'y pen-
» se. J'ai été chargée plusieurs années
» de former les novices, non pour le spi-
» rituel, je n'en fus jamais capable,
» mais pour tout ce qu'on appelle ta-
» lent. Quand j'avois sué sang & eau
» pour leur apprendre à lire, à écrire,

» l'arithmétique, à bien s'énoncer en
» public & qu'elles étoient formées,
» il m'en arrivoit une autre bande,
» c'étoit à recommencer. Ma foible
» vertu ſuccomba ſous ce poids, j'a-
» bandonnai tout, & une perſonne du
» mérite de Madame d'*Ambré* a dévoré
» juſqu'à la mort tout ce que ces exerci-
» ces avoient de rebutant. Quelle gloire
» pour elle, quelle honte pour moi.

» Pour former une bonne maitreſſe
» d'école, il faut bien des qualités réu-
» nies dans un même ſujet. Une grande
» vocation, cet état a de grandes dif-
» ficultés, & il n'y a que la force de
» la vocation qui puiſſe en faire dévo-
» rer les peines. Il faut auſſi trouver
» des talents & quand on n'a plus rien à
» ſouhaiter de ce côté là, le principal
» manque encore: c'eſt une piété ſolide,
» l'exemption des foibleſſes ordinaires
» aux femmes, & ce qui eſt la ſuite
» d'une piété ſolide, la mortification
» des paſſions. Ne vous flattez jamais
» d'avoir de bonnes gouvernantes ſans
» ces qualités. On ne peut donner ce
» que l'on n'a pas, c'eſt un axiome,
» autant il eſt vrai que la religion eſt
» la baſe de toute bonne éducation,
» autant il eſt vrai qu'une gouvernante

„ qui n'en a pas une ſolide ne peut par-
„ venir à l'inculquer dans le cœur des
„ enfants qui ſont confiés à ſes ſoins.

Lady LOUISE.

„ Je voudrois bien ſavoir ce que
„ vous entendez par une religion ſoli-
„ de ; cet article eſt ſi intéreſſant qu'il
„ faut nous bien expliquer chaque mot.

Madem. BONNE.

„ Lady *Senſée*, ſoulagez un peu ma
„ poitrine & dites à ces Dames ce que
„ j'entends parlà.

Lady SENSÉE.

„ Je crois que pour avoir une reli-
„ gion ſolide, il faut s'être convaincue
„ de la vérité de la révélation par un
„ examen exact, alors la foi fondée ſur
„ la raiſon qui nous engage à nous ſou-
„ mettre à la ſouveraine vérité eſt inné-
„ branlable. Je ſais que le commun des
„ fideles n'a pas beſoin d'un examen
„ ſi précis. Leur foi pour être ſimple
„ n'en a pas des fondements moins ſo-
„ lides. Elle eſt pourtant ſurnaturelle,
„ car ils croyent parce que Dieu l'a dit,
„ mais il en faut plus pour une gouver-
„ nante.

Miss CHAMPETRE.

„ Cette foi ſimple eſt peut-être la „ meilleure : puiſqu'elle ſuffit aux pau- „ vres, pourquoi ne nous ſuffiroit-elle „ pas ? Pourquoi tant d'examen ?

Madem. BONNE.

„ Les pauvres, Meſdames, n'ont pas „ de tems à perdre pour écouter les „ beaux eſprits, qui d'ailleurs les dédai- „ gnent trop pour ambitionner de faire „ des proſelites à l'incrédulité dans leur „ claſſe. Ils ne liſent point les livres „ contre la religion, & n'étant point „ expoſés aux tentations contre la foi, „ n'ont point beſoin d'armes pour la „ combattre. Il y a plus, ils ont un in- „ térêt ſenſible à croire la religion. Un „ Dieu ami des gens de leur état les „ conſole & les encourage ; un Dieu „ qui ne fait acception de perſonne, „ & aux yeux duquel on eſt grand que „ par la vertu, releve leur ame abattue „ par le mépris des pauvres. Enfin une „ éternité bienheureuſe qui peut être le „ prix de leur réſignation à leur état, „ ſoulage leur maux, & les excite à les „ ſupporter. Une fille de condition à „ avoir une gouvernante eſt deſtinée

„ au contraire à vivre parmi les im-
„ pies, exposée à lire de mauvais li-
„ vres; elle a besoin de motifs puis-
„ sants pour se roidir contre les maxi-
„ mes du monde, l'illusion des riches-
„ ses, la fougue des passions augmen-
„ tée par l'aisance. Il faut donc qu'une
„ gouvernante soit en état de lui pro-
„ curer ces secours. Continuez, Lady
„ *Sensée*.

Lady SENSÉE.

„ Il faut donc qu'une gouvernante
„ soit une fille d'esprit qui ait fait de
„ bonnes études, & que les filles du
„ commun ne font pas ordinairement.
„ Il faut ensuite qu'elle s'applique à
„ pratiquer cette religion dont elle a
„ reconnu la divinité, & son livre d'é-
„ tude à cet égard doit être l'Evangi-
„ le; ses vérités pratiques doivent lui
„ être familieres. Elle doit se convaincre
„ elle-même de leur nécessité, de leur
„ facilité, puisqu'il n'y a point de
„ bonheur à espérer dans cette vie &
„ en l'autre pour celles qui négligent
„ d'y conformer leurs mœurs; on n'en-
„ tendra jamais une telle gouvernante
„ faire l'éloge de la beauté, des riches-
„ ses, des honneurs & des plaisirs,

„ parce qu'elle aura pesé ces faux biens
„ dans la balance de la foi. On n'aura
„ point à en craindre la superstition,
„ car sa foi sera éclairée. Les écolieres
„ la verront attentative à la priere, &
„ elle leur imprimera le respect pour la
„ présence de Dieu seulement à la voir.
„ Elle fera des fautes, car elle sera une
„ créature humaine, imparfaite peut-
„ être, mais elle ne rougira point de
„ les avouer, de les réparer.

Lady MARY.

„ Comment pouvez-vous dire qu'une
„ telle gouvernante sera une créature
„ imparfaite, elle me paroît une gran-
„ de sainte.

Madem. BONNE.

„ Et pourroit fort bien avec ce que
„ Lady *Sensée* vient de vous dire, être
„ fort éloignée de la sainteté. Remar-
„ quez bien, Mesdames, que nous
„ possédons deux facultés bien différen-
„ tes, l'entendement & la volonté,
„ la derniere est libre, mais l'entende-
„ ment ne l'est pas. J'examine avec at-
„ tention les preuves de la vérité des
„ Saintes Ecritures, il n'est pas possible
„ à mon entendement de refuser sa per-

„ ſuation, non plus que de refuſer de
„ croire que deux & deux font quatre.
„ Toutes les fois que j'apperçois les
„ preuves de la vérité je ſuis forcée de
„ la croire en dépit de moi-même, &
„ tout mon dépit contre cette vérité ne
„ peut diminuer la conviction que j'en
„ ai. Il y a plus, c'eſt que cette per-
„ ſuaſion eſt innéfaçable; elle entraîne
„ néceſſairement toutes les actions indif-
„ férentes. Ainſi par exemple, je ſais
„ que cette religion que je reconnois
„ divine défend le vol, je n'irai pas vo-
„ ler de ſang froid une choſe que je
„ n'ai pas envie d'avoir ou dont je n'ai
„ qu'une envie très-médiocre, quand
„ même je pourrois le faire ſans crain-
„ dre la juſtice des hommes, ce deſir
„ devient-il paſſion ? je reſte libre de
„ prendre ou de ne pas prendre cette
„ choſe, mais il m'en coutera de grands
„ combats pour réſiſter à mon deſir.
„ Je ne veux pas me donner cette pei-
„ ne, je ſuccombe, je fais ce vol :
„ quelle différence y a-t-il entre moi &
„ une perſonne moins inſtruite, c'eſt
„ que je connois toute l'horreur de mon
„ crime; lors même que je le commets,
„ il ne m'eſt pas poſſible de m'étourdir
„ ſur ſa noirceur, ſa baſſeſſe & ſes ſui-

„ tes pour l'autre vie ; au lieu qu'une „ ignorante se déguise tout cela, & „ viens quelquefois à bout de regarder „ une mauvaise action comme une ba- „ gatelle, si elle n'étoit pas punie par „ la Justice. Or il peut fort bien arriver „ que ce cas d'une violente tentation „ ne se présente pas à une gouvernante „ instruite, qu'elle trouve dans la re- „ ligion des motifs suffisants pour la „ vaincre ; mais supposez qu'elle y suc- „ combe, cela ne tireroit pas à consé- „ quence pour son éleve. Je suppose „ même que l'enfant dont elle a soin ait „ envie dans le même tems de voler un „ jeu de carte, un fruit dont la gou- „ vernante ne se soucie point, cette „ femme de sang froid à cet égard lais- „ sera agir son entendement pour re- „ montrer à son éleve la bassesse de l'ac- „ tion qu'elle veut faire, elle lui dira „ des merveilles sur la fidélité qu'elle „ vient de violer en secret, car la con- „ noissance de la vertu est telle qu'elle „ emporte nécessairement le respect & „ l'estime de ceux qui la viole, & s'ils „ n'ont pas le courage de la pratiquer, „ ils en gémissent, & accablés sous le „ poids des remords, l'humanité les „ force pour ainsi dire à préserver ceux

„ qu'ils aiment, des tourments qu'ils
„ endurent. Je m'explique bien mal,
„ me concevez-vous, Miss *Cham-*
„ *pêtre.*

Miss CHAMPETRE.

„ Oui, ma Bonne. Une personne qui
„ étudie la vérité de la religion Chré-
„ tienne en est convaincue malgré elle.
„ Elle en suit les principes par choix
„ toutes les fois qu'une passion violen-
„ te ne l'en détourne point ; elle esti-
„ me la vertu lors même qu'elle ne la
„ pratique pas, & son estime aussi bien
„ que l'humanité l'engage à la faire
„ pratiquer par les autres pour leur
„ faire éviter les remords cruels qui
„ la déchirent & la tourmente sans
„ cesse.

Madem. BONNE.

„ Vous avez parfaitement compris
„ ma pensée, & Lady *Mary* peut com-
„ prendre qu'on peut être fort impar-
„ faite, & faire pourtant tout ce que la
„ gouvernante dont on parle feroit.
„ Je vais continuer mon histoire.
„ Dieu distribue les talents comme il
„ lui plaît, il avoit donné à Madame
„ *d'Ambré* le talent de faire une bonne

„ régle d'école, & celui de former ces
„ mêmes talents dans les autres ; mais
„ je l'ai dit ce n'est pas là l'essentiel
„ pour une maîtresse. Je viens de vous
„ prouver qu'on peut avoir toutes les
„ lumieres possibles & se conduire fort
„ mal ; il est vrai qu'une personne telle
„ que je viens de vous la dépeindre n'est
„ guère méchante que pour elle-même :
„ il pourroit pourtant arriver qu'elle
„ eut une passion violente qui l'engagea
„ à gâter le cœur de ses éleves, & en
„ lui supposant cette passion je ne ré-
„ pondrois pas d'elle pour une minute.
„ D'ailleurs une telle personne n'attire
„ pas la grace qui lui est nécessaire
„ pour faire aimer la vertu à son éleve,
„ elle s'impatiente, l'enfant la dévoile
„ à la fin, & ses mauvais exemples ôtent
„ la force à ses discours : pour ensei-
„ gner avec fruit, il faut avoir appris à
„ vaincre ses passions, & cette sciene
„ demande un maître éclairé qui nous
„ apprenne à les connoître, & nous
„ encourage à les détruire. Madame
„ *d'Ambré* connoissoit peu les foiblesses
„ du cœur humain, ennemie de la ba-
„ gatelle, elle ne supposoit pas qu'elle
„ put occuper une place dans le cœur

„ des autres, ſon eſprit livré aux grands
„ objets n'avoit pas d'aptitude pour les
„ détails minutieux dans leſquels il faut
„ ſuivre les paſſions & les épier pour
„ ainſi dire. Elle ſe connut & demanda
„ du ſecours.

„ Madame *du Pleſſis* s'étoit miſe de-
„ puis quelque tems ſous la conduite de
„ Monſieur *Blein*, il lui propoſa de
„ l'aſſocier à la bonne œuvre à laquelle
„ il avoit conſacré ſa vie & ſes talents,
„ & après avoir beaucoup prié pour de-
„ mander les lumieres du Saint Eſprit,
„ elle crut que Dieu lui demandoit de
„ s'y livrer autant que le ſoin de ſa fa-
„ mille le lui permettoit. A peine eut
„ elle pris la direction de cette maiſon,
„ qu'on vit acourir une foule de jeunes
„ filles qui demandoient à ſe conſacrer
„ au ſervice des pauvres, & à l'inſtruc-
„ tion de la jeuneſſe. On détermina
„ de les laiſſer au moins deux ou trois
„ ans au noviciat pour les former aux
„ vertus & aux talents néceſſaires à l'em-
„ ploi auquel elles ſe deſtinoient. Ces
„ trois perſonnes qui réuniſſoient en el-
„ les tant de rares qualités, crurent leur
„ tems bien employé à former ces filles,
„ parce qu'elles regardoient de bonnes

„ maîtresses d'école, comme la chose „ qui importoit le plus à la gloire, au „ service de Dieu & de l'Etat.

„ Ce fut dans cet emploi que Madame *du Plessis* eut occasion de pratiquer des vertus qui pour être sans „ éclat n'en demandoient pas moins un „ courage héroïque. Le plus grand „ nombre des sujets qui se présentoient „ étoient fort jeunes; on ne regardoit „ ni à la naissance ni à la fortune. C'étoit donc des personne sans éducation „ comme je l'ai déja insinué, il falloit „ les soutenir dans les tentations, les „ attendre dans la tiédeur, les supporter dans les manquements gagner „ leur confiance & leur amitié, les „ amener sur-tout à une ouverture de „ cœur sans réserve, ensorte qu'elle „ connut leurs moindres mouvements & „ & leurs pensées.

Lady MARY.

„ Comment, il falloit dire toutes ses „ pensées à Madame *du Plessis*? A quoi „ cela étoit-il bon? & si on avoit eu „ quelques pensées contre elle, auroit-il fallu lui en faire confidence?

Madem. BONNE.

„ Cela m'eſt arrivé plus de vingt „ fois, & on pouvoit le faire en toute „ aſſurance ſans crainte de la fâcher, „ vous me demandez à quoi cela ſervoit; „ le voici, ma chere. Des filles obli- „ gées de paſſer dix mois à la campa- „ gne, avoient beſoin d'être parfaite- „ ment connues. Auſſi n'avoit-on pas „ de peine à s'y déterminer, c'étoit la „ grace de la maiſon; mais revenons à „ Madame *du Pleſſis.* Une de ces plus „ grandes croix étoit quand elle voyoit „ des filles qui avoient une bonne voca- „ tion ſuccomber à la tentation de re- „ tourner dans le monde, elle ſouffroit „ alors des peines & des déchirements „ de cœur qui ne peuvent s'expri- „ mer.

Lady CHARLOTTE

„ Il me prend une grande curioſité, „ ma Bonne, peut-être vais-je faire „ une indiſcrétion, en ce cas vous me „ gronderez. Pourquoi avec le goût que „ vous avez pour l'éducation des en- „ fants avez-vous quitté cette maiſon „ pour laquelle vous conſervez une ſi „ grande eſtime.

Madem. BONNE.

„ Vous me demandez ma confeſſion
„ générale tout haut, ma chere? je
„ veux bien vous avouer que j'ai été
„ infidele à ma vocation, & que je n'ai
„ jamais paſſé un ſeul jour ſans regret-
„ ter cette maiſon. Cela ne ſuppoſe
„ pourtant pas le goût ſenſible pour
„ l'éducation, je vous aſſure, ma che-
„ re, que je déteſte les enfants hors le
„ tems où je les inſtruis, & que je ſuis
„ ſi pareſſeuſe qu'en ſuivant mon goût
„ naturel je ne donnerois pas une ſeule
„ leçon. Il eſt vrai que les progrés des
„ éleves dédomagent de l'ennui que j'ai
„ à les inſtruire; mais je ne goûte ce
„ plaiſir qu'après avoir ſenti cet ennui
„ inſéparable de la néceſſité de redeve-
„ nir enfant avec des enfants; de répé-
„ ter cent fois la même choſe avant d'ê-
„ tre entendue. Cette école que je fais
„ de ſi bon cœur, je friſſonne avant d'y
„ entrer, & j'en ai quelquefois pleuré.
„ Les talents que Dieu m'a donnés pour
„ élever la jeuneſſe, m'aſſûrent que
„ Dieu demande de moi que je paſſe ma
„ vie à éduquer, malgré la répugnance
„ que j'ai pour l'aſſujettiſſement que me
„ donne cet emploi.

Miss CHAMPETRE.

„ En vérité, ma Bonne, j'ai envie
„ de vous embrasser pour le bien que
„ vous venez de me faire, vous m'a-
„ vez délivrée d'un fardeau bien pesant.
„ Je n'ai jamais aimé les enfants, mais
„ depuis que je suis mariée, je sens une
„ répugnance épouvantable à élever
„ ceux que Dieu me donnera : ce n'est
„ pas parce que cela m'assujettira à ne
„ plus voir le monde, vous savez que
„ je ne m'en soucie guère ; c'est par
„ la répugnance que j'ai pour les détails
„ minutieux ; il faudra sacrifier mon
„ goût pour la lecture & me remettre
„ pour ainsi dire à l'*a*, *b*, *c*. Oh! que
„ cela est provoquant ! je croyois être
„ seule à sentir ce dégoût, vous l'é-
„ prouvez, cela me console. J'avois
„ peur de n'avoir pas la vocation de
„ mon état, & vous m'avez prouvé par
„ votre exemple qu'elle n'est pas in-
„ compatible avec le dégoût qu'inspire
„ le devoir essentiel de cet état.

Madem. BONNE.

„ Toute mere doit être bien sûre que
„ sa vocation est d'être maîtresse d'éco-
„ le, & doit s'appliquer à la devenir.

„ ſoit que cela l'amuſe ou l'ennuye:
„ je vous dirai pourtant qu'une mere
„ n'a pas de ſi grandes difficultés à
„ vaincre qu'une perſonne étrangere,
„ & ceci me donne occaſion de vous
„ rappeller ce que je vous ai dit bien
„ des fois. Si vous ne pouvez vaincre
„ les difficultés qui ſe trouvent à élever
„ de petites créatures qui vous touchent
„ de ſi près; comment voulez-vous
„ qu'une gouvernante mercenaire puiſ-
„ ſe les ſurmonter. Adieu, Meſdames,
„ je vous ferai avertir à notre retour de
„ la campagne „.

CONVERSATION PARTICULIERE.

Lady SENSÉE. *Madem.* BONNE.

Lady SENSÉE.

AH! ma Bonne, votre migraine vous a fait perdre une après-dinée charmante. Il y avoit la meilleure compagnie du monde chez Mylady *V****; on a parlé de choſes ſolides, mais d'une maniere ſi gaie, ſi libre, que l'on ne s'eſt pas apperçu que

l'heure de se séparer, étoit venue, c'est pourquoi vous me voyez si tard.

Madem. BONNE.

Il n'y avoit donc pas un grand nombre de jeunes Dames; j'en connois peu qui puissent s'amuser de bonnes choses, quelque bien qu'elles soient dites.

Lady SENSÉE.

Il faut tout dire, ma Bonne. Celui qui a soutenu cette bonne conversation, est un jeune homme fort aimable. Quand je dis un jeune homme, je me trompe; il a trente ans. On le connoît quand on l'écoute: quand on le regarde, il n'en paroît pas vingt-cinq. Toutes nos Dames se sont mises à son ton; car du premier coup d'œil, on souhaite d'être estimée d'un tel homme. C'est l'esprit le plus sage, & en même tems le plus orné: il apprécie tout, sans paroître juger de rien, & ce qui me plaît le plus en lui, c'est qu'il a un grand respect pour la religion. Mylord *C* * * * selon sa bonne coutume, a voulu placer quelques sottes plaisanteries sur la régularité de Mylady à l'Eglise; Mylord *William*,

c'eſt le nom de mon héros, l'a battu à platte couture, & l'a forcé de rougir.

Madem. BONNE.

Vous avez bien fait de me nommer Mylord *William*, j'étois tentée de vous accuſer d'exagération. Pour celui-là je le connois : je me trouvai ſur le même vaiſſeau que lui, quand il revint de France. Il étoit bien jeune alors, & paroiſſoit extrémement triſte ; on diſoit qu'il venoit de perdre une perſonne qu'il avoit fort aimée. Sa triſteſſe ne nuiſoit point à ſes graces ; au contraire, je n'ai rien vu de plus touchant. Je l'ai revu pluſieurs fois depuis : il cherchoit à ſe diſſiper dans le commerce du grand monde ; ſes ſoins furent inutiles alors, & il chercha dans de longs voyages un remede à ſa douleur. Le tems apparemment aura fait ſon effet ordinaire, & devenu capable d'écouter les prieres de ſa famille : il prendra un établiſſement qu'elle ſouhaite depuis long-tems.

Lady SENSÉE.

Je vous aſſure que pluſieurs meres ſembloient lui faire la cour au nom

de leurs filles ; surtout la Duchesse *D* * * * a beaucoup parlé du mérite des siennes, & l'a fort invité à faire une connoissance particuliere avec son époux : tout le monde en sourioit.

Madem. BONNE.

A ce que je vois, vous avez tout examiné assez sérieusement : n'a-t-il point marqué de préférence à quelques-unes de ces Dames ?

Lady SENSÉE.

En vérité, ma Bonne, si je ne craignois d'être ridicule, je vous dirois que toutes les préférences ont été pour moi. Je croyois que ma vanité seule en étoit flattée ; mais j'entrevois que mon cœur entre pour quelque chose & même pour beaucoup dans le plaisir que j'en ai ressenti. Prenez garde à moi, ma Bonne ! Voyez comme je suis devenue rouge ; aimerois-je cet homme ?

Madem. BONNE.

Effectivement, ma chere, j'ai remarqué à la vivacité avec laquelle vous m'avez parlé de Mylord *William*, qu'il vous intéressoit un peu trop. Ce n'est pas que je voulusse condamner &

réprimer vos ſentiments, s'il étoit vrai qu'il eut du penchant pour vous : je ſuis bien ſûre que vos parents approuveroient ſa recherche. Cependant, je crois qu'il eſt plus prudent de vous en tenir à la ſimple eſtime. Tout ce qui va au-delà eſt dangereux ; car enfin vous pourriez vous être trompée : il peut avoir déjà quelques vues ſur un établiſſement „ & ſa famille ſouhaite de lui voir épouſer la fille du „ Duc *D* * * * qui eſt fort aimable „ & il vous en coûteroit infiniment pour déraciner une paſſion de votre cœur, ſi vous lui aviez donné l'entrée. Heureuſément, nous allons à la campagne : nous ſerons trois mois ſans le voir, & ſi pendant ce tems il ſe déterminoit pour une autre, vous ſeriez guérie de cette légere égratignure.

Lady SENSÉE.

Aſſurément, je ſuis plus malade que vous ne le croyez, ma Bonne : cette partie de campagne que j'ai tant ſouhaitée m'ennuye d'avance. Que deviendrois-je, ſi j'allois aimer un homme qui ſeroit l'époux d'une autre ? J'en mourrois, j'en ſuis ſure.

Madem. BONNE.

„ Vous prenez les choses au tragi-
„ que, seroit-ce de regret de l'avoir
„ perdu, ou de la honte de conserver
„ une passion criminelle en elle-mê-
me ? „

Lady SENSÉE.

Je ne suis pas encore assez folle pour mourir de désespoir ; non, ma Bonne : c'est de m'imaginer que je ne pourrois commander à mon cœur. Allons, je veux prévenir ce mouvement honteux : je ne vous parlerai plus de Mylord, & toutes les fois que son mérite me reviendra dans l'esprit, je le chasserai comme une mauvaise pensée, & je ferai un acte d'amour de Dieu.

Madem. BONNE.

C'est le moyen d'être bientôt guérie, ma chere amie. Occupez-vous beaucoup : allez rejoindre votre Maman ; elle a compagnie ce soir. Vous la prierez de m'excuser, si je ne vous suis pas : ma migraine n'est pas absolument passée.

SECONDE CONVERSATION.

Lady SENSÉE. *Madem.* BONNE.

Lady SENSÉE.

AH! ma Bonne, ſavez-vous bien qu'elle eſt la premiere perſonne que j'ai apperçue dans l'appartement de Maman? Mylord *William*, qui venoit de ſe faire préſenter à mon pere. Je dis que j'ai *apperçue*, car en vérité, je ne l'ai pas vu tout à fait; je me ſuis aſſiſe de façon que je pouvois ſans affectation me diſpenſer de le regarder. Pour mes oreilles, il ne dépendoit pas de moi de les fermer: j'ai pourtant eſſayé de me diſtraire; j'ai preſque toujours prié le bon Dieu. Oh! que j'avois l'air ſtupide! Mylady l'a remarqué, & m'a demandé ſi j'étois malade. J'aurois pu répondre que oui, car mon cœur battoit ſi fort, que je croyois qu'il cherchoit à s'échapper de mon ſein: j'ai pourtant répondu que j'étois bien; je l'aurois trompé en diſant que j'étois malade. Je le ſuis pourtant, ma Bonne, & beaucoup: mon mal

n'eſt pas de la compétence des médecins.

Madem BONNE.

Je ne veux pas, ma chere, que vous vous tourmentiez, comme vous le faites. Les mouvements que vous avez éprouvés deviendroient ſérieux, à force d'y faire atttention. Tenez-vous attachée à Dieu ſans contrainte : diſſipez-vous ; ne cherchez pas à examiner trop ſcrupuleuſement ce qui ſe paſſe en vous. Si ces premieres impreſſions ne s'effacent pas malgré la priere & la vigilance, ſoumettez-vous à la peine qui pourra vous en arriver par la ſuite, mais ſurtout point de trouble. Vous n'avez pas recherché cette occaſion ; vous n'aurez pas nourri vos ſentiments avec complaiſance : voilà tout ce que Dieu demande de vous. Pauvre Lady *Senſée*, qui ſe croyoit ſi forte ! Eh bien ! que penſez-vous de votre courage à préſent ?

Lady SENSÉE.

Oh ! je me dirois des injures, & à vous auſſi, ma Bonne ; car enfin, vous voulez un peu tourner tout cela en raillerie, & il n'y a rien de plus ſérieux.

rieux. Dieu me punit; je m'étois toujours mocquée de ces passions nées à la premiere vue; je les traitois de visions: m'y voilà prise. Mais, ma Bonne, on parle de l'amour dans le monde comme d'une passion agréable; j'ai bien peur qu'on ne m'ait trompée. Depuis cinq à six heures que je l'éprouve, j'ai eu plus de peine que je n'en ai ressenti en six ans: la jalousie, la méchanceté sont entrées dans mon cœur avec lui. Miss *Betsy* qui étoit chez Maman, étoit assise vis-à-vis de Mylord *William*; elle faisoit cent minauderies. Ah, qu'elle me paroissoit ridicule! que je souhaitois qu'elle le parût au cavalier, & dans le même moment je parcourois les yeux, la bouche & les autres traits de la Demoiselle, pour tâcher d'en médire. Vous savez qu'il n'y a rien à gagner pour la jalousie dans cet examen: elle me paroissoit charmante; je l'aurois bien battue de l'être tant. Quel galimatias de pensées diverses! Tout cela se passoit dans un coin de mon ame, sans m'en demander la permission. Je priois Dieu avec toute la ferveur dont je suis capable, & malgré cela mes pensées alloient leur train. C'étoit comme une

comédie qui se passoit au fond de mon ame, dont j'étois simplement la spectatrice, sans que ma volonté y jouât aucun rôle. Oh! que cela est fatiguant.

Madem. BONNE.

Et vous avez évité avec la grace de Dieu ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans cette mauvaise comédie, où votre volonté n'a joué aucun rôle, pour me servir de votre expression. Que seroit-ce si le remord se joignoit aux peines que vous venez d'éprouver? Voilà l'amour dans son naturel, ma chere; il traîne après lui une cohorte de pensées désagréables, de passions dégoutantes. J'avouerai pourtant qu'il n'est pas toujours si pénible dans ses commencements; on s'y livre d'abord sans s'en douter, & l'illusion est quelquefois d'une assez longue durée chez celles qui n'ont pas l'habitude de veiller sur leur cœur. Qu'y gagnent-elles? rien du tout. Il faut en revenir à savoir ce qui se passe dans leur ame, à en rougir, si l'objet qui les a subjuguées, n'est pas digne d'elles, à combattre des sentiments qu'on a laissé se fortifier, ou à se couvrir de honte en y

cédant lâchement; que si l'objet de leur passion n'a rien qui puisse leur faire honte, la jalousie, la crainte, la délicatesse viennent les tourmenter. Vous n'éprouverez point ces mouvements, ma chere Lady; votre ame soumise au devoir, triomphera de tout ce qui peut blesser: vous trouverez une amie toujours prête à vous plaindre, à vous aider de ses conseils. Et que disoit Mylord *William*?

Lady SENSÉE.

Il félicitoit Mylord d'avoir une grande fille si estimable, (c'étoit de moi qu'il parloit) & j'avois dépit de ce qu'il n'employoit pas le mot d'aimable, comme si l'un n'étoit pas beaucoup plus flatteur que l'autre. Oh! que les passions sont déraisonnables! Il faisoit l'éloge de la modestie & de la retenue, parce que je ne disois rien ou presque rien. A propos, ma Bonne, il a trouvé le secret de me rendre attentive pendant quelques moments à ce qu'il disoit: il a demandé de vos nouvelles, a dit qu'il vous estimoit beaucoup, qu'il vouloit vous rendre une visite, & qu'un homme qui auroit une femme élevée de votre main, se-

roit fort heureux. Il m'a regardée dans ce moment, j'en ſuis ſûre; non pas que je l'aye vu : c'eſt que le ſon de ſa voix m'a indiqué de quel côté il tournoit la tête, & moi, je touſſois ſans en avoir envie, pour avoir le prétexte de porter mon mouchoir à mon viſage; car j'étois d'un rouge ridicule; j'en ſuis devenue laide, je vous en aſſure.

Madem. BONNE.

J'admire l'effet des paſſions. Comme elles éclairent ſur les moindres mouvements de leurs objets! Ah çà, ma chere Lady! ſoyez tranquille, s'il ſe peut : Dieu, auquel vous vous abandonnez, tournera toutes les choſes pour votre bien. Si vous devez faire votre ſalut avec Mylord *William*, il fortifiera dans ſon cœur les ſentiments qui paroiſſent y naître en votre faveur. Si au contraire, il ſe détermine en faveur d'une autre; ſoyez bien aſſurée que ce ſera pour votre bien; & qu'il vous donnera la force de vaincre des mouvements involontaires qui ne pourroient devenir légitimes, à moins qu'il ne vous appelle à une vertu très-ſupérieure, à laquelle vous ſerez con-

duite par le chemin d'un continuel renoncement à un ſentiment chéri, & en ce cas il vous donnera des forces néceſſaires & proportionnées au beſoin que vous en aurez. Mais de quelque façon que les choſes tournent, demandez-lui la force de modérer vos ſentiments: un amour légitime même a toujours beſoin d'être réglé par la raiſon, ſans quoi il devient une ſource féconde de chagrins & de maux.

TROISIEME CONVERSATION.

Madem. BONNE. *Lady* SENSÉE.

Madem. BONNE.

QU'avez-vous fait de Lady *Sincere?* Il ſemble qu'elle nous fuye. Cette fille a certainement quelque choſe dans la tête qui la tourmente extrémement. N'en auriez-vous pas découvert la cauſe?

Lady SENSÉE.

Son mal n'eſt pas dans la tête, ma Bonne; il eſt dans le cœur. La jalouſie m'a rendue clairvoyante: elle eſt ma rivale.

Madem. BONNE.

Si cela eſt, je la plains bien ſincérement. La pauvre enfant s'eſt formée l'habitude de céder à ſes penchants; elle ne trouvera pas dans la piété, la priere, la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, les reſſources qui vous ſont offertes.

Lady SENSÉE.

Si Mylord *William* peut être inſtruit de ſa façon de penſer pour lui, il pourra bien ſe déterminer pour elle. Elle n'eſt pas belle; cependant, elle eſt fort aimable; D'ailleurs elle eſt extrémement riche; & a cette ſorte d'eſprit qui plaît dans le monde. Or vous ſavez bien, ma Bonne, que les grands biens déterminent les hommes.

Madem. BONNE.

La jalouſie vous rend injuſte, ma chere. Mylord *William* a trop de mérite & de vertu pour ſe marier par intérêt, ou pour ſe laiſſer prendre à des propos légers & à des graces frivoles. Il n'épouſera jamais qu'une femme qu'il eſtimera parfaitement, & cette femme ſera la plus heureuſe perſonne

du monde; car dans la vérité, c'est un homme accompli.

Lady SENSÉE.

Vous n'y pensez pas, ma Bonne; au lieu de chercher à détruire mon amour, vous semblez prendre plaisir à l'augmenter.

Madem. BONNE.

C'est que je ne le crains plus, ma bonne amie; vous allez trouver dans le devoir, des forces suffisantes pour le régler. Mylord se marie; vous voyez bien qu'il faut nécessairement l'oublier. Allons, ma chere, du courage! Elevez votre ame à Dieu; conjurez-le de remplir le vuide de votre cœur, & de n'y laisser en faveur de Mylord que les sentiments qui seront compatibles avec ce que vous devez à votre créateur. C'est un Dieu jaloux, ma chere; il ne veut point de partage.

Lady SENSÉE

Permettez-moi de m'asseoir, ma Bonne, je n'en puis plus.... Voilà donc à quoi aboutissent les passions: à tourmenter. Oh, mon Dieu! je vous fais le sacrifice de la mienne: vous me

puniſſez avec juſtice, de n'avoir pas eu pour vous aſſez d'amour pour remplir tout mon cœur, & en fermer l'entrée aux objets ſenſibles. C'en eſt fait, ma Bonne; je remercie Dieu de la grace qu'il me fait: je ſens qu'il me donne la force de vaincre mon penchant. Vous dites que je dois le régler. Cela ſeroit trop dangereux; il faut le vaincre abſolument, & oublier que j'aye connu Mylord *William*.

Madem. BONNE.

J'en ſerois bien fachée, ma chere. Il mérite votre eſtime, votre amitié, un attachement honnête & ſubordonné à celui que vous devez à Dieu. De tels ſentiments ne ſont pas incompatibles avec le devoir, & je veux que vous les lui conſerviez.

Lady SENSÉE.

En vérité, ma Bonne, je ne vous conçois pas; & pour la premiere fois de ma vie, vous me permettrez de ne pas ſuivre votre conſeil. Quoi! j'irois nourrir un amour devenu criminel ſous le nom d'un attachement raiſonnable & permis? Non, aſſurément je ne m'y jouerois pas! Si je me trom-

pois jusques à le vouloir, vous devriez employer tout le pouvoir que vous avez sur mon esprit, pour me montrer le danger d'une telle conduite. Assurément, je ne haïrai point Mylord; ce seroit une injustice: j'aimerois pourtant mieux qu'on m'en accusât, qu'on publiât que le dépit me fait agir, que de m'exposer à le voir avant d'être sûre de mon cœur à son égard, & de me trouver dans une parfaite indifférence.

Madem. BONNE.

J'approuve vos craintes, ma chere; & malgré l'estime qu'elles m'inspirent pour vous, je suis fachée de vous dire que vos résolutions sont impraticables. Mylord épouse votre meilleure amie, une personne avec laquelle vous vivez; il y auroit de l'affectation à rompre avec elle, & il faudra nécessairement continuer à la voir. D'ailleurs, vos parents se priveroient-ils pour vous de la compagnie d'un homme aimable, qu'ils estiment & qu'ils aiment?

Lady SENSÉE.

Oh! pour ce dernier article, je vous

en réponds: je me jetterai à leurs pieds; je leur découvrirai ma foiblesse: Il m'en coûtera, sans doute: je m'exposerai à perdre leur estime; cependant, je regarde ce mal, quelque grand qu'il soit, comme une bagatelle, lorsqu'il est question de ma vertu, de sauver mon ame.... Mais qu'avez-vous, ma Bonne? Vous pleurez?

Madem. BONNE.

Ce sont des larmes délicieuses, ma chere; la joie la plus pure & la plus légitime les fait couler. Venez m'embrasser, ma chere! Vous avez payé à ce moment toutes les peines que j'ai prises pour votre éducation: vous aimez Dieu plus que Mylord: je suis contente. Cependant, j'exige encore un acte de vertu qui n'est pas moins pénible que ceux que vous venez de faire. Vous avez vaincu l'amour, le dépit & la douleur. Pourrez-vous vaincre la joie?

Lady SENSÉE.

Ah! quels soupçons faites-vous naître dans mon ame! Expliquez-vous, ma Bonne; seroit-ce moi.......

Madem. BONNE.

Oui, ma chere, c'eſt ſur vous que Mylord *William* a jetté les yeux : il vous a demandée à vos parents; j'ai répondu de votre obéiſſance, & j'ai demandé permiſſion de vous prévenir. Il arrive ce ſoir : j'ai voulu vous mettre en état de le recevoir avec décence ; un premier mouvement auroit pu vous trahir.

Lady SENSÉE.

Ah! quel coup pour la pauvre Lady *Sincere* ! En vérité, ma Bonne, le ſentiment de pitié qu'elle m'inſpire, ſuſpend la joie que me donne le bonheur que vous venez de m'annoncer. Ayez pitié d'elle, ma Bonne ! Tâchez de la guérir : car aſſurément ! Elle aime Mylord ; depuis un mois que nous ſommes ici, je l'ai pénétré. Mais dites-moi, je vous prie, pourquoi vous m'avez ainſi éprouvée ? Vous m'avez miſe à la plus rude épreuve qu'on puiſſe imaginer : jugez-en vous-même, j'ai été tentée de vous méſeſtimer. Dites-moi auſſi, je vous prie, tout ce que vous ſavez de cette affaire ; car enfin, Mylord ne m'a vue que deux fois, &

encore la ſeconde, j'étois fort laide, fort mauſſade, vous le ſavez.

Madem. BONNE.

Je vous pardonne vos jugements, ma chere; ils étoient fondés. A l'égard du détail de cette affaire, elle a quelque chose de fort ſingulier; c'eſt à l'envie & à la malignité d'une perſonne qui vous déteſte, que vous devez cet établiſſement que je regarde comme très-avantageux, non parce que Mylord a quinze mille piéces de rente, mais parce qu'il réunit mille qualités eſtimables. Madame votre mere vous mena chez votre tante le lendemain du jour où vous avez connu votre amant; il vint me voir pendant votre abſence, & j'ai cru devoir vous le cacher, de peur d'entretenir chez vous un ſentiment qui pourroit vous devenir funeſte. Il parla d'abord de choſes générales, & fit tomber la converſation ſur vous. Il me pria de lui dire en femme d'honneur ce que je penſois de votre caractere, parce qu'une perſonne à laquelle il s'intéreſſoit, avoit des vues ſur vous. Je lui fis votre portrait, non en mere aveugle, mais en perſonne équitable, en-

l'avertiſſant ſurtout que j'étois ou devois être ſuſpecte en parlant de vous, puiſque ma tendreſſe pouvoit fort bien m'exagérer vos bonnes qualités. Le même jour il ſe trouva chez Lady * * *, vous ſavez qu'elle nous hait beaucoup. Mylord ayant prononcé votre nom, je ne ſais à quel ſujet, elle ſe déchaîna contre nous, comme à ſon ordinaire, me traita de prude, de ridicule, de méthodiſte, qui vous avoit ſi bien coëffée de fauſſes idées, qu'à votre âge vous aviez renoncé aux ſpectacles, comme ſi des filles qui vous valoient bien, n'y alloient pas; que vous refuſiez les bals ſous de faux prétextes; que je ne ménageois pas votre ſanté, & qu'elle ſavoit de bonne part que nous allions ſouvent enſemble dans des greniers où l'on ſentoit fort mauvais, & même où il y avoit de pauvres malades. Et comment la jeune perſonne s'accommode-t-elle de cela, demanda Mylord? C'eſt une pauvre ſtudide, répondit Mylady, qui ſe laiſſe mener par le nez, qui à ſon âge ne voudroit pas lire un livre ſans la permiſſion de ſa Bonne, qui paſſe ſes jours à étudier, à lire, à écrire; & tout cela en pure perte, car à peine ouvre-

t-elle dix fois la bouche dans une soirée.

Avouez, reprit une autre Dame, qu'elle le fait toujours à propos. Oh! si vous voulez, reprit Mylady : cependant, c'est une créature fort insipide, toujours de l'avis de tout le monde, parce qu'elle n'a pas l'esprit d'en avoir un; une scrupuleuse qui veut faire parade d'une charité stupide. Parle-t-on de quelqu'un, elle s'imagine qu'on médit, fait une mine froide, sérieuse, & puis sans aucun égard pour le respect qu'elle doit aux personnes plus âgées qu'elle, interrompt la conversation, pour venir vous planter au nez une sotte histoire, à la justification de celle de qui on parle, comme si on avoit eu tort d'en dire de ces choses que tout le monde fait. Effectivement, dit Mylord, cette Lady *Sensée* est une singuliere créature. Votre ennemie prit cela pour argent comptant, & s'applaudit de vous avoir ruinée dans l'esprit de Mylord. La Dame qui étoit en tiers dans cette conversation, n'en fut pas la dupe. Il vint du monde : on joua, elle ne voulut s'engager dans aucune partie, & s'étant approchée de Lord *William*, lui dit qu'il étoit caustique

dans ses approbations. Il avoua qu'il ne comprenoit pas comment on pouvoit donner un tour si malin aux qualités les plus respectables. Cette Dame que vous n'avez jamais vue, mais dont vous avez soutenu les intérêts chez votre ennemie par pur esprit d'équité, a saisi cette occasion de vous marquer sa reconnoissance : elle a confirmé au Lord *William* ce que je lui avois dit de votre caractere, & l'a déterminé. Il fit prier votre Papa de passer chez lui à l'occasion d'une affaire d'intérêt, dans laquelle il pouvoit l'obliger, & demanda votre main, pour prix de ce service.

Lady SENSÉE.

Comme la providence se joue de la malice des hommes, & fait tourner leurs desseins contre eux-mêmes ! Permettez-moi de vous quitter, ma Bonne, pour la remercier du secours qu'elle m'a accordé dans toute cette affaire : mon cœur est si plein de ma reconnoissance envers Dieu, qu'il ne peut contenir ses sentiments.

Madem. BONNE.

Priez-le aussi, ma chere, de régler

ceux que vous avez pour Mylord : ils sont devenus légitimes par l'approbation de vos parents : cependant, vous n'êtes pas dispensée de les sanctifier en les rapportant à Dieu. Votre mariage ne se fera que dans quatre mois, pour des raisons de famille. Il peut arriver bien des choses pendant un si long terme : la mort, l'inconstance, & mille autres accidents que nous ne pouvons prévoir. Mettez bien tout entre les mains de Dieu ; c'est la meilleure preuve de votre reconnoissance que vous puissiez lui donner.

DIX-SEPTIEME JOURNÉE.

Toutes les écolieres rassemblées, excepté Lady LUCIE. *& Lady* SINCERE.

Madem. BONNE.

NOUS allons commencer par la leçon du *Saint* Evangile, après quoi je vous dirai une histoire fort jolie. C'est à vous, Miss *Belotte.*

Miss BELOTTE.

Un docteur de la loi s'approchant

de Jésus, lui dit : Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez. Jésus lui répondit : Les renards ont des tanieres, & les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, avant que je vous suive, permettez-moi d'aller ensevelir mon pere. Jésus lui dit : laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.

Madem. BONNE.

„ Jésus sans doute vouloit faire entendre à ce docteur, qu'il n'avoit pas une maison propre à recevoir un homme de sa sorte, & qu'il devoit réfléchir avant de s'engager à le suivre. Les autres paroles de Jésus, regardent les personnes qu'il appelle à la vie religieuse ; elles doivent tout quitter, tout abandonner ; sacrifier ce qu'elles regarderoient en toute autre occasion, comme des devoirs indispensables. Mais, Mesdames, on ne doit jamais se déterminer sur ces articles importants par ses propres lumieres, on seroit en danger de prendre le caprice pour la vocation. Il faut choisir un directeur savant &

„ pieux. Remarquez, Mesdames, ce
„ mot de savant, c'est une qualité ab-
„ solument requise en pareil cas. S'il
„ n'étoit que pieux, je ne voudrois
„ pas m'en rapporter à ses décisions,
„ lorsqu'il s'agiroit des voies extraor-
„ dinaires. Car souvent on peut être la
„ dupe de l'illusion. Je vous en don-
„ nerai un exemple.

„ J'ai connu un Ecclésiastique nom-
„ mé Mr. *Martineau*, qui se crut ap-
„ pellé à être religieux de la *Trape.*
„ Son Directeur qui n'avoit pas assez
„ de lumieres, loua son dessein, & il
„ l'exécuta. Le pere de Mr. *Martineau*
„ qui s'étoit épuisé pour faire étudier
„ son fils, & qui vieux & pauvre, se
„ voyoit réduit à l'hôpital par sa re-
„ traite, fut se jetter aux pieds de Mr.
„ *de Rancé*, Abbé de *la Trape*, & lui
„ exposa sa situation. Ce grand homme
„ en qui la science égalloit la piété,
„ fit venir le novice, lui dit que l'ob-
„ servation des Commandements de
„ Dieu devoit aller devant les conseils,
„ & qu'ainsi sa vocation qui l'auroit
„ mis dans le cas de violer ces Com-
„ mandements, ne pouvoit venir du
„ ciel. Il lui promit de la part de Dieu,
„ la récompense d'un religieux de *la*

„ *Trape*, puisque le seul devoir le rap-
„ pelloit au siecle. Effectivement Mr.
„ *Martineau* vecut dans le monde, pour
„ l'édifier, & passoit avec raison pour
„ un des plus saints prêtres du diocese
„ de *Rouen*.

„ Vous voyez par-là, Mesdames,
„ qu'il faut se défier d'un zéle qui
„ paroit bon en apparence & qui pour-
„ tant ne vient pas de Dieu, mais aussi
„ il ne faut pas écouter la chair & le
„ sang, quand Dieu appelle, & com-
„ me il est bien difficile de distinguer
„ entre les mouvements de la nature
„ & de la grace, il faut comme je
„ vous l'ai dit, consulter & obéir. Con-
„ tinuez, Miss *Belotte*.

Miss BELOTTE.

„ Jésus étant passé aux pays des
„ Géraséniens, deux possédés, qui
„ étoient si furieux, que personne n'o-
„ soit passer par ce chemin-là, sorti-
„ rent des tombeaux, où ils faisoient
„ leur demeure, vinrent à lui en criant:
„ Qu'y a-t-il entre vous & nous, êtes-
„ vous venu ici pour nous tourmenter
„ avant le tems. Il y avoit proche de
„ là un grand troupeau de pourceaux
„ qui paissoient, & les démons prioient

„ Jéſus en diſant : Si vous nous chaſſez
„ d'ici, permettez-nous d'entrer dans
„ ce troupeau de pourceaux. Jéſus le
„ leur permit, & auſſi-tôt les pourceaux
„ ſe précipiterent dans la mer où ils
„ ſe noyerent tous ; & ceux qui les
„ gardoient s'étant ſauvés dans la ville,
„ raconterent ce qui étoit arrivé. Auſſi-
„ tôt les habitants ſortirent de la ville
„ au devant de Jéſus, & l'ayant vu,
„ ils le ſupplierent de ſe retirer de leur
„ pays.

Lady CHAMPETRE.

„ J'ai entendu former une difficulté
„ par rapport à cet Evangile ; vous
„ concevez bien que c'étoit par un
„ homme qui n'avoit pas de religion,
„ car un chrétien, quoiqu'il ne com-
„ prenne pas les motifs des actions de
„ Jéſus, croit qu'elles ſont toutes ſa-
„ ges & juſtes ; voici cette difficulté. La
„ loi naturelle qui eſt émanée de Dieu
„ même, défend de faire tort à ſon
„ prochain. Or Jéſus ruina ceux aux-
„ quels appartenoit ce grand troupeau.
„ Donc il bleſſa la loi naturelle.

Madem. BONNE.

„ N'eſt-il pas vrai, Madame, que

„ la loi de Dieu défendoit aux Juifs de
„ manger de la chair de pourceau ? En
„ garder un troupeau étoit donc un
„ mal. C'étoit une occasion prochaine
„ de péché, une tentation de violer
„ un précepte donné de Dieu, & cer-
„ tainement les maîtres de ces trou-
„ peaux faisoient très-mal de les gar-
„ der. Donc Jésus fit un acte de chari-
„ té, en leur ôtant ce moyen de mal-
„ faire. Mais que dire de l'aveuglement
„ de ce peuple? Les Géraséniens
„ voyent un grand miracle, en sont-ils
„ touchés ? non, Jésus vient de leur
„ ôter les objets de leur avarice; ils
„ en sont si outrés qu'ils prient Jésus
„ de se retirer. Combien de fois avons-
„ nous imité le crime de ces pauvres
„ malheureux ? Toutes les fois que la
„ grace nous presse de renoncer à un
„ plaisir défendu ou dangereux, &
„ que nous refusons de lui obéir, nous
„ prions Dieu de se retirer, & de nous
„ laisser en repos. Ah! Mesdames,
„ craignons qu'il ne nous en arrive au-
„ tant qu'à ces misérables; craignons
„ que Jésus n'éxauce un desir qui lui
„ est si dangereux, en nous abandon-
„ nant à ces passions que nous refusons
„ de lui sacrifier.

Lady MARY.

„ C'eſt une terrible choſe, ma Bon-
„ ne, que d'être poſſédé du Diable.
„ J'eſpere que nous n'avons plus à
„ craindre cela ; car depuis que je ſuis
„ au monde je n'ai jamais vu de poſ-
„ ſédés, y en a-t-il encore ?

Miſs SOPHIE.

„ J'ai lu dans un livre qui étoit ſur
„ la table de Maman, que depuis la
„ mort de Jéſus, le Diable avoit
„ abſolument perdu ſon pouvoir,
„ qu'ainſi il n'y avoit plus de poſſé-
„ dés, & qu'il ne pouvoit y en avoir.

Madem. BONNE.

„ Vous ne devez jamais lire aucun
„ livre, ſans permiſſion ; je vous le
„ répéte, je puis lire ſans danger,
„ ma chere, toutes ſortes de livres ;
„ parce que je ſuis très-inſtruite, &
„ qu'ils fortifient ma foi ; cependant,
„ j'en ai demandé la permiſſion, &
„ je ferois ſelon moi une faute ſans
„ cela. Je vais vous prouver que cette
„ défenſe eſt très-juſte. N'eſt-il pas
„ vrai que vous avez cru ce que di-
„ ſoit cet auteur.

Miss SOPHIE.

„ Assurément, ma Bonne. Vais-je
„ m'imaginer qu'un homme savant
„ s'expose à mettre dans un écrit qui
„ doit devenir public, une chose fausse
„ & dont chaque lecteur pourroit lui
„ donner un démenti, cela ne tombe
„ pas sous le sens commun.

Madem. BONNE.

„ Vous avez raison, ma chere, cela
„ ne tombe pas sous les sens, & cela
„ arrive pourtant tous les jours, té-
„ moin le fait dont il s'agit. Ces au-
„ teurs comptent sur l'ignorance du
„ plus grand nombre de leurs lec-
„ teurs, & avancent hardiment des
„ choses fausses. Il est vrai qu'ils sont
„ contredits par les savants, mais le
„ plus grand nombre de ceux qui ont
„ lu leurs ouvrages, ne lisent point la
„ réponse qu'on y a faite, & par con-
„ séquent adoptent l'erreur qui leur a
„ été proposée, comme une chose qui
„ ne souffre point de réplique. Il a
„ donc été très-prudent de défendre
„ ces sortes de livres sous les peines
„ les plus griéves. Ce n'est point qu'on

„ croie qu'il n'eſt pas poſſible d'y ré-
„ pondre, & qu'on veuille vous retenir
„ dans l'erreur par le ſecours de l'igno-
„ rance. On en permettra toujours la
„ lecture aux perſonnes bien inſtruites,
„ ou à celles qui voudroient s'aſſujettir
„ à lire la réponſe, en même tems que
„ l'objection. Ah çà, ma chere Miſs
„ *Sophie*, vous avez cru l'auteur ſur
„ ſa parole, ſans vous douter qu'il don-
„ noit un démenti formel à la Sainte
„ Ecriture; pour vous en convaincre,
„ Lady *Senſée* va nous raconter ce qui
„ eſt dans les Actes des Apôtres, à
„ l'occaſion d'une ſervante guérie par
„ St. Paul, & des Juifs maltraités par
„ les démons. Les Actes des Apôtres,
„ Meſdames, rapportent ce qui eſt ar-
„ rivé depuis que Jéſus eſt monté au
„ Ciel, & par conſéquent, s'il y eſt dit
„ qu'il y ait eu des poſſédés après ce
„ ce tems, il eſt clair que votre au-
„ teur ment, quand il dit qu'il n'y
„ en a plus depuis la mort de Jéſus-
„ Chriſt „.

Lady SENSÉE.

Etant arrivés à Philippes qui eſt une colonie Romaine dans la Macédoine, dit St. Luc, nous ſortîmes de la ville

le jour du Sabbat, & allames près de la riviere, où étoit le lieu ordinaire de l'oraison, & nous parlames aux femmes qui y étoient assemblées. Il y en avoit une nommée *Lydie*, marchande de pourpre, qui servoit Dieu. Elle nous écouta, & le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre ce que *Paul* disoit. Après qu'elle eût été batisée, & sa famille avec elle, elle dit à *Paul* & à nous: si vous me croyez fidelle au Seigneur, entrez dans ma maison & y logez; & nous y allames tous, car elle nous força d'y loger. Or il arriva que comme nous allions au lieu de la priere, nous rencontrames une servante qui ayant un esprit de Python, apportoit un grand gain à ses maîtres en devinant. Elle se mit à crier après nous, en disant: ces hommes sont des serviteurs de Dieu, qui vous annoncent la parole du Très-haut. Elle fit la même chose pendant plusieurs jours: mais *Paul* ayant peine à la souffrir, se tourna vers elle, & dit à l'esprit: je te commande au nom de Jésus de sortir de cette fille! & il sortit. Mais les maîtres de cette fille, voyant qu'ils avoient perdu le gain qu'elle leur pro-

curoit, se saisirent de *Paul* & de *Sylas*, & les menerent devant les Magistrats.

Miss BELOTTE.

Permettez-moi de contrefaire l'incrédule ; ne pourroit-on pas dire que cette fille n'étoit pas possédée ; mais seulement qu'elle avoit un don, & que St. *Paul* le lui ôta, & qu'on se sert dans l'Ecriture de ce mot *esprit* seulement pour nous faire comprendre la chose. Voilà comme je l'ai entendu dire à plusieurs personnes.

Lady MARY.

Assurément, ceux qui vous ont donné cette belle explication, ne savoient ce qu'ils disoient. J'entends fort bien le texte de St. *Luc*, & tout le monde l'entendra ; mais qui pourroit comprendre ce que veulent dire vos Docteurs ? Est-ce que St. *Luc* n'entendoit pas la langue dans laquelle il parloit, pour avoir mis le mot *esprit* à la place de celui de *don* ? & puis St. *Paul* étoit-il aussi un ignorant en disant à cet esprit qu'il lui commandoit de sortir de cette fille ? Je n'aime pas qu'on veuille être plus habile que St. *Luc* en

disant : il a voulu dire ceci, cela. Il a dit ce qu'il vouloit que nous entendissions, & auroit bien su s'exprimer „ autrement, si cela eût été nécessaire. „ Voyez-vous, Mesdames, je me „ mocquerois de ceux qui voudroient „ me faire entendre que Jésus, & les „ Ecrivains sacrés ne savoient pas la lan- „ gue dans laquelle ils parloient ; & „ qu'ils ont dit un mot pour un autre „. Mais voici ce qui me surprend : comment, le diable qui est le pere du mensonge, pouvoit-il dire la vérité, & encore une vérité propre à convertir les hommes ? Comment St. *Paul* pouvoit-il avoir de la peine de ce qu'on avertissoit les hommes de l'écouter, parce qu'il étoit serviteur de Dieu, & annonçoit la parole du Très-haut ?

Madem. BONNE.

Les Saints n'aiment point à s'entendre louer, ma chere. Ils craignent la vanité & l'orgueil, eux qui sont si persuadés de leur grande indignité, & que tout ce qui est bon en eux, est l'ouvrage du Très-haut. Et nous qui sommes paitris d'amour propre, nous aimons les louanges ; nous croyons pouvoir nous y exposer sans danger. D'ailleurs,

il ne faut pas croire que ce fût par un bon motif que le diable louoit St. *Paul* & ses compagnons. Pour se venger des conversions qu'ils faisoient, & des ames qu'ils lui enlevoient, pour les donner à Jésus, il vouloit en induire quelques-uns à la vanité ; c'étoit là son motif.

Lady SENSÉE.

Voici l'autre histoire que ma Bonne m'a commandé de rapporter : elle est aussi tirée des Actes des Apôtres.

Quelques-uns des exorcistes Juifs qui alloient de ville en ville, entreprirent d'invoquer le nom de Jésus sur ceux qui étoient possédés des malins esprits, en disant : Nous vous conjurons par Jésus que *Paul* prêche. Ceux qui faisoient cela, étoient sept fils d'un Juif, prince des prêtres nommé *Séva*. Mais le malin esprit leur répondit : Je connois Jésus, & je sais qui est *Paul* ; mais vous, qui êtes-vous ? Aussi-tôt l'homme qui étoit possédé d'un démon furieux, se jetta sur deux de ces exorcistes, & s'étant saisi de leur personne, les traita si mal, qu'ils furent contraints de se sauver de cette maison nuds & blessés.

Miss CHAMPETRE.

Oh ! pour cela, il faut se rendre. Il y auroit de l'impiété & de la folie à dire que le diable a perdu la puissance de posséder les hommes depuis la mort de Jésus : car l'Ecriture dit formellement le contraire. „ Il peut donc „ y avoir des possédés, cela est sûr. „ Reste à savoir si Dieu permet actuel- „ lement qu'il y en ait.

Madem. BONNE.

Autant je suis révoltée contre les beaux esprits qui nient la possibilité des possessions, autant suis-je en garde contre la superstition, l'ignorance & la malice des hommes. Peut-il y avoir des possessions depuis la mort de Jésus ? Oui ; cela est de foi. L'Ecriture nous en donne la preuve, & l'Eglise nous ordonne de le croire. Dieu permettra qu'il y en ait encore, toutes les fois qu'il le trouvera convenable à sa gloire. Telle & telle personne qu'on dit possédée, l'est-elle réellement ? Je n'en sais pas un mot. C'est peut-être une fourbe qui, habile dans l'art de se disloquer le corps, cherche à en imposer pour gagner de l'argent.

Ne voyons-nous pas des charlatans faire des choses surprenantes ? Peut-être est-ce une personne affligée de violentes vapeurs, de convulsions extraordinaires. C'est aux savants & aux médecins à décider si ces personnes ont quelque chose de surnaturel, ou si l'on doit attribuer ce qu'on voit en elles, à la malice de leur volonté, ou au dérangement de leur machine. J'en reviens à la régle que je vous ai déjà donnée. Dieu qui est la sagesse infinie, ne fait rien d'inutile; il ne prodigue point les miracles & les choses qui sortent de l'ordre naturel, sans les raisons les plus sages. J'ai toujours du penchant à croire une chose surnaturelle, quand il en résulte des effets dignes de Dieu, & au contraire une incrédulité parfaite pour les choses qui n'aboutissent qu'à causer des terreurs paniques.

Lady MARY.

Ma Bonne nous a promis de nous raconter une histoire après le St. Evangile; je ne fais pas crédit volontiers d'une telle dette.

Lady LOUISE.

Et de nous prouver qu'indépendam-

ment du commandement de Dieu, l'indissolubilité du mariage étoit nécessaire pour en assurer le bonheur. Pour que je croye cela, il me faut les preuves les plus fortes, où il n'y ait pas de réplique.

Madem. BONNE.

Je payerai ces deux dettes avec ponctualité. L'histoire que je vous ai promise, je l'ai lue en Anglois: c'est peut-être un Roman, n'importe; elle renferme un grand nombre d'importantes vérités, cela me suffit. Au reste, Mesdames, selon ma coutume, je la traduirai très-librement: il y en a six ou sept volumes dont je ne pourrois pas raisonnablement faire plus d'un en retranchant les inutilités & les sotises; car vous savez qu'il semble être de régle en Angleterre de ne pas faire un Roman où il n'y en ait.

Miss CHAMPETRE.

Voilà une bonne calomnie! Vous n'avez pas lu, sans doute, les ouvrages de Mr. *Richardson*, sans quoi vous ne parleriez pas ainsi, ma Bonne. Il sont bons & très-bons, tout le monde le dit.

Madem. BONNE.

Je les ai tous lu, ma chere, non sans douleur de voir le plus honnête homme du monde se méprendre sur un sujet si important ; il n'y en a pas un seul que je voulusse permettre à une jeune personne, parce qu'au milieu des meilleures choses du monde il y en a toujours de très-dangereuses. Nous discuterons cela une autre fois, ma chere : revenons à mon histoire.

Un gentilhomme assez riche qui demeuroit dans la province de Barkshire, resta veuf avec trois enfants, deux garçons & une fille. Quoiqu'il aima tendrement ses enfants, il céda au préjugé, & se priva de leur compagnie pour les envoyer dans les écoles. *Betsi* sa fille avoit douze ans, une jolie figure, beaucoup d'esprit, & point de jugement.

Lady MARY.

Expliquez-nous, s'il vous plaît, ma Bonne, qu'elle est la différence de l'esprit & du jugement : je ne l'entends pas bien.

Madem. BONNE.

L'esprit est la facilité de concevoir aisément, de retenir ce que l'on apprend, & de l'appliquer avec facilité, de rendre ses pensées avec vivacité, de leur donner une jolie tournure, & de le faire si aisément, qu'il semble aux autres que ce soit sans y penser. Vous sentez bien que cela dépend d'une imagination très-vive & d'une grande mémoire. Le jugement au contraire consiste à peser sur les objets pour les bien connoître, les examiner avant d'en parler ou avant d'agir. L'esprit & le jugement sont donc imcompatibles: l'un croit en mesure de ce que l'autre diminue.

Lady VIOLENTE.

Cela me paroît terrible, ma Bonne; on dit que j'ai beaucoup d'esprit: à ce compte je n'ai donc pas de jugement.

Madem. BONNE.

Ce n'est pas une conséquence, ma chere; on confond toutes ces choses dans les enfants pour l'ordinaire: on n'y prend pas garde de si près. Une

jeune personne qui parle sans cesse, dit vingt sottises entrelardées de quelques saillies spirituelles ; aussi-tôt on décide qu'elle a beaucoup d'esprit. Vous, au contraire, à qui Dieu à fait présent d'un esprit qui saisi avec promptitude tous les côtés d'un objet, direz des choses sensées, réfléchies ; on devroit dire que vous joignez à une compréhension aisée du jugement : on ne s'en avise pas. Au reste, le jugement s'acquiert par celles-mêmes qui ont beaucoup d'esprit, si elles ont un bon guide qui leur fasse remarquer leurs sotises, & les accoutume à la réflexion. Ce secours manqua à Miss *Betsi*, & elle ne dut son jugement qu'à une grande suite de malheurs.

Son pere suivant les mouvements d'une aveugle amitié, recommanda en mettant sa fille à l'école, de ne la pas gêner ; & comme la petite personne faisoit de tems en tems de beaux présents à ses maîtresses, elle acquit par là le droit de se gouverner à sa fantaisie. La sous-maîtresse à qui elle fournissoit le thé & le sucre, ne cherchoit depuis le matin jusqu'au soir qu'à lui faire plaisir. Elle s'apperçut que la petite personnne aimoit

beaucoup les romans, elle eut soin de lui en fournir, la louoit de ses agréments, l'entretenoit des grands partis qu'elle devoit espérer, du grand nombre d'adorateurs qu'elle auroit dans le monde, & de la jalousie qu'elle causeroit aux femmes. Miss *Maly*, autre pensionnaire, partageoit ses lectures & ses conversations : c'étoit l'amie intime de Miss *Betsi*; elles se jurerent une amitié éternelle, & s'oublierent en sortant de l'école, comme c'est la coutume.

Ce fut un événement bien triste qui tira *Betsi* de l'école. Elle avoit seize ans, & son pere alloit la reprendre lorsqu'il mourut. Par son testament il laissa sa fille fort riche & maîtresse de se retirer auprès d'une de ses tantes, ou chez son tuteur qui se nommoit *Truedhomme*. Cette tante étoit une Dame très-rangée, qui ne voyoit que des personnes âgées; ainsi *Betsi* arrivée à Londres où elle se promettoit de jouir de tous les plaisirs, préféra la maison de son tuteur qui ayant une femme & une belle-fille du grand air, étoit de tout & recevoit une nombreuse compagnie. *Clarice*, c'étoit le nom de la belle-fille de *Truedhomme*, étoit une franche libertine

mais qui masquoit le déréglement de ses mœurs avec beaucoup d'adresse, parce qu'elle souhaitoit de trouver un mari. Comme elle n'étoit ni aussi riche ni aussi belle que *Betsi*, vous concevez qu'elle conçut pour elle une haine violente : c'eut été peu de chose que ces avantages aux yeux de *Clarice*, si cette rivale n'eût été sage ; mais cet avantage est estimé d'un grand prix même aux yeux des plus libertins. *Clarice* ne pouvant ôter à sa rivale ni ses richesses ni ses graces, résolut de lui ôter sa sagesse, ou du moins sa réputation, ce qui est la même chose aux yeux des hommes. *Betsi* malgré sa mauvaise éducation étoit vraiement sage, & avoit le meilleur cœur du monde : elle fut trompée par l'hypocrite vertu de *Clarice*, la crut aussi sage qu'elle le paroissoit, & conséquemment conçut que la coquetterie n'étoit point incompatible avec la plus sévere vertu. *Clarice* eut soin de l'engager dans les démarches les moins mesurées, la traînoit aux spectacles, aux bals, aux promenades ; elles y portoient une tête au vent, un air évaporé, ce qui leur attira très-souvent de fâcheuses avantures. Vingt fois elles furent prises

pour de malhonnêtes personnes ; des hommes qui ne les connoissoient pas, leur firent de mauvais compliments, & convaincus par l'horreur qu'ils inspiroient à Miss *Betsi*, qu'elle étoit sage, gémissoient de la voir si imprudente. Insensiblement, les autres jeunes filles craignant d'être associées à leurs mauvaises rencontres n'oserent plus aller avec elles en public, & se contenterent de recevoir *Betsi* lorsqu'elles n'avoient personnes. Si cette malheureuse fille eût réfléchi sur leur conduite, elle eut bien conçu l'irrégularité de la sienne ; mais réfléchir étoit sa bête d'aversion, & elle étoit déja notée dans le public, sans en avoir le moindre doute.

Parmi les personnes qui fréquentoient la maison de Madame *Truedhomme*, il se trouva un homme qui réunissoit en lui ce qu'il y a de plus aimable & de plus estimable ; il se nommoit *Jacson*, & étoit très-riche. Comme il avoit un grand discernement, il distingua bientôt le caractere de *Betsi*, & connut qu'il y avoit en elle de quoi faire une excellente femme. Il crut quelque tems que la pitié seule l'intéressoit à son sort : c'étoit un intérêt plus tendre, & il ne s'en apperçut

qu'au moment où son penchant pour elle étoit si fort, qu'il ne pensa pas même à le détruire. *Betsi* ne fut pas insensible aux soins de *Jacson* ; elle l'aimoit passionnément depuis l'instant où il s'étoit montré à ses yeux : cependant, elle eut la force de lui cacher ce qui se passoit chez elle en sa faveur. Elle ne vouloit pas se marier si tôt pour jouir de sa jeunesse dans une entiere liberté. D'ailleurs, comme elle étoit déterminée à continuer à se livrer à la dissipation après son mariage, elle vouloit s'assurer de la complaisance de celui qu'elle choisiroit pour époux, & elle eut sacrifié son penchant à ce bonheur imaginaire.

Lady CHARLOTTE.

Oh la sote bégueule ! Elle peut être aussi malheureuse qu'elle le voudra : je ne m'intéresse plus à son sort.

Madem. BONNE.

Elle arrachera bientôt votre pitié, Madame, & telle fille qui paroît méprisable aujourd'hui, & qui doit être méprisée à cause de ses imprudences, n'est pas moins sage dans le fond que *Betsi* ne l'étoit alors. Le grand malheur

de cette pauvre fille étoit de n'avoir jamais été contredite : la liberté lui paroissoit un bien auquel elle devoit immoler tous les autres, & peut-être eût-elle ouvert plutôt les yeux sur sa mauvaise conduite ; si l'imprudence de sa tante n'eût aggravé son mal. Cette femme lui avoit reproché son étourderie avec aigreur, & c'étoit par esprit de contradiction qu'elle s'y livroit alors. Elle craignoit de rencontrer un pareil censeur dans un mari : *Jacson* lui paroissoit un homme raisonnable qui eut pu désapprouver ses goûts ; donc elle vouloit le subjuguer avant de le rendre maître de sa personne, autant qu'il l'étoit de son cœur.

Vous n'avez pas oublié que *Betsi* avoit eu pour amie à l'école une fille nommée *Maly*, dont elle n'avoit pas entendu parler depuis son arrivé à Londres. Elle fut fort surprise de recevoir une lettre de cette fille, datée de la prison où elle étoit retenue pour dettes. *Betsi* accoutumée à céder aux premiers mouvements, se jette dans une chaise à porteurs, court à la prison, embrasse son amie, lui offre sa bourse, & lui demande comment elle a été réduite à cet état misérable. *Maly* lui

apprend en pleurant, que la sous-maîtresse de l'école, séduite par une somme d'argent, l'a engagée dans une intrigue avec un homme qui l'a enlevée, l'a menée à Londres, s'en est dégouté au bout de deux mois, & l'a plantée là ; qu'elle a été forcée à vendre ses habits piéce à piéce pour subsister, & que n'ayant pas le moyen de payer son hôtesse à laquelle elle devoit quatre guinées, cette femme l'avoit fait mettre en prison. *Betsi* tire sa bourse, lui en donne huit, & se retire après lui avoir promis de plus grands secours, si elle veut se mieux conduire à l'avenir.

Miss SOPHIE.

En vérité, cette Miss *Betsi* avoit un très-bon cœur, & je commence à l'aimer : elle a fait là une fort bonne action.

Madem. BONNE.

Et je vous gronderois beaucoup, si vous vous avisiez d'en faire une pareille. Il est des vertus pour tout âge, Mesdames ; je vous l'ai déja dit, & je vous le répéte. Le vôtre n'est point propre à faire des charités de cette

espéce : si jamais il s'en offroit une pareille, gardez-vous de l'entreprendre. Une prison est un lieu où l'on ne met pas pour de bonnes actions ; si vous voulez visiter les prisonniers, que ce soit avec une personne âgée, non suspecte, & avec la permission de vos parents. S'il s'agit d'une personne déréglée, chargez une personne âgée & vertueuse de lui porter vos secours, & sous quelque prétexte que ce soit, ne la voyez pas : votre réputation & peut être votre vertu seroient en danger.

Lady LOUISE.

Voilà plusieurs histoires où l'on fait jouer de vilains rôles aux sous-maîtresses, sur-tout aux Françoises. Pourquoi les auteurs ont-ils cette manie ? Est-ce par justice ou par un préjugé contre la nation ?

Madem. BONNE.

C'est par sagesse, Madame, & pour engager les gouvernantes à prendre de plus sages précautions dans le choix de leurs sous-maîtresses. Je ne sais comment il y a des meres assez hardies pour mettre leurs filles dans les écoles, en

sachant le peu de précaution qu'on y prend. Une fille françoise arrive de sa Province à Londres avec quelques lettres de recommandation qui assurent qu'elle est une brave personne. On connoit peu ceux qui la recommandent, & ceux-ci très-souvent la connoissent encore moins. On est pourtant dans l'usage de faire honneur à ces lettres de recommandation, ne fût-ce que pour s'en débarrasser ou par respect pour le motif qui les améne, car c'est toujours par zéle pour leur religion. Celles qui viennent de Suisse, n'ont pas le même motif. Il est vrai, qu'importe? toutes passent sous le nom de Françoises. Ont-elles de la religion, du bon sens, de la douceur, de la patience, du zéle pour le salut des ames? Qui s'avise de faire cette question? On s'informe soigneusement si elles n'ont point un mauvais accent. Trouve-t-on qu'elles parlent à peu près bien, tout est dit: les voilà reçues dans une école de cinquante filles plus ou moins. Elles sont quatre sous-maîtresses chargées de ce troupeau, dans les grandes écoles s'entend; j'en connois qui passent quarante écolieres, & qui n'en ont que deux. De quoi est-il

question pour ces nouvelles débarquées ? d'être la femme de chambre, la maîtresse de lecture, & d'ouvrages de ces enfants. Vous croyez peut-être que j'allois dire de morale. Oh ! pour cela, il n'en est point question. Elles répétent de tems à autre des lieux communs sur la sagesse, la religion & les autres vertus ; c'est *attrape qui peut.* Les écolieres écoutent cela comme une chanson, & l'air dégagé dont on leur en parle, leur aide à se persuader qu'il n'importe pas beaucoup de pratiquer ces leçons. Voilà pourtant à la lettre la maniere dont vingt mille filles au moins sont élevées en Angleterre : faut-ils s'étonner après cela de la façon dont ces filles devenues meres de famille s'acquittent de leurs devoirs ?

Miss CHAMPETRE.

Voilà un terrible abus, ma Bonne, mais le moyen d'y remédier ? Que faire pour détruire un si grand mal ?

Madem. BONNE.

Je le regarde comme incurable, Mesdames. Pour guérir une maladie, il faut que le médecin soit persuadé

de son existence ; il ne s'avisera pas de donner des remedes pour celle qu'il ignore. Les parents sont contents de cette éducation, & n'ont garde de la regarder comme mauvaise. Les meres mettent leurs filles à l'école pour s'en débarrasser, pour leur faire apprendre la danse & la musique à bon marché. Si elles réussissent dans ces deux points, elles sont contentes.

Miss MOLLY.

J'avoue que les sous-maîtresses sont pour la plus part de pauvres sujets ; mais les gouvernantes, c'est-à-dire, celles qui tiennent les écoles, ont *sans* doute plus de talents, plus de soins, plus d'attention pour former le cœur des écolieres.

Madem. BONNE.

Cela plaît à dire, Mesdames ; elles ont bien autre chose à faire. Elles sont les économes de la maison, veillent sur la dépense, reçoivent les visites des parents qui ne considerent pas qu'une gouvernante occupée à recevoir les visites, ne peut être dans sa classe où elle devroit être clouée, & où elle ne

passe pas deux heures par jour. D'ailleurs, vous êtes convaincues, Mesdames, que pour bien conduire les enfants, il faut les connoître. Comment voulez-vous qu'une maîtresse connoisse un si grand nombre d'enfants, surtout une maîtresse si occupée de choses étrangeres à son devoir? il faudroit puisqu'elles veulent être femmes de charge, & se reposer sur les sous-maîtresses de l'éducation de leurs écolieres; il faudroit, dis-je, choisir des personnes capables de bien remplir ces grands & importants emplois; & le moyen qu'une femme de mérite s'y consacre: voudra-t-elle habiller chaque jour une douzaine de filles? Quand elle est épuisée le soir, voudra-t-elle veiller jusqu'à minuit pour raccommoder leurs habits & leur linge? Il n'y a que des filles dont la vocation est d'être femmes de chambre qui puissent s'y assujettir.

Lady LOUISE.

Eh! par charité, ma Bonne, formez une école où l'on instruira toutes ces femmes. N'est-il pas horrible que nous ne sachions où trouver des personnes capables d'élever nos enfants?

Madem. BONNE.

J'ai fait là-dessus, Mesdames, tout ce qui dépendoit de moi. Ce seroit au gouvernement à remédier à un mal connu, à un mal dont tout le monde convient, à un mal enfin qui a les plus terribles conséquences. Il faudroit assujettir toutes ces personnes à apprendre avant que d'enseigner, les soumettre à un examen; mais on trouveroit cela contraire à la liberté. Je vais continuer mon histoire, car j'en dirois trop sur cet article.

Miss *Betsi* fut quelques jours sans entendre parler de *Maly*; enfin elle reçut un billet de sa part qui lui enseignoit le lieu où elle étoit logée, & lui demandoit une visite pour lui communiquer bien des choses. Notre étourdie ne balança pas à s'y rendre, & la trouva fort bien meublée. *Maly* lui dit, qu'elle avoit trouvé un de ses parents qui avoit eu pitié de son malheur, & qui lui faisoit une pension honnête, jusqu'à ce qu'il eut trouvé le moyen de la reconciler avec ses parents. Pendant que Miss *Betsi* la félicitoit sur son bonheur, » & l'invitoit à s'en ren- » dre digne par une conduite irré-

» prochable, un domestique annonça
» l'oncle de Madame ; & il entra en
» même tems un Officier âgé de qua-
» rante ans, dont l'extérieur étoit assez
» grave ; il remercia *Betsi* de l'honneur
» qu'elle faisoit à sa niéce, & exhor-
» ta *Maly* à profiter de ses conseils.
» Un quart d'heure après, on annon-
» ça un ami de l'Oncle, qui venoit
» rendre visite à la niéce. La conver-
» sation fut d'abord très-décente, elle
» s'égaya peu à peu, & commençoit
» à devenir libre, lorsque Mr. *Jacson*
» entra. Il recula d'étonnement à la
» vue de Miss *Betsi*, & comme le ca-
» valier, ami du prétendu parent, vou-
» lut badiner sur ce que la fortune lui
» envoyoit un rival redoutable. *Jacson*
» lui dit fort sérieusement & à demi
» bas, qu'il avoit l'honneur de con-
» noître Miss *Betsi*, & qu'il ne com-
» prenoit pas comment elle se trou-
» voit là. *Betsi* ne resta pas long-tems,
» parce qu'elle avoit une partie chez
» elle, & elle sortit sans avoir le moin-
» dre soupçon. » *Jacson* la suivit, fut
mélancolique toute la soirée, & ayant
enfin trouvé le moment de lui parler
en particulier, lui demanda comment
elle connoissoit une fille du caractere

de Miss *Maly*. *Betsi* lui répondit que c'étoit une connoissance d'école, & qu'elle ne comprenoit pas où pouvoit aboutir ce discours. Alors *Jacson* lui apprit que *Maly* étoit une fille entretenue, & que ce parent étoit son amant: il finit en lui conseillant de ne la revoir jamais. Ce mot de conseil révolta Miss *Betsi*, qui lui dit fiérement, qu'elle ne l'avoit pas prié de veiller sur sa conduite, & qu'elle lui conseilloit de ne plus se mêler de lui donner des avis; que pour lui montrer qu'elle étoit persuadée que tout ce qu'il lui avoit dit sur le compte de *Maly*, étoit une calomnie, elle iroit le lendemain avec elle à la comédie, comme elle le lui avoit promis.

Jacson outré se retira, résolu d'arracher de son cœur l'attachement qu'il avoit pour une fille qui le méritoit si peu; mais lorsque ses premiers mouvements furent calmés, il se reprocha de lui avoir parlé avec trop peu de ménagement. Il savoit qu'elle avoit un grand fond de sagesse, & que ses fautes ne venoient que de sa tête & point du tout de son cœur. Il se promettoit beaucoup du tems pour mûrir son esprit, sur tout s'il pouvoit

lui

lui inſpirer un attachement raiſonnable. Il ſe détermina donc à oublier le paſſé & à faire un dernier effort pour ſavoir au moins à quoi s'en tenir, & juger de ce qu'il pourroit eſpérer pour l'avenir.

Miſs *Betſi* n'avoit pas paſſé une nuit plus tranquille que ſon amant : ſon diſcours lui avoit donné de violents ſoupçons contre *Mály* ; cependant, il lui paroiſſoit cruel de la condamner ſur un ſimple rapport. Elle regarda comme le chef d'œuvre de la prudence d'avoir un éclairciſſement avec elle ſur ce ſujet, réſolue de ne la revoir jamais, ſi elle l'avoit trompée. A l'égard de Mr. *Jacſon*, *Betſi* avoit trop bonne opinion de ſes charmes, pour imaginer qu'un homme qui en avoit reſſenti l'effet, pût lui échapper. C'étoit un captif dont elle ſe croyoit ſûre, & qu'elle vouloit accoutumer au joug. Elle ſe confirma dans cette penſée, lorſqu'elle le vit revenir dès le matin : elle le reçut d'un air piqué. *Jacſon* ſans paroître y faire attention, lui dit :

Mademoiſelle, tout doit vous avoir appris depuis long-tems l'attachement que j'ai pour vous. Je vous adore, &

après vous avoir donné mon cœur, je viens vous offrir ma main. Voyez si vous me trouvez digne de devenir votre époux, & si vous m'aimez assez, pour me suivre à la campagne où je suis résolu de me fixer.

Si la premiere partie du discours de *Jacson* avoit transporté *Betsi* de joie, la fin excita sa colere. Ce n'est pas qu'elle ne l'aimât assez pour lui tout sacrifier avec le tems, car elle commençoit à se dégoûter des plaisirs bruyants; mais comment avoit-il osé le lui proposer? Cette hardiesse excita son indignation & retint l'aveu de ses sentiments qui étoit prêt à lui échapper. Pour les mieux déguiser, elle traita fort mal *Jacson* qui convaincu qu'il n'y avoit rien de bon à espérer d'une fille de ce caractere, sortit avec la résolution de ne la revoir jamais.
» *Betsi* se flattoit que les efforts qu'il
» feroit pour briser sa chaîne, en re-
» serreroit les nœuds, s'efforçoit de
» rire de sa colere; je dis s'efforçoit,
» car elle n'étoit pas absolument sans
» inquiétude, & craignoit sans vou-
» loir se l'avouer à elle-même, de le
» rebuter enfin. Elle n'étoit pas ac-
» coutumée à s'occuper de pensées fa-

» tiguantes, & pendant qu'elle rêvoit
» à ce qu'elle pourroit faire pour s'en
» distraire, la partie qu'elle avoit faite
» la veille lui revint dans l'esprit.
» L'heure de la comédie étant arrivée,
» elle fut prendre Miss *Maly* chez elle,
» & lui demanda fort sérieusement si
» celui qu'elle avoit vu chez elle le
» soir précédent, étoit réellement son
» oncle ; elle ne lui cacha pas ce que
» *Jacson* lui avoit dit, & la pressa de
» lui déclarer la vérité. *Maly* se récria
» sur la calomnie, pleura, (car les
» larmes ne coûtent rien à des fem-
» mes de ce caractere) & attendrit tel-
» lement *Betsi*, qu'après l'avoir em-
» brassée, elle lui demanda pardon
» de ses soupçons, & partit avec elle.
» Etant arrivées au spectacle, elles fu-
» rent jointes par l'oncle de *Maly* &
» par un autre cavalier, qui se plaça
» auprès de *Betsi*, & l'entretint pen-
» dant la comédie d'une maniere fort
» galante, sans sortir néanmoins des
» bornes de la décence, telle qu'elle
» est aujourd'hui dans le monde ;
» c'est-à-dire, qu'il se permit ces équi-
» voques qui auroient paru à nos ayeu-
» les ce quelles sont, de vraies soti-
» ses, & que les Dames d'aujourd'hui

„ regardent comme des bagatelles
„ d'usage, dont il n'appartient qu'à des
„ Provinciales de se fâcher. „

Les résolutions des amants ne sont pas toujours fixes. *Jacson* malgré sa colere, estimoit encore trop *Betsi* pour la croire capable d'aller à la comédie avec *Maly*, après ce qu'il lui avoit dit.
„ La curiosité l'y entraîna & il la paya
„ cher; il eut la douleur de voir *Betsi*
„ en proie aux regards de tout ce
„ qu'il y avoit d'hommes sans mœurs:
„ il ne put soutenir cette vue, & se reti-
„ ra chez lui dans un état digne de
„ compassion. „ *Betsi* ramena *Maly* chez elle, & les deux Cavaliers la pressent tellement d'entrer une minute, qu'elle ne put s'en défendre. Le couvert étoit mis : *Maly* proposa un souper qui fut long-tems refusé par *Betsi* qui céda enfin. Les propos furent extrémement mesurés pendant le repas, & la pauvre abusée eût juré qu'elle étoit avec les plus honnêtes gens du monde. A onze heures & demie, elle demanda une chaise à porteurs ; le domestique après avoir resté plus d'une demi-heure protesta qu'il n'avoit pu trouver qu'un carrosse. La politesse ne permettoit pas au Cavalier qui accom-

pagnoit le parent de l'y laisser monter seule : ainsi il fut décidé qu'il la reconduiroit. *Betsi* sans défiance donna son adresse au cocher qui la demandoit à la portiere : mais le Cavalier lui dit tout bas de les conduire dans une Bagnio-house. Quoiqu'il eût parlé bas, comme je l'ai dit, le nom de cette maison n'échappa pas à *Betsi*. Ah ! mon Dieu, s'écria t-elle, où me menez-vous, Monsieur ? N'ayez point de peur, ma belle enfant, lui dit le Cavalier ; je sais que vous ne voulez pas être connue, & je me suis pourvu d'un masque que vous mettrez en entrant. On vous a trompé, Monsieur, dit *Betsi* ; assurément ! on vous a trompé : je suis une honnête fille. Oh ! j'en suis persuadé, répartit le Cavalier ; c'est sur ce ton que je vous prends, & que je veux vous traiter. Au nom de Dieu, s'écria-t-elle, ramenez-moi où je vous ai dit ; & en même tems il lui prit un si grand tremblement, qu'elle étoit prête à tomber en convulsion, quand le carosse arrêta. Le Cavalier ayant vu à la lueur d'un flambeau qu'elle avoit l'air d'une personne mourante, commença à soupçonner quelque chose. Mademoiselle, lui dit-il, je suis assez libertin pour

profiter de la bonne volonté d'une personne de votre sexe ; mais je ne me pardonnerois jamais d'avoir insulté une fille d'honneur. L'êtes-vous ? & si vous l'êtes, comment vous êtes-vous trouvée en la compagnie de *Maly* ? Ah ! Monsieur, s'écria la pauvre *Betsi* à demi-morte ; oui, je vous le jure, je suis une personne d'honneur, la fille d'un bon gentilhomme qui mourroit plutôt, que de faire une bassesse. J'avoue que j'ai été bien imprudente : cependant, je croyois cette indigne créature absolument revenue de ses égarements. Ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi !

Betsi s'exprimoit d'une maniere si naturelle, qu'elle fit compassion au Cavalier. Je suis au désespoir de ce qui s'est passé, lui dit-il ; je vais vous ramener chez vous : cependant, je le répéte, je suis excusable, & vous ne devez vous en prendre qu'à vous, & en même tems il donna ordre au cocher, d'aller à St. James-street où demeuroit *Betsi*. Rassurée par cet ordre, elle raconta toute la vérité de cette histoire au Cavalier qui après de nouvelles excuses, la laissa chez elle plus morte que vive.

Quelle nuit passa cette pauvre étourdie à qui nous ne devons plus donner ce nom ! La premiere chose qu'elle avoit faite en rentrant chez elle, avoit été de se jetter à genoux pour remercier Dieu de l'avoir tirée du péril où son imprudence l'avoit jettée : ensuite repassant sur toutes les circonstances de sa vie, elle s'étonna de n'avoir pas plutôt essuyé une pareille catastrophe. Elle sentit qu'elle s'etoit fait une réputation fort équivoque : elle se rappella mille occasions où des filles de son âge avoient feint un voyage, une maladie pour éviter de se trouver en public avec elle, & ne pouvoit comprendre par quel enchantement elle ne s'en étoit pas apperçue plutôt. Elle se trouvoit indigne de *Jacson*, & je crois que s'il s'étoit offert à ce moment à sa vue, elle se feroit jettée à ses pieds pour lui confesser ses erreurs, & le conjurer de la mener à cette campagne qui lui avoit fait une si grande horreur quelques heures auparavant. Mais son repentir étoit venu trop tard, & elle devoit faire une longue pénitence de ses imprudences.

Lady MARY.

Comment, ma Bonne, est-ce que

Mr. *Jacson* ne fut pas instruit de son changement ?

Madem. BONNE.

Elle en eut été quitte à trop bon marché, ma chere, & son exemple devoit donner une utile leçon aux personnes du sexe. *Jacson* tourmenté par tout ce que l'amour & la jalousie ont de plus affreux, fut de grand matin chez Mr. *Truedhomme*, non, pour voir *Betsi*, mais pour savoir à quelle heure elle étoit rentrée : il crut le demander à *Clarice* d'un air indifférent, & son visage & le son de sa voix déceloient son trouble. Cette méchante créature pensa, que si elle pouvoit parvenir à dégoûter *Jacson* de *Betsi*, il pourroit bien jetter les yeux sur elle. Elle lui dit donc qu'elle étoit revenue à une heure après minuit avec un Cavalier ; qu'elle avoit l'air effaré, & les yeux fort rouges. Cela vous étonne ? continua-t-elle, en regardant fixement *Jacson* ; en vérité j'ai pitié de vous, & je ne puis souffrir que vous soyez plus long-temps la dupe d'une telle créature : ce n'est pas là sa premiere échappée ; & si vous voulez vous en assurer par vous-même, allez à Shelsey, & vous y verrez la preuve

de ſon dérangement dans un enfant qu'elle eut il y a neuf mois.

Lady VIOLENTE.

Ah! l'abominable créature que cette *Clarice*! Eſt-ce que *Jacſon* put croire cette horrible calomnie?

Madem. BONNE

Et que ne pouvoit-il pas croire après ce qu'il avoit vu? Croyez-moi, Meſdames, une fille imprudente, donne priſe à toutes les calomnies: on eſt en droit de croire d'elle tout ce que la malignité peut inventer, ſans qu'elle ait droit de s'en plaindre. N'ayez pas peur qu'on s'aviſe de calomnier une fille modeſte & réſervée. Le monde, dit Madame *de Sévigné*, n'eſt n'y fou ni injuſte; il augmente, il exagere, il n'invente point ſans fondement. Pour moi, je puis dire avec vérité, que j'ai vu vingt femmes ſans réputation dont j'aurois cautionné la vertu: cependant, je ne pourrois accuſer d'injuſtice les perſonnes qui les regardoient comme des femmes perdues; elles en avoient la hardieſſe, les manieres. J'en ai connu une entr'autres qui tenoit le premier rang dans une ville. Je ne crois pas,

à vingt-cinq ans qu'elle eût réfléchi vingt-cinq minutes. Chacun de ses jours étoit marqué par dix imprudences dont une seule suffisoit pour faire perdre la réputation la mieux établie. Je n'aimois pas cette femme, qui à son tour, ne pouvoit me souffrir ; mais Dieu me fit la grace de me préserver de l'injustice en cette occasion, & je fus la seule avec une autre personne qui ne l'aimoit pas plus que moi, à soutenir qu'elle étoit sage malgré les apparences. Dix ans après, cette femme s'est séparée de son mari en justice : il eût bien souhaité la faire passer pour déréglée, & a fait examiner sa conduite à fond. Cet examen a confirmé mon sentiment. On a trouvé une étourdie, une imprudente, & on a vu clair comme le jour qu'il n'y avoit que cela.

Pesez bien sur cet article, Mesdames ; il est question de votre perte. Lady *Sensée*, dites-nous cette fable de Mr. *de la Mothe* qui nous a paru si jolie. Si vous ne vous souvenez pas des vers, dites-nous en le sujet en prose.

Lady SENSÉE.

La vertu, les talents & la réputation

s'associerent pour faire ensemble un assez long voyage. Après quelques jours de marche, ces personnes se trouverent si bien de leur société, qu'elles résolurent de ne se séparer jamais. Cependant, comme il pouvoit arriver mille accidents capables de les égarer dans une longue route, elles se donnerent des marques pour se retrouver. J'habite peu dans les villes, dit la vertu, & je me plais dans le silence & la simplicité des hameaux : cependant, je n'ai point tellement abandonné les cités qu'on ne m'y rencontre quelquefois. Quand vous y verrez des maris fideles, des femmes attachées aux devoirs de leur état, des magistrats intégres & studieux, des amis qui se fassent appeller plusieurs fois par leurs amis dans la prospérité, & qui accourent sans qu'on les demande, dans l'adversité, soyez assurées que je serai là. Pour moi, dit le talent, je ne suis pas si difficile à trouver. Un édifice simple & majestueux, un tableau rival de la nature, un discours qui attachera également l'esprit & le cœur, un livre bien écrit, vous indiqueront ma demeure. Il ne restoit plus que la réputation. Elle dit : si vous souhaitez ne jamais

perdre ma compagnie, gardez-moi à vue ; j'ai cent mille moyens de me perdre, & c'eſt toujours ſans eſpoir & ſans reſſource : car dès qu'on m'a perdue une fois, on ne me retrouve plus.

Madem. BONNE.

Rien de plus vrai que le ſens de cette fable. On peut retrouver la vertu ; mais la perte de la réputation eſt irréparable. *Betſi* en fit la triſte expérience. *Jacſon* ſe rendit à Shelſey dans la maiſon que *Clariee* lui avoit indiquée : il y trouva effectivement un enfant fort joli. Les gens qui en étoient chargés, dirent ſans ſe faire preſſer, qu'il leur avoit été remis par Miſs *Betſi* qui l'aimoit beaucoup, & qui leur avoit promis une récompenſe s'ils le lui rendoient en bon état. S'il eut été queſtion d'une fille modeſte & réſervée, *Jacſon* eut ſans doute cherché à approfondir cette affaire ; mais *Betſi* malgré ſes avis ſe lioit avec une fille de mauvaiſe vie, donc il y avoit de l'analogie avec ſes inclinations & celles de cette fille. Quelle honte pour lui s'il cédoit à une paſſion deshonorante ! L'idée de l'infamie à laquelle il avoit échappé, la

crainte de s'y exposer de nouveau en revoyant *Betsi*, lui fit prendre la résolution de quitter Londres. Il l'exécuta le même jour, & se retira dans une de ses terres où il passa trois mois. Il fit plus : *Jacson* avec beaucoup de probité, avoit les passions très-violentes ; ce n'étoit qu'à force de violence qu'il étoit parvenu à les régler. Comme il connoissoit la foiblesse de son cœur, & qu'il en appréhendoit une trahison de sa part, il chercha dans le devoir un préservatif contre un amour mal éteint. Mylord *Basile* son voisin avoit une sœur fort aimable & très-vertueuse : il la demanda en mariage à son frere, & s'il ne parvint pas à l'aimer comme il avoit fait *Betsi*, la forte estime qu'elle lui inspira fut bientôt suivie d'un attachement solide. *Basile* étoit prêt lui-même à se marier ; c'étoit à une amie de la malheureuse *Betsi* qui se nommoit Lady *Cécile*. Cette jeune Dame plus équitable & plus prudente qu'on ne l'est ordinairement à dix-huit ans, avoit été d'abord fort liée avec notre étourdie : la nécessité de conserver sa réputation, l'avoit forcée à s'éloigner de sa compagnie sans affectation ; cependant, elle lui rendoit justice, &

favoit fort bien que fon cœur étoit bon, qu'elle aimoit la vertu, & qu'il eut fallu peu de chofe pour la rendre accomplie. Lady *Cécile* gémit de n'être point dans un âge où elle put la guérir de fes travers fans danger pour elle-même; mais elle conferva pour elle beaucoup d'amitié, de pitié, & lorfqu'elle la voyoit par hafard, lui difoit toujours quelques mots capables de réveiller fes bonnes difpofitions. Milord *Bafile* qui devoit conclure fon mariage à fon retour à Londres, pria *Jacfon* de remettre le fien pour le même jour, & *Jacfon* y confentit.

Cependant, *Betfi*, après avoir paffé une nuit cruelle, mais falutaire, fe tranquillifa un peu au commencement du jour. La réfolution qu'elle avoit prife de renoncer à fes erreurs, de les avouer à *Jacfon*, remit affez de calme dans fon ame pour lui permettre de gouter quelques moments de repos: elle fe réveilla fur les neuf heures pleine d'impatience de voir fon amant. La journée s'étant paffée fans qu'elle en entendit parler, elle éprouva les plus vives inquiétudes: le lendemain elle s'informa vers quelques uns de fes amis, s'il n'étoit point incommodé; perfonne

ne savoit ce qu'il étoit devenu. Ah! qu'elle paya cher alors les dédains dont elle l'avoit accablé ! Avec quelle amertume se reprocha-t-elle ses imprudences ! Regrets inutiles : trois mois se passerent sans qu'elle entendit parler de lui. S'il eut pu la voir dans cette nouvelle situation, elle eut sans doute regagné son estime. Elle avoit absolument renoncé à toutes les compagnies suspectes ; on ne la voyoit plus dans les lieux publics. Sa chambre qu'elle avoit eu en horreur quand elle y étoit seule, étoit devenue une retraite sûre, où elle retrouvoit sa raison dans des lectures solides, & où elle déploroit & ses fautes, & la perte qu'elles lui avoient occasionnées : elle ne la quittoit que pour aller à l'église, où chez cette tante dont j'ai parlé. Un jour qu'elle sortoit de la paroisse de St. *James*, elle vit approcher plusieurs carrosses dont les domestiques avoient des cocardes comme pour un mariage. La curiosité lui ayant fait regarder ceux qui étoient dans ces carrosses, elle demeura immobile dans le vestibule de l'église, sans pouvoir ni avancer ni reculer. Vous devinez, sans doute, Mesdames, que *Jacson*, sa future épouse, Lord *Basile* & *Cécile*

étoient dans ces carrosses. *Jacson* qui apperçut *Betsi*, la salua très-respectueusement, mais avec un air dégagé qui lui perça le cœur. Il paya le coup qu'il lui avoit porté, par une émotion assez vive, qu'il calma pourtant bientôt. *Betsi* fut obligée de se jetter dans une chaise, & revint chez elle plus morte que vive. Ce fut là qu'elle apprit le double mariage qui venoit de se célébrer, de la bouche de la maligne *Clarice* qui se consoloit de la douleur d'avoir manqué *Jacson*, par la joye de le voir enlevé à sa rivale. *Betsi* voyant sa perte sans retour ne s'abandonna point à une douleur qui l'auroit rendu le but des plaisanteries de *Clarice* : elle la renferma dans son cœur, & parut au dîner comme à son ordinaire. Ses larmes coulerent lorsqu'elle fut renfermée dans sa chambre : elle avoit perdu tout le bonheur de sa vie. » Quel sujet » de douleur plus légitime ! Mais elle » l'avoit perdu par sa faute, qu'elle » source de regrets ! Cependant, *Jacson* content de son sort, évitoit tout ce qui pouvoit réveiller une passion qu'il avoit eu tant de peine à détruire ; il fuyoit tous ceux qui auroient pu lui prononcer le nom de *Betsi* : le hasard

le servit mal. Il étoit dans l'appartement de Lady *Basile*, lorsqu'on annonça un homme de Shelsey qui demandoit à parler à cette Dame. Ah! dit-elle, c'est le nourricier de notre enfant. Qu'appellez-vous votre enfant, ma sœur, lui dit *Jacson* en riant, vous n'êtes mariée que depuis huit jours? Et j'ai déjà un enfant d'un an en nourrice, continua Lady *Basile*: il faut vous expliquer cette énigme. Une pauvre milainere françoise mourut en couche il y a un an. Je fus la voir, & j'y trouvai Miss *Betsi* qui en vérité est très-charitable, & qui lui portoit du secours. Cette pauvre femme nous recommenda son enfant, & nous promîmes de nous en charger; mais comme j'étois fort occupée dans ce tems, je remis à *Betsi* la moitié de l'argent que devoit couter la nourriture & l'entretien de cette petite créature, & la priai de s'en charger. Depuis ce tems, ajouta-t-elle en regardant son époux, vous m'avez si fort occupée que je n'ai plus pensé à cet enfant. Le nourricier vient sans doute me demander si je veux continuer à en prendre soin. Ces paroles furent un coup de foudre pour *Jacson*: il rougit, il pâlit, & son émo-

tion fut si vive que son épouse lui demanda s'il se trouvoit mal. Non, répondit-il avec franchise; je me reproche actuellement ma crédulité pour une calomnie affreuse: on m'avoit persuadé que cet enfant appartenoit à Miss *Betsi*. Oh! cela est du plus méchant, dit Lady *Basile* avec vivacité. *Betsi* est étourdie; mais elle est sage, j'en répondrois comme de moi-même: oui, elle aime sincerement la vertu. Je pardonne pourtant aux personnes qui faute de la connoître en jugent autrement. Il faut avouer qu'elle se comporte d'une étrange maniere: sa vivacité l'emporte; si on peut parvenir à la faire réfléchir un peu, ce sera une femme accomplie, car j'ai vu d'elle des traits admirables. Je vais donc vous régaler d'une nouvelle qui vous fera plaisir, dit Lord *Basile*, c'est que Miss *Betsi* est absolument changée, qu'elle a renoncée au grand monde: on dit qu'elle est devenue Méthodiste; je n'en crois pas un mot. Quelques discours que j'ai entendus me font croire qu'un dépit amoureux est le seul artisan de ce miracle qui subsiste depuis trois mois.

Si le lord *Basile* avoit eu quelque connoissance de la liaison qui avoit été

entre son beau-frere & *Betsi*, il se seroit bien gardé de parler ainsi. Son épouse qui ne l'ignoroit pas, s'apperçut du trouble de *Jacson*, & pour faire changer le discours, commanda qu'on fit entrer le nourricier & un peintre qui apportoit un portrait en mignature de Monsieur *Jacson* que son épouse avoit fait faire. Il manquoit quelque chose à la draperie de ce portrait : le peintre promit de le faire l'après-dînée, & on convint de lui envoyer le lendemain dix guinées & de le faire reprendre.

Miss BELOTTE.

J'ai une frayeur extrême pour le pauvre *Jacson*, & sur-tout pour son épouse. Il va redevenir amoureux de *Betsi* ; n'est-ce pas, ma Bonne ?

Madem. BONNE.

Ne craignez rien pour un homme qui a de la probité & de l'honneur, de cet honneur fondé sur la religion s'entend, quand il est question d'un devoir. *Jacson* eut quelques combats à soutenir, & il en sortit victorieux : cependant, comme la vertu réelle se défie de ses forces, il se hâta de fuir l'occasion,

& ayant fini ſes affaires à Londres il ſe retira à la campagne.

Le nourricier de l'enfant ayant reçu quelque argent de Lady *Baſile*, fut trouver Miſs *Betſi*, & lui dit qu'il ſortoit de chez la Dame qui avoit ſoin du pauvre orphelin avec elle. La vertu de *Betſi* n'étoit pas encore aſſez ſolide pour ſe refuſer au plaiſir d'entendre parler de ſon amant. Elle interrogea le nourricier ſur tout ce qu'il avoit vu & entendu ; & ce fut par ce moyen qu'elle apprit qu'il y avoit un portrait de *Jacſon* chez un peintre, & qu'elle céda à la tentation d'enlever cette copie à celle qui lui avoit ôté l'original.

Miſs BELOTTE.

Je croyois *Betſi* entierement convertie ; cependant, elle fait une fort mauvaiſe action. Qu'avoit-elle à faire du portrait d'un homme qui ne pouvoit plus être ſon mari, d'un homme qu'elle devoit oublier abſolument ?

Madem. BONNE.

Vous avez bien raiſon, ma chere ; on ne peut regarder une fille qui fait une telle action comme vraiement con-

vertie. C'est qu'il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse changer absolument le cœur ; l'amour de la créature est incapable de produire un tel miracle. Il est pourtant certain que *Betsi* avoit changé : elle s'habituoit à prier, à réfléchir ; cela la préparoit aux graces de Dieu & à une conversion parfaite. Considérez encore, Mesdames, combien il est malheureux de prendre l'habitude de céder à ses penchants : il faut des années ensuite pour apprendre à les réprimer. La raison de *Betsi* s'opposoit en vain au vol qu'elle vouloit faire à Madame *Jacson* : son cœur l'emporta. Elle se leva de grand matin, s'habilla comme une femme de chambre, fut chez le peintre, paya les dix guinées, & s'empara du portrait. Que de larmes sa vue ne lui fit-elle pas répandre ! Il lui rappelloit à tout moment la perte qu'elle avoit faite, & elle fut trois jours si accablée de sa douleur, qu'elle fut hors d'état de sortir de sa chambre.

Lady MARY.

Ne la voilà-t-il pas bien avancée avec ce vilain portrait pour lequel elle avoit fait un mensonge, car sans doute

elle dit au peintre qu'elle venoit le chercher de la part de Monsieur *Jacson*. Il faut avouer qu'elle étoit bien sotte ; au lieu de chercher à oublier son amant pour se guérir, elle travaille à entretenir un sentiment qui la tourmente.

Madem. BONNE.

Et faisons-nous autre chose toute notre vie que de chercher à nourrir des passions qui deviennent pour nous des occasions journalieres de mille maux ? Pésez la peine qu'il vous en couterois à étouffer un desir déréglé, une jalousie, une haine, avec le détail des peines journalieres que vous causeront ces passions, & vous comprendrez qu'il est beaucoup plus facile de faire un généreux sacrifice tout d'un coup que de nourrir des sentiments qui ne peuvent servir qu'à nous tourmenter si nous leur résistons, ou à nous rendre criminelles si nous y cédons lâchement.

Je vous ai dit en commençant cette histoire, que *Betsi* àvoit deux freres. Ils revinrent de leurs voyages dans ce même tems, & arriverent à propos pour recevoir les derniers soupirs de leur tuteur. Sa femme & sa belle-fille n'étoient

pas une compagnie convenable à *Betsi*: ces deux jeunes gens ne trouverent pas qu'il leur convint de la prendre chez eux, où ils vouloient recevoir des personnes de leur âge ; ils la presserent donc de se marier, ou d'entrer dans une école. L'alternative étoit fâcheuse : *Betsi* se décida pour le mariage, selon le desir de ses freres, qui instruits de ses imprudences, n'avoient pas meilleure opinion de sa sagesse que les autres. Un Capitaine nommé *Murey* qui passoit pour honnête homme, fut celui pour lequel elle se détermina. En entrant dans cet engagement, elle prit une forte résolution d'en remplir les devoirs, & de s'attacher à son mari, & certainement elle l'eut fait s'il eût voulu seulement prendre pour elle des manieres honnêtes. *Murey* en étoit incapable. C'étoit un homme débauché, brutal, & sur-tout de l'avarice la plus sordide. Quelle école pour la pauvre *Betsi* ! Elle y apprit pendant trois ans à se vaincre dans tous les moments du jour, pour éviter les scènes les plus désagréables qui finissoient le plus souvent par la mettre en danger de sa vie.

Miss MOLLY.

Et pourquoi les souffroit-elle, ma Bonne? La patience n'a-t-elle pas ses bornes? Il me semble que je pourrois fort bien souffrir des injures d'un mari dont je ne me soucierois pas beaucoup; mais des coups, cela est trop fort. Feroit-on mal alors de se plaindre?

Madem. BONNE.

Je ne le crois pas, ma chere. Considérez pourtant combien il est désagréable à une femme de bon sens, de se donner en spectacle, d'être l'objet d'un procès, des dicours de toute une ville, des interprétations malignes des gens oisifs, des récriminations d'un mari, & souvent de toute une famille puissante, assez injuste pour prendre son parti.

Lady LOUISE.

Je vous l'avoue, ma Bonne, j'aimerois mieux mourir que de m'exposer à tous ces désagréments.

Madem. BONNE.

Ce fut aussi le parti que prit la pauvre

vre *Betsi*. Cependant, quelque appliquée qu'elle fût à cacher tout ce qu'elle avoit à souffrir, une maîtresse que son mari avoit abandonnée, & qui devint celle de *George*, frere aîné de la pauvre maltraitée, l'avertit des mauvaises façons que *Murcy* avoit pour son épouse. *George* aimoit sa sœur avec beaucoup de tendresse : il lui fit entendre qu'il étoit instruit de ses malheurs, la força à lui en faire le détail, & lui jura en vrai militaire, que si elle refusoit de se séparer de son indigne époux par les voies que la justice lui offroit, il se couperoit la gorge avec lui. *Betsi* fut effrayée de cette menace, & pour éviter un tel malheur consentit à se retirer chez sa tante qui demeuroit dans un village à deux milles de Londres. A peine fut-elle en lieu de sureté, que ses freres intenterent un procès à *Murcy* ; & comme tous les domestiques attesterent les indignités qu'il avoit fait souffrir à sa femme, ce méchant mari fût forcé de lui payer une forte pension, & de la laisser tranquille.

Ce procès terminé, *Betsi* résolut de vivre d'une maniere si retirée, qu'elle imposeroit silence à la plus maligne

critique. Renfermée chez sa tante, elle n'en sortoit que pour aller à l'église, refusoit toutes les parties de plaisir, ne recevoit aucune visite. Elle n'avoit de plaisir qu'à se retirer dans un vaste jardin, où elle repassoit ses premieres années dans l'amertume de son ame. Elle n'avoit point voulu entendre parler de *Jacson* depuis son mariage, & avoit évité avec soin toutes les personnes qui pouvoient lui en donner des nouvelles.

Jacson de son côté étoit parvenu à l'oublier : les vertus de son épouse l'avoient fixé, & il l'aimoit très-tendrement, lorsque la mort la lui enleva. Il avoit passé quatre années hors de Londres avec elle, & le desir de faire diversion à sa mélancolie l'y ramena. Le tumulte de la ville s'accordant peu avec sa douleur, il loua un apartement dans le village où *Betsi* s'étoit retirée, & justement à côté de la maison de sa tante. Un jour qu'il étoit dans un cabinet de verdure qui n'étoit séparé du jardin voisin que par une haye, ses yeux se porterent par distraction vers le jardin. Quelle fut sa surprise d'y appercevoir *Betsi* qui traversoit une allée pour venir chercher du

l'ombre proche du lieu où il étoit. Elle avoit conservé tous ses charmes : la tristesse lui donnoit un air touchant, & qui la rendoit mille fois plus aimable que cet air vif, étourdi, évaporé qu'il lui avoit toujours vu. Elle marchoit lentement, les yeux levés au ciel; en un mot, son attitude étoit capable d'attendrir un homme qui ne l'eût jamais vue : que ne fit-elle pas sur un cœur où elle avoit régné si souverainement ? *Betsi* éprouvoit en ce moment un sentiment si douloureux qu'elle ne put retenir ses larmes. *Jacson* ne pouvoit la voir que de côté : cependant, il remarqua qu'elle tiroit un portrait de sa poche, & qu'il fut bientôt arrosé de ses pleurs, car elle étoit obligée de l'essuyer à chaque instant; c'étoit la derniere foiblesse de cette infortunée. *Betsi* après avoir inutilement cherché du secours dans sa raison, avoit enfin compris que la philosophie ne guérit de rien, & qu'une sincere piété peut seule soulager un cœur flétri de douleur. J'ai dit qu'elle avoit évité de prononcer même le nom de *Jacson* : cette violence qu'elle s'étoit faite sembloit avoir augmenté le penchant qu'elle avoit pour lui; elle chérissoit ce penchant, &

croyoit pouvoir le conſerver ſans crime. La religion l'éclaira : elle connut que le ſeul moyen de recouvrer la paix étoit de ne rien réſerver dans le ſacrifice qu'elle faiſoit à Dieu. Ce portrait qu'elle arroſoit de ſes larmes, elle le voyoit pour la derniere fois, & ne venoit dans ce lieu retiré que pour s'arracher cette image chérie.

Jacſon attentif à tous les mouvements de *Betſi*, ne s'apperçut du retour de ſa flamme que par les mouvements jaloux qui s'éleverent dans ſon cœur. J'ai dit que le Lord *Baſile* avoit fait renaître chez lui quelque eſtime pour cette fille, en lui apprenant qu'elle avoit abſolumentt abjuré la coquetterie. Ce portrait fit revivre ſes anciens ſoupçons. Elle pleuroit ſans doute un amant favoriſé, puiſqu'elle avoit reçu ſon portrait; mais ſes larmes ſembloient indiquer qu'il étoit infidele. Ingrate créature, dit-il en lui-même, tu n'en euſſes jamais verſé ſi ton cœur eut voulu répondre à ma flame. Dans ce tranſport jaloux, il s'éloigne, cherche un endroit où la haye fut aſſez baſſe pour être franchie, ſe rapproche doucement de *Betſi*, & lui arrache avec violence ce portrait qu'elle venoit de renfermer

dans sa boëte. *Betsi*, quoiqu'extrémement effrayée, ne put voir sans frémir ce portrait dans les mains de *Jacson* : la crainte qu'il n'ouvrit la boëte, fut un sentiment dominant qui ne lui permit pas d'en écouter d'autres. Au nom de Dieu, Monsieur, lui dit-elle en joignant les mains, ne poussez pas l'indiscrétion jusqu'à vous rendre maître de mon secret malgré moi. Non, Mademoiselle, lui répondit *Jacson* en lui rendant la boëte d'un air furieux ; je ne verrai point cet amant à qui je dois attribuer les mépris dont vous payâtes autrefois la flamme la plus pure. Il m'a vengé, sans doute : vous êtes abandonnée, & la honte. . . . Arrêtez, *Jacson* ! lui cria *Betsi* ; n'accablez pas une infortunée qui s'accuse elle-même plus rigoureusement que vous n'avez la cruauté de le faire. Je n'aimai jamais qu'une fois : mon cœur exempt des travers de mon esprit, n'eut point à rougir du choix qu'il avoit fait. Voyez, ingrat ! quel fut l'objet de toute ma tendresse. En même tems elle lui jettà la boëte qui s'ouvrit en tombant, & dans laquelle il reconnut ses traits avec une surprise inexprimable.

Miss CHAMPETRE.

Il est donc décidé que je ne pourrai me livrer une seule fois au plaisir d'estimer Miss *Betsi* tout à mon aise : à peine fait elle un pas vers la vertu, qu'elle recule. Quelle folie de donner ce portrait à *Jacson* ! A quoi s'exposoit-elle !

Lady SENSÉE.

Vous connoissez peu le cœur humain, si cela vous étonne. Croyez-vous de bonne foi, ma chere, qu'on détruise en vingt-quatre heures une habitude de toute la vie ? *Betsi* n'a jamais su ce que c'étoit de résister aux mouvements de son cœur ; il l'emporte comme malgré elle. Dans les commencements de la conversion, on tombe & on se releve vingt fois par jour : c'est un combat perpétuel entre la volonté & la mauvaise coutume.

Lady SPIRITUELLE.

Comment pouvez-vous dire, que *Betsi* n'étoit convertie que depuis vingt-quatre heures, elle qui avoit supporté tant d'années les mauvais traitements de son mari avec une patience d'Ange? Pour moi, elle m'a bien édifiée.

Madem. BONNE.

Vous avez oublié, ma chere, que *Betsi* en sacrifiant un grand nombre de choses au devoir, avoit mis une réserve à son sacrifice. Ce souvenir de *Jacson* qu'elle se permettoit, ce portrait qu'elle gardoit; tout cela nous annonce qu'elle ne cherchoit qu'une vertu extérieure qui eût pu convenir à une payenne. Ce n'est pas là ce que l'on peut appeller conversion. Quand elle est sincere, le cœur n'excepte rien des sacrifices qu'il veut faire; il commence même toujours par les plus pénibles. Ne comptons jamais sur notre conversion, quand nous voudrons réserver un penchant chéri, & sans une conversion parfaite ne nous flattons pas d'acquérir la tranquillité & la paix qui en sont une suite nécessaire. Croyez-vous que *Betsi* eût été si misérable & si triste, si elle fût retournée à Dieu comme il faut? Sa malheureuse situation étoit une preuve de l'imperfection de son changement: elle n'étoit pas encore vertueuse, elle va le devenir.

Lady CHARLOTTE.

Comment, ma Bonne, vous voulez

que la pauvre *Betsi* ait perdu tant d'années de patience au milieu des cruels traitements qu'elle avoit à souffrir de son barbare époux ? Oh ! pour le coup, vous me paroissez trop sévere. Vous me désespéreriez, ma Bonne, si je pouvois croire que faute d'un sacrifice je perdisse le fruit de tous les autres aux yeux de Dieu.

Madem. BONNE.

Dites-moi, ma chere amie, vous croyez-vous obligée en conscience de payer le Laquais de Lady *Sensée*, ou d'une autre de vos amies ?

Lady CHARLOTTE.

Non assurément, ma Bonne. Pourquoi payerois-je des gens qui ne s'occupent pas pour moi, qui ne me servent pas ? Cela seroit ridicule.

Madem. BONNE.

On n'est donc obligé selon vous qu'à payer les gens qui travaillent pour nous, & non ceux qui s'occupent pour les autres. Ainsi Dieu & la vertu ne payent point les dettes de la philosophie, de la raison, du respect humain, du monde. Faites mille & mille actes de ver-

tu par tous ces motifs humains : Dieu que vous n'avez pas servi, ne peut pas vous récompenser. Je sais qu'on ne fait guere ces sortes de choses, sans que Dieu y ait quelque part : un peu de l'un, un peu de l'autre, ce sont très-souvent des motifs imparfaits, éloignés de l'amour pour son créateur. Comme il est la bonté même, rien n'est perdu. *Betsi* reçoit le prix des sacrifices qu'elle a faits avec imperfection, & une augmentation de courage pour en faire de plus grands. Celui qui va suivre, la rendra solidement vertueuse, & lui donnera une paix, une joie dont elle n'avoit pas même eu l'idée jusqu'à ce moment.

Lady VIOLENTE.

En jettant cette boëte de portrait, il me semble qu'elle ne céde pas à sa passion dominante. Ce n'est pas par amour qu'elle l'a laissé voir à *Jacson* ; elle n'y pense pas seulement : c'est son orgueil qui occasionne ce mouvement. Elle s'apperçoit qu'il la soupçonne ; elle ne peut en soutenir l'idée. Voyez-vous, Mesdames, je me connois aux mouvements de l'orgueil

Madem. BONNE.

Vous avez cela de commun avec moi, ma chere : je puis céder à ses mouvements ; mais il n'est guere possible que je m'y méprenne. Continuons notre histoire, nous en étions restées à la surprise où la vue de son portrait jetta Monsieur *Jacson*.

Seroit-il possible, s'écria-t-il après quelques moments de silence, seroit-il possible que j'eusse été depuis longtems l'objet de l'attachement de la seule personne que j'aye aimée dans ma vie ? Je n'en puis douter ; mais non, vous m'avez toujours accablé de vos mépris. Vous ne pouvez avoir été chez l'inconnue qui fut chercher ce portrait ; le hazard l'aura fait tomber dans vos mains.... Je l'ai vu pourtant arrosé de vos larmes. Ah ! cruelle *Betsi*, pourquoi me cachiez-vous votre tendresse ? Mais il en est tems encore : je suis libre.... Arrêtez, Monsieur, lui dit *Betsi* ; si vous êtes libre, je ne le suis pas : il ne m'est plus possible de vous cacher un amour que je sus trop bien déguiser. Oui, mon cœur n'a jamais été sensible que pour vous. Après cet aveu que les circonstances m'arrachent,

vous sentez bien que je dois vous voir à cet instant pour la derniere fois. La vertu & le devoir m'en font une loi; je leur obéirai sans murmure. Oubliez mes égarements passés: oubliez mes sentiments pour vous; mais surtout ne vous offrez jamais à ma vue. Ce seroit abuser du secret que je viens de vous découvrir; ce seroit vous exposer à perdre mon estime, & mon retour sincere à la vertu me rend digne actuellement d'oser menacer un honnête homme de l'en priver. En finissant ces mots, *Betsi* s'éloigna de *Jacson*, & sans se permettre de se retourner pour le voir encore une fois, se renferma dans la maison.

Miss MOLLY.

Ah! ma Bonne, que ce moment dut être pénible pour elle! Je vous l'avoue, je l'estime beaucoup, & la plains encore d'avantage.

Madem. BONNE.

Votre pitié est inutile, ma chere; jamais elle n'en eut moins besoin que dans cette occasion. C'étoit la premiere fois de sa vie qu'elle pratiquoit sincérement, pleinement la vertu: ce

ut aussi la premiere fois de sa vie qu'elle se trouva dans un calme parfait. Cette situation si neuve pour elle, lui fit éprouver une satisfaction qui ne peut qu'être conçue, & que les paroles sont incapables d'exprimer. *Betsi* devenue chrétienne, connut bien, qu'elle avoit agi en cette rencontre par une force qui lui étoit venue d'en haut : elle en eut une vive reconnoissance pour celui qui l'avoit secourue, & par sa fidélité à demander la continuation de son secours, elle triompha entiérement de sa foiblesse. Son indigne époux s'étant livré à la débauche, en ressentit enfin les funestes effets : il tomba malade.....

Miss BELOTTE *frapant des mains.*

Ah! que je suis contente! Ce vilain homme va mourir, & la pauvre *Betsi* épousera enfin Monsieur *Jacson.*

Madem. BONNE.

Tranquillisez-vous, ma chere; on ne meurt point toutes les fois qu'on est malade. *Betsi* fut heureuse, mille fois plus heureuse même que vous ne pouvez vous imaginer, & cependant fut douze ans sans épouser son amant.

Miss. SOPHIE.

Je crois à ce bonheur, comme je crois aux myſteres de la religion, ſans le comprendre. Comment eſt-il poſſible d'être heureuſe en combattant ſans ceſſe un penchant chéri? car de dire qu'on vient à le détruire ſans que l'objet qui le cauſe, en donne aucun ſujet, je ne le croirai jamais. Ce n'eſt pas par obſtination au moins, ma Bonne; non, je vous en aſſure, c'eſt par conviction. J'ai mes penchants comme les autres: il eſt vrai qu'ils n'ont eu juſqu'à préſent que des bagatelles pour objet; cependant, ces bagatelles me tiennent fort au cœur, & m'ont ſouvent cauſé bien des chagrins. Pour éviter ces peines, j'ai fait mille efforts pour détruire ces penchants: Cependant, je vous jure qu'ils ſubſiſtent avec autant de force aujourd'hui que jamais; il ſemble même qu'ils augmentent au lieu de diminuer.

Madem. BONNE.

Et vous pouvez vous aſſurer qu'ils ne feront que croître & embellir malgré toutes les peines que vous continuerez de prendre? Ce ne fut pas pour

se débarrasser des peines que lui donnoit son amour, que *Betsi* en fit le sacrifice. Ce fut pour plaire à Dieu : elle le fit seulement par son secours qu'elle lui avoit demandé, & qu'elle continua de lui demander dans les occasions délicates qu'elle eut à soutenir dans la suite.

Je vous ai dit que Madame *Murey* (car *Betsi*, comme vous pensez bien, portoit le nom de son mari) étoit séparée de lui en justice : c'est-à-dire, qu'il ne pouvoit pas la forcer à demeurer avec lui, & qu'elle avoit son bien en particulier. Aussi-tôt qu'elle sut qu'il étoit tombé malade, elle se rappella les serments qu'elle avoit faits en l'épousant, & pensa que les hommes ne pouvoient la dispenser des vœux qu'elle avoit faits en présence de Dieu. Fidelle à ces mouvements, elle quitta sa retraite, & s'exposant à tout ce qui pouvoit lui en arriver de fâcheux, elle se rendit chez Mr *Murey*.

Miss CHAMPETRE.

Je ne conçois pas que cette démarche put avoir de facheuses suites : si son mari la recevoit mal, & étoit assez brutal pour ne pas connoître le prix de la

bonté du cœur de son épouse, son pis aller étoit de s'en retourner & le laisser-là.

Lady SENSÉE.

Non pas, ma chere: la démarche qu'elle avoit faite, annulloit sa séparation d'avec son mari, non par rapport aux biens, mais par rapport à l'habitation, & son mari étoit en droit de la forcer à demeurer dans sa maison. lorsqu'elle y revint, elle renonça au pouvoir que la loi lui donnoit de vivre séparément de lui; vous voyez qu'elle risquoit beaucoup.

Madem. BONNE.

Mr. *Murey* n'avoit jamais aimé sa femme, parce que son cœur étoit dépravé par la débauche. La maladie, la douleur, en calmant la violence de ses passions, lui laisserent la faculté de réfléchir sur la conduite estimable qu'elle avoit tenue tout le tems qu'elle avoit vécu avec lui. Sa patience, sa douceur, ses charmes se peignirent à son imagination devenue plus tranquille. Il connut le prix du thrésor qu'il avoit perdu par sa faute: il le regretta de la maniere la plus vive, & crut la regretter inutile-

ment. Il n'avoit pas la moindre idée du courage héroïque qu'une vraie chrétienne trouve dans les motifs de religion ; pouvoit-il prévoir le bonheur que cette religion qu'il ignoroit, alloit lui procurer? L'état déplorable où il se trouvoit, aggravoit ses regrets : il avoit dissipé la plus grande partie de son bien & se trouvoit abandonné à des soins mercenaires que les domestiques proportionnoient au prix qu'il étoit en état de leur payer. Qu'elle fut sa surprise lorsqu'on lui annonça son épouse qui demandoit la permission de le voir & de le servir ! Emporté par le mouvement de sa conscience, & sans consulter ses forces, il se jette à genoux, lui demande pardon, se confesse indigne d'une telle bonté, & s'évanouit dans ses bras. *Betsi*, qui avoit le cœur excellent, fut touchée de son repentir, & le premier objet qui frapa les yeux de *Murey*, lorsqu'il les ouvrit, fut son épouse, toute en larmes. Ce dernier trait de la noblesse de son ame acheva de le toucher ; elle profita de l'ascendant qu'elle acquit en ce moment sur lui, pour le rappeller à Dieu qui bénit son zéle. *Murey* détesta ses égarements, promit de se corriger, s'il recouvroit

ſa ſanté, & tint parole. Ce ne fut pourtant qu'au bout de deux ans qu'il guérit de la plus affreuſe maladie, qui l'avoit rendu ſemblable à un lépreux. Pendant tout ce tems, *Betſi* ſurmontant l'horreur & le dégoût que lui donnoit cette maladie, lui rendit tous les ſervices qu'il auroit pu attendre d'une garde, & panſa elle-même ſes plaies, quoiqu'il la pria avec les plus grandes inſtances de ſe décharger ſur un autre d'un emploi ſi dégoûtant.

J'ai dit que *Betſi* étoit riche; mais il faut l'être beaucoup à Londres, pour réſiſter aux dépenſes prodigieuſes qu'entraînent de telles maladies. D'ailleurs, *Murey* s'étoit endetté, & ſes créanciers n'attendirent pas qu'il fut rétabli pour exiger leur payement. Ils obtinrent un ordre de l'arrêter, & *Betſi* ſe vit contrainte de ſe faire une priſon de ſon appartement qu'elle n'ouvroit qu'avec les plus grandes précautions. Tout d'un coup il lui vint en penſée qu'elle avoit des diamants dont la vente pourroit acquitter ces dettes. Auſſi-tôt elle fit venir une femme qui l'avoit ſervie & que le mauvais état de ſes affaires n'avoit point éloignée d'elle. Elle lui confia ſes bijoux, &

la pria de les vendre. Cette femme s'acquitta de sa commission, & lui ayant apporté une grosse somme, elle assembla les créanciers de son époux & les paya entierement. Trois jours après lorsqu'elle étoit occupée à donner quelques ordres dans la cuisine, on remit un pacquet à Monsieur *Murey* accompagné d'une lettre dans laquelle il lut ces mots :

Une Dame qui a connu Madame Murey *dans son enfance, & qui l'aimoit beaucoup, ayant appris l'extrémité où elle étoit réduite, veut payer quelques services qu'elle a reçu d'elle. On lui a présenté ses diamants qu'elle a achetés ; mais c'est pour les lui rendre. Elle y joint, Monsieur, un billet de mille livres sterling pour réparer le mauvais état de vos affaires ; & si vous faites de ce secours l'usage qu'on en espere, vous pourrez compter sur une pareille somme tous les ans. Si vous souhaitez en marquer votre reconnoissance, vous le pouvez en laissant ignorer à votre épouse le recouvrement de ses bijoux, & le secours qui vous est offert.*

Lady SPIRITUELLE.

Cette Dame là a bien l'air de Monsieur *Jacson* qui prend ce détour pour rendre sevice à *Betsi*, sans qu'elle puisse s'en offenser.

Lady VIOLENTE.

Je l'aurois cru comme vous ; mais c'est un service qu'on veut payer. *Betsi* n'en avoit pas rendu à Monsieur *Jacson* : cela me déroute. Ne seroit-ce point cette Miss *Maly* qu'elle avoit tirée de prison & qui auroit attrappé une fortune considérable ? J'ai oui dire que ces sortes de créatures ont le cœur bon, & qu'elles sont ordinairement généreuses.

Lady SENSÉE

Je crois qu'il faut faire une distinction, ma chere. Une pauvre malheureuse fille sans principe de religion, sans aucune éducation, se laisse séduire par un malheureux, & s'en voyant abandonée aussi bien que de sa famille, sans savoir aucune profession pour gagner sa vie, continue à malfaire en gémissant de son état. Je crois bien qu'une telle fille est susceptible de sentiments

d'humanité. Mais *Maly* n'étoit pas dans ce cas : elle avoit le cœur mauvais ; vous savez bien qu'elle avoit voulu perdre la pauvre *Betsi* en l'associant à sa mauvaise conduite. Je ne peux attendre rien de bon d'une telle personne : ainsi je conclus qu'elle n'a aucune part à cette générosité qui convient parfaitement au caractere de Monsieur *Jacson*.

Madem. BONNE.

Vous ne vous trompez pas, ma chere. Monsieur *Jacson* connoissoit l'amour & la vertu. Il avoit senti tout ce qu'il en coutoit à *Betsi* pour s'arracher d'auprès de lui. Ce portrait qu'elle lui avoit laissé entre les mains, étoit une preuve de la sincérité de la résolution qu'elle avoit prise de renoncer à lui. Ce procédé avoit ajouté à l'amour qui s'étoit réveillé dans son cœur le respect & l'admiration. Il résolut d'obéir à ses derniers ordres quoiqu'il put lui en couter ; mais en même tems il renonça pour jamais à tout engagement. De retour à Londres il s'informa soigneusement de tout ce qui regardoit celle qui l'intéressoit uniquement. Lady *Ba-sile* le lui apprit ; & comme elle se

doutoit des sentiments que *Jacson* conservoit pour son amie, elle ne pesa sur ses malheurs que pour exagérer la vertu avec laquelle elle les avoit supportés. *Jacson* dont l'admiration croissoit à chaque mot qu'elle lui disoit, voulut s'instruire plus en détail de ce qui regardoit Madame *Murey*. Pour cela, il chercha à se lier avec cette femme de chambre dont j'ai parlé. Vous devinez le reste, Mesdames. Ce fut pour ménager la délicatesse de celle qu'il obligeoit, qu'il chercha ce détour.

Lady LOUISE.

Ne trouvez-vous pas, ma Bonne, que Monsieur *Jacson* s'exposoit beaucoup, en conservant ces liaisons quoiqu'éloignées, avec la femme d'un autre qu'il aimoit encore ? Il se fioit trop, ce me semble, à lui-même.

Madem. BONNE.

Vous pourriez bien avoir raison, ma chere : cependant, il me semble qu'un amour tel qu'il l'avoit, perdoit la plus grande partie de son danger par la conduite de *Betsi* qui étoit toute propre à faire naître & augmenter chaque jour les sentiments d'une estime respectueu-

se. Il pouvoit & devoit s'intéresser pour elle, la secourir pourvu que ce fut toujours d'une maniere indirecte, & sur-tout sans chercher à la voir. Peut-être ma décision est-elle trop relâchée ; mais il seroit bien dur de perdre la liberté d'aider une personne & de veiller sur ses intérêts seulement parce qu'on l'a aimée, ou qu'on l'aime encore : on la traiteroit plus mal qu'un ennemi.

Monsieur *Murey* ignoroit le sacrifice que son épouse avoit fait de ses bijoux. Cette lettre, en le lui apprenant, augmenta tellement son respect, son admiration & son amour pour elle, que son cœur ne pouvant suffire à ces sentiments, sembloit prêt à s'éclater. Il se contraignit beaucoup pour lui cacher ce qui causoit sa joye, & l'augmentation de sa tendresse : il eut voulu lui marquer sa reconnoissance, chercher avec elle à connoître son bienfaiteur ; car *Murey* étoit devenu honnête homme, & comme tel ne trouvoit point que des bienfaits excessifs fussent un fardeau insupportable à l'amour propre. Il sacrifia tout le plaisir qu'il auroit eu à marquer sa gratitude à son bienfaiteur, au desir de lui

obéir. Toutefois il ne put résister jusqu'à la fin au desir ardent qu'il avoit de le connoître. Sa santé étant parfaitement rétablie, il céda au desir de son épouse, & se retira à la campagne. Il y reçut au bout de l'année un billet de banque de la même somme, ce qui dérangea toutes ses mesures; car ce bienfait étoit venu par la poste. L'année d'après il feignit des affaires à Londres, un mois avant le tems qu'on lui avoit donné pour le terme du payement, & le jour marqué un homme l'aborda au caffé de Saint James, & lui remit une lettre à son adresse où il se douta qu'étoit le billet en question. Il avoit avec lui un domestique sans livrée auquel il avoit recommandé de suivre tous ceux qui pourroient lui remettre quelques papiers : cet homme s'acquitta fort adroitement de sa commission, & lui apprit que le porteur du billet appartenoit à Monsieur *Jacson*. *Murey* n'avoit jamais entendu prononcer ce nom; mais s'étant informé à quelques personnes de ce qui concernoit son bienfaiteur, il eut le bonheur d'en rencontrer une qui aimant beaucoup à parler, lui apprit toute l'histoire de *Jacson* depuis sa sortie du Collége jus-

qu'à ce jour. Son inclination pour *Betsi* ne fut point oubliée : son mariage avec Lady *Basile*, & l'étrange vie qu'il menoit depuis sa mort, eurent leur tour. Il avoit renoncé à tout engagement, refusé les partis les plus avantageux sans qu'on put deviner ses motifs; car il n'avoit point de maîtresse, & étoit le *Caton* de ceux de son âge. On croyoit pourtant qu'il aimoit : des soupirs qui lui échappoient malgré lui, une réverie qui le surprenoit au milieu des compagnies les plus amusantes, tout annonçoit une passion secrette dont on ne pouvoit deviner l'objet.

Toutes ces circonstances apprirent à *Murey* qu'il avoit un rival bien dangéreux; mais le soin qu'il avoit de cacher à *Betsi* ce qu'il faisoit pour elle, écarta toute idée désavantageuse à son bienfaiteur. Il épia l'occasion de le rencontrer, lui avoua ingénument qu'il connoissoit & son amour & ses bienfaits, & pour vous prouver, ajouta-t-il, combien je compte sur votre probité & sur la vertu de mon épouse, je ne crains point d'augmenter les sentiments que vous avez pour elle, en vous découvrant toute la beauté de son ame. En même tems il fit à *Jacson* la

détail de tout ce qu'il lui avoit fait souffrir, des actes héroïques de vertu qu'elle avoit pratiquées pendant sa longue maladie, de la douceur & de la patience avec laquelle elle l'avoit ramené au bien, & de la vie toute angélique qu'elle menoit à la campagne où elle bornoit tous ses plaisirs à faire du bien. Il finit ce long discours en disant à *Jacson* : je sens que mes infirmités me conduiront au tombeau avant le terme ordinaire ; la douleur que me causera la séparation d'une épouse si chérie, & que je ne mérite pas, sera bien adoucie par l'espoir que vous lui ferez un jour un sort digne d'elle.

Murey auroit pu parler plus longtems sans craindre d'être interrompu, mais pendant que *Jacson* cherchoit quelque expédient pour détruire ses soupçons sans blesser la vérité, l'époux de *Betsi* lui fit une profonde révérence, & sortit sans attendre sa réponse. Il vécut encore trois ans, & sa femme ne se relâcha jamais de ce qu'elle croyoit lui devoir. Il en avoit eu deux enfants qui étoient encore assez jeunes : il déclara *Betsi* héritiere avec ses enfants, & nomma *Jacson*

pour leur tuteur. La veille de sa mort il remit à son épouse son testament & ses bijoux, en lui apprenant qu'il les tenoit de la main de celui qu'elle trouveroit désigné dans son testament, aussi bien que l'aisance dans laquelle ils avoient vécu; que c'étoit à elle à payer les dettes de sa reconnoissance, & qu'il espéroit que son cœur ratifieroit le choix qu'il avoit osé faire d'un époux qui la rendit plus heureuse qu'elle ne l'avoit été avec lui. *Betsi* étoit trop occupée de la mort prochaine de *Murey* pour laisser entrer dans son esprit l'idée d'un second mariage. Le testament ayant été ouvert, elle comprit l'intention de son époux, & après avoir laissé écouler le tems du deuil le plus régulier, elle épousa *Jacson* qui ne s'apperçut pas même que l'âge & les fatigues avoient altéré ses traits; tant les belles qualités qu'elle avoit acquises, compensoient avantageusement ce léger désavantage.

Lady MARY.

Il faut avouer que *Betsi* avoit fait de grandes fautes; il paroît pourtant qu'elles lui ont été avantageuses. Si elle eut épousé *Jacson*, elle n'eut pas eu oc-

casion de pratiquer les vertus héroïques que nous avons admirées.

Madem. BONNE.

Il ne faut pas se fier à son exemple. Plusieurs, ou plutôt un grand nombre, commencent comme elle, & il en est bien peu qui tirent autant de fruit de leurs sotises passées ; au contraire, après avoir perdu le frein qui contient dans le devoir celles que la religion ne reprime pas, c'est-à-dire, la crainte de la mauvaise opinion du Public qui les méprise sur des apparences, méritent entierement leur mauvaise réputation, & deviennent déréglées. Cette histoire, Mesdames, a été si longue qu'elle a pris tou e notre leçon. Je n'ai pas voulu la couper, parce que nous partons encore pour un mois ; mais ce sera la derniere absence de cette année. Nous en passerons le reste à Londres.



DIX-HUITIEME JOURNÉE.

CONVERSATION PARTICULIERE.

Madem. BONNE. *Lady* SENSÉE.

Lady SENSÉE.

AH ! ma Bonne, vous me voyez demi morte ; je n'en puis plus. Je viens de recevoir la plus terrible nouvelle qu'il soit possible d'imaginer. Je manque de force pour vous l'apprendre. Lisez cette lettre.

*Lettre de Mademoiselle *** à Lady Sensée.*

Si je ne savois par la voix publique que vous êtes la plus généreuse de toutes les filles ; je n'aurois pas la hardiesse de m'adresser à vous dans des circonstances où vous touchez au bonheur de votre vie, que je vais sans doute empoisonner ; mais votre générosité & l'intérêt d'une innocente créature à qui vous allez tout ravir, me force à surmonter la honte que doit me causer l'aveu de mes égarements & le regret de vous en voir la victime.

Je suis fille de condition, & c'est la

ſeul avantage que j'ai reçu de la nature, car je ne puis plus regarder comme un bien, la régularité de mes traits qui a cauſé la perte de mon innocence. Née ſans bien, un uſage barbare me deſtina au cloître pour lequel j'avois une répugnance invincible : je ne l'avois point puiſée dans mon attachement pour le mondes ; je ne le connoiſſois pas. Le couvent qui avoit été mon berceau, pour ainſi dire, devoit auſſi devenir mon tombeau. La ſituation de quelques Religieuſes qui avoient été ſacrifiees comme moi à la fortune d'un aîné, m'annonçoit le ſort terrible qui m'attendoit un jour. Née courageuſe, je pris la ferme réſolution de ne jamais prononcer des vœux ſacrileges qui ſeroient déſavoués par mon cœur, & je protèſtai à l'Abbeſſe que je donnerois un ſcandale public, plutôt que d'accepter l'habit lorſqu'il me ſeroit offert. Dès cette inſtant, toutes les bontés qu'on avoit eu pour moi, s'évanouirent ; je n'éprouvai plus que des mauvais traitements. Mon pere me menaça de toute ſon indignation, ſi je continuois à réſiſter à ſes volontés. Helas ! Ce pere qui m'étoit étranger pour ainſi dire, & que je ne connnoiſſois que comme un tyran qui cherchoit à me rendre inſortunée ;

ce pere, dis-je, n'avoit point acquis ſur mon cœur ces droits qui y excitent le reſpect : j'oubliai celui que je lui devois, & dans la fureur qui le ſaiſit, il faillit à devenir mon meurtrier. On m'arracha de ſes mains à demi morte, & il retourna dans ſon château en vomiſſant mille malédictions contre moi, qui n'ont eu qu'un effet trop funeſte.

Ce frere auquel on me ſacrifioit, étoit né tendre & généreux ; quoiqu'il me connut à peine, la fureur de mon pere l'attendrit pour moi, & il eût donné la moitié du bien qu'on lui deſtinoit, pour m'arracher au triſte ſort qui m'étoit deſtiné. Inutile pitié ! Que pouvoit un garçon de ſeize ans contre un pere deſpotique & cruel ? Il faiſoit alors ſes études à la Flêche où Mylord William *étoit lié avec lui d'une amitié fort étroite : il lui confia le chagrin que lui cauſoit ſon impuiſſance à me ſecourir, & lui demanda ſes conſeils. Mylord âgé de dix-huit ans & né tendre comme ſon ami, l'encouragea à tout entreprendre pour me tirer de mon eſclavage, & ils concerterent enſemble les moyens de le faire finir.* Deterville *mon frere conduiſit ſon ami à mon couvent, &*

& nous procura plusieurs entretiens. Mes foibles charmes firent impression sur le cœur de Mylord qui proposa à son ami de me donner sa foi en sa présence, & de me conduire en Angleterre où il ratifieroit devant les hommes les promesses qu'il me feroit devant Dieu. Mon frere eût sans doute rejetté une telle proposition, si son âge lui eût permis de réfléchir; mais la vue du danger dont j'étois menacée, l'aveugla, à quoi ne contribua pas peu la droiture de son cœur. Comme il se sentoit incapable de manquer à une telle promesse, il ne put soupçonner son ami de chercher jamais à l'éluder. Je me prêtai à ces arrangements sans répugnance: j'aimois Mylord, j'abhorrois le cloître, je n'avois pas quatorze ans; pesez toutes ces circonstances, Mademoiselle, & qu'elles diminuent l'horreur que vous aurez de ma foiblesse. Comme mon frere étoit sûr que nous serions poursuivis, il eut la prudence de nous ménager une retraite dans un hameau extrêmement écarté où nous passames six mois en attendant que les perquisitions qu'on devoit faire de nous, fussent finies. Au bout de ce tems, nous partimes pendant la nuit pour nous embarquer dans une chaloupe que mon amant avoit louée à grands frais. Nous fumes trahis: le Patron que My-

lord avoit eu l'imprudence de payer d'avance, nous dénonça au Gouverneur D*** *qui nous fit arrêter. J'ignore ce que devint* William; *pour moi, je fus conduite dans une espéce de cachot, où malgré les mauvais traitements qu'on me fit subir, j'accouchai heureusement d'une fille infortunée, pour laquelle j'implore votre pitié. On m'enferma ensuite dans un autre couvent où mon pere me fit dire que je n'avois qu'à me déterminer à prendre le dernier engagement, puisque mon séducteur avoit expié par sa mort le crime de son rapt. Cette nouvelle manqua occasionner la mienne, & dans le désespoir qu'elle me causa, j'aurois consenti à tout ce qu'on exigeoit de moi. Heureusement, la Supérieure de cette maison connoissoit mieux ses devoirs que l'Abbesse dont j'ai parlé: elle refusa constamment de m'admettre aux vœux; mais elle s'engagea en même tems à ne me laisser avoir aucune communication avec les personnes du dehors, & elle tint parole; „ & c'est par là „ que j'ignorai les perquisitions que mon „ frere avoit faites de concert avec My- „ lord* William, *quoiqu'on leur eût an- „ noncé ma mort; ils ne pouvoient se per- „ suader qu'elle fût réelle, & la seule inu- „ tilité de leurs recherches les en convain-*

„ quit. *La mort de mes parents en me*
„ *laissant maîtresse de moi-même, a remis*
„ *Mylord en liberté de suivre les mouve-*
„ *ments de sa probité & de son cœur à mon*
„ *égard, mais dans le moment où je me*
„ *préparois à lui écrire pour le sommer*
„ *de ses promesses, j'appris qu'il étoit sur*
„ *le point de se marier. Ma supérieure par*
„ *le moyen de laquelle j'avois découvert*
„ *que Mylord existoit encore, me conseilla*
„ *de passer moi-même en Angleterre, &*
„ *d'y conduire ma fille. Un de ses amis au-*
„ *quel elle m'avoit adressée, me confirma*
„ *la nouvelle de vos engagements pro-*
„ *chains avec mon amant. Je ne puis lui*
„ *en faire un crime, il ignore ma malheu-*
„ *reuse existence „. Sans doute, vos char-*
mes & vos vertus auront banni de son cœur
une fille imprudente qui ne mérite pas de
vous être préférée. Oui, Madame, je me
rends justice. Ce cloître l'objet de mon
aversion, deviendroit celui de mes vœux,
si l'intérêt de ma malheureuse fille ne s'op-
posoit point à mes desirs. Il est vrai que
les loix laissent à Mylord le droit de dis-
poser de sa main; mais un honnête hom-
me ne connoît que celles qui lui sont dic-
tées par la conscience & par l'honneur: &
vous en pratiquez si bien les devoirs, Ma-
dame, que j'ose vous prendre pour arbitre

entre Mylord & moi. Répondez à la confiance de deux infortunées qui vous demandent un époux & un pere, & qu'une injustice qu'elles n'attendent pas de vous, feroit mourir de douleur.

Madem. BONNE.

Je l'avoue, ma chere, voilà une étrange lettre. & à quoi vous déterminez-vous? l'avez-vous montrée à quelqu'un?

Lady SENSÉE.

A quoi je me détermine, ma *Bonne*? Pouvez-vous en douter? Mon cœur est déchiré; il adore Mylord *William*: cependant, si ce récit est vrai dans toutes ses circonstances, je ne balancerai pas un moment à renoncer à lui pour jamais. Oui, quoiqu'il m'en coûte, je n'aggraverai point les malheurs de ces infortunées. Hélas! la mere mérite plus de pitié que d'indignation, & n'a été que trop rigoureusement punie: pour son innocente fille, Mylord feroit le plus lâche de tous les hommes s'il refusoit de lui donner un état. Voilà, ma Bonne, quelles sont les résolutions de ma volonté; mais que mon cœur est peu d'accord avec elle. Il faut donc

renoncer à tout le bonheur de ma vie ; qu'importe ? il vaut mieux être malheureuse qu'injuste.

Madem. BONNE.

Fille vraiment digne d'un meilleur sort ! Mais je m'égare, ma chere ; ma sensibilité m'a emportée & m'a fait oublier d'adorer les vues de la divine providence à votre égard. Chere enfant, un cœur tel que le tien est trop grand pour les hommes : ton Dieu en est jaloux ; il veut que tu sois son partage, puisqu'il t'ôte un objet si digne de ton attachement.

Lady SENSÉE.

Hélas ! ma Bonne ! cette pensée que vous me suggérez, est la premiere qui s'est offerte à mon cœur affligé à la lecture de cette lettre fatale. Je l'ai saisie avec avidité, & au milieu de mon désespoir, elle m'a fait concevoir l'espérance d'un dédommagement bien avantageux. Cependant, mon amour pour Mylord étoit légitime : j'aurois pu l'aimer sans offenser mon Dieu ; j'aurois pu .... Quelle foiblesse ! Vous me la pardonnerez, mon Dieu ! mon cœur la désavoue. Ah ! ma Bonne que

je paye cher à ce moment les douceurs passageres que j'ai goûtées depuis deux mois ! Voilà donc à quoi aboutissent les penchants les plus légitimes : à déchirer notre pauvre cœur ; car enfin, cette séparation qui me tue, il eut fallu la faire un jour. Elle n'est qu'anticipée : la mort l'eut faite peut-être en peu de tems. Non, je ne veux plus m'attacher qu'à ce que je serai sûre de pouvoir aimer éternellement.

Madem. BONNE.

Je respecte en vous, ma chere, les mouvements de la grace ; assurément, elle n'en demeurera pas là, & cet événement si fâcheux en apparence, est la vocation aux plus grandes vertus. Je vous crois pourtant trop prudente pour vous engager a rien dans ces moments de trouble : on peut aimer Dieu parfaitement dans toutes sortes d'états. Jettez-vous aveuglément dans la volonté divine pour l'avenir, sans rien décider en particulier. Quand vous serez un peu remise, nous consulterons ensemble ce qu'il convient de faire en cette occasion. Il faudroit ce me semble, communiquer cette lettre à Mylord.

Lady SENSÉE.

Je crains trop ma foiblesse pour oser la lui donner moi-même ; j'attends ce service de vous, ma Bonne. Allez le trouver ; je passerai le tems de votre absence à demander à Dieu la force dont j'ai besoin dans ces circonstances.

DEUXIEME CONVERSATION.

Madem. BONNE, *Lady* SENSÉE.

Madem. BONNE.

VOUS me voyez toute en pleurs ; ma chere amie. L'admiration & la pitié les font couler. Je n'ai jamais vu tant de désespoir, d'amour & de vertu. Je vais sans doute augmenter vos regrets ; mais j'ai promis à Mylord de vous exposer sa situation : d'ailleurs, son courage dans une occasion si pénible doit augmenter le vôtre. L'infortunée qui vous a écrit, n'a rien exagéré dans son récit ; il convient de de toutes les choses qu'elle avance. C'est une fille de qualité digne d'un

meilleur ſort. Sa beaute & la compaſſion qu'elle excita dans ſon ame y produiſirent des mouvements qu'il prit pour de l'amour, & qui lui arracherent la promeſſe d'unir ſon ſort au ſien: il l'eût même fait ſans répugnance il y a ſix mois, quoique la paſſion qu'elle lui avoit inſpirée, eût été auſſi-tôt éteinte que ſatisfaite; mais il ſe crut lié devant Dieu au moment où il le prit à témoin des ſerments qu'il faiſoit de l'être un jour.

Lady SENSÉE.

Il vous a trompé, ma Bonne, lorſqu'il vous a dit qu'il avoit ceſſé de l'aimer. N'avez-vous pas été le témoin de ſa triſteſſe, auſſi bien que toute l'Angleterre, & ne m'avez-vous pas dit vous-même qu'elle étoit occaſionnée par la perte d'une perſonne qu'il avoit beaucoup aimée? Pourquoi chercher à en impoſer ſur un article qui après tout m'importe ſi peu?

Madem. BONNE.

Veillez ſur votre cœur, ma chere amie, & n'affoibliſſez pas les grands & nobles mouvements que Dieu y a excité par un ſentiment de dépit. Non,

Mylord n'a point cherché à nous en imposer: sa tristesse fut réelle; mais nous nous trompions sur ses motifs. Les remords les plus cuisants en étoient la cause. Il s'accusoit de la perte d'une jeune personne qu'il avoit occasionnée. Il se la représentoit mourante dans le sein de la honte & de l'infamie, peut-être du crime; & voilà ce qui l'accabloit, & ce qu'il ne se seroit pardonné de sa vie. Les préjugés criminels que le monde a adoptés à cet égard, n'ont jamais pu faire la moindre impression sur un esprit aussi droit que le sien. Il regarde comme le châtiment de ce crime l'impossibilité où il se trouve d'être à la seule personne qu'il ait véritablement aimée Il va gémir de sa perte le reste de sa vie, & ce qui aggrave son tourment, c'est la persuasion où il est, que sans avoir partagé sa faute, vous en supporterez la peine. Il vous conjure par ma bouche d'apporter le seul soulagement à ses maux qu'il lui soit possible de recevoir, c'est l'assurance que vous mettrez ce grand courage qu'il vous connoit à l'oublier. J'ai cru qu'il alloit expirer en prononçant ce mot terrible: cependant, il a rappellé toutes ses forces,

& me l'a répété plusieurs fois. Il m'a rendu votre portrait, & à résisté au violent desir qu'il avoit de le garder, ou d'en considérer les traits pour la derniere fois. Enfin, il m'a quittée pour aller se jetter aux pieds de Mylord & de Mylady, & en leur annonçant son malheur, leur redemander la parole qu'il leur a donnée, puisque l'honneur & la religion ne lui permettent plus de la tenir. Je dois le revoir avant son départ, pour l'assurer que je vous ai laissée tranquille.

Lady SENSÉE.

Je ne le verrai donc plus! Que cela est cruel! N'importe? il faut faire mon sacrifice tout entier. O mon Dieu! pardonnez-moi ma foiblesse, Il n'en est pas moins volontaire, quoiqu'il soit arrosé de mes larmes. Allez, ma Bonne, allez l'assurer que je sens sa perte comme je le dois; que sans un secours bien particulier de Dieu, j'y succomberois. Dites-lui que nul mortel ne lui succédera dans mon cœur; que... ou plutôt ne lui dites rien. N'augmentez point sa sensibilité en lui peignant la mienne; au contraire persuadez-lui, s'il est possible,

que je suis une ingrate, que je ne méritois pas sa tendresse. Je ne sais ce que je dis, ma Bonne; mes sentiments se succédent comme les flots d'une mer agitée par les vents les plus contraires. Dites-lui donc tout ce que Dieu vous inspirera.... Arrêtez un moment, ma Bonne. Cette infortunée qui ne l'est plus, cherchera peut-être à paroître à mes yeux. Epargnez-moi ce supplice. Je lui pardonne mes malheurs; mais elle cause le mien. Hélas! son sort qui me paroît digne d'envie, mérite peut-être ma pitié. Mylord *William* va l'épouser par devoir: ce sentiment pourra-t-il suffire à son bonheur? Il ne l'aime plus; son indifférence percera malgré ses efforts à la lui cacher: elle m'aura rendue misérable sans devenir heureuse. Je suis forcée de la plaindre....Allez, ma Bonne, allez dire à Mylord qu'il n'est qu'un moyen d'adoucir ma peine, c'est de transporter à sa nouvelle épouse tous les sentiments qu'il me devoit. Il m'a juré mille fois que je regnerois toujours despotiquement sur son ame: voici le moment d'accomplir ses serments. Je lui ordonne d'aimer son épouse; je lui tiendrai compte de tout l'amour

qu'il aura pour elle. S'il devient heureux lui-même en faisant la félicité de ma rivale, je serai heureuse. Voilà une félicité sur laquelle je ne comptois pas. Pour son innocente fille, que j'aurois de plaisir à la voir & à l'embrasser! Seroit-ce un crime, ma Bonne? Me seroit-il défendu de transférer à cet enfant tous les sentiments que j'avois pour son pere?

Madem. BONNE.

Avez-vous oublié, ma chere amie, que Dieu ne veut point de *rival* dans votre cœur? La vue de cet enfant nourriroit un penchant que vous devez détruire. Un jour viendra où maîtresse absolue de vos sentiments, vous pourrez suivre avec sureté ceux que vous sentirez pour elle. Actuellement, vous ne devez vous occuper qu'à suivre vos premieres vues, c'est-à-dire, à ne laisser s'affermir chez vous qu'un amour que le tems ne puisse détruire, qu'un amour qui ait pour objet un Etre éternel, infiniment parfait, & dont la mort qui brise les autres liens, ne pourra vous séparer. Je vous laisse avec cet Etre immense: mes consolations affoibliroient les siennes. Je vous le répéte,

c'eſt un Dieu jaloux qui veut vous ſéparer de tout appui humain, pour vous attacher uniquement à lui.

TROISIEME CONVERSATION PARTICULIERE.

Madem. BONNE. *Lady* SPIRITUELLE.
Lady SENSÉE.

Lady SPIRITUELLE.

JE viens mêler mes larmes avec les vôtres, chere amie. Tous ceux qui connoiſſent le mérite de Mylord *William*, vous plaignent & vous admirent: car on dit que vous avez montré en cette occaſion un courage héroïque. Pour moi, qui connoît toute la ſenſibilité de votre cœur, je n'ai pas toute la foi poſſible à ce grand courage; j'ai cru que vous payez cher en ſecret la fermeté que vous faiſiez paroître en public, & que vous aviez beſoin de conſolation & de quelque choſe qui vous empêche de vous livrer à vous-même: ainſi j'ai obtenu de Maman la permiſſion de venir partager votre ſolitude.

Lady SENSÉE.

Vous me rendez justice lorsque vous me croyez bien foible, & je suis très-reconnoissante de l'amitié qui vous engage à venir partager ma peine. Mais, ma chere, toutes les consolations humaines eussent été impuissantes à mon égard; & si le secours ne me fut venu du haut des montagnes célestes, il est certain qu'il n'y avoit point de remedes à mes maux. Dieu a bien voulu être lui-même mon consolateur; je ne suis plus à *plaindre*. Ah! ma chere! qu'il y a peu de comparaison à faire entre les douceurs que son amour répand dans les cœurs, & les foibles satisfactions que procurent les attachements terrestres!

Lady SPIRITUELLE.

J'étois venue pour consoler, & je me trouve encouragée. Il est donc vrai que l'amour de Dieu surmonte toutes les foiblesses de la nature. Que vous êtes heureuse, ma chere Lady, d'en éprouver des effets si sensibles! Que ne donnerois-je pas pour participer à votre courage, moi qui me trouve si foible dans les plus petites choses

que Dieu demande de moi, & qui lui refuse des bagatelles !

Madem. BONNE.

Et qui vous empêche d'être participante du bonheur que vous enviez ? Croyez-moi, ma chere, ou plutôt croyez-en l'expérience de votre amie. La vertu, la vertu héroïque même n'effraye que de loin. C'est un fardeau qui seroit insupportable s'il falloit le supporter seule ; mais aussi-tôt qu'on y met la main avec une ferme confiance dans le secours de Dieu, il se charge avec bonté de le rendre aisé & facile. Interrogez à cet égard Lady *Sensée* : son témoignage ne peut vous être suspect.

Lady SENSÉE.

Assurément, ma chere, je ne voudrois pas vous tromper. Oui assurément ! il n'y a que la premiere difficulté à vaincre : aussi-tôt qu'on se détermine à se prêter aux mouvements de la grace, elle rend tout facile, ou du moins elle augmente nos forces d'une maniere si visible qu'on en est surpris soi-même. Ah ! si vous pouviez vous figurer quelle satisfaction on goûte

lorsqu'on baisse la tête sous le joug que Dieu présente, vous ne balanceriez pas un moment à vous donner toute à lui. J'ai sacrifié l'amour que je portois à une créature périssable, & ce Dieu de bonté a rempli le vuide de mon cœur. Je sens qu'il y regne sans partage, & qu'il ne tient qu'à ma fidélité qu'il y regne pour toujours. Je regarde cet événement si cruel aux yeux de ma chair, comme la source du plus grand bonheur pour moi : il m'ouvre la carriere des *grandes* vertus si je suis fidele à sa grace, & *j'espere* que celui qui m'en procure l'occasion avec tant de bonté, achevera son ouvrage en me donnant la force de continuer ce qu'il a si heureusement commencé en moi.

Lady SPIRITUELLE.

Est-il possible après un tel exemple que je continue à refuser à Dieu les bagatelles qu'il me demande ? Non ; je me détermine sincerement à ne plus vivre que pour lui. Je veux, s'il est possible, qu'il regne sans partage dans mon cœur, & que tous mes autres attachements lui soient subordonnés. Aidez-moi à soutenir cette

résolution, ma Bonne! Accablez-moi de reproche si j'y suis infidele. Plut à Dieu que Lady *Sincere* put éprouver le même sentiment que moi! Je la plains bien véritablement. Quel changement terrible les passions operent-elles dans notre cœur! Lady *Sincere* est née bonne, & j'ai eu mille preuves que son cœur est tendre & sensible. Cependant une passion la rend cruelle & barbare: elle ne peut déguiser la joye qu'elle ressent de la rupture de ce mariage qui devoit naturellement accabler de douleur une de ses amies. Elle ne profite point de cette perte; elle seroit alors plus excusable: il semble que le malheur d'un autre est un soulagement pour elle. Savez-vous bien, ma Bonne, que son exemple avoit déjà commencé à me faire prendre la résolution que celui de Lady *Sensée* a coufirmé? Quel malheur de se laisser subjuguer par ses passions! Moi, qui les ai si violentes, je serois donc en danger de devenir barbare, injuste, cruelle, en un mot, tout ce qu'il plairoit à ces mouvements indomptés, Cela fait frémir.

Madem. BONNE.

J'ai toujours craint ce qui arrive à cette pauvre enfant; elle n'a jamais su se contraindre en rien, & voici la suite naturelle de la molleſſe d'ame qu'elle a contractée. Prions Dieu qu'il l'éclaire, Meſdames! Remercions-le de nous avoir préſervées de ces excès. Hélas! ſans le ſecours de ſa grace, nous ſerions ce qu'elle eſt aujourd'hui, & peut-être pires encore.

DIX-NEUVIEME JOURNÉE

Toutes les écolieres raſſemblées.

Madem. BONNE.

JE tiendrai ma parole, Meſdames; nous ne ferons plus d'abſence: ainſi ne me grondez pas. Lady *Violente* va nous répéter le Saint Evangile.

Lady VIOLENTE.

On préſenta à Jéſus un paralytique couché dans un lit. Jéſus voyant leur foi, dit au paralytique: mon fils! ayez confiance; vos péchés vous ſont remis.

remis. Auſſi-tôt quelques uns des Docteurs de la Loi dirent en eux-mêmes : cet homme blaſphême. Mais Jéſus voyant ce qu'ils penſoient, leur dit : Pourquoi donnez-vous entrée à de mauvaiſes penſées dans vos cœurs ? Lequel eſt le plus facile, ou de dire, vos péchés vous ſont remis, ou de dire, levez-vous, & marchez ? Or afin que vous ſachiez que le fils de l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les péchés : levez-vous, dit-il au paralytique ; emportez votre lit, & vous en allez dans votre maiſon. Le paralytique lui obéit ; ce que le peuple voyant, il fut rempli de crainte, & rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes.

Lady CHARLOTTE.

A ce que je vois, ma Bonne, le peuple juif n'avoit aucune idée de la divinité de Jéſus, & le regardoit ſeulement comme un Prophête à qui Dieu donnoit le pouvoir d'opérer des miracles. Il ne penſoit pas que Jéſus eût par lui-même le pouvoir de remettre les péchés.

Madem. BONNE.

La multitude, je crois, ne fit attention qu'à la guérison corporelle du malade, & non pas à la spirituelle; & nous ne voyons pas que Jésus lui en fasse un crime. Au contraire, lui qui sonde les cœurs, appelle les pensées des Docteurs de mauvaises pensées. Quoi donc! Ils soutenoient l'honneur de Dieu en appellant blasphémateur un homme qui s'associoit à sa toute-puissance. Quel mal faisoient-ils à cela? Ils en faisoient sans doute, *puisque Jésus* les en accuse. Ne pourrions-nous pas dire, que le peuple ayant des lumieres très-bornées, étoit excusable dans son ignorance grossiere, au lieu que les Docteurs devant être éclairés, avoient déjà eu assez de preuves de la divinité de Jésus-Christ, pour que leurs doutes à cet égard fussent inexcusables? Quelles ont été vos réflexions, Miss *Belotte*?

Miss BELOTTE.

Il me paroît que la maladie de ce paralytique étoit un châtiment de ses péchés, puisque l'effet cesse, lorsque le péché qui en étoit la cause, est ôté.

Madem. BONNE.

C'eſt une conſéquence des paroles de Jéſus, ma chere. Les maladies, comme St. *Paul* nous l'apprend, ſont ſouvent le châtiment du péché, & il attribue cette ſorte de châtiment ſurtout à la mauvaiſe communion. Dans nos infirmités, au lieu de mettre toute notre confiance dans les médecins, nous devrions tâcher d'obtenir la rémiſſion de nos péchés. „ L'Egliſe nous en offre „ un moyen bien facile dans la confeſ- „ ſion ; mais il faut qu'elle ſoit bonne & „ accompagnée de cette contrition & „ de ce ferme propos ſincere, ſans quoi „ elle augmente nos maladies ſpirituel- „ les & peut-être corporelles, au lieu „ de les guérir. Continuez, Lady *Vio-* „ *lente.* „

Lady VIOLENTE.

Jéſus ſortant de là, vit en paſſant un homme qui étoit aſſis au bureau des impôts & qui ſe nommoit *Matthieu*, auquel il dit : ſuivez-moi : & lui auſſitôt ſe leva & le ſuivit. Et Jéſus étant à table dans la maiſon de cet homme, il y vint beaucoup de publicains & de gens de mauvaiſe vie, qui s'y mirent

avec Jésus & avec ses disciples : ce que voyant les Pharisiens, ils dirent à ses disciples : pourquoi votre maître mange-t-il avec des publicains & des pécheurs ? Jésus les ayant entendus leur dit : ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecins, mais ceux qui sont malades. C'est pourquoi allez, & apprenez ce que veulent dire ces paroles : j'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Je ne suis pas venu appeller les justes, mais les pécheurs.

Lady SENSÉE.

Ces Pharisiens me provoquent. Je les vois comme une troupe de chiens hargneux qui ne suivent que pour chercher à mordre.

Madem. BONNE.

Il est encore un grand nombre de gens qui se livrent à ce zéle pharisaïque & ce sont les faux dévots & les prudes, Les premiers, sous prétexte qu'ils sont exempts des vices grossiers, frondent impitoyablement sur les autres, sans penser que notre Dieu est un Dieu de miséricorde & de charité. Qu'ils viennent lire leur condamnation dans cet

Evangile? Qu'ils y apprennent qu'il n'y a point de piété où il n'y a point de charité, on peut juger de l'une par l'autre. Pour les prudes, c'est l'orgueil & quelquefois même le déréglement qui met leur langue en action : elles se persuadent qu'on les croit exemptes des vices contre lesquels elles déclament avec aigreur. Si tout le monde me ressembloit, elles perdroient leur tems ; car je ne puis m'empêcher de mal penser d'elles, quelque effort que je fasse au contraire. Lady *Sensée*, dites-nous quel fut le sort de *Camille* qui avoit pris la ville de *Veïes* ?

Lady SENSÉE.

Les Tribuns qui étoient acharnés contre le mérite, voyant le mécontentement que le peuple avoit conçu contre *Camille* qui avoit consacré la dixieme partie du butin à *Apollon*, profiterent de cette mauvaise disposition pour le perdre, & l'accuserent de s'être approprié une partie du butin fait à *Veïes*. Quelque dénuée de vraisemblance que fût cette accusation, le peuple y prêta l'oreille, & *Camille* fut banni. La vertu de ce grand homme ne fut pas à l'épreuve de cette injus-

tice. Il se laissa surmonter par son ressentiment, & en sortant de Rome, il pria les Dieux, s'il étoit innocent, de réduire les Romains à une telle nécessité qu'ils fussent forcés de le rappeller.

Lady LOUISE.

J'avoue, ma chere Lady, que *Camille* eut tort de former un tel souhait. Cependant, avouez qu'il étoit bien dur de supporter une telle calomnie. Après tout, cet homme étoit payen, & le paganisme n'offroit pas de motifs suffisants pour se vaincre en pareil cas.

Lady VIOLENTE.

Je vous demande pardon, Madame. J'ai un bon ami parmi les Grecs qui se comporta mieux que *Camille.* Avec la permission de ma Bonne, je vous en dirai l'histoire. Nous pourrions l'avoir dite autrefois entre nous; mais ces Dames n'y étoient pas.

Les Athéniens avoient tant de peur de perdre leur liberté, qu'ils bannissoient ceux qui avoient assez de talents & de vertus pour les assujettir un jour. Tout le peuple donnoit sa voix en cette

occasion, c'est à-dire, que ceux des citoyens qui décidoient contre un homme, écrivoient son nom sur une coquille, *Aristide* fût banni de cette maniere, & eut le sang-froid de servir de Secretaire à un paysan qui ne le connoissant pas, le pria d'écrire sur une coquille le nom d'un certain *Aristide*, qu'il vouloit bannir, parce qu'il étoit choqué de l'entendre appeller *le juste*. *Aristide* en sortant d'Athenes, pria les Dieux de rendre les Athéniens si heureux qu'ils n'eussent jamais besoin de le rappeller. Voilà, comme vous le voyez, Mesdames, une conduite bien supérieure à celle de *Camille* dans deux occasions absolument semblables.

Miss BELOTTE.

Cela vous plaît à dire, ma chere; je trouve les deux cas absolument différents. Si le bannissement est le même, que les motifs se ressemblent peu. *Aristide* conserve toute sa réputation: elle est même augmentée par ce bannissement qui ne s'exerçoit que contre les gens du premier mérite; au lieu que le pauvre *Camille* est chassé de Rome comme un voleur. Vous savez bien,

Mesdames, ce que dit un auteur François :

Le crime fait la honte & non pas l'échafaut.

Cela est si vrai, ma chere Lady *Violente*, que vous vous glorifiez de la mort de votre bisayeul qui eut le cou coupé, & dont le corps fut mis en quatre quartiers sur les portes de quatre différentes villes. Il s'en glorifioit lui-même, & souhaitoit que son corps pût fournir un morceau pour chaque ville, parce qu'il croyoit mourir pour la justice; au lieu que vous seriez désespérée de penser qu'il eût souffert un tel supplice pour un vol.

Lady VIOLENTE.

Me désespérer? Le terme est bien fort. Je suis tellement faite que je ne serai jamais vraiement humiliée que des sotises que je ferai moi-même ou dont je serai la cause. „ Si un de mes parents „ commettoit un crime, j'en serois af„ fligée, & point du tout confuse, telle „ est mon humeur. Quoiqu'il en soit, il est certain que je me trompois: le cas de *Camille* étoit différent de celui

d'*Aristide*, & si le premier fit une mauvaise action, il mérite plus de pitié que de colere. Sa priere fut-elle exaucée, Lady *Sensée*?

Lady SENSÉE.

Je ne crois pas qu'on puisse se servir de ce mot, car il s'adressoit à des Dieux sourds, impuissants, & qui, s'ils eussent existé, eussent eux-mêmes été injustes; mais le Dieu de toute justice qui récompense les vertus morales par des biens temporels, & qui punit l'injustice, fit repentir les Romains de celle dont ils s'étoient rendus coupables envers cet innocent. Mais la justification de *Camille* a besoin d'une grande histoire pour être entendue. Je vais vous la raconter.

Les Gauloises autrefois étoient si fécondes, que le pays qu'on nomme aujourd'hui la France, ne pouvoit pas contenir tous ses habitants. Ceux des Gaulois qui habitoient autour de la ville de Sens, s'y trouvant trop pressés, résolurent d'envoyer une colonie dans l'Italie. Un grand nombre d'hommes & de femmes arriverént heureusement près de la ville de *Clusium*, & demanderent aux habitants la permission de

bâtir sur un terrein proche de leur ville, & qui n'étoit pas cultivé. On leur refusa leur demande, & ils se préparerent à l'obtenir de force en assiégeant la ville de *Clusium.* Les habitants se voyant pressés, demanderent du secours aux Romains, dont apparemment ils étoient alliés. Le Sénat résolut d'envoyer une Ambassade aux Gaulois pour les engager à se désister de leur entreprise; mais au lieu de choisir pour cet important emploi des hommes prudents & sages, on le confia à de jeunes étourdis qui gâterent *tout par leur* orgueil, comme vous l'allez voir.

Les Ambassadeurs pleins de mépris pour les Gaulois qu'ils traitoient de barbares, leur demanderent avec hauteur, de quel droit ils vouloient avoir ce terrein? Le Chef des Gaulois leur répondit: du même droit qui vous a mis en possession de presque tout ce que vous possédez en l'Italie. Les Ambassadeurs piqués jusques au vif d'une telle réponse, dissimulerent leur ressentiment pour se mieux venger, & feignant de prendre un esprit de paix, demanderent permission d'entrer dans la ville pour travailler à un accommodement. On le leur accorda, & au

lieu de faire les fonctions de médiateurs, il se mirent à la tête des assiégés dans une sortie, & violerent ainsi *le droit des gens*.

Miss BELOTTE.

Qu'est-ce que cela veut dire, violer *le droit des gens*? Voilà la premiere fois que j'entends cette expression. Expliquez-la, je vous prie.

Madem. BONNE.

Je crois l'avoir déjà fait, ma chere; n'importe. La société a besoin de certaines loix qui sont prises dans la nature, & qui en assurent la tranquillité. On appelle cela le droit naturel, le droit des gens, & ces loix sont inviolables, parce que sans elles personne ne seroit en sureté. Ainsi le droit des gens est violé, si on manque à son serment, si on recule les bornes du champ de son voisin, si on abuse de sa confiance & de sa bonne foi, & c'est de cette derniere maniere que les Romains violerent le droit des gens. Leurs Ambassadeurs tromperent les Gaulois pour obtenir l'entrée de la ville, & au lieu de se servir de cette permission selon l'intention de ceux qui la leur

avoient donnée, & pour le bien commun, ils la tournerent à leur désavantage, ce qui étoit un crime.

Lady SENSÉE.

Les Gaulois agirent en cette occasion avec une modération qui auroit fait honneur aux Nations les plus policées. Ils envoyerent à leur tour des Ambassadeurs à Rome pour se plaindre de la conduite de ceux qui avoient violé le droit des gens, & demanderent qu'on les leur livrât pour les punir selon l'usage. C'étoit assurément *le parti le plus* juste & le plus sage. La brigue du peuple l'emporta sur le *Sénat*. Non seulement, on refusa de livrer les coupables; mais on les nomma Tribuns militaires pour repousser les Gaulois qui justement offensés de ce refus, déclarerent la guerre aux Romains. La bataille se donna proche de la riviere d'Allia, & ces jeunes gens ne s'acquiterent pas mieux de l'office de Généraux qu'ils n'avoient fait de celui d'Ambassadeurs, ensorte qu'ils furent entiérement défaits.

La consternation fut si grande à *Rome*, lorsqu'on apprit cette défaite, qu'on ne pensa pas même à s'y défen-

dre. On mit en ſureté ſes choſes ſacrées : les jeunes gens s'enfermerent dans le Capitole, & tout le reſte chercha ſon ſalut dans la fuite. Quelques vieillards Conſulaires ne purent s'y réſoudre, & réſolurent de ſe dévouer dans Rome au fer des Gaulois.

Miſs SOPHIE.

Je vous demande pardon, ma Bonne; mais voici encore une expreſſion que je n'entends pas: *ſe dévouer au fer des Gaulois.*

Madem. BONNE.

Les Rois aiment à augmenter le nombre de leurs ſujets. Ainſi les payens étoient perſuadés que les divinités des enfers voyoient avec plaiſir la guerre & les autres fléaux qui faiſoient périr un grand nombre d'hommes. Pour aſſouvir la ſoif de ces divinités barbares, il y en a eu ſouvent qui ſe ſont dévoués à une mort volontaire, perſuadés que ce ſacrifice volontaire engageroit les Dieux infernaux à choiſir le plus grand nombre de leurs victimes chez leurs ennemis qui ne leur auroient point offert un tel préſent, &

par conséquent à leur procurer la victoire.

Lady VIOLENTE.

C'est-à-dire, qu'ils se dévouoient pour porter malheur à leurs ennemis; mais l'expérience ne les avoit-elle pas détrompés de l'inutilité de ce moyen? car il n'est pas vraisemblable que l'événement suivit toujours leurs desirs.

Madem. BONNE.

L'expérience au contraire avoit confirmé cette opinion. Des *soldats qui* voyoient leur général se dévouer à la tête de l'armée, se croyoient sûrs de vaincre, & cette certitude qui ranimoit leur courage, jettoit la consternation chez leurs ennemis qui n'étoient battus que parce qu'ils croyoient devoir l'être. Continuez, Lady *Sensée.*

Lady SENSÉE

Les vieillards Consulaires, qui s'étoient dévoués pour leur patrie, se rangerent devant la porte de leurs maisons vétus de leur robe de pourpre & assis dans leur chaire d'yvoire, & y attendirent tranquillement leurs ennemis. Cependant, les Gaulois s'étant

approchés de Rome, furent très-surpris de la trouver abandonnée. Ils se précautionnerent contre les surprises, & ensuite entrerent dans la ville. Ils furent d'abord saisis de respect à la vue des vieillards Consulaires ; mais un soldat Gaulois ayant voulu toucher la longue barbe blanche d'un de ces vieillards, en reçut un coup de sa baguette d'yvoire. Ce barbare irrité lui enfonça son épée dans le sein, & ce fut comme le signal du massacre. Tous furent tués, après quoi la ville fut pillée & brûlée. Je crois pourtant que les vainqueurs réserverent quelques lieux pour leur servir de retraite pendant le siége du Capitole qu'ils entreprirent & qui dura plusieurs mois.

Lady LOUISE.

Je ne comprends pas la terreur qui s'empara des Romains après la perte de la bataille. Que ne nommoient-ils des Chefs expérimentés ? Pour moi, je crois qu'ils eussent pu résister aux Gaulois. Que faisoient alors leurs Tribuns ?

Madem. BONNE.

Voilà la suite du gouvernement par-

tagé. L'un eſt d'une opinion, l'autre d'une autre, & on ne détermine rien. On peut préſumer que ce qu'ils firent par la ſuite, ils l'euſſent pu faire alors; mais la tête leur tourna à tous, parce qu'il y avoit trop de maîtres.

Lady SENSÉE.

Les Romains fugitifs ſe retirerent dans les villes voiſines de Rome, & il s'en trouva pluſieurs à Ardée que *Camille* avoit choiſi pour le lieu de ſon exil. Les habitants de cette ville commirent alors une grande lacheté : *ils eurent* l'indignité d'inſulter au malheur des Romains, & de chercher à les maltraiter. *Camille* s'étant mis à leur tête, repouſſa l'inſulte avec vigueur, & le bruit de ce petit exploit s'étant répandu, les Romains diſperſés accoururent en foule pour ſe ranger autour de lui, & voulurent le nommer Dictateur. *Camille* refuſa ce titre & le commandement de cette petite armée, parce qu'étant banni, il ne pouvoit accepter aucune charge; ainſi il fallut envoyer quelqu'un vers ceux qui étoient enfermés dans le Capitole, afin qu'ils puſſent l'abſoudre & l'élire, s'ils le jugeoint à propos.

Lady VIOLENTE.

Oh le bel exploit! Je n'aurois jamais cru qu'un homme du mérite de *Camille* eût été capable de faire une si grande sotise.

Miss CHAMPETRE.

Comment donc, ma chere, appellez-vous une sotise sa respectueuse fidélité à observer les loix? Elles défendoient à un banni de rentrer dans Rome; il auroit cru commettre un crime en violant cette loi: vouliez-vous qu'il s'en rendît coupable?

Lady VIOLENTE.

Non assurément, Madame, j'aurois voulu seulement qu'il eût eu le bon sens de comprendre que la nécessité contraint la loi. Je vous ferai connoître ma pensée par un exemple trivial à la vérité, mais frapant. Le pire qui en puisse arriver, est de vous faire rire.

„Un homme né d'un caractere sin-
„gulier, avoit la manie de ne vouloir
„pas permettre que son valet s'ingérât
„à deviner sa pensée, pour faire ce
„qu'il ne lui avoit pas commandé,

„ quelque à propos qu'il fût, il l'auroit „ chassé sans miséricorde pour avoir „ fait sans son ordre la chose la plus né- „ cessaire. Fatigué d'avoir des domes- „ tiques qui prétendoient, disoit-il, en „ savoir plus que lui, il écrivit sur une „ pancarte tout ce qu'il exigeoit d'un „ valet, & défendit au dernier qu'il „ prit, de ne rien omettre ou ajouter „ à ce qui étoit sur cette liste. Comme „ ce maître donnoit de fort bons ga- „ ges, le valet se promit à lui-même „ de remplir la condition, & pen- „ dant un mois il fut si exact, que le „ maître se félicitoit d'avoir enfin trou- „ vé ce qu'il cherchoit depuis si long- „ tems. Un jour qu'il étoit à la chasse „ il voulut sauter un fossé bourbeux, & „ prit si mal ses dimensions qu'il se laissa „ tomber tout au beau milieu, ensorte „ qu'il avoit de la bouë jusqu'aux épau- „ les. Vous croyez peut-être que son va- „ let se hâta de lui donner la main pour „ sortir de ce bourbier, tout au con- „ traire, il se croisa les bras, & ne ré- „ pondit au commandement qu'il lui „ en fit, que ces paroles. *Mr. cela n'est* „ *pas écrit sur ma liste*; il fallut que „ le maître lui jura plusieurs fois qu'il „ pouvoit le tirer de ce lieu sans crainte

» d'être mis dehors pour cette inexactitude. Quand il fut en lieu de sureté, il le traita de butord, & lui dit : pouvois-je prévoir que je tomberois dans un fossé ? Tu sens bien que si je l'avois prévu, j'aurois écrit : & il m'aidera à sortir d'un fossé si j'y tombe. Cet exemple corrigea le maître, & rendit le valet moins scrupuleux ; car avant il auroit laissé brûler la maison, sans penser à éteindre le feu, parce que cela n'étoit pas écrit. »

Madem. BONNE.

A l'application, Mesdames ? La loi ne peut ordonner que ce qu'elle peut prévoir. Si le législateur avoit pu deviner les circonstances où se trouvoit alors la République, il eût dit dans ce cas, *Camille* sera Dictateur. Ce fut donc une puérilité dans *Camille* de s'arrêter à la lettre de la loi, au lieu d'en suivre l'esprit, & cette sotise manqua achever la ruine de Rome.

Lady SENSÉE.

J'ai pensé comme vous, ma Bonne, en lisant ce trait d'histoire ; mais par la suite j'ai trouvé la circonspection

de *Camille* bien fondée. Les Romains ressembloient à l'homme à la pancarte, & encore avoient moins d'esprit que lui : ils eussent mieux aimé rester dans la bouë que d'en être tirés aux dépens de ce qui étoit écrit ; ainsi *Camille* n'avoit point de tort.

Miss CHAMPETRE.

Là, en conscience, Lady *Sensée*, pouvez-vous penser ce que vous dites ? C'est un ridicule que vous prêtez gratuitement aux Romains.

Lady SENSÉE.

Je ne leur prête rien, je vous jure, & je puis vous le prouver. Long-tems après, deux freres nommés *Scipion* furent tués en Espagne en perdant chacun une grande bataille. Leurs armées consternées étoient prêtes à tout abandonner, lorsqu'un simple Officier essaya de leur rendre le courage & y réussit. Les soldats ranimés le nommerent Proconsul, le mirent à leur tête, & sous ses ordres rétablirent les affaires qui étoient désespérées. Cet Officier écrivit au Sénat pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait, & prit dans sa lettre le titre dont ses soldats l'avoient décoré.



Ce fut un crime aux yeux des Sénateurs qui ne lui pardonnerent jamais, & qui laisserent languir dans l'obscurité un homme qui auroit pu rendre de grands services.

Lady VIOLENTE.

Je hais les gens pointilleux, & qui dans des choses de conséquence s'amusent à des formalités. Ne voilà-t-il pas un beau sujet de punir un homme qui a rendu des services essentiels? Je crois bien qu'ils eussent banni *Camille* une autrefois, s'il se fût ingéré sans leur ordre d'empêcher les Gaulois de les égorger tous & de brûler le Capitole, comme ils avoient brûlé la ville. Mais je vous interromps trop long-tems, Lady *Sensée*.

Lady SENSÉE

Le Capitole étoit bâti sur un roc escarpé : on n'y pouvoit monter que par un lieu fort étroit, & excepté cela, tous les environs en paroissoient inaccessibles. Il y eut pourtant un homme assez hardi pour s'exposer à ce danger. Il se coula sans bruit jusqu'au pied des rochers, & grimpa jusqu'au Capitole au danger de se casser mille fois le cou.

Il en descendit aussi heureusement qu'il y étoit monté, & rapporta à *Camille* le titre de Dictateur. Cependant, les traces des pieds de cet homme indiquerent aux Gaulois la route qu'il avoit tenue, & dans une nuit obscure, ils escaladerent le Capitole par cet endroit, & parvinrent jusqu'au pied des murs. Comme on croyoit ce lieu assez défendu par sa propre situation, il n'y avoit qu'une sentinelle qui étoit endormie. C'étoit fait des Romains: la sotise de *Camille* alloit achever leur ruine, lorsque les Oyes consacrées à *Junon*, furent éveillées par le bruit que firent les Gaulois en grimpant sur la muraille. Ces Dames qui sont fort bavardes de leur métier, firent tant de bruit, qu'un Officier nommé *Manlius* en fut éveillé. Ayant ramassé tous les soldats qu'il trouva sous sa main, il courut à la muraille, en précipita les Gaulois, & dans leur compagnie la sentinelle qui s'étoit laissé surprendre. Ainsi le Capitole fut sauvé.

Miss BELOTTE.

Cela étoit bien cruel de précipiter ce pauvre homme. Céder au sommeil,

n'eſt pas un crime qui mérite la mort. Je hais *Manlius*.

Madem. BONNE.

Je n'approuve pas ſon action parce qu'il n'avoit aucun droit de condamner cet homme. Il eſt vrai pourtant qu'il méritoit la mort, & qu'il y eut été condamné. Un officier de garde a droit de tuer une ſentinelle endormie : cependant, j'ai connu un Major de place qui fut généralement condamné pour l'avoir fait. Il ſuffiſoit de lui en donner la peur ; cela l'eut tenu éveillé une autrefois. Remarquez pourtant qu'il ne fut blâmé que pour l'avoir tué ſur le champ ; il devoit le mettre au Conſeil de Guerre, car le bon ordre demandoit qu'il périt ſi la faute eut été publique. Continuez Lady *Senſée*.

Lady SENSÉE.

Un ennemi plus fort que les Gaulois pourſuivoit les Romains qui étoient dans le Capitole ; c'étoit la famine. Les aſſiégés après en avoir ſouffert les dernieres extrémités, furent forcés d'entrer en accommodement. Les ennemis convinrent de ſe retirer pourvu qu'on

leur donna mille livres pesant d'or. Les Romains descendirent pour péser cet or, & le Chef des Gaulois mit son épée & son baudrier dans le bassin de la balance où étoient les poids pour le rendre plus pesant. Les Romains se plaignirent de cette injustice, & pour toute réponse il dit : *Malheur aux vaincus !* Dans le moment *Camille* arriva à la tête de sa petite armée, & dit aux assiégés : *Otez cet or, ce n'est qu'avec du fer que les Romains doivent recouvrer leur liberté.* On lui représenta que la paix ayant été conclue, il ne pouvoit attaquer les Gaulois. Il leur répondit qu'étant Dictateur, on n'avoit pu la faire sans son consentement ; & tombant tout de suite sur les ennemis désarmés, il en tue un grand nombre, force le reste à la fuite, délivre Rome pour longtems de ces dangéreux ennemis.

Lady CHARLOTTE.

Camille qui étoit tantôt trop scrupuleux, me le paroît bien peu à présent. Ne viole-t-il pas ce droit des gens qui devoit être si sacré ?

Miss

Miss CHAMPETRE.

Non, ma chere ; il eſt certain qu'étant le premier Magiſtrat, la paix qu'on avoit conclue ſans ſa permiſſion, étoit nulle.

Lady VIOLENTE.

Mauvaiſe excuſe ! S'il y avoit de la faute, c'étoit celle des aſſiégés. Les Gaulois n'étoient point obligés de ſavoir s'il y avoit un Dictateur. On abuſe de leur confiance, de leur ſécurité ; certainement, cela eſt mal : j'ai quelque choſe en moi qui m'en avertit.

Madem. BONNE.

Et ce quelque choſe ne vous trompe point, ma chere. *Camille* avoit tort, & il l'avoit d'autant plus, que les Gaulois lui avoient fourni une raiſon légitime de rompre ce traité. Perſonne de vous, Meſdames, ne devine-t-elle cette raiſon ?

Miss BELOTTE.

Ne ſeroit-ce pas que le Général des Gaulois l'avoit rendu nul en le violant

lui-même tout le premier, lorſqu'on peſoit l'or.

Madem. BONNE.

Préciſément, ma chere. Un traité devient nul dès qu'une des parties contractantes manque à quelques unes de ſes clauſes. Le Général Gaulois y avoit manqué ; donc il ne ſubſiſtoit plus. Mais cette voye de nullité ne vint pas dans l'eſprit de *Camille* qui l'ignoroit, ſans doute, puiſqu'il ne l'allégua pas : donc *Camille* viola réellement le droit des gens *en attaquant* les Gaulois qui étoient ſans défiance ſur la foi du traité. Pour finir tout ce qui regarde cet article, dites-nous, Lady *Senſée*, ce qui arriva lorſqu'il fut queſtion de rebâtir la ville de Rome.

Lady SENSÉE.

A peine les Romains ſe virent-ils tranquilles ſur les ruines de leurs maiſons, que ces enragés de Tribuns donnerent un nouvel exercice à la patience de *Camille* & des autres Sénateurs. Il étoit queſtion de ſavoir, ſi on rebâtiroit Rome, ou ſi on iroit habiter la ville de Veïes. Les Tribuns vouloient qu'on prit ce dernier parti, & *Camille*

étoit du sentiment contraire. Il disoit que c'étoit à Rome que les Dieux avoient promis l'empire du monde ; que si on alloit à Veïes, plusieurs Romains poussés par l'amour de la religion & de leurs anciens foyers, les rétabliroient ; qu'ainsi il y auroit deux Rome, qui bientôt ennemies pour la prééminence, se feroient une guerre cruelle. Pendant qu'on disputoit vivement pour cette affaire, elle fut terminée par un incident assez petit eu égard aux suites qu'il eut. On montoit la garde, & vous savez, Mesdames, que celui qui porte l'étendard, ou comme vous le dites, les couleurs, le plante dans un lieu fixe, comme dans la cour de Saint *James* par exemple. Comme tout étoit bouleversé, l'Officier qui étoit chargé de cet étendard, oublia l'endroit où il falloit s'arrêter, & marchoit toujours. L'Officier qui étoit derriere lui cria plusieurs fois : *Arrêtez c'est ici qu'il faut demeurer !* Un Sénateur attentif, & qui avoit une grande présence d'esprit, s'écrie : les Dieux se déclarent, *C'est ici qu'il faut demeurer.* Aussi-tôt tous ceux qui étoient assemblés, répéterent ces paroles. Le peuple devint leur écho sans savoir

ni pourquoi ni comment. Ainſi la réſolution fut priſe de rebâtir Rome; & chacun s'y portant avec ardeur, l'ouvrage fut bientôt achevé.

Lady LUCIE.

Il faut avouer que le peuple eſt une vraie girouette que le moindre vent fait tourner en tout ſens : il ne faut qu'un *homme habile* & qui ſache *profiter habilement* des circonſtances, pour le conduire où il veut qu'il aille.

Madem. BONNE.

Vous avez bien raiſon, ma chere, & c'eſt une des raiſons qui me fait préférer le gouvernement monarchique à la démocratie. On dit, ce me ſemble, mal à propos que le peuple gouverne dans les républiques. Non, aſſurément! il n'eſt point fait pour conduire, mais pour être mené; & ſi on examine bien ce qui s'eſt paſſé, & ce qui ſe paſſe tous les jours dans les républiques, on y découvrira preſque toujours un *Tribun* qui aſſez habile pour ſe rendre maître des eſprits, *conduit* la multitude à tout, même contre ſes propres intérêts & ceux de l'E-

tat. Bien entendu que c'eſt au profit ou de l'ambition, ou de la cupidité de ce *Tribun* qui parfaitement indifférent ſur le bien commun, ſacrifie tout le bien réel d'une nation à ſes intérêts particuliers qu'il cache ſous le beau prétexte du bien public. Heureux le peuple chez lequel il ſe trouve quelques hommes tels que *Camille*, qui ont aſſez de fermeté pour encourir, s'il le faut, l'indignation du peuple en le ſervant malgré qu'il en ait & contre ſes vues ! Ces hommes ſont bien rares, & j'en ai pourtant vu plus d'un.

Miſs CHAMPETRE.

Vous êtes bien fine, ma Bonne, & vous entendra qui pourra. Mais j'imiterai votre diſcrétion, & ne dirai pas le *mot de l'énigme*. Il eſt pourtant vrai que les peuples depuis les Romains n'ont pas été auſſi faciles à mener qu'ils l'étoient.

Madem. BONNE.

A bien peu de choſe près, Madame. Au reſte, cette manie de prendre un mot dit par haſard pour un préſage aſſuré de la volonté du ciel, n'a pas paſſé avec le paganiſme. Longtems

après sa destruction, lorsqu'on vouloit savoir le succès d'une guerre ou d'une autre entreprise, on envoyoit un homme à l'église, & le verset des Pseaumes qu'on chantoit au moment qu'on y entroit, étoit pris comme un présage assuré.

Miss BELOTTE.

On attendoit donc le dimanche ou les jours de fêtes pour avoir ce présage, car on ne chante les Pseaumes qu'en ce tems.

Madem. BONNE.

Non, ma chere. C'est qu'on avoit alors plus de piété qu'aujourd'hui. Il n'y avoit point de silence dans les temples du Seigneur, & à toutes les heures du jour & de la nuit ils retentissoient de ses louanges.

Miss SOPHIE.

Y avoit-il du mal à consulter ainsi le Seigneur ? Pour moi, quand je prends l'Evangile, je pique au hasard avec une épingle, & je m'arrête au chapitre qui me tombe sous la main par hasard.

Madem. BONNE.

Voilà comme on parle sans s'entendre, ma très-chere. *Hasard* & *rien* sont deux mots qui ont la même signification : vous croyez donc que le *rien* peut vous envoyer quelque chose d'utile. Si fortement persuadée que Dieu qui conduit toutes choses, veille particulierement sur le bien spirituel de ses créatures ; si convaincue de la certitude de ces paroles de Jésus, vous croyez fermement qu'il donne le bon esprit à ceux qui le demandent en son nom. Si dans cette persuasion, dis-je, vous le priez avec ardeur de vous envoyer dans la Sainte Ecriture les choses qui conviennent particulierement à votre situation présente, vous faites une acte de religion par lequel vous attestez sa providence à votre égard, alors ce chapitre que vous rencontrez, vous ne le regardiez pas comme vous venant par hasard, mais par une permission du Seigneur. Je ne voudrois pourtant pas me servir de ce moyen pour me déterminer dans des choses particulieres : nous avons des moyens extérieurs pour régler nos actions auxquels il est plus prudent de se tenir, &

j'ai toujours pour suspectes toutes les pratiques qui peuvent devenir abusives, & nous jetter dans l'illusion.

Lady LOUISE.

Je n'entends pas bien ce que vous voulez dire, ma Bonne ; j'en reviens toujours à vous demander des exemples.

Madem BONNE.

Je veux faire une lecture pour m'édifier : je demande le Saint Esprit au nom de Jésus ; j'ouvre *le livre* avec une épingle, & je lis ce qui me tombe à livre ouvert avec une attention particuliere, persuadée que Dieu a eu la bonté de diriger ma main. Il n'y a pas de mal à cela ; au contraire, c'est comme je vous l'ai dit, un acte de foi de la bonté de Dieu, & un acte de confiance én cette bonté. Je ne risque rien en le faisant, parce que tous les endroits de l'Ecriture Sainte (du Nouveau Testament s'entend) sont propres à m'édifier. Mais je veux me décider sur une affaire de conséquence spirituelle ou temporelle ; j'ouvre l'Ecriture Sainte pour me déterminer, ou bien pour savoir si une chose

douteuse est bonne ou mauvaise : c'est tenter Dieu, c'est lui demander un miracle, & être persuadée qu'il est toujours à nos ordres pour en faire lorsque la fantaisie nous en prendra ; c'est enfin négliger les moyens naturels qu'il nous a donné pour nous déterminer & nous instruire, & nous exposer à nous tromper en les négligeant.

Lady CHARLOTTE.

Quels sont les moyens naturels qu'il ne faut pas négliger pour se déterminer ? J'avoue que je n'en connois aucuns.

Madem. BONNE.

Vous avez d'abord votre conscience, la prudence humaine, les maximes de l'Evangile, & les conseils des personnes éclairées, & dans l'état où vous êtes, l'obéissance à vos parents.

Miss CHAMPETRE.

Pour la conscience, vous savez très-bien, ma Bonne, qu'on s'en fait souvent une fausse, quand il s'agit de l'intérêt d'une passion. La prudence humaine, vous savez bien encore que l'esprit

du monde l'a terriblement dépravée. Les maximes de l'Evangile, vous savez qu'on les tord pour les amener à son sens. Enfin, les conseils des personnes éclairées, où les trouver? les a-t-on toujours sous la main? D'ailleurs, il n'est guere d'usage en Angleterre de consulter sur sa conscience : nous n'y avons pas de Directeurs, à moins qu'on ne soit Méthodiste.

Madem. BONNE.

Voilà Miss *Champêtre* l'apôtre de la liberté, qui vient de nous donner une preuve complette que ce bien dont nous paroissons si idolâtres, est un poids que nous ne pouvons supporter, & dont nous sentons que nous sommes en danger d'abuser. La voilà qui sent le besoin d'une détermination étrangere, d'une direction enfin. Car si notre conscience peut devenir fausse quand il s'agit de l'intérêt des passions; si la prudence humaine a été empoisonnée par les maximes du monde; si nous sommes en danger d'interpréter l'Evangile comme il convient à nos penchants, il en faut conclure nécessairement que nous avons besoin d'un conseil, d'un guide. Se conduire par les lumieres des autres,

c'eſt renoncer à ſa volonté, à ſa liberté. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que Miſs *Champêtre*, ſans s'en appercevoir, ſe conduit par les lumieres des autres; qu'elle n'a rien fait depuis pluſieurs années ſans me conſulter, & que j'ai décidé de toutes ſes actions. Où étoit alors votre liberté, ma chere?

Miſs CHAMPETRE.

J'en avois un parfait uſage. Car premierement, c'étoit parce qu'il me plaiſoit de vous conſulter que je le faiſois. Secondement, j'étois fort libre de vous obéir ou non: je n'y étois contrainte par qui que ce fût au monde.

Madem. BONNE.

Eſt-ce bien parce que cela vous plaiſoit que vous m'avez conſultée, ou bien parce que vous croyez que cela vous étoit utile? Quand vous avez ſuivi mes conſeils, étoit-ce parce que vous les croyez bons & utiles? & ſuppoſez que vous les trouviez tels, vous étoit-il libre ou non de les ſuivre ou de ne les ſuivre pas?

Miss CHAMPETRE.

Assurément, j'étois libre de vous résister; mais j'avoue que j'aurois mal fait de le faire, puisque vous ne m'avez rien conseillé que de juste, & que je n'eusse dû exiger de moi sans votre conseil, si mes passions n'avoient pas obscurci les lumieres de ma raison.

Madem. BONNE.

En sorte que tous les avantages de votre liberté se réduisent à celui-ci: c'est le pouvoir de faire des sotises si vous le jugez à propos, & de *résister* aux lumieres de la raison. Misérable avantage dont les Saints sont privés dans le ciel, & dont je voudrois bien être débarrassée sur la terre! Concevez-le bien, ma chere amie? Nous ne sommes vraiement libres que quand nous obéissons à la raison, soit à la nôtre quand elle est bien saine, ce qui arrive rarement parce que l'intérêt de nos passions en obscurcit les lumieres, soit à la raison d'une personne éclairée & sans intérêt qui vient à bout de rectifier la nôtre. Vous restez vraiement libre en obéissant, j'en conviens, parce que vous ne vous soumettez qu'à la

raiſon ; mais ces lumieres de la raiſon vous viennent par le canal d'un autre, & il eſt pénible de redreſſer la vôtre : voilà ce qui rend l'obéiſſance difficile, qui la rend ſemblable à l'extérieur, à l'eſclavage, quoiqu'elle ſoit la vraie liberté. Ce que je vous dis eſt gravé au fond de notre ame : nous ſentons notre impuiſſance à nous bien conduire ; nous cherchons des conſeils, des appuis, & nous ne pouvons trop en chercher pourvu que nous les choiſiſſions bien. Mais, me dites-vous, ce n'eſt pas l'uſage en Angleterre de prendre un Directeur : tant pis ! C'eſt comme ſi vous diſiez : ce n'eſt pas la mode de choiſir un pilote pour conduire un vaiſſeau. Je vous dirois : il faut amener cette mode. Une perſonne conſacrée par état à la piété ; au ſervice de Dieu, & à procurer le ſalut des ames, doit avoir des lumieres qui vous manquent, ſoit du côté de l'étude de l'Ecriture Sainte, ſoit du côté du ſecours divin ; car Jéſus a dit en parlant à ſes Apôtres : qui vous écoute, m'écoute.

Lady CHARLOTTE.

Auſſi euſſai-je bien écouté les Apô-

tres si j'eusse vécu de leur tems ; mais je ne puis m'accoutumer à regarder comme tels des hommes qui vivent dans le grand monde, qui jouent, se divertissent, & menent une vie tout à fait séculiere : cela m'ôte la confiance.

Madem. BONNE.

Je vous plains bien sincerement, *Mesdames, si vous n'avez que des guides* de ce caractere, & je voudrois de tout mon cœur qu'ils pussent vous entendre. Je les ai souvent entendu déplorer l'abus qui bornoit tout leur ministere à prêcher & réciter les prieres. Je leur dirois volontiers à l'avenir avec Lady *Charlotte* : Voulez-vous acquérir la confiance de vos ouailles, & par là devenir utile à leur salut ; soyez vraiement à leurs yeux la tribu que Dieu a séparée & s'est réservée pour lui. Qu'on vous voye vivre dans l'éloignement des plaisirs du siecle. La priere, le service du prochain, l'étude, doivent borner tous vos plaisirs. Pratiquez non seulement les préceptes de l'*Evangile*, suivez encore *les conseils*, sans quoi votre état ne seroit ni plus parfait ni plus relevé que celui des au-

tres chrétiens ; sans quoi vous ne serez jamais naître la confiance ; sans-quoi les gens du monde auront droit de dire, que vous n'avez eu d'autre vocation pour l'état ecclésiastique que l'attrait d'un bénéfice & des moyens de subsistance : vues qui sont absolument indignes d'un ministre du Seigneur. Mais à quoi m'emporte le fil de la conversation ? Je voulois vous prouver la nécessité de demander des conseils, & je m'ingere à en donner à ceux dont l'état est de conduire les autres. En vérité, ils doivent me pardonner ; je n'en avois pas l'intention. Cependant, je dirai comme *Pilate : ce qui est écrit, est écrit ; ce qui est dit, est dit.*

Lady LOUISE.

Je pense, ma Bonne, que celui qui consulteroit avec un esprit de foi, auroit une réponse juste même de la bouche d'un méchant. Dieu ne permettroit pas qu'il vous trompât.

Madem. BONNE.

Oui, s'il est un de ceux à qui Jésus a dit : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siecles.* C'est à vous d'examiner, Mesdames, qui sont

ceux auxquels ces paroles doivent s'appliquer. Mes instructions sur cet article doivent se borner à vous recommander cet examen. Parlons à présent de Madame *du Plessis*.

La veille de la présentation de *Jésus* au temple, Madame *du Plessis* étant en priere, sentit tout se soulever en elle: il lui sembloit que Dieu lui demandoit dans cette fête un sacrifice bien pénible, & elle ne pouvoit conjecturer ce que c'étoit. Jamais il ne lui vint dans l'esprit que ce pressentiment eût quelque rapport à ses enfants. Elle se contenta donc de tenir son cœur disposé à tout, & d'offrir à Dieu en général une soumission entiere à tout ce qu'il lui plairoit d'exiger d'elle. Le lendemain elle alla à l'église avec ses deux filles qui étoient devant elle. Elle considéroit l'offrande que Jésus avoit faite de lui-même, l'offrande que *Marie* avoit faite de ce cher fils, & la douleur dont elle avoit du être pénétrée lorsque le saint viellard *Siméon* lui prédit sa mort. Tout d'un coup elle entendit comme une voix au fond de son cœur qui lui dit: Dieu te demande aussi le sacrifice de ta fille *d'Enfreville*; elle va t'être ravie. Un coup de foudre

auroit moins effrayé Madame *du Plessis* : elle resta comme anéantie, & dans le moment ses larmes coulerent avec tant d'abondance que sa coëffe en fut toute trempée. Cependant, ces mouvements naturels ne l'empêcherent point d'élever son ame à Dieu avec force, & de se soumettre à sa volonté, quelque rigoureuse qu'elle lui parut. Il y avoit alors trois mois qu'elle ne se permettoit plus de regarder cette chere fille en face, pour se priver d'un plaisir qui la distrayoit de la vue de Dieu seul qu'elle vouloit voir en toute chose. De retour chez elle, elle leve les yeux, les fixe sur son visage qu'elle croit voir déjà couvert des ombres de la mort. La nature succombe : ses larmes recommencent à couler ; son assiette en est couverte. Mademoiselle *d'Enfreville* effrayée se léve, se jette au cou de sa mere, la conjure de lui dire ce qui occasionne en elle ces mouvements douloureux. Madame *du Plessis* dévore ses larmes, s'efforce de reprendre un visage serein, & renferme au fond de son cœur le sentiment qui la tue. Elle triompha du moins de ses mouvements extérieurs, parut tranquille, & le reste de la journée se passa comme à

l'ordinaire. Le lendemain de toutes les grandes fêtes, elle avoit coutume de mener ses enfants en carosse aux environs de la ville pour prendre l'air. Arrivées dans une solitude fort agréable, elles s'y promenerent long-tems, & s'étant assises ensuite, Mademoiselle *d'Enfreville* lui dit qu'elle avoit une forte pensée qu'elle ne vivroit pas long-tems quoiqu'elle n'eut jamais joui d'une santé plus parfaite. Voici, ajouta-t-elle, sur quoi est fondé cette idée.

J'ai oui dire que le parfait bonheur n'est point pour cette vie, & que notre cœur y vole toujours de désirs en désirs. Or depuis quelque tems le mien n'en forme plus aucuns. Autre fois j'ai soupiré après les plaisirs du monde. Dieu m'a fait la grace d'en connoître la futilité, le danger. Pour les satisfactions innocentes, vous ne me donnez pas le tems de les souhaiter : vous prévenez mes désirs ; c'est un état trop tranquille pour cette vie. Il semble être l'avant-coureur d'un bonheur plus parfait. Madame *du Plessis* sentit en ce moment renouveller toutes ses douleurs, & sut les réprimer. Huit jours se passerent sans que Mademoiselle *d'Enfreville* fut incommodée. Le huitieme

jour elle voulut se faire couper les cheveux ; ainsi sa mere vint seule à la communauté. A peine y avoit-elle été deux heures, qu'on vint l'avertir que sa fille avoit la fiévre. Sa maladie se déclara pour le pourpre en vingt-quatre heures. La malade n'attendit pas qu'on l'avertit de se préparer à la mort : elle le fit avec une résignation telle que vous l'avez admirée dans Lady *Tempête*. Elle parloit beaucoup, & l'on craignoit que cela n'augmentât sa fiévre. Sa mere lui dit qu'elle la mettoit en silence tout le tems où elle seroit à dîner. Une servante du couvent étant venue dans cet intervalle pour savoir l'état de sa santé, lui fit plusieurs questions : cette fille obéissante mit le doigt sur sa bouche pour lui montrer qu'elle ne pouvoit lui répondre ; & pour l'engager à le faire, il fallut que sa mere lui en donna l'ordre. Elle ne sentit point les horreurs de la mort, & cette paix qu'elle avoit goûtée depuis quelque tems, ne l'abandonna point jusqu'à son dernier soupir. Je n'entreprendrai point de vous exprimer la douleur & la résignation de sa mere ; l'une ne put être égalée que par l'autre : elle vint passer six semaine à la com-

Je vous l'ai dit, Mesdames, j'eus le bonheur de la connoître dans ce tems; & je puis dire que j'ai bien exercé sa patience: cependant, elle avoit un tel ascendant sur moi & sur toutes les autres qui étoient sous sa conduite, qu'il n'étoit pas possible de lui désobéir. Elle perdit sa troisieme fille deux ans après, & libre de tous soins, elle avoit cédé à nos instances, & prenoit ses mesures pour venir demeurer avec nous lorsqu'elle nous fut ravie.

Trois mois avant sa mort je dis à la récréation que je n'avois jamais vu mourir personne. Elle me mit la main sur l'épaule, & me dit: avant qu'il soit peu, il ne tiendra qu'à vous de me voir mourir; mais vous n'en aurez pas le courage. Ces paroles me glacerent d'effroi, & je ne sais comment elles s'échapperent de ma mémoire: ce qu'il y a de vrai, c'est que je les oubliai parfaitement. Enfin, le pourpre qui avoit moissonné ses trois filles, l'attaqua elle-même. Depuis la mort de ses Demoiselles, elle s'étoit retirée dans une petite chambre de sa maison, & louoit le reste au profit des pauvres. Ils profitoient aussi du retranchement de ses domestiques, car elle n'avoit qu'une

ſeule ſervante qui ſuffiſoit pour elle » &
» pour l'amie dont j'ai parlé, il fallut
» donc appeller des ſecours étrangers.
» Toute la Communauté s'offrit avec
» empreſſement pour la garder, on en
» choiſit quatre qui s'enfermerent chez
» elle, & auxquelles on ôta toute com-
» munication avec les autres, parce
» que le pourpre en Normandie eſt
» très-contagieux ; il n'y avoit donc
» pas d'apparence que la prédiction
» qu'elle m'avoit faite put s'accomplir.
» Cette maladie dans nos quartiers
» eſt extrémement trompeuſe, & lorſ-
» qu'elle paroît dans le meilleur état,
» un abſcès créve dans la tête & étouffe
» le malade, c'eſt ce qui arriva à
» Madame *du Pleſſis*. J'étois en Ville
» lorſque cet accident mortel ſe dé-
» clara, & je paſſai chez elle pour de-
» mander à la porte de ſa maiſon
» comment elle ſe trouvoit ; il falloit
» abſolument exécuter un ordre qu'el-
» le avoit donné quelques moments
» avant de perdre connoiſſance, on
» me demanda ſi j'avois peur du mal,
» & ſur ma réponſe on me pria de
» monter. Je la trouvai mourante, &
» n'ayant pas le courage de ſoutenir
» ce ſpectacle, je me hâtai de ſortir

» après avoir exécuté ce qu'on exi-
» geoit de moi je me retirai, & ce ne
» fut qu'une heure après que je me
» rappellai ses paroles. *Vous pourrez*
» *me voir mourir, mais le courage*
» *vous manquera.*

» Les quatre filles qui l'avoient servie
» pendant sa maladie, nous assurerent
» que ce tems avoit été pour elle celui
» d'une abondante moisson des vertus
» qui devoient consommer *sa sainteté.*
» Elle n'avoit point fait de testament
» pour laisser à son fils, le mérite de
» quelques legs pieux qu'elle s'étoit
» contentée de dire de bouche à l'amie
» dont j'ai parlé. Ce fils ne trahit point
» sa confiance, & exécuta ponctuelle-
» ment tout ce qu'elle avoit souhaité.
» Vous ne connoissez pas ma mere,
» disoit-il, à ceux qui lui conseilloient
» une autre conduite ; elle n'a jamais
» rien demandé à Dieu sur la terre,
» qu'elle ne l'ait obtenu, ses prieres
» seroient-elles moins efficaces dans
» le ciel ? non, sans doute, & elle
» obtiendroit bientôt le châtiment de
» ma désobéissance à ses ordres.

CONVERSATION PARTICULIERE.

Madem. BONNE. *Miss* CHAMPETRE.

Miss CHAMPETRE.

JE viens tranſportée de joie vous annoncer la plus heureuſe nouvelle du monde. Réjouiſſez-vous, ma Bonne ! Il y a eu une fête dans le ciel.

Madem. BONNE.

Il faut en faire une ſur la terre, Madame. Dieu, ſans doute, a exaucé vos prieres par rapport à la converſion de votre époux.

Miss CHAMPETRE.

Ce ne ſont pas aux miennes que Dieu a fait cette faveur ; c'eſt ſa compagne dans l'iniquité à qui, ſans doute, il a bien voulu faire cette grace. La ferveur de ſa converſion eſt telle, qu'elle peut eſpérer d'être une des premieres dans le royaume des cieux.

Madem. BONNE.

Vous me surprenez agréablement, ma chere. Faites-moi, je vous prie, le détail circonstancié d'un évenement si heureux.

Miss CHAMPETRE.

De tout mon cœur, ma Bonne ; j'ai même besoin de vous le dire. Mon cœur est si plein de ma reconnoissance envers Dieu, que j'ai besoin de le décharger dans le vôtre : j'ai besoin encore que vous m'aidiez à le remercier. Je vous jure que dans mes transports de joie, je pourrois courir, ce me semble, tout l'Univers pour engager toutes les créatures à s'unir à moi.

Madem. BONNE.

Votre vive reconnoissance est encore une nouvelle grace de Dieu : il vous en a fait beaucoup, ma chere amie. Voyons comment il a conduit l'heureux événement qui cause vos transports. Vous êtes vraiment hors de vous.

Miss CHAMPETRE.

Je suivis exactement vos conseils par rapport aux deux petites filles. Mon

mari

mari fut long-tems sans vouloir m'avouer qu'elles lui appartenoient : enfin, il me fit la moitié de la confidence, & convint qu'il en étoit le pere ; mais il me fit un roman tout du mieux arrangé qu'il put, pour me prouver qu'il les avoit eu d'une personne qui étoit morte depuis long-tems. Je lui laissai le plaisir de croire qu'il m'avoit trompé : cela servit même à mes desseins, car il n'avoit plus de prétexte pour me refuser l'entiere disposition de ces enfants qui ne dépendoient que de lui, puisqu'il m'assuroit qu'elles n'avoient plus de mere. Aussi-tôt je les fis habiller fort proprement, ce qui charma tellement la femme de charge qu'elle commença à devenir beaucoup plus civile à mon égard. Je carressai beaucoup les enfants, ce qui joint à l'habit neuf que je leur avois donné, me gagna absolument leur cœur. Je vous ai dit, ma Bonne, que ces deux petites étoient si méchantes que personne ne pouvoit les souffrir ; en vérité, leurs défauts étoient étrangers à leur caractere : elles l'ont excellent, & il arriva qu'après avoir commencé avec une horrible répugnance, elles m'attacherent tellement qu'au bout d'un

mois j'aurois beaucoup souffert si on me les avoit ôtées.

Madem. BONNE.

Nous devons nous instruire mutuellement, ma chere, & j'ai besoin d'accumuler les modeles des bonnes méthodes. Dites-moi, je vous prie, ma chere, comment vous vous y êtes prise pour corriger ces enfants, & tirer parti de leur heureux naturel ?

Miss CHAMPETRE.

J'avois remarqué que la femme de charge qui les autorisoit à faire tout le mal qui convenoit à ses goûts particuliers, les contraignoit misérablement dans des bagatelles indifférentes. J'ai accordé toutes ces bagatelles, ce qui a transporté de joie ces petites créatures. Ensuite j'ai parlé à leur raison ; je les ai convaincues qu'il étoit plus agréable pour elles de gagner l'amitié de toute la famille que d'en être détestées. Ces enfants étoient une cire molle : j'ai observé de ne les pas quitter de vue un moment, & de leur donner bon exemple. Quand elles ont vu que je parlois honnêtement aux domestiques, elles ont pris mon ton. Ceux-ci qui étoient

accoutumés à n'en recevoir que des grossieretés, ont été si surpris de ce changement, qu'il n'étoit question d'autre chose dans la maison. C'étoit l'entretien des repas : la mere enchantée des louanges qu'on donnoit à ses enfants, les leur rapportoit. Cela encourageoit les petites à bien faire ; je leur faisoit remarquer combien il y a de plaisir à être aimées. Le bouteillier acheta de la toile pour se faire des chemises ; je dis que je voulois y travailler : aussi-tôt mes petites briguent le plaisir de m'aider dans cet ouvrage. Cet homme qui voit avec quelle ardeur elles travaillent, leur apporte une nid d'oiseaux, un joli petit liévre, des fleurs. A chaque présent, je dis : voilà ce que c'est d'être bonnes ; on a tout ce qu'on veut. Une de nos servantes tomba malade : je lui portois ses bouillons ; mes petites filles voulurent le faire aussi. Je me mettois à genoux avant d'entrer dans la chambre de cette fille ; je faisois un acte de foi, comme quoi c'étoit à Jésus que j'allois rendre ce service. Mes enfants ont si bien pris cette foi, qu'elles saluent les pauvres qu'elles rencontrent, & disent à ceux qui s'en étonnent ; c'est à Jésus que nous faisons

cette révérence. Nous avions jetté tous les chiffons de marly que nous faisions, & nous ne travaillions plus qu'à faire du linge pour les pauvres du village. Cela étoit bien dur pour leurs petits doigts : elles s'en plaignirent. Je leur fis voir une image de Jésus crucifié, & leur appris que c'étoit pour elles qu'il avoit eu les mains percées de gros clouds. *Elles touchèrent ces clouds, (car mon image étoit en* relief,) se récrierent sur la douleur que le bon Jésus avoit soufferte, & tout de suite l'ainée dit : cela étoit bien plus dur que de la grosse toile. Allons, ma sœur ! travaillons pour Jésus cette grosse toile : puisqu'il a bien voulu avoir les mains clouées pour nous, nous pouvons bien avoir les doigts rouges pour lui.

Madem. BONNE

Et que disoit la femme de charge en voyant tout cela ?

Miss CHAMPETRE.

Cette pauvre créature n'avoit pas la moindre idée de religion. Je la priai de venir dans ma chambre pour admirer les progrès des enfants. Elles répétoient

le Saint Evangile en sa présence ; j'y ajoutois mes réflexions, & j'avois souvent le plaisir de voir qu'elle étoit touchée jusqu'aux larmes. Elle tomba malade d'une espéce de gale qui dégénéra en ulcere : je voulus moi-même la panser. Je fus bien surprise de la voir tomber à mes genoux, en me disant qu'elle étoit une misérable qui ne méritoit pas mes bontés. La présence de ses enfants ne lui permettant pas d'en dire d'avantage, elle me pria de les faire retirer, & en vérité, elle me fit une confession générale avec un cœur si pénétré de douleur, que je ne pus m'empêcher de mêler mes larmes avec les siennes.

Madem. BONNE.

Et que sentiez-vous dans ce moment, ma chere ? Etiez-vous payée des violences que vous vous étiez faites ?

Miss CHAMPETRE.

Ah ! ma Bonne, mon cœur nageoit dans une joie si pure, que les termes me manquent pour m'exprimer. J'ai goûté ce que l'on appelle des plaisirs dans le monde. Quelle comparaison ! Ce sont des vraies amer-

tumes au prix de celui-là. Si nos Dames qui courent après le bonheur, & qui croyent le rencontrer dans les bals, les assemblées, pouvoient avoir goûté la milliéme partie de la satisfaction que je goûtai alors; elles renonceroient à tout pour se procurer celle-là. Pour moi, ma Bonne, je vous l'avoue, les plaisirs du monde ne me feront plus rien: m'en voilà dégoûtée pour jamais; on n'en trouve de réels qu'en servant Dieu.

Madem. BONNE.

Oui, ma chere; cependant, il ne recompense pas toujours en cette vie d'une maniere aussi sensible ce que l'on fait pour lui. Souvent l'ingratiude, l'endurcissement des pauvres & des pécheurs, donnent un grand exercice à la foi: ils faut qu'elle soit bien vive pour continuer à bienfaire sans être payée par l'ombre du succès. Et que disoit votre époux de tout cela?

Miss CHAMPETRE.

Il étoit absent depuis un mois, il fut dans un étonnement inconcevable de voir le changement qui s'étoit fait dans sa maison. La priere publique,

de bonnes lectures, le catéchisme s'y faisoient tous les jours dans la chambre de la femme de charge qui étoit au lit, parce que son mal étoit à la jambe. Il crut d'abord que la nécessité seule la forçoit à supporter ces exercices qu'il supposoit très-ennuyeux, & me dit qu'il y avoit de la cruauté à y assujettir cette malheureuse. (Ce fut son terme). Je le priai de la voir, & lui promis de ne la pas gêner, si elle le trouvoit mauvais. Ce fut par-là qu'il débuta en entrant dans sa chambre. Ah! Monsieur, s'écria-t-elle, n'aurez-vous pas dégoûté Madame, de venir ici nous instruire? Hélas! ce seroit me priver de mon unique satisfaction. J'avoue que je ne la mérite pas, & que connoissant tous mes crimes, comme elle le fait, elle devroit m'avoir en horreur; mais sa charité a tout oublié, tout pardonné. Je vous jure, lui répondit, mon époux qu'elle ignore absolument tout ce qui s'est passé, & que je lui ai donné le change sur cet article. Elle a feint de vous croire, Monsieur, repliqua cette femme; mais certainement vous ne l'avez pas trompée. Je dois lui rendre la justice qu'elle ne m'a jamais dit un seul mot qui pût me

faire croire qu'elle me soupçonnât; mais lorsque je lui eus fait l'aveu de tous mes crimes . . . .

Et qui vous a porté à faire ce ridicule aveu ? lui dit brusquement mon mari. Le desir de les réparer, répondit courageusement cette pécheresse pénitente. Les discours de Madame sur la religion m'avoient beaucoup ébranlée; mais quand je la vis à mes pieds panser un ulcere dont la *vue* & *la* puanteur me font horreur à moi-même, cela me convainquit tout d'un coup de la vérité de la religion qu'elle enseignoit à mes enfants. Il n'y a que le secours de Dieu qui puisse faire faire de telles choses : je l'ai expérimenté par moi-même; j'en vois tous les jours des exemples chez vous. *Jeanne* la cuisiniere qui se mettoit en colere cent fois par jour, est douce comme un mouton, demande excuse quand elle a brusqué quelqu'un, & ne boit que de l'eau à son dîner, quand elle s'est fachée tout à fait. Votre *Stoure* ne joue plus : votre grand laquais ne s'est pas ennyvré une seule fois depuis trois semaines. Au lieu d'entendre l'écurie retentir de jurements & de blasphêmes qui la faisoient ressembler à l'enfer, on

y entend chanter des pseaumes. Voilà, Monsieur, le fruit de cette religion dont vous vous mocquez. Moi-même, vous me connoissez : vous savez que j'aimois les bons morceaux, les liqueurs ; j'ai renoncé à tout cela avec une facilité qui m'étonne. Lorsque je suis tentée, je prie Dieu, comme Madame me l'a recommandé, & aussitôt je sens un courage, une force. Allez, Monsieur ! vous devriez suivre notre exemple à tous, & écouter Madame.

Madem. BONNE.

Je suis surprise & édifiée du zéle de cette femme. Et que lui répondit votre époux? Fut-il touché ?

Miss CHAMPETRE.

Non encore, ma Bonne; il ne fut qu'étourdi de tout ce qu'il entendoit. Je le vis rêveur le reste du tems que nous passâmes à la campagne : il avoit de longues conférences avec cette femme ; & lui avoit fait jurer de ne m'en point parler. Enfin, il me l'envoya hier, & me fit prier de l'attendre dans

la salle du jardin où il vouloit me voir seule.

Madem. BONNE.

Je vois bien que vous êtes devenue Missionnaire, ma chere amie : seriez-vous aussi médecin par hazard ? Vous me dites qu'elle vint vous avertir ; je la croyois à la campagne étendue dans son lit : auriez-vous fait cette guérison ou ce miracle ?

Miss CHAMPETRE.

Vous me faites trop d'honneur, ma Bonne ; je ne suis capable ni de l'un ni de l'autre. C'est la diéte qui a eu la gloire de cette cure. Cette femme avoit occasionné son mal par la gourmandise & les liqueurs fortes. Le retranchement de ces deux causes a détruit l'effet. Il est vrai qu'elle est un peu maigrie : elle s'en félicite & dit gaiement qu'elle espere maigrir davantage. Elle m'a priée de lui permettre de nous suivre en ville, crainte de tout gâter en mon absence ; j'ai aussi amené les deux petites que je vous présenterai demain.

Madem. BONNE.

Je les verrai avec plaisir, ma chere; mais achevez, je vous prie de me dire tout ce qui concerne votre époux.

Miss CHAMPETRE.

Je le trouvai dans une agitation extraordinaire. Il m'avoua qu'il étoit parfaitement convaincu non-seulement de l'existence de Dieu, mais encore de la vérité de la religion chrétienne, par son excellence, sa pureté, & les admirables effets qu'elle produit. Notre femme de charge, par des discours simples pris dans la nature, & surtout par ses bons exemples, a plus fait que tous les Docteurs ensemble, & Dieu a fait voir en cette occasion, comme en cent autres, qu'il sait employer les moyens les plus foibles pour opérer les plus grandes choses. Il ne me reste plus qu'à bénir Dieu, qu'à le prier de me donner le courage de pratiquer le bien; car je sens que le bon exemple que je donnerai, est seul capable de soutenir la piété dans ma famille. Mon mari me laisse la maîtres-

se de régler mes occupations à mon gré & j'en vais profiter pour renoncer absolument à tout ce qui pourroit me distraire de mes devoirs.

LETTRE DE L'AUTEUR A SES ÉCOLIERES.

Mesdames, après vous avoir recommandé si souvent la soumission aux ordres de la sage providence, il ne me reste plus qu'à pratiquer avec vous les leçons que nous avons prises à cet égard. Si je n'eusse consulté que l'affection que je vous porte, j'eusse fini au milieu de vous une vie que je vous avois consacrée; mais Dieu me déclare sa volonté par une santé si languissante qu'il ne m'est plus possible de continuer nos exercices. Je vous deviens inutile ici, & le juste soin que je dois avoir de ma vie, m'engage à chercher un remede dans le changement de climat. Il faut donc

nous séparer au moins pour plusieurs années ; & Dieu sait seul le moment de notre réunion. Peut-être ne nous reverrons-nous plus en cette vie, ou par votre mort, ou par la mienne. Tâchons que notre amitié qui n'a été qu'ébauchée dans ce monde, puisse continuer dans l'autre. Je vous ai fait tout le bien qui a été en mon pouvoir ; il m'en restoit un plus grand à vous faire, la disposition des choses ne me l'a pas permis, & je vous remets à cet égard entre les mains de la miséricorde de Dieu. Soyez fidelles à sa grace ; faites profiter le talent que vous avez reçu, & vous en aurez un autre par dessus. Si Dieu exauce mes prieres, il vous accordera, Mesdames, tout ce qui vous est nécessaire pour votre salut ; je le lui demande avec larmes tous les jours de ma vie. Je vous porte toutes dans mon cœur, & je prends à témoin ce même Dieu, que la perte de ma vie, de mes biens, de ma réputation, & du peu de santé dont je jouis encore, me paroîtroit une bagatelle, si

elle pouvoit vous conduire à Dieu ; mais quoique vous me soyez toutes cheres, il en est quelques-unes qui paroissent me toucher de plus prés. Je ne les nommerai pas : elles pourront se reconnoître, & cela me suffit.

Il en est une qui me disoit deux jours avant mon départ, qu'elle aimeroit mieux mourir que d'offenser Dieu, & qu'avant d'aller dans les assemblées, elle lui demandoit avec instance de la préserver du péché ; qu'elle se souvienne que Dieu ne s'est point engagé à faire un miracle pour la retirer des occasions dangereuses où elle se précipitera : tels sont les bals, les spectacles, en un mot, tous les lieux où elle pourroit être en danger de pécher.

Celle à qui Dieu a donné le courage de lui faire la priere du pere de famille, doit chercher dans la priere la force de sacrifier les amusements frivoles, ne jamais se décourager de ses fautes, mais s'en relever tout de suite en demandant par-

don à Dieu, & n'y plus penser que pour s'en humilier devant lui. Elle doit se regarder comme chargée de rendre la vertu, les grandes vertus mêmes agréables à son époux, puisque Dieu l'a favorisée d'un mari qui aime vraiement le bien.

Miss Champêtre *doit travailler à se purger des préjugés en tout genre. Dieu l'a avantagée d'un esprit supérieur & des occasions de sacrifices héroïques. Son esprit est fait pour le vrai, son cœur pour le bon; qu'elle prenne bien garde à ne pas laisser inutiles ces talents reçus.*

Enfin, la fille de mon cœur, celle qui m'a vu répandre si souvent sur elle des larmes ameres, doit se souvenir qu'il n'y a point de milieu pour elle entre les grands vices ou les grandes vertus. Il faut nécessairement qu'elle devienne une grande Sainte ou une réprouvée. Je lui prédis les plus grands malheurs dès cette vie, si elle ne correspond pas à l'éducation qu'elle a reçue, aux lumieres vives que Dieu lui a données. Son cœur tourmenté par les

passions, déchiré par les remords, subira dès ce monde les peines de ses infidelités.

Lady Sincere, *vous m'avez abandonnée ; mais je ne vous oublierai jamais. Vous aimez le monde ; que vous en restera-t-il au moment de la mort ? le regret & le désespoir, une pauvreté affreuse pour l'autre vie, & des tourments qui n'auront jamais de fin.*

Je ne puis dire ce que je souhaiterois à celles qui pourroient être reconnues ; mais dans ma retraite je tacherai d'être utile à toutes. Je prierai pour elles. Je consacre ma plume à ne jamais écrire que pour leur instruction. L'Angleterre me sera toujours chere, & les Angloises l'objet de mon zéle. Qu'elles se souviennent qu'au jour du jugement nous serons jugées, moi sur ce que je leur aurai dit, & elles sur ce qu'elles auront entendu.

FIN.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

N°. 1103.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra, SALUT : Notre amée la Dame LE PRINCE DE BEAUMONT, nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de sa composition qui a pour titre : *Bibliothéque complette d'éducation, contenant le Magasin des Enfants, celui des Adolescentes, une suite à ce dernier, sous le titre d'instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde, se marient, &c.* S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *six années* consécutives, à compter du jour de la date des présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quel-

que prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de ladite Exposante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de *trois mille livres d'amende* contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Exposante ou à celui qui aura droit d'elle ; & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contrescel des présentes ; que l'impétrante se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DELAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DELAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Feydeau de Brou. Le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Exposante ou ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit

tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original : COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris, le trente-unieme jour du mois d'Août l'an de Grace mil sept cent soixante trois & de notre Regne le quarante-neuvieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

LE BEGUE.

Régistré sur le Registre XV. de la Chambre Royale Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1103, Fol. 456 conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns LIVRES *pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'art.* 108 *du même Réglement. A Paris ce 6 Septembre* 1763. LE BRETON, *Syndic.*

c 3. vol.

